



Diplôme d'Université
Mondes Antiques et Médiévaux :
Langues Anciennes, Épigraphie et Papyrologie

Égyptien classique

2015-2016

Faculté des sciences historiques de Strasbourg
Sylvie DONNAT

Sonia LABETOULLE

23 avril 2017, 22:45



© Sonia Labetoulle

Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la *Licence Creative Commons Attribution – pas d'utilisation commerciale – partage dans les mêmes conditions 3.0 non transposé*.

Sommaire

I Semestre 1	1
Introduction	3
I L'égyptien ancien, les hiéroglyphes, et nous	3
II Situation de la langue égyptienne ancienne dans sa famille	4
III Phases de la langue et écritures	6
III.1 L'évolution de la langue	7
III.2 Les écritures	7
IV Première familiarisation avec les signes hiéroglyphiques	9
1 Le système graphique (1)	12
I L'aspect des signes	12
II Orientation des signes et sens de lecture	12
III Les trois valeurs possibles des signes	13
III.1 Logogrammes	14
III.2 Phonogrammes	14
III.3 Déterminatifs ou sémagrammes	14
IV Les différents types de phonogrammes et les compléments phonétiques	16
V Translittération et phonologie	17
2 Le système graphique (2)	19
I Rappel	19
II Retour sur les phonogrammes plurilitères	20
III La disposition des signes	20
IV Retour sur les déterminatifs	21
V Les logogrammes ou signes-mots	21
VI Les codes des signes hiéroglyphiques	23
VII L'histoire du déchiffrement	23
VII.1 La perte de la tradition	24
VII.2 Les étapes du déchiffrement : quelques jalons	24

3 Le groupe nominal et ses composants (1)	29
I Le substantif	29
I.1 Le genre	30
I.2 Le nombre	32
I.3 Le pronom suffixe	36
4 Le groupe nominal et ses composants (2)	38
I Les adjectifs	38
I.1 Les adjectifs de qualité	38
I.2 Les adjectifs « nisbés »	39
I.3 L'adjectif indéfini <i>nb</i>	42
II Autres expressions adjectivales	43
II.1 Autres expressions de l'indéfini	43
II.2 Expression de la différence	43
III Les démonstratifs	44
5 Le groupe nominal et ses composants (3)	46
I Éléments de syntaxe : le complément de nom / le génitif	46
I.1 Génitif direct	46
I.2 Génitif indirect	47
II Éléments de syntaxe : l'apposition	48
III Éléments de syntaxe : la coordination « et »	48
IV Éléments de syntaxe : la disjonction « ou »	49
V Éléments de syntaxe : l'ipséité <i>lui-même, en personne</i>	49
VI Éléments de syntaxe : l'intégralité <i>tout entier</i>	50
VII Éléments de syntaxe : le vocatif	50
VIII Synthèse – L'ordre des mots dans le syntagme nominal – Récapitulatif	50
6 [Écriture] Particularités graphiques	52
I L'antéposition honorifique	52
II « Orthographe » et évolution des graphies	52
III Principes généraux des signes en écriture hiératique (facultatif)	53

7 Phrases non verbales (1)	55
I Préalables historiographiques : les recherches sur la grammaire égyptienne	55
II Présentation du système prédicatif pharaonique	56
III Syntaxe de la proposition à prédicat adverbial	58
III.1 Le sujet	58
III.2 Le prédicat	58
III.3 Auxiliaire <i>iw</i>	59
III.4 Prépositions (1)	60
III.5 Prépositions (2) : <i>m</i> et <i>r</i> « d'état »	61
8 Phrases non verbales (2)	63
I Syntaxe de la proposition à prédicat adverbial (suite)	63
I.1 Prépositions (3) : <i>n</i> « d'appartenance » ou « d'attribution »	63
I.2 Prépositions (4) : sens particulier de <i>hr</i> , <i>sous</i>	64
I.3 Les auxiliaires, éléments introducateurs	65
I.4 La négation de la Proposition à prédicat adverbial	69
I.5 Les convertisseurs temporels	70
II Séquences de plusieurs propositions	70
9 Phrases non verbales (3)	73
I Syntaxe de la Proposition à prédicat adverbial (suite et fin)	73
10 [Épigraphie] Titulature royale	75
I Titulature royale en hiéroglyphique	75
II Titulature royale en hiératique (facultatif)	77
11 Proposition à prédicat pseudo-verbal (1)	80
I Présentation de la construction	80
II Aspect et temps	81
III Racine et infinitif du verbe	83
III.1 Racine du verbe égyptien	83
III.2 Le thème verbal	84
III.3 Classification des verbes (voir annexe G)	84
III.4 L'infinitif (voir annexe H)	86
IV Les formes pseudo-verbales avec infinitif (1) : l'inaccompli progressif	86
IV.1 La construction <i>hr</i> + infinitif	86

IV.2 La construction <i>m</i> + infinitif	89
12 Proposition à prédicat pseudo-verbal (2)	90
I Formes pseudo-verbales avec infinitif (2) : incompli avec sens futur : <i>r</i> + infinitif	90
II Négations des constructions pseudo-verbales avec infinitif	91
III Les convertisseurs (temporels) dans les constructions pseudo-verbales avec infinitif	92
13 Récapitulatif et compléments	93
I Récapitulatif du semestre	93
II Titres de sections d'ouvrages et légendes de scènes	94
III Phrases interrogatives, première approche	95
II Semeestre 2	97
1 Proposition à prédicat pseudo-verbal (3) : le parfait ancien	99
I Introduction : Néfertiti « la-belle-est-venue »	99
II Morphologie du parfait ancien et valeur	101
II.1 Thème verbal + désinences	101
II.2 Valeur aspectuelle du parfait ancien	101
III Syntaxe du parfait ancien	104
III.1 Prédicat de construction pseudo-verbale S + P	104
III.2 En position indépendante – parfait ancien seul	105
III.3 Dans une proposition relative non déterminée	107
2 Numéraux et datation	108
I [Écriture] Les numéraux	108
I.1 Les cardinaux	108
I.2 Les ordinaux	109
I.3 Les nombres en hiératique (facultatif)	109
II [Épigraphie] L'expression de la datation	110
II.1 Généralités : le temps et son découpage	110
II.2 Le calendrier civil et les cycles naturels et astronomiques	111
II.3 Formulation de la date	112
II.4 L'expression de la date en hiératique (facultatif)	114
II.5 Le nom des mois lunaires	115

3 L'impératif	117
I Généralités	117
II Morphologie de l'impératif	117
II.1 Désinences	117
II.2 Thème verbal	118
II.3 Impératif particuliers et irréguliers	118
III Renforcement de l'impératif	119
IV Vétitif – la négation de l'impératif	121
V L'impératif causatif (présentation préliminaire)	122
4 Propositions non verbales : la Proposition à prédicat nominal (1) . . .	124
I Généralités	124
II Syntaxe : les deux constructions	125
II.1 Les constructions du type <i>A B</i> (sans la copule <i>pw</i>)	125
II.2 Les constructions avec la copule <i>pw</i>	127
5 Propositions non verbales : la Proposition à prédicat nominal (2) . . .	129
I La négation de la Proposition à prédicat nominal	129
I.1 La négation <i>n</i> en tête de phrase	129
I.2 La négation bipartite <i>n . . . is</i> . . . qui encadre le premier élément (négation la plus fréquente)	130
I.3 La négation <i>nn</i> pour <i>n</i> ou <i>nn . . . is</i> pour <i>n . . . is</i>	130
II La Proposition à prédicat nominal en position non autonome	131
III La Proposition à prédicat nominal dans les noms de personnes	132
6 Propositions non verbales : la Proposition à prédicat adjectival . . .	134
I Caractéristiques générales	134
II Les auxiliaires d'énonciation et les convertisseurs	136
III La négation de la Proposition à prédicat adjectival	136
IV Les degrés de l'adjectif	137
V La Proposition à prédicat adjectival en position non autonome	138

7 [Épigraphie] Expression de l'identité et de la filiation	139
I L'expression de la filiation	139
I.1 Notation de la filiation masculine	139
I.2 Notation de la filiation féminine	140
II « Faire vivre le nom »	141
III Remarques sur les anthroponymes	142
8 Propositions d'existence et de non-existence	145
I Propositions d'existence	145
II Propositions de non-existence	146
II.1 <i>nn</i> + nom (ou infinitif)	146
II.2 Expression <i>n wnt</i>	147
II.3 Tournure <i>nn wn</i>	147
III Dans une subordonnée dite « virtuelle »	147
9 Propositions exprimant la possession	149
I Proposition à prédicat adverbial avec <i>n</i> + groupe nominal	149
II Proposition à prédicat adjectival	150
III Tournure inhabituelle	152
10 Fractions, unités de mesures, et comptes d'offrandes	153
I Les fractions	153
II Unités de volumes	154
III Unités de longueur	155
IV Mesures de superficie	155
V Mesures de poids	156
VI Tableaux d'offrandes	156
11 Discours épigraphique	158
I Scènes dites « tableaux d'offrande »	158
II La formule d'offrande funéraire	160

12 Récapitulatif et compléments	162
I Récapitulatif de l'année	162
II Les phrases interrogatives	163
III Les auxiliaires de la narration <i>ḥ.n</i> et <i>wn.in</i>	163
III Semestre 3	165
I Le verbe égyptien (rappel)	172
II Les formes de la conjugaison suffixale (aperçu général)	174
III Les phrases verbales (présentation très générale)	176
1 L'accompli <i>sdm.n=f</i> (1)	178
I Introduction	178
II Valeurs	179
II.1 Accompli : <i>il a écouté, lui ayant écouté</i>	179
II.2 « Présent performatif »	179
III Morphologie	180
IV Les emplois	181
IV.1 Prédicat principal (position autonome ou initiale)	181
V Les emplois (2), en fonction séquentielle	182
VI La négation : <i>n sdm=f, il n'a pas écouté</i>	182
VII Les équivalents passifs	183
VIII Excursus — Pour rappel : le parfait ancien face à l'accompli <i>sdm.n=f</i>	183
2 [Épigraphie] Formules de dédicaces dans les temples	185
3 L'aoriste ou inaccompli <i>sdm=f</i> (1)	188
I Valeur	188
II Morphologie	189
III Emplois (1) : comme prédicat principal	189
IV Négation	190

V La morphologie du passif	191
VI Excursus 1 : inaccompli ordinaire / inaccompli progressif	191
VII Excursus 2 : aoriste <i>sdm=f</i> et accompli <i>sdm.n=f</i>	191
4 Les formes prospectives <i>sdm(w)=f</i> / <i>sdm=f</i> (1)	192
I Introduction	192
II Valeur	192
II.1 Prospectif	192
II.2 Subjonctif	192
III Morphologie	193
III.1 Prospectif	193
III.2 Subjonctif	193
IV Emplois (1)	193
IV.1 Fonction prédicative : emplois autonomes et non autonomes	193
IV.2 Emplois en position séquentielle (verbe qui n'est pas le verbe initial)	194
V Les négations	197
V.1 Emplois autonomes / proposition initiale	197
V.2 Emplois non autonomes (fonctions séquentielles-circonstancielles)	198
V.3 <i>n(n) sp</i> + subjonctif	198
VI Le passif	199
VII Comparaison avec l'allatif	199
5 Fonctions circonstancielles	200
I Introduction	200
II L'accompli <i>sdm.n=f</i>, fonction circonstancielle	201
II.1 Fonction séquentielle	201
II.2 Fonction circonstancielle	202
III L'aoriste <i>sdm=f</i>, fonction circonstancielle	202
IV Le subjonctif <i>sdm=f</i>, fonction circonstancielle	202
V Excursus : que sont les circonstancielles véritables ?	203
6 Fonctions substantives	204
I Introduction	204
II L'accompli <i>sdm.n=f</i> dans ses emplois substantivaux	205

III	Les formes prospectives dans leurs emplois substantivaux	206
III.1	Complément d'objet d'un verbe (proposition complétive)	206
III.2	Verbe d'une proposition circonstancielle véritable après une conjonction de subordination	207
IV	Les négations	207
V	Pas d'emploi substantif pour l'aoriste, pourquoi?	208
VI	synthèse d'étape	208
 7	[Épigraphie] Légendes de scènes d'offrande aux dieux et formule d'offrande funéraire	209
I	La formule d'offrande funéraire	209
II	Légendes sur les scènes des temples (compléments)	209
 8	Le perfectif <i>sdm=f</i>	212
I	Introduction	212
II	Valeur	212
III	Morphologie	212
IV	Emplois	213
V	Négation	214
VI	Passif	214
VII	Excursus : l'expression de l'accompli en égyptien ancien (synthèse d'étape)	214
 9	La forme substantive <i>mrr=f</i>	216
I	Introduction	216
II	Valeur	216
III	Morphologie	217
IV	Emplois, uniquement substantivaux	217
IV.1	Emplois nominaux non emphatique	217
V	Négation	218
VI	Passif	219
VII	Les « phrases balancées » ou <i>Wechelsatz</i>	219

VIII Les formules de serment	220
10 La forme <i>sdm=</i>	221
I Caractéristiques générales	221
II Morphologie	221
III Emplois	222
III.1 La tournure négative <i>n sdm=</i> , avant qu'il ait entendu	222
III.2 Régime des prépositions-conjonctions	222
IV Tournure négative	223
11 Constructions emphatiques	224
I Présentation générale	224
II Formes nominales emphatiques	225
II.1 Le sujet	226
II.2 Le prédicat	226
II.3 Exemples	226
III Négations	227
IV Conclusion	228
12 Formes séquentielles contingentes	229
I <i>sdm.hr=</i>	229
II <i>sdm.k3=</i>	230
III <i>sdm.in=</i>	230
IV Excursus : la narration	231
IV.1 Formes narratives autonomes	231
IV.2 Formes narratives à valeur séquentielle	231
13 Les circonstancielles véritables (1)	233
I Les circonstancielles véritables, première approche	233
II Les temporelles	234
II.1 Conjonction <i>m</i>	234
II.2 Conjonction <i>r</i>	235
II.3 Conjonction <i>m-h</i>	235
II.4 Conjonction <i>r-s</i>	235

II.5 Conjonction <i>r-tnw</i>	236
II.6 Conjonction <i>hft</i>	236
II.7 Conjonction <i>tp-</i> ^c	236
II.8 Conjonction <i>dr</i>	236
III Les causales	237
III.1 Conjonction <i>n</i>	237
III.2 Conjonctions diverses	237
III.3 Conjonctions bâties sur <i>nt(y).t</i> (<i>le fait que</i>)	238
IV Les comparatives	238
V Les finales et les consécutives	239
VI Constructions négatives dans les circonstancielles	240
IV Semestre 4	241
1 Les propositions subordonnées complétives	246
I Introduction	246
II Complétives sans conjonction	247
II.1 Verbes objectifs	247
II.2 verbe exprimant une intention, une opinion, une crainte	248
II.3 Négation de la complétive	248
III Complétives avec conjonction	249
2 Conditionnelles, circonstancielles véritables et virtuelles	251
I Les conditionnelles	251
II Autres façons d'exprimer des circonstancielles	253
II.1 Les proposition circonstancielles consécutives au subjonctif (virtuelles)	253
II.2 Autres formes suffixales dans des circonstancielles (virtuelles)	254
II.3 Les « constructions enchâssées »	254
II.4 Constructions pseudo-verbales en fonction de circonstancielles virtuelles	255
II.5 Des propositions introduites par les particules <i>isk</i> / <i>ist</i>	255
3 Les participes <i>sdm(w)</i>	256
I Introduction	256
II Généralités	256
III Participes actifs accompli et inaccompli — morphologie et aspect	258
III.1 Accompli	258

III.2 Inaccompli	259
4 La forme <i>sdm.ty=fy</i>	262
I Introduction	262
II La forme <i>sdm.ty=fy</i> , morphologie	262
III La forme <i>sdm.ty=fy</i> , fonction et syntaxe	263
IV Le participe prospectif passif	263
5 La syntaxe du participe passif	264
I Introduction	264
II Le complément d'agent	264
III Relation indirecte entre le participe et le nom qu'il qualifie	265
IV Construction indirecte sans prénom de rappel	267
V Excursus : remarques sur la terminologie	267
6 Les formes adjectivales du verbe 2 — formes relatives <i>sdm.n=f</i> / <i>sdm.t.n=f</i>	268
I Introduction — Première approche	268
II Présentation	268
III Morphologie	269
III.1 La forme relative inaccomplie	270
III.2 La forme relative accomplie	271
III.3 La forme relative prospective	271
IV Fonctions	271
V Remarques sur la terminologie	272
7 Les propositions subordonnées relatives <i>nty</i> / <i>iwty</i>	273
I Introduction	273
II Les pronoms relatifs	273
III Emplois (1)	273
III.1 Valeur déterminative	273
III.2 Le pronom relatif substantivé	274

IV Emplois (2) : proposition subordonnées relatives indirectes	275
V Emplois (3) : syntaxe	276
8 Procédés rhétoriques 1 — Les phrases coupées	278
I Introduction	278
II La phrase coupée avec participes	279
II.1 <i>Cleft sentence</i> ou phrase coupée avec sujet nominal	279
II.2 <i>Cleft sentence</i> ou phrase coupée avec sujet pronominal	280
III La phrase coupée au prospectif	280
IV La phrase coupée négative	280
V Le pronom interrogatif <i>in-mi</i>	281
9 Propositions subordonnées relatives en égyptien ancien — récapitulatif	282
I Petit bilan d'étape	282
II La relation indirecte (rappels)	284
10 Quelques procédés de rhétorique	285
I Introduction	285
II La rhématisation	286
II.1 <i>Cleft sentence</i> ou phrase coupée	286
II.2 Temps seconds ou verbes en fonction substantivé emphatique	286
III La thématisation	287
IV La phrase balancée (rappels)	288
11 La narration	289
I Introduction	289
II Quelques structures narratives	290
II.1 L'auxiliaire de la narration <i>sh.n, alors, ...</i>	290
II.2 L'auxiliaire de la narration <i>wn.in, et...</i>	290
II.3 La construction <i>sdm pw ir(w).n=f</i> (<i>c'est écouter ce qu'il fit</i>)	291
III Les protases et la progression du récit	291
IV La narration dans les annales royales	292

12 L'interrogation	294
I Introduction	294
I.1 L'interrogation globale	294
I.2 L'interrogation partielle	294
I.3 L'interrogation oratoire	295
II Questions globales et formes verbales	295
III Questions partielles et formes verbales	295
V Apprentissage du hiératique	297
Utilières	299
Exercice de lecture	302
Exercice de lecture — Noms de dieux du Nouvel Empire	304
Annexes	305
A Tableau des signes unilitères	307
B Principales prépositions simples	308
C Tableau phonologique de l'égyptien ancien	309
D Déterminatifs	310
E Logogrammes	312
F Gardiner List	314
G Classification des verbes	318
H Infinitif (forme verbale)	319
I Syntaxe de la phrase égyptienne — Proposition à prédicat adverbial et Proposition à prédicat pseudo-verbal	321
J Conjugaison suffixale	322
K Participes, forme <i>sdm.ty=fy</i> et forme relative	323
Tables et bibliographie	325
Liste des tableaux	327

Liste des figures	327
Bibliographie	329
Grammaires et cours	329
Dictionnaires et lexiques	329
Sur le dessin des signes	329
Sur la langue égyptienne ancienne	329
Divers	330

Livre I

Semestre 1

Introduction

Première distinction à opérer dans ce cours :

Il faut distinguer **la langue des anciens égyptiens**, et l'**écriture, les écritures**, qui ont servi à noter cette langue. Au cours de son histoire plusieurs fois millénaire, la langue des anciens Égyptiens a été écrite au moyen : des **hiéroglyphes** et de leur variante cursive dite **hiératique**, puis, en parallèle, à partir du VII^e siècle av. n. è., de la cursive **démotique**, et enfin, à partir du III^e-IV^e siècles de notre ère, avec **l'alphabet copte** (alphabet grec augmenté de quelques signes démotiques). La langue elle-même a évolué au cours des millénaires d'utilisation.

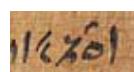
Dans ce cours, nous apprenons : 1. l'écriture hiéroglyphique et 2. l'égyptien classique ou moyen égyptien (langue écrite du Moyen Empire jusqu'à la XVIII^e dynastie).



(a) hiéroglyphique (détail). © IES/Colin



(b) hiératique (détail). © IES/Colin



(c) démotique (Louvre E 7833). © Louvre



(d) copte (détail). © IES/Colin

FIGURE 1 – Écritures de l'Égypte ancienne

I. L'égyptien ancien, les hiéroglyphes, et nous

L'égyptien ancien ne fait pas partie de notre famille de langue (les langues indo-européennes). Il a été, en outre, noté, pendant trois millénaires au moyen d'un système graphique – le système hiéroglyphique – totalement différent de notre système alphabétique. Étudier cette écriture et cette langue, c'est donc, pour un locuteur francophone, s'immerger dans un univers graphique et linguistique totalement différent de notre quotidien. Pour autant, il convient de garder à l'esprit qu'il existe des liens historiques entre les langues et écritures de l'Égypte antique et nous.

Seuls de rares mots égyptiens sont parvenus jusqu'à nous, passés dans nos langues modernes : par exemple le mot *pharaon*, dérivé de l'égyptien ancien *pèr-âa*, « la grande maison », et transmis par l'hébreu biblique et le latin¹, ou encore le nom même du pays Égypte, dérivé d'un des noms antiques de la ville de Memphis (*Hout-ka-Ptah* « le domaine du *ka* de Ptah », ce qui a donné

1. Voir le Trésor informatisé de la langue française en ligne, ATILF, s.v. Pharaon.

Aigyptos en grec²). Notre alphabet pourrait être un descendant indirect des hiéroglyphes égyptiens. L'alphabet (d'abord consonantique, c'est-à-dire ne notant pas les voyelles des mots) a été créé au Levant pendant le II^e millénaire BC, avant de passer des Phéniciens aux Grecs (qui ajoutèrent les voyelles) puis aux Romains. Cet alphabet semble avoir pour origine des inscriptions alphabétiques découvertes dans la péninsule du Sinaï (inscriptions « protosinaïtiques » du Séribt el-Khâdim) et en Égypte même dans le Ouadi el-Hol³ (voir figure 2), datées du tout début du II^e millénaire. Ces inscriptions rupestres sont le résultat des « interactions » entre des locuteurs sémitiques employés dans des corps expéditionnaires égyptiens et les scribes égyptiens : ces locuteurs sémitiques ont repris des signes du système hiéroglyphique égyptien, mais en leur donnant des valeurs différentes. Par exemple, le signe de la maison □, *pr* en égyptien ancien, mais *bêt* en sémitique, a été utilisé, sur le principe de l'**acrophonie**, pour noter le son [b]. Notre système graphique alphabétique, bien que totalement distinct du système hiéroglyphique égyptien, est donc historiquement lié aux premières écritures égyptiennes⁴.

II. Situation de la langue égyptienne ancienne dans sa famille

L'égyptien ancien constitue une branche autonome d'une famille (ou *phylum*) de langues appelée **afro-asiatique** dans la terminologie linguistique moderne⁵.

Selon la linguistique moderne, l'afro-asiatique est la famille de langues la plus répandue dans le monde (voir figure 3) :

- l'est de la Méditerranée,
- l'Afrique du Nord
- et l'ouest de l'Asie,

soit l'Afrique septentrionale, saharienne, le Proche et le Moyen-Orient.

Les différentes branches de ce groupe sont les suivantes :

1. *L'égyptien ancien*;
2. *Le sémitique*;
3. *Le berbère ou les langues libyco-berbères*;
4. *Les langues couchitiques* (groupe de langues parlées par 15 millions de personnes en Afrique orientale, de la frontière égyptienne à l'Éthiopie, Djibouti, Somalie, Kenya, Tanzanie du nord);
5. *Les langues tchadiques* (150 langages parlés par plus de 30 millions de personnes vivant dans la région subsaharienne de l'Afrique autour du Lac Tchad – Nigeria, Cameroun, Niger, Tchad);
6. *L'omotique* (famille de langues parlées par 1 million de personnes, sud-ouest de l'Éthiopie, sur les rives de la rivière Omo et le nord du Lac Turkana).

L'égyptien ancien partage avec ces langues plusieurs caractéristiques linguistiques.

À titre d'exemple :

2. Voir MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, p. 11 ; VERNUS, *Dictionnaire amoureux de l'Égypte pharaonique*, s.v. « Survivances de l'égyptien ancien », p. 932–941, et spécialement p. 940–941.

3. DARNELL, *Wadi el-Hol*; VERNUS, *Dictionnaire amoureux de l'Égypte pharaonique*, s.v. « Survivances de l'égyptien ancien », s.v. « alphabets sémitiques et hiéroglyphes », p. 86–93 ; WINAND, *Les hiéroglyphes égyptiens*.

4. Sur la question de l'invention des différentes écritures, GLASSNER, « Essai pour une définition des écritures ».

5. Anciennement chamito-sémitique.

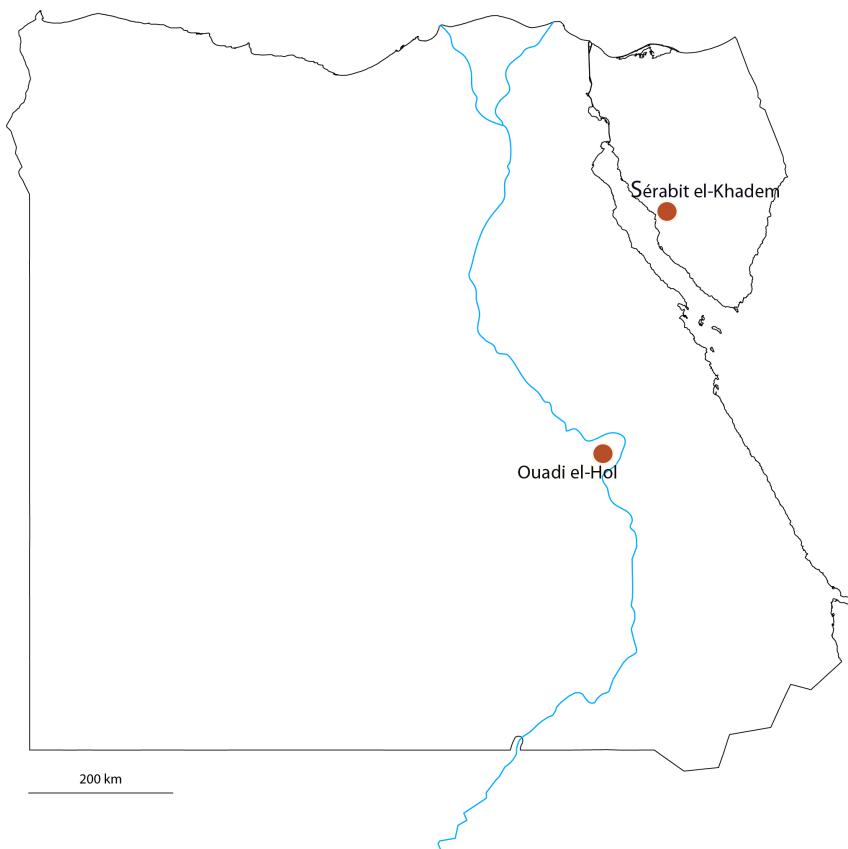


FIGURE 2 – Les origines probables de l'alphabet. Inscriptions « protosinaïtiques » et inscriptions du Ouadi el-Hol. (Carte : S. DONNAT / fond de carte J.-P. DROUX)

- la capacité de former des mots à partir de racines composées de deux ou trois consonnes ;
- un suffixe marquant le féminin en *-at.* ;
- un préfixe nominal en *m-.* ;
- un suffixe adjectival en *-i* (*nisbé*, nom de relation).

Sources :

- Antonio LOPRIENO. *Ancient Egyptian. A linguistic introduction.* Cambridge University Press, 1995, p. 1–5.
- Pascal VERNUS. *Dictionnaire amoureux de l'Égypte pharaonique.* Paris : Plon, 2009, s.v. « Égyptien (apparentement linguistique) », p. 269–274.

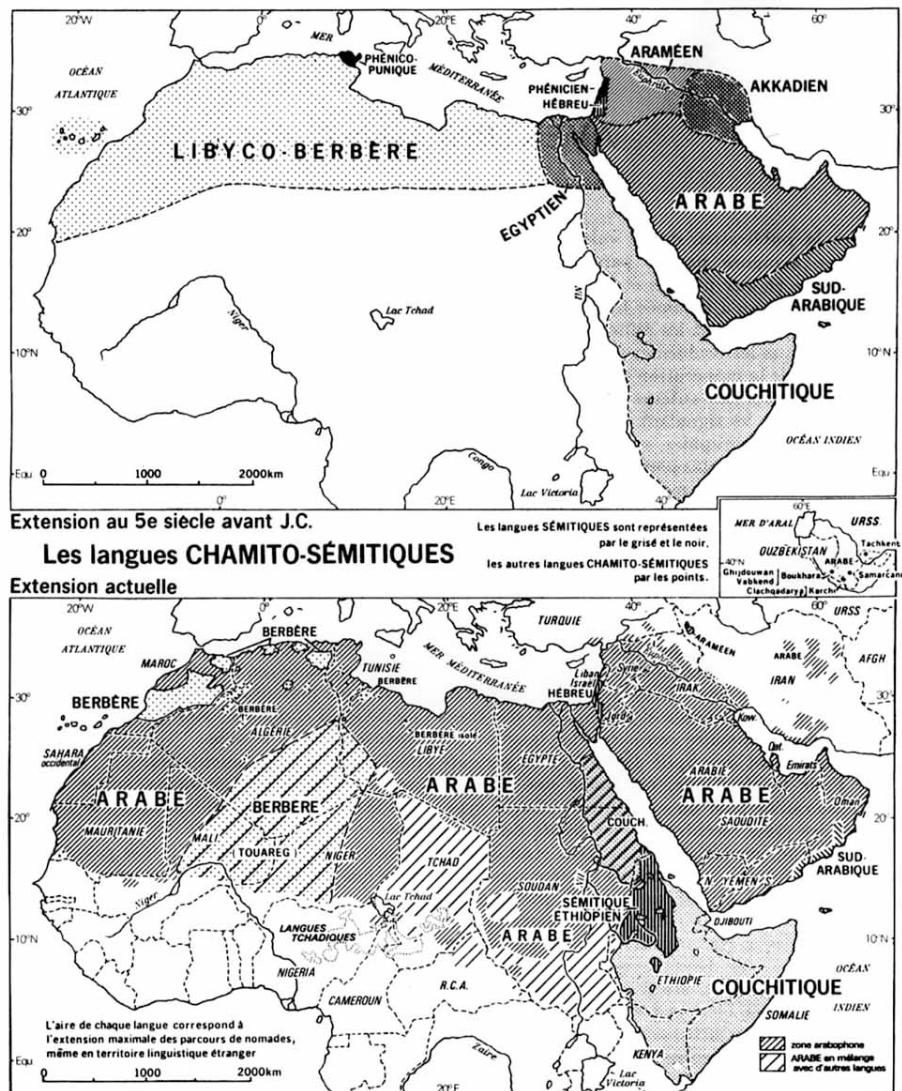


FIGURE 3 – Extension des langues afro-asiatiques. D'après J. PERROT (éd.), *les langues dans le monde ancien et moderne 3. Les langues chamito-sémitique*, Paris, 1988.

III. Phases de la langue et écritures

L'égyptien ancien est une langue morte que nous ne connaissons que par sa notation graphique. Il est indispensable de faire la distinction entre langue et écriture. Au cours de sa longue histoire, la langue pharaonique a évolué. Dans le même temps, plusieurs écritures ont servi à la noter.

III.1 L'évolution de la langue⁶

Les linguistes distinguent deux phases majeures : l'égyptien de la 1^{re} phase (3000–1300 BC) et l'égyptien de la 2^{nde} phase (1300 BC – 1300 AD).

- **L'égyptien de 1^{re} phase** est le langage des textes écrits de 3000–1300 BC. On distingue :
 - a) **l'ancien égyptien** (3000–2000 BC, corpus religieux des *Textes des Pyramides*, biographies funéraires écrites sur les parois des tombes de l'élite) et b) le **moyen-égyptien** ou **égyptien classique** (du Moyen Empire à la fin de la XVIII^e dynastie.).
- **L'égyptien de 2^{nde} phase**, de la XIX^e dynastie au Moyen Âge (1300 BC à 1300 AD). On distingue :
 - a) le **néo-égyptien** (1300–700 BC : littérature, documents administratifs), b) le **démotique** (VII^e siècle BC– V^e siècle AD : textes administratifs et littéraires à partir de la Basse Époque, puis aussi textes funéraires et rituels (le démotique est aussi nouveau système graphique, voir ci-dessous), c) le **copte** (III^e/IV^e à XIV^e siècle de notre ère), langage de l'Égypte chrétienne, supplanté par l'arabe au IX^e siècle, et qui survécut dans la liturgie copte (cf. alphabet copte ci-dessous).
- **L'égyptien de tradition** ou le **moyen égyptien tardif**. À ces deux phases, s'ajoute une langue de lettrés, archaïsante, utilisée pour noter les textes religieux (hymnes, manuels rituels, textes funéraires, etc.) de l'époque ramesside (XIX^e–XX^e dynasties) jusqu'à l'époque gréco-romaine. C'est une langue qui imite l'égyptien classique et qui peut donc être classée dans l'égyptien de la 1^{re} phase, même si les textes écrits dans cette langue présentent parfois, à des degrés variables, des « néo-égyptianismes », c'est-à-dire des tournures appartenant à l'égyptien de la 2^{nde} phase.

Dans ce cours de débutants, nous étudions l'**égyptien classique** (ou moyen-égyptien).

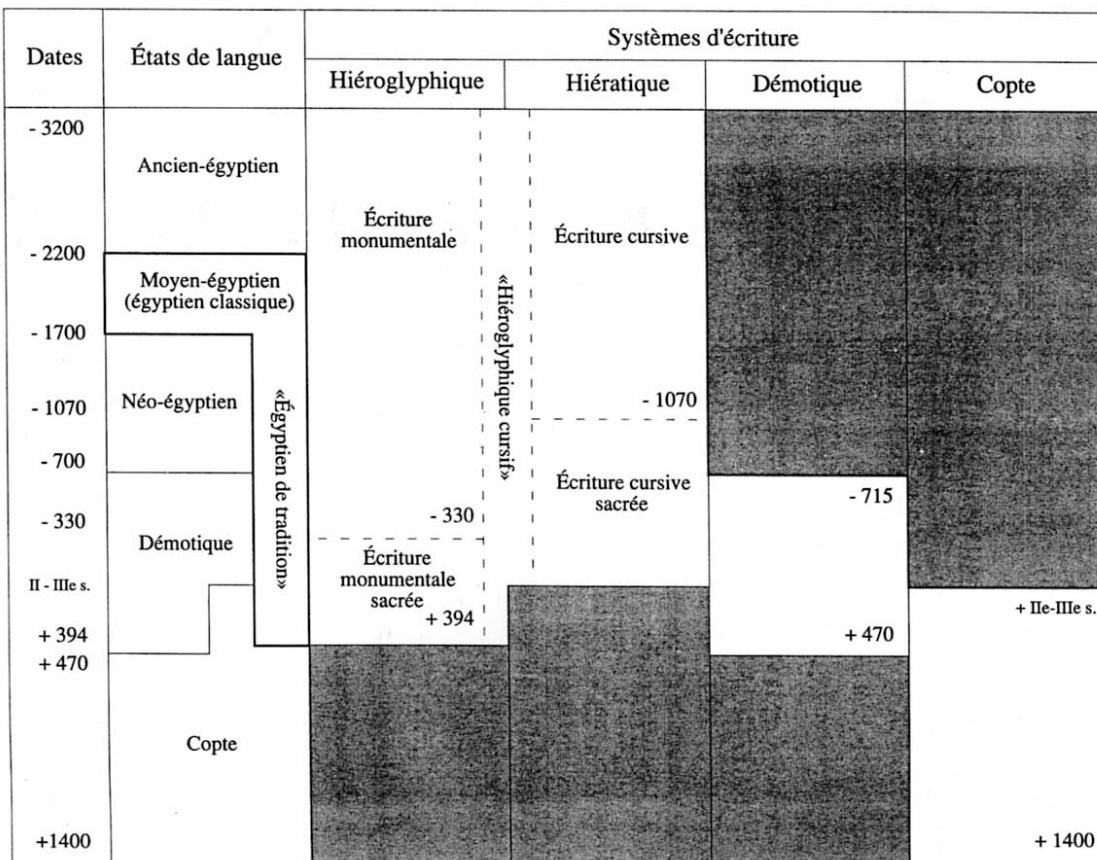
Pourquoi ? Parce que le Moyen Empire est considéré, par les Égyptiens anciens eux-mêmes, comme une période classique, notamment du point de vue de la langue (apparition des Belles-Lettres, normalisation des graphies, etc). En outre, une connaissance de l'égyptien classique permet d'aborder non seulement les textes rédigés pendant la période de la première phase de la langue (Ancien Empire – XVIII^e dynastie), mais aussi les compositions religieuses plus tardives rédigées en **égyptien de tradition**.

À lire : Pascal VERNUS. *Dictionnaire amoureux de l'Égypte pharaonique*. Paris : Plon, 2009, s.v. « Égyptien (langue égyptienne) », p. 253–264.

III.2 Les écritures

Il faut distinguer une langue (et ses phases d'évolution) de son **système de notation graphique**. Le plus connu de l'Égypte ancienne est le **système hiéroglyphique**, mais il n'est pas le seul. En particulier, à partir du IV^e siècle de notre ère, la langue égyptienne ancienne est notée au moyen de l'alphabet copte (alphabet grec augmenté de plusieurs signes démotiques). Les écritures utilisées pour noter la langue des anciens Égyptiens sont les suivantes :

6. Voir LOPRIENO, *Ancient Egyptian*, p. 5–8.

FIGURE 4 – États de langue et écritures. D'après GRANDET et MATHIEU, *Cours*.

- **Hiéroglyphes** (« lettres sacrées gravées ») : écriture monumentale faite de signes iconiques gravés ou peints, utilisée pendant toute l'histoire pharaonique.
- **Hiératique** (« caractères sacerdotaux ») : écriture cursive, d'abord utilisée pour la documentation courante, puis, à partir de la Troisième Période intermédiaire, pour les textes religieux sur papyrus.
- **Démotique** (« caractères profanes ») : écriture cursive, apparue pendant la XXVI^e dynastie, qui remplace le hiératique dans la documentation courante (cf. état de langue démotique).
- **Copte** : alphabet (III^e siècle AD), tiré de l'alphabet oncial grec auquel sept signes démotiques ont été ajoutés pour noter les phonèmes inexistant en grec (cf. copte comme désignation d'un état de langue). Le système étant alphabétique, l'écriture copte est la seule écriture égyptienne à noter systématiquement les voyelles.

L'égyptien classique, objet de ce cours, peut être écrit en hiéroglyphes ou en écriture cursive hiératique. Les mêmes principes graphiques régissent les deux écritures. La différence essentielle réside dans le fait que les signes hiératiques sont d'un tracé simplifié par rapport aux signes hiéroglyphiques. Leur caractère iconique est donc moins identifiable au premier abord. Par ailleurs, les signes hiératiques peuvent être ligaturés, ce qui n'est pas possible pour les signes hiéroglyphiques (voir la différence entre nos lettres « majuscules » et nos lettres minuscules en

écriture « attachée »). Les signes cursifs hiératiques sont donc plus difficiles à mémoriser pour un débutant.



Hieroglyphe : chouette valeur phonétique [m]



équivalent en hiératique

Nota bene

Dans ce cours, nous n'aborderons la langue « égyptien classique » que par le système de notation dit **hiéroglyphique**. L'objectif du cours est la maîtrise du système hiéroglyphique et des signes hiéroglyphiques de base. Toutefois, pour faire prendre conscience tout de suite à l'étudiant du lien très fort qui unit hiéroglyphique et écriture cursive hiératique, occasionnellement les équivalents hiératiques de certains signes hiéroglyphiques seront signalés. Ils ne seront pas l'objet d'une évaluation.

► Bilan d'étape 1.

IV. Première familiarisation avec les signes hiéroglyphiques

Les hiéroglyphes égyptiens sont des graphèmes, qui ont la particularité d'être **iconiques** ou **figuratifs**, c'est-à-dire de représenter des choses qui appartiennent au monde dans lequel évoquaient les anciens Égyptiens. On parle aussi de **signes-images**.

Attention, ces signes d'écriture se distinguent des simples dessins par des traits qui constituent des caractéristiques essentielles de l'écriture⁷ :

- **Ces dessins sont calibrés**, c'est-à-dire que chaque signe d'écriture a une taille qui lui est propre comparativement avec les autres signes d'écriture, et cette taille n'a pas de relation avec la taille de la réalité représentée. Comparer à titre d'exemple, les tailles relatives du signe représentant un hippopotame et celui représentant un moineau .
- **Ces images sont orientées**. Dans notre écriture, qui se lit de gauche à droite, le « E » doit toujours se faire avec les trois barres horizontales à droite et jamais à gauche. Dans l'écriture hiéroglyphique qui peut se lire de droite à gauche ou de gauche à droite, les signes seront orientés différemment selon le sens de lecture : et pour une lecture de gauche à droite ; et pour une lecture de droite à gauche. Nous reviendrons là-dessus dans le détail.
- **Le nombre de signes est important, mais fini**. Le répertoire des signes hiéroglyphiques a été fait en opérant une sélection parmi les images possibles des éléments du monde environnant.

Quel est le nombre de signes hiéroglyphiques ?⁸ La réponse n'est pas si aisée qu'on le

7. Voir P. VERNUS, *Aegyptus* LXXXI/1-2 (2001), spécialement p. 20-21.

8. COLLOMBERT, « Combien y avait-il de hiéroglyphes ».

penserait.

On estime à environ 1500 à 2000 le nombre des signes hiéroglyphiques en usage aux diverses époques, avec une augmentation significative pour la période gréco-romaine, où le répertoire des signes est estimé à 2000/2500 signes. Que l'on se rassure toutefois le nombre des **signes usuels** est cependant limité à **600 signes** environ, ce qui correspond à peu près aux nombres de signes hiératiques recensés par G. MÖLLER dans sa paléographie, si on exclut l'inventaire des signes numériques et des notations de mesures.

Il n'est évidemment pas question d'apprendre tous ces signes d'un coup. La connaissance de 200 signes parmi les plus courants suffit pour déjà être à l'aise avec les textes égyptiens. L'apprentissage de ces signes se fera progressivement. Vous aurez d'abord à mémoriser 28 signes essentiels. Leur connaissance vous permettra ensuite de mémoriser plus facilement et progressivement les autres signes. Nous verrons cela en temps voulu.

Que représentent les signes hiéroglyphiques ?

Les signes hiéroglyphiques sont des images représentant (en respectant les conventions de l'art égyptien) des éléments du monde pharaonique. Les signes représentent :

- Des personnages humains dans diverses activités :  homme assis,  homme portant la main à la bouche
- Des parties du corps humains :  œil,  bouche
- Des divinités :  dieu Thot à tête d'ibis
- Des animaux :  bovidé,  vautour percnoptère,  cobra,  vipère à cornes
- Des parties du corps des animaux :  tête de bovidé,  plume
- Des plantes :  roseau,  papyrus
- Des objets et outils :  faucille,  rouleau de papyrus,  corbeille à anse
- Des bateaux et pièces de bateaux :  bateau,  mât
- Des éléments architecturaux :  plan de maison
- Des réalités astronomiques et naturelles :  ciel,  eau,  montagnes
- Le référent de certains signes est parfois incertain ou n'a pas été identifié :  pustule ? plaie ?

Les signes les plus courants ont été inventoriés et classés. Une liste a été notamment établie par **A.H. GARDINER**. Il a classés les signes selon la réalité représentée. Par exemple, les signes représentant des personnages humains masculins appartiennent à la série A. L'homme assis  est le premier de la série. Il porte le code A1. L'homme portant la main à la bouche  est le

deuxième de la série. Il porte le code A2 et ainsi de suite. Vous trouverez la totalité de cette **classification alphanumérique**, appelée *Gardiner List*, dans l'*Egyptian Grammar* de GARDINER (1957 – 1^{re} édition 1927), ou, en version française, dans la *Grammaire raisonnée* de MALAISE et WINAND (1999). Une version abrégée est disponible dans la *Grammaire pratique* d'OBSOMER (2009). Cette liste sera aussi progressivement mise en ligne dans la rubrique « Documents » (annexe F).

Quelle est la valeur des signes hiéroglyphiques ?

Les signes hiéroglyphiques, nous allons le voir, ont plusieurs valeurs, mais les principales sont : valeur idéographique ou logographique (un signe = un mot), mais aussi et surtout valeur phonétique sur le principe du rébus. Tout ceci est développé dans la prochaine section.

► Bilan d'étape 2 et Exercice 1 à faire.

COURS 1

Le système graphique (1)¹

Remarque préalable 1

Il convient d'emblée de dissiper un malentendu possible : le système hiéroglyphique, s'il comporte des signes-mots (des logogrammes), comme le signe ☰ notant le mot *maison*, est avant tout un système de notation phonétique des mots et morphèmes de la langue. Sur le principe du **rébus à transfert**, des signes à l'origine logographique sont utilisés, non pas pour noter un mot, mais les phonèmes de ce mot. Par exemple, le signe ☰ peut noter soit le mot *maison*, soit une syllabe contenant les consonnes *pr* (consonnes du mot *maison* en égyptien). Si vous aimez les rébus, le système hiéroglyphique sera un jeu d'enfant pour vous...

Remarque préalable 2

Vous l'aurez remarqué dans l'exemple précédent, l'écriture hiéroglyphique, comme l'écriture arabe actuelle, ne note pas les voyelles : seulement le squelette consonantique du mot.

I. L'aspect des signes

Nous avons déjà vu que les signes hiéroglyphiques sont des signes **figuratifs**. Ils représentent diverses réalités du monde égyptien, calibrés pour les besoins du système graphique (voir Introduction, chapitre IV).

II. Orientation des signes et sens de lecture

Observez le mot *serviteur* écrit selon deux graphies : 1. ☱ et 2. ☲

Le sens normal de lecture est en hiéroglyphe, comme en arabe, de droite à gauche. C'est notamment le sens unique de lecture de l'écriture cursive hiératique. Ce sens correspond au mot 1 ci-dessus. L'écriture hiéroglyphique, étant par essence une écriture monumentale, appelée à ordonner des objets et des éléments architecturaux, son sens de lecture peut être modifié pour des

1. Cf. W. SCHENKEL, *Lexikon der Ägyptologie*, V, col. 713–735, s.v. « Schrift ».

raisons esthétiques. L'écriture de gauche à droite est donc aussi possible pour le hiéroglyphique. Ce sens correspond au mot 2 ci-dessus.

Observez encore le mot *serviteur* écrit dans une autre disposition : 3.  et 4. 

Comparer avec les graphies 1 et 2. Que remarquez-vous ?

Un texte hiéroglyphique peut aussi bien être écrit en ligne, qu'en colonne, de gauche à droite, ou de droite à gauche. Le seul sens de lecture impossible est une lecture du bas vers le haut.

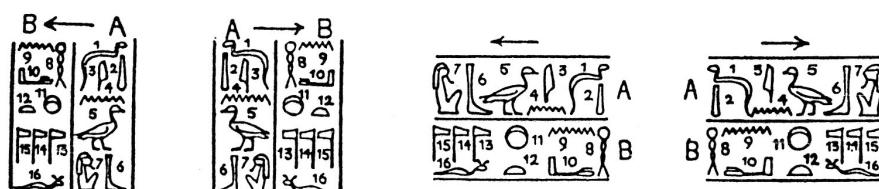


FIGURE 5 – Sens de lecture. D'après GARDINER, *Egyptian Grammar*, § 16

Comment savoir par où débuter la lecture et dans quel sens la poursuivre ? C'est très simple. Les signes hiéroglyphiques sont orientés, c'est-à-dire qu'ils ont un sens, comme nos lettres. Pour savoir où commencer la lecture d'un texte, il suffit de connaître l'orientation d'un signe.

 le signe de la jambe notant le phonème [b] est ici orienté pour une lecture de gauche à droite.

 ici il est orienté pour une lecture de droite à gauche.

Si on ne connaît pas l'orientation des signes, il y a une astuce très simple : il suffit de repérer dans quelle direction regardent les signes représentant des personnages animés. S'ils regardent vers la droite, la lecture doit être débutée à droite ; s'ils regardent vers la gauche, la lecture doit être débutée à gauche.

 Geb (dieu de la terre) : lire d'abord le signe de l'oie, puis la jambe, puis le faucon sur le pavoi.

 Geb (dieu de la terre) : lire d'abord le signe de l'oie, puis la jambe, puis le faucon sur le pavoi.

Observer :  (de droite à gauche) et (de gauche à droite)  Isis (déesse).

III. Les trois valeurs possibles des signes

Nous entrons à présent dans le cœur du sujet : la valeur des signes hiéroglyphiques. Les signes de notre alphabet ont tous une valeur phonétique. Plusieurs valeurs sont possibles pour les signes égyptiens. Vous vous rappelez de l'exemple du signe , qui peut noter soit le mot *pr*, *maison* = valeur de logogramme, ou une syllabe composée de deux consonnes *pr* = valeur phonétique. Les signes hiéroglyphiques ont en fait trois valeurs possibles listées ci-dessous : **logogrammes, phonogrammes, déterminatifs**.

III.1 Logogrammes

Certains signes sont des **logogrammes** (ou **signes-mots**, aussi **idéogrammes**). Ils ont à la fois un « contenu sémantique et un contenu phonologique² ».

Par exemple $\odot = R^c$, soleil, $\square = pr$, maison, ou $\text{duck} = s\ddot{z}$, fils, $\circlearrowleft = r(\ddot{z})$, bouche.

III.2 Phonogrammes

Les signes peuvent avoir seulement une valeur phonétique.

Par exemple, la vipère à cornes  note le phonème [f], la jambe  le phonème [b],  le filet d'eau note le phonème [n].

Certains signes peuvent avoir soit valeur de logogramme, soit valeur de phonogramme.

C'est le cas par exemple de \square valeur mot *pr* = *maison*, ou notation de la syllabe *pr* dans un autre mot, de \circlearrowleft *bouche*, *ro* (*r(ż)*) en ancien égyptien, qui peut noter le mot *bouche*, *entrée* ou le phonème [r].

Pour distinguer l'utilisation logographique d'un signe de son utilisation phonétique, le système hiéroglyphique recourt à un procédé simple. Si un signe est utilisé comme logogramme (signe-mot), le signe est suivi d'un trait | (signe Z1 de la *Gardiner List*), appelé parfois « trait de lecture directe ».

1. $\square|$: ce groupe note le mot *pr*, *maison*
2. $\square \Delta |$, ici le signe du plan de maison est utilisé pour sa valeur phonétique *pr* (et n'est donc pas suivi du trait) dans le verbe *pri*, *sortir*.
3. $\circlearrowleft |$: ce groupe est utilisé pour noter le mot *r(ż)*, *bouche*, *entrée*. Noter la présence du signe \circlearrowleft dans le mot précédent (n° 2), utilisé aussi, en ce cas, pour sa valeur phonétique [r] pourtant déjà comprise dans le signe \square *pr*. Nous en reparlerons dans un instant.

III.3 Déterminatifs ou sémagrammes

Observez ce groupe : .

Il s'agit du mot qui a le sens de *nom*, écrit au moyen de trois signes. Le squelette consonantique du mot est *rn*. Les deux premiers signes sont des phonogrammes que nous venons de voir. Quels phonèmes notent-ils respectivement ?

Réponse : *r* et *n*.

2. WINAND et STELLA, *Lexique du moyen égyptien*, p. 7.

Puisque les deux premiers signes  et  notent les phonèmes consonantiques du mot, à quoi sert le 3^e signe 

Ce signe n'a pas de valeur phonétique. Il apporte une **indication d'ordre sémantique** sur le mot noté. Il représente un homme qui porte la main à la bouche. Cela signifie que le mot *rn* désigne une chose qui est énoncé par la bouche : le nom que l'on prononce. Ce type de signe sans valeur phonétique, mais à simple valeur sémantique, est appelé **déterminatif ou classificateur**. Il se trouve toujours à la fin du mot et sert à distinguer les homogrammes.

Observez ces deux mots suivants : 1.   et 2.   

Le seul signe différent est le dernier, le déterminatif. Dans un cas, on a

1.  , déterminatif des verbes de mouvement; et dans l'autre,
2.  , déterminatif des éléments en rapport avec le cycle solaire.

  = *prt*, *sortir* et    = *prt*, *saison péré* (la saison des semaines)

Bilan d'étape 1 :

Un mot égyptien s'écrit donc normalement avec deux séries de signes :

1. des signes qui notent les phonèmes du mot, seulement les consonnes,
2. un ou plusieurs déterminatifs après les phonèmes.

Exemple :    *sdd*, *raconter*, les trois premiers signes notent les phonèmes du mot, le dernier est le déterminatif.

Cette structure type fonctionne aussi pour les mots écrits au moyen de logogrammes. Dans le cas de  *pr*, *maison*, on peut dire que le premier signe est le logogramme et le trait vertical une sorte de déterminatif indiquant la façon dont on doit lire le signe.

Bilan d'étape 2 :

Il y a donc trois valeurs possibles pour les signes hiéroglyphiques égyptiens : **logogrammes, phonogrammes ou déterminatifs**. Si vous avez été attentif, vous avez repéré que le signe  peut avoir plusieurs valeurs possibles. En fait, certains signes peuvent avoir les trois valeurs (c'est le cas du signe ) , seulement deux (c'est le cas du signe  qui peut être déterminatif ou logogramme), ou spécialisé dans une seule valeur (c'est le cas du signe  qui n'est qu'un phonogramme notant le son [f]).

Question : parmi les signes évoqués commentés jusqu'ici, quel autre signe a deux valeurs ?

IV. Les différents types de phonogrammes et les compléments phonétiques

Pour compléter le tableau et préciser le système graphique hiéroglyphique, nous devons revenir sur les phonogrammes. Observez ces trois signes et leur valeur phonétique :



nfr



pr



f

Que remarquez-vous ?

Le premier signe note un ensemble de trois consonnes, le deuxième un ensemble de deux consonnes, et le dernier une seule consonne.

Il existe en effet trois sortes de phonogrammes :

- Ceux qui notent une seule consonne, appelés **signes unilitères** ;
- Ceux qui notent deux consonnes, appelés **signes bilitères** ;
- Ceux qui notent trois consonnes, appelés **signes trilitères**.

Certains mots courants peuvent être écrits seulement au moyen de phonogrammes unilitères :

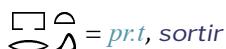


Toutefois, la plupart des mots sont notés au moyen de phonogrammes bilitères ou trilitères.

Par exemple,  *ir(i)*, *faire* (valeur de l'œil *ir* – nous parlerons plus tard des phonèmes de la langue égyptienne – sans doute parce que l'œil se disait *ir:t*, *iret*).

Généralement, un phonogramme bilitère ou trilitère n'est pas employé seul, mais accompagné d'un ou de plusieurs **compléments phonétiques**, dont la fonction est de noter de manière **redondante** une partie la valeur phonétique des signes.

Réexaminons le mot :



Décomposons :

 note le groupe *pr*,  le phonème *r*,  (pain rond) note le phonème *t* et le dernier signe, les deux jambes en marche, sont, on l'a vu, un déterminatif.

Dans cette graphie, le signe  est complément phonétique du signe . Il ne note pas un deuxième phonème [r], mais renote, de manière redondante le premier.

Autre exemple, le mot  *nfr*, *parfait, bon, accompli*. Il est écrit au moyen d'un signe trilitère  *nfr*, suivi de deux compléments phonétiques  *f* et  *r*, et enfin du rouleau de papyrus fermé , déterminatif des idées abstraites.

Le système des compléments phonétiques constitue d'une certaine manière le cœur du système graphique hiéroglyphique. Pourquoi ce système de notation phonétique redondant? Sans doute par souci de clarté et de lisibilité. Certains signes peuvent avoir plusieurs valeurs (logogramme, phonogramme et déterminatif), comme le signe . Si le signe est suivi d'un trait , on sait qu'il a valeur de signe-mot (*pr* = *maison*). S'il n'est pas suivi d'un trait et si, en plus, il est suivi de son complément phonétique , on est certain que le signe est seulement utilisé pour sa valeur phonétique *pr*. Ce système a en outre l'avantage de permettre de choisir la valeur phonétique à attribuer à certains signes qui ont plusieurs valeurs phonétiques possibles. Par exemple, l'étoile  est un trilitère qui peut avoir la valeur *dw3* ou *sb3*. Entouré des compléments phonétiques *s*, *b*, *3*,  , la lecture du signe ne fait pas de doute.

Le système a peut-être l'air complexe de prime abord, mais vous verrez qu'à l'usage, il est très simple et efficace.

Pour avancer, il faut à présent :

1. présenter le système phonétique de l'égyptien ancien et le système de translittération utilisé par les égyptologues;
2. apprendre la liste des signes unilatères.

C'est l'objet de la dernière section du cours – le chapitre V –, mais avant, vous devez faire l'exercice 2, pour vous assurer que tout est bien compris à ce point du cours.

⇒ Exercice 2 à faire.

V. Translittération et phonologie

Comme vous l'avez sans doute compris, quand on travaille sur un texte hiéroglyphique, on doit d'abord *translittérer le texte*, c'est-à-dire transposer la notation hiéroglyphique en une notation phonétique conventionnelle. Le mot  est ainsi translittéré *pr*, puis traduit *maison*.

Pour pouvoir translittérer, il vous faut :

1. Connaître les phonèmes consonantiques égyptiens
2. Le système de translittération en usage.

Cet apprentissage se fait en mémorisant l'ensemble des signes unilatères égyptiens. La liste est courte et vous devez absolument l'apprendre par cœur le plus tôt possible. Il y a 29 signes unilatères, notant 27 phonèmes consonantiques (ou des semi-voyelles³).

3. Le « y » dans le mot *yoyo* peut-être considéré comme une semi-voyelle, car elle fait une diphtongue avec la voyelle « o ».

→ Consultez le tableau des unilitères (annexe A), et observez bien les informations fournies. Le tableau vous indique la prononciation approximative, ainsi que le signe à utiliser pour la translittération.

→ Après avoir soigneusement observé et lu ce tableau, faites l'**exercice 3**. Il est à me rendre par email pour correction individuelle.



Quelques précisions sur le système de translittération Il existe plusieurs systèmes de translittération des textes en égyptien ancien. Les variantes sont généralement minimes d'un système à l'autre. Le système adopté ici est celui suivi dans OBSOMER, *Grammaire pratique*.

Les phonèmes de la langue égyptienne ancienne L'égyptien ancien possède 27 phonèmes consonantiques (voir annexe C). Il est à noter que le phonème [l] n'a pas de signe propre. Son existence est établie par comparatisme avec d'autres langues afro-asiatiques et avec le copte où le phonème est bien attesté.

La vocalisation des textes égyptiens L'écriture hiéroglyphique est consonantique ; elle ne note pas les voyelles. Nous ne disposons donc que du squelette consonantique des mots. Les spécialistes peuvent néanmoins avoir une idée de la prononciation grâce aux transcriptions de mots égyptiens en langues étrangères (par exemple en akkadien et plus tard en grec), à la comparaison avec les autres langues de la famille linguistique, et avec le copte dont le système graphique alphabétique note les voyelles⁴.

Toutefois, pour des raisons pratiques, les égyptologues utilisent souvent (mais pas toujours) une prononciation artificielle. En ce cas, *aleph* et *ayn* sont lus « a », le *yod* et le *waw* sont lus respectivement « i » et « ou », et on intercale un « e » bref entre les phonèmes :  *nfr* peut par exemple être lu de façon conventionnelle « néfér ».

4. Voir MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, p. 22.

COURS 2

Le système graphique (2)

I. Rappel

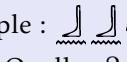
Quelles sont les trois valeurs possibles des signes dans le système d'écriture hiéroglyphique ?

- logogrammes (valeur sémantique et phonétique)
- phonogrammes (seulement une valeur phonétique)
- déterminatifs (seulement une valeur sémantique)

Comment note-t-on un mot égyptien en hiéroglyphe ?

En résumé, on peut dire qu'il y a normalement deux parties :

- les premiers signes notent les phonèmes du mot
- le ou les derniers signes sont des déterminatifs qui donnent une indication sémantique sur le mot.

Par exemple :  pyramidion. En vous aidant du tableau des signes unilitères, translittérez. Quelle est la valeur du dernier signe ? (réponse : ci-dessous)

Les signes plurilitères

Continuons notre exploration des phonogrammes. On a étudié jusqu'à présent les signes unilitères. Ils sont à apprendre par cœur le plus rapidement possible. D'autres phonogrammes notent un ensemble de deux consonnes (bilitères) et d'autres de trois consonnes (trilitères). Le nombre des bilitères est assez élevé. Vous les apprendrez progressivement.

Réponse

 *bnn.t*, le dernier signe est le déterminatif.

II. Retour sur les phonogrammes plurilitères

Comme nous l'avons vu, vous pouvez retenir qu'un **mot égyptien** est écrit au moyen de deux groupes de signes :

1. Les signes notant les phonèmes ;
2. Le ou les déterminatifs.

Exemple :  *bnn.t* pyramidion, ci-dessus : les quatre premiers signes sont des signes phonétiques (unilitères) et le dernier un déterminatif.

Pour les mots écrits par des **logogrammes**, on peut dire que ce schéma fonctionne aussi d'une certaine manière :

1. Le logogramme ;
2. le trait dit de « lecture directe », indiquant que le signe précédent doit être lu comme un « signe-mot ».

Exemple :  *pr*, maison, domaine;  *r̥*, Rê, soleil;  *nfr*, dieu.

→ Faire l'**exercice 4** en vous aidant du tableau des signes unilitères et de celui des signes plurilitères. Voir corrigé en ligne.

III. La disposition des signes

L'orientation première de l'écriture égyptienne est probablement de droite à gauche. C'est l'orientation exclusive des écritures cursives (hiératique, puis démotique). Le hiéroglyphe lui, on l'a vu, peut-être écrit de droite à gauche ou de gauche à droite, en ligne ou en colonne (lue du haut vers le bas).

Les signes hiéroglyphiques ne sont en outre pas disposés les uns à la suite des autres, mais agencés selon des considérations esthétiques sous forme de « **cadrats** », c'est-à-dire de carrés virtuels permettant une disposition harmonieuse des signes.

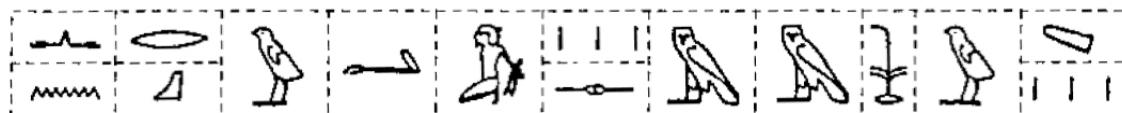


FIGURE 6 – Texte hiéroglyphique disposé en cadrats (GARDINER, *Egyptian Grammar*, p. 310) (figure reprise de GRANDET et MATHIEU, Cours, p. 20)

En hiéroglyphique, les signes isolés sont normalement placés au centre du cadrat.

IV. Retour sur les déterminatifs

Les déterminatifs sont des classificateurs sémantiques. Ils se placent à la fin d'un mot, après les phonèmes, et donnent une information, non pas sur la prononciation, mais sur le sens du mot. Les déterminatifs sont très utiles, à plusieurs égards :

- ils permettent de repérer la fin d'un mot (l'écriture égyptienne ancienne ne marque pas de séparation entre les mots) ;
- ils permettent de distinguer les éventuels homogrammes – dans une écriture qui ne note que les consonnes les chances de rencontrer deux mots distincts écrits avec les mêmes phonèmes consonantiques sont importantes.

À cet égard, ils jouent d'une certaine manière le même rôle que les *kanji* en japonais ou l'orthographe historique française¹. Les graphies *vert – vers – ver – verre* donnent des informations visuelles sur le sens des mots. L'orthographe nous sert, en français écrit, d'indicateur sémantique. Les déterminatifs des hiéroglyphes ont une fonction similaire.

dp.t, bateau

dp.t, le goût, avec (langue de bœuf, par ailleurs aussi bilitère valeur *ns*)

mn, être durable avec , rouleau de papyrus fermé, déterminatif des notions abstraites

mn, un tel (dans *un tel qu'a mis au monde une telle*, expression utilisée dans les manuels de rites de protection pour indiquer que l'on doit ajouter ici le nom du patient)

→ Voir l'annexe D et faire l'exercice 5. Voir corrigé en ligne.

V. Les logogrammes ou signes-mots

Les logogrammes sont perçus comme le cœur et l'origine du système d'écriture hiéroglyphique, puisque les signes phonogrammes en sont dérivés selon le principe du **rébus par transfert** (voir plus haut : le signe note le mot *maison* qui comporte les consonnes *pr*, le même signe est donc réutilisé pour noter simplement ces phonèmes).

1. Voir les remarques éclairantes de CHRISTIN, *L'image écrite ou la déraison graphique*.

Il demeure de très nombreux mots notés par un seul signe dans l'écriture hiéroglyphique égyptienne.

Par exemple :  *pr*, *maison*;  *hr*, *visage*;  *ib*, *cœur*, *conscience*

Un signe utilisé comme notation de mot complet est normalement suivi d'un signe diacritique, le trait vertical, appelé « trait de lecture directe » (GRANDET et MATHIEU) ou encore « trait de l'idéogramme » (OBSOMER), signalant la valeur logographique à conférer au signe.

NB : une exception courante :  *mw*, *eau*

Remarque sur la terminologie employée :

Les deux termes « **idéogrammes** » et « **logogrammes** » sont utilisés dans les manuels pour désigner les signes égyptiens notant un mot complet et sont, dans l'usage courant, employés comme synonymes.

Toutefois, des nuances existent entre les deux. Logogramme (dérivé du grec *logos* « parole » et *gramma* « caractère », « lettre ») désigne un signe notant une **unité de sens** (= un mot). Le terme idéogramme, de par son étymologie (du grec *idea* « forme », « aspect »), renvoie à une catégorie plus spécifique de signe-mot, les « caractères figuratifs » de Champollion « qui expriment l'objet dont ils présentent à l'œil l'image plus ou moins fidèle et plus ou moins détaillée² ». Par exemple,  une image du visage de face pour noter le mot *hr* *image, face* ou  *r(3)*, *bouche*.

Champollion définit une seconde catégorie de « signes-mots » : les caractères « tropiques » ou « symboliques », permettant de noter des mots renvoyant à des idées plus abstraites. Par exemple, le vase  pour noter le mot *ib*, *cœur* ou *conscience*.

Quant au signe  dans le mot  ou  *s3*, *fils*, il est en fait utilisé comme notation phonétique *s3*, sans doute dérivée du terme  *s.t*, *canard (pilet)*.

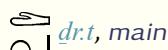
On préfère donc fréquemment le terme logogramme, qui renvoie à l'idée de mot noté par un signe quelque soit la méthode de représentation (strictement figurative, ou métaphorique, etc.), pour sa polysémie³.

Les logogrammes sont donc normalement accompagnés d'un trait vertical signalant leur valeur de signe-mot. Un mot égyptien, même écrit au moyen d'un logogramme, comprend donc normalement au moins deux signes : le logogramme et le trait.

Il arrive que les logogrammes soient accompagnés d'autres signes encore. Observez les exemples ci-dessous :

2. CHAMPOLLION, *Grammaire égyptienne*, p. 22 ; cf. aussi MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, p. 28.

3. GLASSNER, « Essai pour une définition des écritures », p. 16.

*dr.t, main**irt, œil**niw.t, ville**w3.t, chemin**3h.t, horizon*

Vous remarquez que tous ces mots sont écrits au moyen d'un logogramme accompagné du trait vertical, mais aussi accompagné du △ (voir tableau des unilitères), phonogramme *t*. Nous verrons dans le premier cours consacré à la grammaire égyptienne que le *t* est la désinence du féminin (cours 3, §I.1). Lorsqu'un logogramme note un mot féminin, la désinence du féminin est explicitée par sa notation phonétique.

Enfin, dans quelques cas, le logogramme, en plus du trait de lecture directe, peut être accompagné d'un déterminatif indiquant de manière complémentaire un élément de sens.

t3, terre; *s3, fils*; comparer *s, verrou* et *s, homme*

Voir encore : *ss, scribe*; *ss, écrire*

► Faire l'exercice 6 (Voir corrigé en ligne).

VI. Les codes des signes hiéroglyphiques

Vous avez pu remarquer dans l'annexe D et dans l'annexe E que chaque signe hiéroglyphique égyptien est associé à un code. Par exemple, l'homme assis porte le code A1, l'homme portant la main à la bouche A2, la femme assise B1, la tête de profil D1, la tête de face D2, etc. Ce code correspond à la classification des signes faite par GARDINER dans son *Egyptian Grammar*. On appelle cette liste la *Gardiner List*. C'est cette classification qui est communément en usage aujourd'hui. Vous trouverez cette liste des signes égyptiens dans sa version en français publiée par MALAISE et WINAND, dans la *Grammaire raisonnée*, dans l'annexe F.

► Faire l'exercice de synthèse 7, à rendre par email.

VII. L'histoire du déchiffrement

Le système hiéroglyphique, vous avez pu le constater, est très différent du système alphabétique. Avant de poursuivre plus avant son apprentissage, il est important de rappeler quelques éléments historiographiques sur la perte de connaissance de cette écriture – la rupture dans la transmission – et l'histoire du déchiffrement. Celle-ci est évidemment marquée par Jean-François CHAMPOLLION (1790–1832 BC).

VII.1 La perte de la tradition

La fin de la langue et des écritures pharaoniques s'inscrit dans l'histoire politique et religieuse tardive :

- Pendant la période lagide (celle des souverains d'origine macédonienne, les Ptolémée, entre le III^e et le I^{er} siècle BC), le grec devient, à côté de l'égyptien écrit en démotique, une des langues officielles de l'administration ; l'écriture hiéroglyphique et la cursive hiératique continuent d'être utilisées en milieu sacerdotal.
- En 30 BC, l'Égypte lagide est soumise à la puissance de Rome.
- Un tournant dans l'histoire de la langue et des écritures a lieu pendant le III^e siècle de notre ère : le démotique est de moins en moins utilisé au profit du grec, et de l'écriture copte au siècle suivant.

À la fin de l'Antiquité, en 391, l'empereur romain d'Orient, Théodose, décrète la fermeture de tous les temples païens. Or, c'était dans les scriptoria des temples que le hiéroglyphique continuait à être appris et utilisé, notamment, pour les inscriptions monumentales. La dernière inscription hiéroglyphique connue est ainsi datée de 394 : **l'inscription de la porte d'Hadrien à Philæ**⁴. La dernière inscription en démotique a, pour sa part, été gravée en 452 à Philæ⁵. Par édit de l'empereur Justinien, le temple de Philæ, dernier temple païen en activité, est fermé en 551 (date contemporaine des Mérovingiens en France).

En conséquence, au V^e siècle, l'élite égyptienne semble avoir totalement perdu la connaissance de la nature et de la valeur phonétique des hiéroglyphes, alors même que la langue des anciens Égyptiens survit dans la langue copte écrite au moyen d'un alphabet grec augmenté de sept signes issus du démotique.

Au V^e siècle, un Égyptien, **Horapollon** (d'Akhmîm), compile les *Hieroglyphica*, « un traité sur l'écriture hiéroglyphique », dans lequel est exposée une interprétation allégorique des hiéroglyphes⁶. Une copie grecque du texte est trouvée en 1419 sur l'île d'Andros, et une première édition de ce texte paraît à Venise en 1505⁷. Ce document pousse les chercheurs désireux de percer le mystère des hiéroglyphes à explorer la piste de l'interprétation cachée, allégorique des hiéroglyphes.

VII.2 Les étapes du déchiffrement : quelques jalons⁸

a) Le XVII^e : l'apport du copte

Au XVII^e siècle, le voyageur italien Pietro della Valle rapporte d'Égypte des grammaires et dictionnaires de la langue copte, rédigés en arabe. **Athanasius Kircher** (1601/1602-1680), important scientifique, jésuite, orientaliste, s'intéresse à cette langue et reconnaît le copte, langue liturgique des chrétiens d'Égypte, comme une dérivation de la langue ancienne notée par les hiéroglyphes. Ouvrage : *Lingua aegyptiaca restituta*, Rome, 1643. Kircher, trop influencé par la lecture d'Horapollon et d'autres auteurs classiques, comprend les hiéroglyphes comme des symboles et non comme une véritable écriture.

4. DEVAUCHELLE, « 24 août 394 – 24 août 1994. 1600 ans ».

5. GRIFFITH, *Demotic Graffiti of the Dodecashoenus*, p. 11.

6. Voir VERNUS, *Dictionnaire amoureux de l'Égypte pharaonique*, s.v. « Hiéroglyphes et l'Antiquité », p. 435–441.

7. Document sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k71415s>

8. Voir LECLANT, « Champollion, la pierre de Rosette et le déchiffrement des hiéroglyphes ».

b) Le XVIII^e : plusieurs tentatives

Le Révérend William Warburton, anglican publie un *Essai sur les Hiéroglyphes des Égyptiens* (trad. 1744) dans lequel émerge la notion d'alphabet.

L'abbé Barthélémy fait l'hypothèse que les cartouches enferment des noms royaux.

c) 1799 et le XIX^e : la trouvaille archéologique et la clef du déchiffrement

Découverte de la Pierre de Rosette en juillet 1799 (par l'officier Bouchard) près de la ville de Rachid : Inscription datée de l'an 9 du règne de Ptolémée V Épiphane (= 27 mars 196) en trois écritures et deux langues du « décret de Memphis » (égyptien hiéroglyphique, égyptien démotique, grec). Des copies sont faites avant la confiscation par les Anglais de la célèbre pierre en 1801. L'original est aujourd'hui au British Museum⁹.

La traduction de la version grecque est rapidement faite. Plusieurs tentatives de traduction du texte hiéroglyphique et du texte démotique sont alors entreprises, notamment par :

- Le médecin et scientifique anglais **Thomas Young** (1773–1829), qui publie le résultat de ses recherches, qui portent principalement sur le texte démotique (complet contrairement au texte hiéroglyphique), dans un supplément de l'*Encyclopaedia Britannica* en 1819. Sa méthode : trouver les groupes démotiques équivalents aux mots grecs par la méthode comparative¹⁰.
- Le français **Jean-François Champollion** (1790–1832), qui fonde son travail sur sa connaissance du copte, vient à bout du système hiéroglyphique et expose pour la première fois sa découverte dans la *Lettre à M. Dacier relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques*, 1822¹¹, puis la développe dans son *Précis du système hiéroglyphique*¹², 1824. Sa *Grammaire égyptienne, ou principes généraux de l'écriture sacrée égyptienne appliquée à la représentation de la langue parlée*, Paris, 1836¹³ est un ouvrage posthume.

Champollion parvient à lire le nom de Ptolémée dans un des cartouches. Comme les Ptolémée étaient des souverains d'origine étrangère, il était logique que leur nom fût écrit phonétiquement en hiéroglyphes. Il arriva ainsi à une première équivalence de signes.



cartouche avec le nom Ptolémée :

□ = P

△ = T

ஓ = O (valeur véritable : bilitère *w3*)

☥ = L (bilitère *rw*)

☥ = Y

☥ = S

Contrairement à d'autres, Champollion ne considère pas que la valeur phonétique des hiéroglyphes n'est valable que dans la notation de noms étrangers, et il poursuit sa recherche en ce sens. Il compare ensuite les lettres communes aux noms de Ptolémée et de Cléopâtre, dont le cartouche se trouve sur un obélisque de Philæ, récemment transféré à Londres (avec inscription

9. British Museum, EA 24 :

<https://www.google.com/culturalinstitute/asset-viewer/the-rosetta-stone/DgH6pMM1guUUPA>

10. RAY, « Thomas Young et le monde de Champollion ».

11. Consultable sur Gallica.fr : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k396352>

12. Document sur Gallica :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k117252f>

13. Document sur Gallica :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k61025921>

grecque identifiant les personnages). Avec les premières équivalences de signes établies grâce à la pierre de Rosette et **grâce à sa connaissance du copte**, il peut examiner les noms de souverains égyptiens, tels Ramsès et Thoutmosis.



Ramsès :

Pour Râmsès, Champollion connaît déjà la valeur des deux derniers signes, présents dans le nom Ptolémée ⌍ : = « s ». Il reconnaît ensuite dans le premier signe circulaire la représentation d'un disque solaire, dont il connaît le nom en copte : **pw**. Il a enfin rencontré le signe **𓁃** (bilitère **ms**) en relation avec une expression grecque relative à un anniversaire et le rapproche du mot **mettre au monde** en copte **mettre au monde**. Il peut ainsi reconnaître dans le cartouche le nom du roi Ramsès de la liste de Manéthon et traduit ce nom **Rê l'a mis au monde**. La clef de la compréhension du système hiéroglyphique était découverte.

Exercice :

À ce stade, Champollion donnait au signe **𓁃** la valeur **ms**, n'ayant pas encore identifié la présence de signes phonétiques unilitères et bilitères. Avec vos connaissances actuelles, translittérer le cartouche suivant de Ramsès (réponses ci-dessous) :



Translittérer aussi sa variante :

Réponses :



Rc-ms-s(w)



Rc-ms-sw

, avec **⌚** avec valeur de logogramme **Rc**, **𓁃**

bilitère **ms**, ⌍ complément phonétique, ⌎ autre bilitère (**sw = lui**)

d) L'après Champollion

J.-Fr. CHAMPOLLION a ouvert la voie à la compréhension du système hiéroglyphique égyptien. Sur le plan théorique une de ses avancées majeures a été de démontrer le caractère **à la fois idéographique et phonétique du système**.

« Les écritures égyptiennes procédaient-elles *idéographiquement*, ou bien exprimaient-elles les idées en notant le *son même des mots*? Mes travaux ont démontré que la vérité se trouvait précisément entre les deux hypothèses extrêmes, c'est-à-dire que le système graphique égyptien tout entier employa simultanément des *signes d'idées* et des *signes de sons*. »

CHAMPOLLION, *Grammaire égyptienne*, p. xviii

Si Champollion tenait la clef, un élément important manquait à son édifice : la distinction entre différents types de signes phonétiques. Pour Champollion, tous les signes phonétiques notaient un son, une « articulation », donc tous les signes phonétiques étaient alphabétiques. Ainsi, le signe **𓁃**, que nous savons noter le groupe **ms**, notait simplement pour lui le son [m]. Il en

résultait que son alphabet hiéroglyphique comportait un nombre importants de signes (trop important pour un système proprement alphabétique), et que pour noter un même phonème (par exemple [m]), les scribes auraient eu le choix entre des possibilités assez nombreuses.

En fait, Champollion n'avait pas perçu qu'il existait, parmi les signes phonétiques, une nette distinction à faire entre les unilitères, bilitères et trilitères, et que le système de notation phonétique recourrait à l'usage de compléments phonétiques.

La précision du système phonétique et la compréhension du système des compléments phonétiques a eu lieu après lui. Richard LEPSIUS en fait un premier exposé éclairant dans sa *Lettre à M. le professeur H. Rosellini. L'alphabet hiéroglyphique*, Rome, 1837¹⁴.

Les recherches sur l'écriture et, encore d'avantage, sur la langue se poursuivent bien évidemment depuis¹⁵.

→ Faire l'exercice 8 sur les noms de rois.

Voir corrigé en ligne.

e) Champollion et l'écriture hiératique¹⁶

Il convient d'aborder ici un point historiographique important, et parfois moins connu. Champollion est connu pour être le « déchiffreur des hiéroglyphes ». Or, son apport ne concerne pas seulement les signes hiéroglyphiques proprement dits, mais aussi les signes cursifs dits hiératique (voir Introduction § III.2), qui fonctionnent exactement selon le même système et ne sont que des tracés simplifiés et rapides des signes hiéroglyphiques.

Champollion, parallèlement à son travail sur la Pierre de Rosette (texte hiéroglyphique), s'intéressait aussi à l'écriture cursive des papyrus funéraires (Livres des morts) d'époque ptolémaïques reproduits, notamment, dans le Tome II de la *Description de l'Égypte* (1812). Certains manuscrits sont rédigés en **hiéroglyphes linéaires** (c'est-à-dire des hiéroglyphes simplement tracés à l'encre), d'autres dans une cursive que Champollion identifie comme l'écriture **hiératique** (ou cursive sacerdotale) de **Clément d'Alexandrie**. En opérant des comparaisons minutieuses, il arrive à réaliser des tableaux d'équivalence entre les signes hiéroglyphiques et les signes hiératiques, que Champollion définit comme une « **tachygraphie hiéroglyphique** ». En 1821, il présente un mémoire : *De l'écriture hiératique des anciens Égyptiens*.

Dans son *Précis du système hiéroglyphique des anciens égyptiens* (1824), Champollion consacre plusieurs paragraphes (§ 111-116) à l'écriture hiératique. Sa *Grammaire égyptienne* posthume (1836) associe systématiquement à chaque signe son équivalent en hiératique. Son travail inaugure donc officiellement la naissance de la philologie égyptienne, en solidarisant l'étude du hiéroglyphique et de sa cursive dite « hiératique », dont on sait qu'elle fut utilisée pour la documentation courante (lettres, comptabilités, etc.) et pour l'archivage des textes littéraires, sapientiaux et religieux, jusqu'à l'adoption de la cursive démotique dans le courant du VII^e siècle BC, après quoi le hiératique fut cantonné à un usage sacerdotal.

Aux origines de l'égyptologie, études du hiéroglyphique et du hiératique ont donc été présentées ensemble, du fait de cette unité entre les deux types de caractères. Aujourd'hui, pour des

14. Consultable sur Gallica.fr : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k64343980.r=.langFR>

15. Pour un panorama des travaux : GARDINER, *Egyptian Grammar*, § 10-11 ; voir aussi MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, p. II-III ; sur les études récentes des signes d'écritures hiéroglyphiques, voir par exemple, MEEKS, « La paléographie hiéroglyphique. Une discipline nouvelle ».

16. Voir POSENER, « Champollion et le déchiffrement de l'écriture hiératique ».

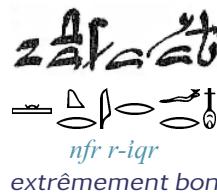


FIGURE 7 – Hiératique et hiéroglyphes

questions de progression pédagogique, l'étudiant se forme à l'égyptien ancien classique, à travers l'apprentissage des signes hiéroglyphiques uniquement (plus faciles à mémoriser). Ce n'est que plus tard, une fois cet apprentissage linguistique fait, une fois que les signes hiéroglyphiques dans leur forme pleine sont connus, que certains étudiants avancés se forment à la paléographie hiératique.

Ce cours ne déroge pas à la règle, puisque l'enseignement du système d'écriture et de la langue égyptien classique se fait sur la base des signes hiéroglyphiques. Toutefois, pour vous permettre de prendre conscience très tôt de l'unité fondamentale entre le hiéroglyphique et le hiératique, quelques notions sur le hiératique seront données occasionnellement. Les parties du cours qui concernent le hiératique ne feront pas l'objet d'une évaluation dans ce cours. Ils sont donc donnés à titre indicatif et **pour votre culture générale** sur l'écriture dans l'Égypte ancienne.

La figure 7 montre un exemple de texte en hiératique transposé (transcrit) en hiéroglyphes. Vous notez que chaque signe hiératique correspond à un signe en hiéroglyphe. Le plus souvent la parenté formelle est nettement visible.

Les principales différences entre les écritures hiéroglyphique et hiératique sont : 1. l'écriture hiératique se lit toujours de la droite vers la gauche ; 2. les signes peuvent être ligaturés (c'est-à-dire « attachés » les uns aux autres). Dans cet exemple, il n'y a pas de ligatures.

Vous trouverez dans la rubrique document une version du tableau des unilitères avec leur correspondant en hiératique. Il vous est donné pour votre information personnelle. Il n'est d'aucune utilité pour la validation du module, mais il vous permettra de mieux percevoir la nature de l'écriture égyptienne dans son ensemble.

COURS 3

Le groupe nominal et ses composants (1)

Vous avez été initié au système graphique hiéroglyphique. Nous y reviendrons régulièrement pour apporter des compléments et précisions. Il est important de vous entraîner à lire des mots en hiéroglyphes (à travers les cours et les exercices) pour que le principe devienne pour vous évident. Il convient à présent de s'intéresser à la langue notée par cette écriture. Nous allons le faire progressivement, en abordant :

- dans un premier temps au groupe nominal et à ses composantes, ce qui permettra de prendre connaissance de certaines caractéristiques de cette langue,
- puis, dans un second temps, nous nous intéresserons à la syntaxe des phrases simples.

Vous verrez que, tout en traitant de grammaire, nous continuerons à préciser le système graphique.

I. Le substantif

L'égyptien ancien possède des noms communs qui servent à désigner des choses, des actions, des concepts, des êtres, etc¹. La caractéristique de la langue égyptienne (comme d'autres langues afro-asiatiques) est de former des mots à partir de racines consonantiques, souvent de deux ou trois consonnes, sur lequel se greffe le système vocalique non noté.

Le nom  *ntr*, dieu a comme racine les trois consonnes *ntr*. À ce squelette peuvent s'ajouter désinences et suffixes permettant de former des mots dérivés *déesse* (*ntr.t*), l'adjectif *divin* (*ntry*), etc.

À retenir. Une caractéristique importante doit être soulignée d'emblée. En égyptien classique, il n'y a pas d'article². Ainsi le mot *ntr* peut, selon le contexte, être traduit *le dieu* ou *un dieu*.

En égyptien ancien, les substantifs ont **un genre** (masculin ou féminin) et **un nombre** (singulier, pluriel ou duel). Ces caractéristiques sont, pour certaines marquées par des désinences spécifiques que nous allons voir.

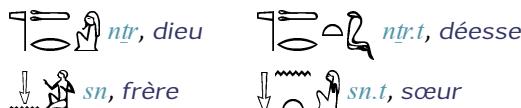
1. Voir James P. ALLEN. *Middle Egyptian. An Introduction to the Language and Culture of Hieroglyphs*. 1^{re} éd. Cambridge, 2000, p. 36.

2. En néo-égyptien (et de manière générale dans l'égyptien de la 2^{nde} phase), l'usage de l'article s'impose. C'est une des différences grammaticales majeures entre les deux états de langue.

1.1 Le genre

Il y a deux genres : **le masculin et le féminin**. Le masculin n'a pas de marque spécifique, contrairement au féminin. La marque du féminin est le phonogramme unilitère ⲁ t. Un féminin en -a(t) se retrouve dans les langues sémitiques, comme la langue arabe³, avec un t final qui se réalise ou non dans la prononciation (voir : Deîr el-Médîna– Médînet Habou– Médînat Nasr).

Ainsi :



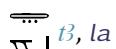
Vous avez peut-être noté une convention de translittération utilisée ici : avant la désinence du féminin un point est indiqué. Ce point précédent le t est une convention pour indiquer que le t est une **désinence**, ici du féminin. De manière générale dans ce cours, toutes les notations de désinences sont précédées d'un point. La translittération étant une première étape dans l'analyse du texte hiéroglyphique, ce point a pour but d'expliciter visuellement votre analyse de la séquence.

Comme en français, de nombreux mots ont une forme masculine et féminine. Aux mots mentionnés ci-dessus, on peut ajouter :



Vous notez, au passage, que la désinence notée phonétiquement est parfois accompagnée d'un déterminatif adéquat **signifiant le genre féminin** : le déterminatif de la femme assise par exemple pour les personnages humains, ou des déterminatifs divins spécifiques, comme le cobra dressé pour les déesses.

D'autres mots sont soit masculins, soit féminins. Normalement, les mots se terminant par .t sont des féminins.

 *t*, la terre est masculin en égyptien ancien (cf. le dieu de la terre Geb .

 *p.t*, le ciel est féminin (cf. la déesse du ciel Nout .

 *mw.t*, mère est féminin.

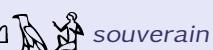
 *it*, père est masculin.

NB : Dans ce mot, exceptionnellement  n'a pas la valeur *f*, comme l'indiquent d'autres graphies concurrences du mot  et son héritier en copte *ειωτ*/*ιωτ*.

3. Voir VERNUS, *Dictionnaire amoureux de l'Égypte pharaonique*, s.v. « Sémitique et égyptien », p. 852.

Exercice

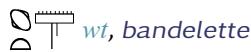
Translittérer les mots suivants (en vous aidant des listes de signes) et indiquer s'ils sont féminins ou masculins. *Solution page suivante*



Si les mots se terminant par la consonne *t* sont normalement des féminins, il existe des exceptions. Certains substantifs finissent par un *t*, mais sont des masculins, le *t* n'étant pas, en ce cas, la désinence du féminin, mais la dernière consonne de la racine.

Ces exceptions sont peu nombreuses et sont à apprendre par cœur (Voir tableau 1).

TABLE 1 – Principaux substantifs masculins se terminant par *t*



Enfin, il est à noter que certains mots ne portant pas la marque du féminin sont pourtant traités comme des féminins. C'est le cas en particulier des termes de géographie (noms de pays, de villes, de régions, etc.) dont tous les déterminants (adjectifs, démonstratifs, voir prochains cours) sont accordés au féminin. Ce phénomène indique que les toponymes (noms de lieux) sont considérés comme des féminins, quelle que soit leur consonne finale.

Exemples

Comparer *Km.t, Égypte* et *K3š, pays de Kouch* (royaume de Nubie). Ces deux mots sont traités comme des féminins.

Solution de l'exercice page 31

Translittérer les mots suivants (en vous aidant des listes de signes) et indiquer s'ils sont féminins ou masculins. *Solution page suivante*

 sceptre (mot féminin) → *hqȝ.t*
 souverain (mot masculin) → *hqȝ*
 orage (mot masculin) → *nšny*
 la couronne blanche (de Haute-Égypte) (mot féminin) → *hd.t*
 ou  la couronne rouge (de Basse-Égypte) (mot féminin) → *dšr:t*

I.2 Le nombre

La langue égyptienne ancienne connaît trois nombres : le singulier, le duel, et le pluriel (à partir de trois).

a) Le singulier

Pas de désinence particulière.

 *3pd*, oiseau

b) Le pluriel

Marqué par la désinence *.w*.

 *3pd.w*, oiseaux

La notation du pluriel comprend deux éléments :

- **une notation phonétique**, celle du phonème *w* (unilitère  ou  ou  ou . Ces trois traits du pluriel se placent systématiquement après les déterminatifs du mot. Ce déterminatif est toujours le dernier signe d'un mot (sa présence indique donc de façon certaine qu'on est à la fin d'un mot).

Le pluriel du mot  *hrd*, *enfant* peut ainsi s'écrire   ou  *hrd.w*.

Plus rarement, le pluriel peut s'écrire seulement de manière phonétique :  *hp*, *toi* →  *hp.w*, *lois*

Il est à noter que la désinence d'un mot féminin pluriel est .

 *b3k.t*, *servante* →  *b3k.wt*, *servantes* : **retenez bien la position de la notation phonétique du pluriel .w (toujours juste avant la désinence du féminin)**. Si le pluriel n'est pas noté par la désinence *.w*, mais simplement par le déterminatif du pluriel, vous devez translittérer de manière identique. Ainsi :  se translittère *b3k.wt* ou *b3k.(w)t*. (et en aucun cas *b3k.tw puisque les traits du pluriel ne sont pas une notation phonétique *.w*, mais une indication d'ordre sémantique – idée de pluralité).

Exercice :

Donnez le pluriel des mots suivants (hiéroglyphes + translittération) – *correction page suivante*

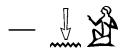
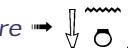
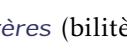
 *dieu*  *déesse*  *dieu*

À ce système simple de notation du pluriel (notation phonétique facultative + déterminatif particulier), doivent s'ajouter deux précisions :

1. En plus du déterminatif du pluriel (les trois traits), il existe des déterminatifs particuliers : **le déterminatif de la collectivité**  (homme assis + femme assise + trois traits du pluriel).

Ainsi :  *hrd*, *enfant* →   ou  *hrd.w*, *enfants*.

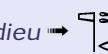
2. La notation phonétique du pluriel se fait au moyen des unilitères *w*  ou  :

—  *sn*, *frère* →    *sn.w*, *frères* (bilitère *sn* + complément phonétique *n* + bilitère *nw* + complément phonétique *w* + déterminatifs homme assis et trois traits du pluriel). Notez qu'ici le phonème *n* est noté trois fois de manière redondante : par le bilitère , l'unilitère  et le bilitère .

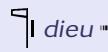
—  *rn*, *nom* →    *rn.w*, *noms*

Correction de l'exercice page 33 :

Donnez le pluriel des mots suivants (hiéroglyphes + translittération)

 dieu →  ou  *nt:w*, dieux

 déesse →  ou  *nt:wt*, déesses

 dieu →  ou  *nt:w*, dieux

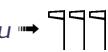
Enfin la notation du pluriel peut être entièrement graphique ou visuelle. Ce pluriel est parfois appelé « **pluriel archaïque** » ou « **pluriel graphique** »

Dans ce système la nature idéographique de l'écriture égyptienne joue pleinement. Le pluriel est noté par :

— **triplication du déterminatif**

 *nh.t*, sycomore →  *nh.wt*, sycomores

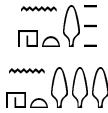
— **triplication de l'idéogramme**

 *ntr*, dieu →  *ntr:w*, dieux

— **triplication des phonogrammes (rare)**

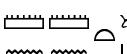
 *rn*, nom →  *rn.w*, noms

L'ensemble des possibilités de notation du pluriel peut être synthétisé dans le tableau suivant :

Graphie visuelle	Graphie phonétique	Graphie mixte
 <i>nh.t</i> , sycomore	 <i>nh.wt</i> , sycomores	

À travers ces possibilités, vous pouvez juger de la grande richesse du système d'écriture hiéroglyphique.

Dernières remarques à propos du pluriel : les *collectifs* et les *pluriels apparents*. Attention, certains mots écrits avec les trois traits du pluriel ne sont pas des mots au pluriel. Dans certains cas, les trois traits du pluriel jouent simplement le rôle de déterminatif de la collectivité / pluralité. Or, un mot désignant une collectivité peut être au singulier. On parle de **collectifs**.

Par exemple,  *mnnmn.t*, troupeau (de gros bétail). C'est le cas aussi des désignations

de matières ou biens non dénombrables : *t*, *pain*, *irp*, *vin*, *hsbd*, *lapis-lazuli*. (grain de matière + traits du pluriel) est d'ailleurs le déterminatif des matières premières (mineraï, métal...).

Par ailleurs, tous les mots se terminant par le phonème *w* ne sont pas nécessairement des pluriels. Par exemple : *iBw*, *adoration*. Ainsi, les termes désignant des sentiments présentent aussi souvent un aspect pluriel car ils sont dérivés de verbe par adjonction d'un suffixe *.w* : *ršw.t la joie*. On parle de **pluriel apparent** en ce cas.

c) Le duel

Le duel est un nombre qui n'existe pas en français. Il est utilisé en égyptien ancien pour les éléments qui vont par deux (parties du corps, divinités associés dans la mythologie, etc.). D'une certaine manière, l'usage du duel renvoie à celle de notre expression « une paire ». La désinence du duel masculin est *.wy* ♀; celle du duel féminin est *.ty* ♂.

La notation du duel comprend deux éléments (ou un des deux éléments suivants) :

- une **notation phonétique**, celle des phonèmes *.wy* ou *.ty*, qui se place toujours avant le ou les déterminatifs du mot.
- une **notation graphique**, par la duplication du déterminatif ou du logogramme dans le cas des signes-mots.

sn.t sœur → *sn.ty les deux sœurs*

sn.wy frère → *sn.wy les deux frères* (notez encore ici l'utilisation du bilitère ♂ *nw*)

rd jambe → *rd.wy* (duplication du déterminatif) ou (duplication + notation phonétique de la désinence) ou (notation phonétique de la désinence) *rd.wy les deux jambes*.

bras → (duplication du logogramme) ou (duplication + notation phonétique de la désinence) *wy les deux bras*.

Remarquez que, dans le cas de la duplication d'un logogramme, la notation phonétique éventuelle se met après, comme dans l'exemple de *wy*.

L'ensemble des possibilités de notation du duel peut être synthétisé dans le tableau suivant :

Graphie visuelle	Graphie phonétique	Graphie mixte
		
<i>rd, jambe</i>	<i>rd.wy, les deux jambes</i>	

Graphie visuelle	Graphie phonétique	Graphie mixte
		
<i>ir:t, œil</i>	<i>ir:ty, les deux yeux</i>	

Dernières remarques à propos du duel : les *duels apparents*.

Comme il y a des pluriels apparents, il y a des duels apparents. Certains mots, par exemple, se terminant par *ty*, peuvent être notés comme s'ils étaient un duel féminin, alors que ce n'est pas le cas.

Par exemple :  *ity*, *souverain* a aussi une graphie .

Nous en verrons d'autres exemples plus tard.

⇒ Faire l'exercice 9.

I.3 Le pronom suffixe

L'égyptien classique possède plusieurs séries de pronoms personnels :

- pronoms suffixes
- pronoms dépendants
- pronoms indépendants.

Comme c'est le cas en français, des séries je-tu-il/elle, moi-toi-lui/elle, chaque type de pronoms a un emploi syntaxique spécifique. Nous allons dans un premier temps nous intéresser au **pronom suffixe**, car il joue un rôle dans le groupe nominal. Ce pronom tient son nom du fait qu'il vient s'accrocher directement derrière le mot auquel il se rapporte. Il peut jouer le rôle de sujet dans une phrase, mais il peut aussi, dans le cadre du groupe nominal, jouer le rôle d'un **pronon possessif**.

Par exemple : le pronom personnel 2^e personne du masculin est =*k* . Son sens général est *toi*. Placer derrière un substantif, il a le sens de *ton*, *ta* ou *tes*.

 *pr*, *maison* ⇒   *pr=k*⁴, *ta maison* (litt. *la maison-de-toi*)

   *pr:w=k*, *tes maisons* (litt. *les maisons-de-toi*)

Vous notez que, contrairement au français, le possessif ici s'accorde avec le possesseur (et non avec ce qui est possédé), puisque le pronom possessif est en réalité un pronom personnel.

4. Retenez la convention de translittération : on fait précédé le pronom suffixe d'un signe égal pour indiquer qu'il est accroché au mot qui précède et donc qu'il lui est intimement associé.

Sachant que le pronom personnel suffixe de la 2^e personne du féminin est $\text{---} = \underline{t}$, observez :

$\square | \square \text{ pr}=\underline{k}$

ta maison (en parlant d'un homme)

$\square | \square \text{ pr}=\underline{t}$

ta maison (en parlant d'une femme)

TABLE 2 – Le pronom suffixe

	Masculin	Féminin
Singulier	moi 1. $=\underline{i}$	
	toi 2. $=\underline{k}$	$=\underline{t}$ $=\underline{t}$
	lui/elle 3. $=\underline{f}$	$=\underline{s}$
Pluriel	nous 1. $=\underline{n}$	
	vous 2. $=\underline{tn}$ $=\underline{tn}$	
	ils/elles 3. $=\underline{sn}$	
Duel <i>Rare</i> <i>remplacé par le pluriel</i>	1. $=\underline{ny}$	
	2. $=\underline{tny}$	
	3. $=\underline{sny}$	
Indéfini <i>pas d'utilisation dans le cadre</i> <i>du groupe nominal</i>	On $\square \square$, $\widehat{\square} = \underline{tw}$ $\square = \underline{t(w)}$ $\rightarrow \square = \underline{tw}$	

► Faire l'exercice 10 (à rendre par email).

COURS 4

Le groupe nominal et ses composants (2)

Nous poursuivons notre exploration du groupe nominal et des mots qui le composent afin de prendre progressivement connaissance des structures de la langue.

I. Les adjectifs

L'gyptien ancien possède des adjectifs qui peuvent avoir le rôle d'épithètes du nom (à l'intérieur du groupe nominal) ou « d'attribut du sujet » dans une phrase. Nous ne verrons cet emploi qu'au Semestre 2. Pour le moment, nous nous intéressons à l'adjectif, à l'intérieur du groupe nominal comme épithète du nom. Par exemple : *la grande maison, le grand chapeau*.

En égyptien ancien, il y a deux grands types d'adjectifs :

- les adjectifs de qualité, dérivés de verbes de qualité ;
 - les adjectifs dits « nisbés », dérivés de substantifs.
- à ces deux catégories, s'ajoute le cas particulier de l'adjectif indéfini  *nb* (*tout, chaque*)

Nous allons aborder les trois séries.

I.1 Les adjectifs de qualité

Étymologiquement, ces adjectifs sont formés à partir de verbes de qualité. Par exemple,  *dšr*, *rouge*, dérive étymologiquement du verbe *dšr*, *devenir rouge*;    *ȝ3*, *grand*, d'un verbe *ȝ3i*, *devenir grand*.

Aucune marque graphique ou désinences ne distinguent les adjectifs des autres mots. Utilisés en tant qu'épithètes du nom, les adjectifs se placent **toujours après** le substantif qu'ils qualifient et **s'accordent en genre et en nombre** avec lui.

Les désinences du pluriel, du duel et du féminin sont les mêmes que celles vues pour les substantifs (voir tableau 3).

NB : Notez que les désinences qui sont parfois en ellipse. Cela concerne des semi-voyelles.

TABLE 3 – Paradigme de l'adjectif de qualité – *nfr, bon, beau, parfait*

Adjectif	masculin	féminin
Singulier	<i>nfr</i>	<i>nfr.t</i>
Pluriel	<i>nfr.w</i>	<i>() nfr.(w)t</i>
Duel	<i>() nfr.(wy)</i>	<i>() nfr.t(y)</i>

Exemples :

b3k.w nfr.w, des/les serviteurs parfaits.

b3k.t nfr.t, une/la servante parfaite

Notez que, comme en français, les adjectifs peuvent être employés de manière substantivée :

nfr.t, la belle (voir le nom de Néfertiti *Nfr.t-ii.ti* = la Belle-est-venue, cours 1, Semestre 2)

I.2 Les adjectifs « nisbés »

L'égyptien ancien possède une série d'adjectifs dérivés de substantifs ou de prépositions. La dérivation s'obtient à ajoutant un suffixe *yy*. Cette dérivation indique une relation¹ avec le terme dont ils sont dérivés.

ntr, dieu →  *ntry*, ce qui est relatif au dieu = divin

 *hr*, sur (préposition) →  *hry*, qui est sur, supérieur².

Les adjectifs formés sur des substantifs ne posent pas de problème de traduction aux locuteurs francophones :

 *imn.t*, l'Occident / l'Ouest →  *imnty*, occidental

1. Le mot « nisbé » est emprunté à la grammaire arabe, *ism el-nisba*, nom de relation.

2. Noter en ce cas la possibilité d'associer au nouveau mot formé un déterminatif correspondant au sens nouveau. Ici,  la voûte céleste, pour ce qui est au-dessus.

En revanche, il est souvent nécessaire de recourir à une proposition subordonnée relative pour traduire un adjectif nisbé dérivé d'une préposition.

 *m* dans (préposition) →  *imy* qui est dans (noter la graphie par rapport à la préposition initiale : trilitère *imi* + deux compléments phonétiques *i* et *m* + le suffixe de dérivation *y*.)

En dehors des problèmes éventuels de traduction, les adjectifs nisbés fonctionnent comme les adjectifs de qualité. Quand ils sont épithètes du substantif, ils se **placent après** celui-ci et **s'accordent avec lui en genre et en nombre**. Les désinences sont les mêmes que précédemment.

Adjectif	masculin	féminin
Singulier	 <i>ntry</i>	 <i>ntr(y).t</i>
Pluriel	 <i>ntry.w</i>	 <i>ntr(y).wt</i>

Observez bien le tableau ci-dessus et notez bien que le suffixe *-y*, puisqu'il est une semi-voyelle peut parfois ne pas être noté.

Remarques importantes concernant les graphies : les adjectifs nisbés, formés sur des substantifs féminins ou sur des mots dont la racine se termine par un *t*, présenteront comme derniers phonèmes *-ty* au masculin singulier (*t* de la racine + le suffixe *y*).

Ex.  *imn.t* l'Occident / l'Ouest (mot féminin) → dérivé en  *imnty* occidental

Au masculin pluriel, cette catégorie de nisbé se terminera par *-ty.w*. Au lieu de noter ce groupe  *imnty.w*, les scribes ont recours à un trilière  (G4)³, phonogramme de valeur *tyw*.

Ex.  *imn.t*, l'Occident, →  *imnty*, occidental
l'Ouest  *imnt(y).w*, occidentaux
 *imnt(y).t*, occidentale
 *imnt(y).wt*, occidentales

Les nisbés formés sur des substantifs ne sont pas très nombreux. Voici quelques exemples en plus de l'exemple précédent :

3. Gardiner List G4. À distinguer du aleph,  G1.

 rsw , le Sud	→  rsy , méridional
 ib.t , l'Est, l'Orient	→  ibty , oriental
 m<i>h.t</i> , le Nord	→  m<i>hty</i> , septentrional
 niw.t , ville	→  niwty , de la ville, local
 3<i>h.t</i> l'horizon	→  3<i>hty</i> horizontain, de l'horizon

Exemple :

 **t**3.w rsy.w****, les terres méridionales.

Attention à certaines graphies particulières des nisbés. On a déjà parlé des *duels apparents* (cours 3, §I.2 c)). On en rencontre dans les graphies de certains adjectifs *nisbés* dérivés de mots féminins et donc se terminant par *ty*. Ces phonèmes rappellent en effet le duel féminin *.ty* et peuvent être notés graphiquement sous la forme de duels *apparents*. Ainsi :

Exemples :

 **niw.t**, ville →  **niwty** (duel apparent), citadin, local (et non pas *niw.ty* les deux villes).

Un exemple fréquent :  **ntr niwty**, le dieu local, le dieu de la ville.

Même graphie possible pour *3hty* :

 **3*h.t***, Horizon →  ou  **3*hty***, horizontain, de l'horizon

Un exemple fréquent :  **Hr-3*hty***, Horakhty, Horus-l'horizontain, Horus-de-l'Horizon.

Nisbés formés sur des prépositions C'est le groupe le plus important. Il est très utilisé. Voici une liste indicative des principales prépositions et de leurs dérivés.

 <i>m</i> , dans	→  <i>imy</i> , qui est dans
 <i>n</i> , à, pour	→  <i>ny</i> , plus souvent  <i>n(y)</i> , féminin  <i>n(y).t</i> , provenant de, destiné à
 <i>r</i> , vers, à	→  <i>iry</i> , qui est en relation avec
 <i>hr</i> , sur	→  <i>hry</i> , qui est sur, supérieur
 <i>hr</i> , sous	→  <i>hry</i> , qui est sous
 <i>tp</i> , sur	→  <i>tpy</i> , qui est sur, aussi  <i>tpy</i> , premier

Exemple :

 *ntr:w im(y).w ȝbdw*, les dieux qui sont dans Abydos.

NB1 : comme les adjectifs de qualité, les adjectifs *nisbés* peuvent être utilisés de manière substantivée :  *hry*, le supérieur.

NB2 : certains dérivés en *-y* ne sont attestés qu'employés comme substantifs et non comme adjectifs :

 <i>sh.t</i> , la campagne	→  <i>shty</i> , paysan, campagnard (celui de la campagne).
 <i>hft</i> , devant, en face de, à l'avant de (préposition)	→  <i>hfty</i> , l'adversaire

I.3 L'adjectif indéfini *nb*

L'adjectif indéfini  a le sens *tout, chaque, n'importe lequel*⁴. Il se place **après le substantif**, mais il a priorité sur les autres adjectifs⁵, c'est-à-dire qu'en cas de substantif déterminé par plusieurs adjectifs, l'adjectif indéfini *nb* sera toujours le premier adjectif mentionné.

En théorie, l'adjectif indéfini s'accorde en genre et en nombre avec le substantif qu'il qualifie, mais les désinences, notamment du pluriel, sont souvent omises.

4. Dans les propositions négatives, il pourra avoir le sens *aucun*.

5. Mais nécessairement après le pronom suffixe.

h.t nb.t, toutes choses (collectif).

ntr:w nb(.w), tous les dieux.

NB : attention à ne pas confondre, l'adjectif indéfini *nb*, et le substantif *nb seigneur, maître*. Plus que les graphies, c'est le contexte de la phrase, mais aussi l'ordre des mots qui vous aidera.

Ainsi, *b3s.t nb.t* signifie *chaque pays (étranger)*, mais *nb t3.wi* ne peut en aucun cas signifier *chaque Double-Pays* puisque *nb* est en tête. Nous verrons plus tard que le groupe *nb-T3.wi* signifie le *maître du Double Pays* (le pharaon).

II. Autres expressions adjectivales

Dans ce cours sur les adjectifs, nous devons mentionner des expressions de l'indéfini, qui n'appartiennent pas à la catégorie de l'adjectif en égyptien (voir notamment leur positionnement avant le substantif et non après), mais qui correspondent à nos articles indéfinis sur le plan sémantique.

II.1 Autres expressions de l'indéfini

Ces expressions se placent avant le substantif et se construisent de manière indirecte au moyen du *n(y)* de relation.

ny n(y) : un peu de.

hh n(y) : beaucoup de (litt. million de)

Exemple :

ny n(y) mw : un peu d'eau.

II.2 Expression de la différence

La différence s'exprime au moyen de *ky*, *autre*, un mot (à l'origine un substantif) qui se place avant le substantif auquel il se rapporte et avec lequel il s'accorde.

	Masculin	Féminin
Singulier	<i>ky</i>	<i>k(y).t</i>
Pluriel	<i>ky.wy</i> , <i>k(y).wy</i> , <i>k(y).w(y)</i>	<i>k(y.w)t</i>

Exemples :
 *ky sp* : autre fois.

 *k.t phr.t* : autre remède.
III. Les démonstratifs

L'égyptien classique ne possède pas d'article défini. En revanche, il possède des articles démonstratifs. Il en existe quatre séries.

- La série *pn* (ce), *tn* (cette), *nn* (cela)
- La série *pw* (ce), *tw* (cette), *nw* (cela)
- La série *pf* (ce), *tf* (cette), *nf* (cela)
- Et la série *p³* (ce), *t³* (cette), *n³* (cela)

La différence entre les séries (voir tableau 4) est : soit une distinction de sens (valeur **déictique**), soit une distinction d'état de langue, soit de syntaxe.

Du point de vue de la syntaxe, les démonstratifs des séries *pn*, *pw*, *pf*, au singulier, se placent **immédiatement après** le substantif qu'ils déterminent, par priorité sur tous les adjectifs⁶.

TABLE 4 – Tableau récapitulatif des démonstratifs

	Série <i>pn</i> démonstratif de proximité	Série <i>pf</i> démonstratif d'éloignement	Série <i>pw</i> (ancien)	Série <i>p³</i> (récent) se place devant le nom
Masculin singulier			ou	
Féminin Singulier				
Pluriel archaïque	 	 	 	
Pluriel (ou neutre)				

6. Mais nécessairement après le pronom suffixe.

 *pr pn*, cette maison, la maison que voici

 *pr pn nfr*, cette belle maison

 *pr=f pn nfr*, sa belle maison que voici, cette sienne belle maison

En revanche, les démonstratifs de la série *p³* se placent **devant** le substantif.

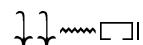
 *p³ pr*, cette maison.

Les déterminatifs de cette série sont les plus récents de la langue. Ce sont eux qui serviront d'article dans l'égyptien de la 2^{nde} phase.

Le pluriel des démonstratifs est un peu complexe. Les trois premières séries (*pn*, *pw*, *pf*) possèdent une forme pluriel (qui se place aussi après le substantif), mais qui n'est plus vivante au Moyen Empire (« *démonstratifs pluriels archaïques* », voir tableau 4). Au Moyen Empire, l'égyptien recourt plutôt, à des périphrases utilisant le démonstratif neutre des séries. placé devant le substantif et construit de manière indirecte au moyen du nisbé (voir §I.2) *nn n(y)*, *de*.

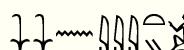

pr pn
cette maison

mais


nn n(y) pr
ces maisons
(litt. cela des maisons)

Exemples :

 *is pn nfr* : cette belle tombe

 *nn n(y) shty* : ces paysans

 *nn n(y) bw* : ces souffles

⇒ Faire l'**exercice 11** (à rendre par email).

COURS 5

Le groupe nominal et ses composants (3)

Nous avons vu plusieurs éléments constitutifs du groupe nominal et des règles élémentaires de syntaxe sur l'ordre des mots dans le groupe nominal.



**b3k.t=f tn nb.t nfr.t*

*chaque sienne servante parfaite que voici

ordre des mots :

1. Substantif 2. Pronom suffixe 3. Démonstratif singulier 4. Adjectif indéfini 5. Autre adjectif

Nous continuons notre exploration avec des éléments de syntaxe plus complexes.

I. Éléments de syntaxe : le complément de nom / le génitif

Le génitif est le cas du complément de nom. Un substantif peut être précisé par un autre substantif qui lui sert alors de complément : *la maison de mon oncle*. Deux constructions sont possibles en égyptien ancien : une construction directe appelée **génitif direct**, une construction indirecte appelée **génitif indirect**.

I.1 Génitif direct

Cette construction est utilisée en cas de lien fort entre les deux éléments. Elle consiste à simplement juxtaposer les deux substantifs. Cette construction est fréquente dans les titres de fonctionnaires et dans quelques expressions courantes.

Exemple :

 *nb t.wy*, le Seigneur du Double-Pays

Le lien entre le substantif et son complément de nom est tellement étroit qu'on peut quasi-méritamment les considérer comme un mot composé. Le génitif direct est particulièrement utilisé dans les épithètes divines ou royales, ainsi que dans la formation de certains titres.

NB : Particularité graphique : l'antéposition honorifique ou l'inversion respectueuse

Si le complément de nom (construit au génitif direct) est un être royal ou divin, il est d'usage d'écrire le complément de nom avant le substantif qu'il complète, afin de respecter la préséance.

Exemples :

s3 n(y)-sw.t, le fils du roi.

hw.t-ntr, le château-du-dieu, le temple

hm-ntr, le serviteur-du-dieu, le prêtre.

Notez bien que l'antéposition honorifique est un *procédé graphique* et ne renvoie pas à une inversion des mots dans la prononciation. On translittère donc dans l'ordre normal commandé par la syntaxe.

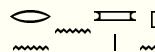
Rem : Remarque sur le mot *ny-sw.t roi*: désigne le roi, à l'origine le roi de Haute-Égypte, puis le roi de manière générale. Ce terme se translittère *n(y)-sw.t*, mais vous notez que l'ordre des signes est *sw.t*  puis *n(y)* . *N(y)-sw.t* signifierait (*celui*) du-roseau-sout, le roseau-sout étant l'emblème de la Haute-Égypte.

I.2 Génitif indirect

Dans cette construction, les deux éléments (nom et complément de nom) ne sont plus directement en contact mais reliés au moyen de l'adjectif nisbé *n(y)* (*qui appartient à, qui est en relation avec, de*), qui s'accorde avec le substantif déterminé.

	masculin	féminin
Sing.	 <i>n(y)</i>	 <i>n(y).t</i>
Pluriel	 <i>n(y).w</i>	 <i>n(y.w)t</i>

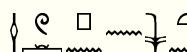
Exemples :

 *rn n(y) mr pn*, le nom de ce canal

 *sb3.w n(y).w w3.wt*, les portes des chemins

NB : Dans le cas du génitif indirect, le substantif et son complément peuvent être séparés par un pronom suffixe, un adjectif épithète, un démonstratif.

Exemple :

 *wd pn n(y) nsw*, Cet ordre du roi.

II. Éléments de syntaxe : l'apposition

On appelle « apposition » une juxtaposition de deux mots qui désignent la même réalité : *Hector, mon frère*. L'apposition est évidemment utilisée dans la langue égyptienne pour expliciter des identités.

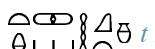
Apposition dans une relation d'identité : Un substantif peut être apposé à un autre substantif pour expliciter l'identité du premier. Cet usage est fréquent dans les épithètes divines.

Exemple :

 *Mntw nb W3s.t*, Montou, seigneur de Thèbes.

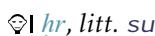
III. Éléments de syntaxe : la coordination « et »

Deux substantifs peuvent être coordonné (*mon frère et ma sœur*). En égyptien ancien, la coordination s'exprime le plus souvent par une simple juxtaposition.

 *t h(n)q.t* pain et bière

Plus rarement, l'égyptien ancien peut recourir à des prépositions.

 *hn*, litt. avec

 *hr*, litt. sur, ainsi que

Exemple :

ms.w=i hn^c sn.w=i, mes enfants et mes frères et sœurs.

NB : en relisant les sections du cours portant sur le génitif direct (chapitre I.1), l'apposition (chapitre III) et la coordination (chapitre II), portez votre attention sur le fait que la **juxtaposition de deux substantifs** en égyptien ancien est donc susceptible, à priori, de trois analyses possibles : apposition, génitif direct ou coordination. C'est le contexte et le sens qui permet de faire le choix de l'une ou l'autre analyse.

t h(n)q.t pourrait être compris *le pain, plus particulièrement la bière* (apposition), mais cela n'a aucun sens puisqu'il s'agit de deux réalités totalement différentes. En conséquence, la coordination s'impose : *le pain et la bière*.

Face à deux substantifs juxtaposés, n'oubliez pas dans le processus d'analyse, les trois possibilités d'interprétation et procédé par élimination pour trouver la bonne.

IV. Éléments de syntaxe : la disjonction « ou »

L'équivalent de la conjonction *ou* est exprimé en égyptien ancien au moyen de la locution *r-pw*. Contrairement au français, cette locution se place en fin d'énumération.

Exemple :

s s.t r-pw, un homme ou une femme

V. Éléments de syntaxe : l'ipséité *lui-même, en personne*

On peut renforcer un substantif en utilisant des expressions qui équivalent au français *même, en personne*.

- élément souligné + ou + pronom suffixe (s'accordant avec l'élément souligné).
- élément souligné + préposition ou ou + (*toutes les parties du corps*) + pronom suffixe.

Exemples :

 *hm=f ds=f*, sa Majesté en personne.

 *shty pn m h.w=f*, ce paysan lui-même.

VI. Éléments de syntaxe : l'intégralité *tout entier*

L'égyptien dispose de plusieurs périphrases pour exprimer le français *entier*, *tout entier*.

- *r-dr* + pronom suffixe :  *r-dr=f*, litt. jusqu'à sa limite
- *r-3w* + pronom suffixe :  *r-3w=f*, litt. jusqu'à sa longueur
- *mi qd*  ou *mi qi*  + pronom suffixe, litt. comme (sa) forme

Exemples :

 *t3 pn r-dr=f*, ce pays tout entier

 *h3s.wt hry.wt mi-qd=sn*, les contrées élevées toutes entières

VII. Éléments de syntaxe : le vocatif

Le vocatif est le cas du substantif, quand il est en tête de proposition et quand il sert à interroger. Il peut alors être précédé d'interjections :  *h3* ou  *i* ou  *i*

Exemple :

 *h3 Wsir pn*, Ô Osiris que voici!

VIII. Synthèse – L'ordre des mots dans le syntagme nominal – Récapitulatif

Nous avons vu à présent les éléments essentiels du groupe nominal. En guise de synthèse, voici un groupe nominal comportant plusieurs éléments. Observez, et rappelez-vous, des priorités dans l'ordre des déterminants et compléments de nom. C'est un élément de syntaxe très utile pour procéder aux analyses grammaticales et traduire.

Exemple :

pr:w=i nb.w ipn nfr:w n(y) inr (MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, ex. 76)

Toutes ces miennes belles maisons en pierre

1. Substantif
2. Pronom suffixe
3. Adjectif indéfini *nb*
4. Démonstratif (ici démonstratif pluriel archaïque)
5. Adjectif épithète
6. Génitif indirect

- ⇒ Retenez tout ceci et relisez-le au besoin.
- ⇒ Faites ensuite **l'exercice 12** (à rendre par email).
- ⇒ Puis faites **l'exercice d'épigraphie** sur les noms divins.

COURS 6

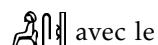
[Écriture] Particularités graphiques

Dans ce volet, nous allons revenir sur certains détails du système graphique égyptiens.

I. L'antéposition honorifique

Voir le cours 5, §I.1 sur le génitif direct.

II. « Orthographe » et évolution des graphies

Il n'y a pas d'orthographe dans le sens d'une seule et unique graphie correcte pour un mot. Une fixation graphique trop rigide serait en effet en quelque sorte antinomique avec les potentialités de jeux visuels offertes par le système hiéroglyphique. Pour autant, il y a eu, au cours de la longue histoire de l'écriture égyptienne, des processus de normalisation des graphies (notamment pendant la XII^e dynastie), qui ont fixé des usages préférentiels. Ainsi, si le terme *šps, noble, précieux* s'écrit volontiers avec des phonèmes unilittères  (suivi éventuellement d'un déterminatif) dans les *Textes des Pyramides* (Ancien Empire), plus tard (à partir du Moyen Empire) les graphies privilieront la graphie  avec le trilitère *šps*  (à la fois notation phonétique et indication visuelle sur le sens général du mot).

Un même mot peut donc posséder une série de graphies attestées, selon les époques¹. Ces graphies sont du reste susceptibles d'évoluer, plus ou moins en liaison avec l'évolution de la prononciation de la langue. Un phénomène bien connu est notamment celui de l'affaiblissement de certains phonèmes (**dépalatalisation**) :

— le  (*dj*) tend à être prononcé *d* comme la main 

— le  (*tj*) tend à être prononcé *t* comme le pain 

1. Ce dont essaient de rendre compte de la manière la plus exhaustive possible les dictionnaires de références les plus complets comme le *Wörterbuch des ägyptischen Sprache* et la base de données lexicographique en ligne du *Thesaurus Linguae aegyptiae* (voir bibliographie générale).

2. Voir GARDINER, *Egyptian Grammar*, § 19.

Il s'en suit dans les graphies une substitution potentielle du *d* par le *d*, et du *t* par le *t*, en cas de volonté d'actualisation de la graphie.

D'où les variantes :  *ntr*, dieu  *ntr*, dieu.

Ou encore les différentes formes du pronom suffixe 2^e personne singulier féminin  =*t* ou  =*t* (voir cours 3, §I.3).

À l'inverse, certains mots conservent traces d'une prononciation ancienne désormais obsolète. Par exemple, la graphie   du verbe *boire swr* est une **graphie historique** conservant la notation du phonème *r*, alors même que le mot est prononcé *swi* depuis le Moyen Empire.

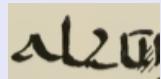
III. Principes généraux des signes en écriture hiératique (facultatif)

On a déjà évoqué, notamment lors de la présentation du travail de Jean-François CHAMPOLION (cours 2, §VII.2 e)) l'unité profonde qui existe entre l'écriture dite hiéroglyphique et l'écriture cursive dite hiératique. Les signes hiératiques ne sont que des simplifications cursives des signes hiéroglyphiques. Le système d'écriture est donc tout à fait le même et les signes hiératiques et hiéroglyphiques se correspondent signe à signe, un peu comme se correspondent notre lettres majuscules et nos lettres en écriture « attachée ».

Pour rappel, les différences essentielles entre le hiéroglyphique et le hiératique sont les suivantes :

- simplification et schématisation des signes hiératiques (**tachygraphie**);
- écriture uniquement de droite à gauche pour le hiératique;
- jusqu'à la Première Période intermédiaire, l'écriture hiératique est tracée essentiellement en colonnes (de haut en bas et de droite à gauche), puis dans le courant de la XII^e dynastie, l'écriture en ligne de droite à gauche s'impose pour devenir la norme;
- possibilité de **ligatures** entre les signes.

Nous n'avons pas encore vu d'exemple de ligatures entre deux signes.

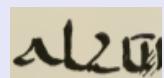


En vous aidant, de la liste des unilitères (formes hiéroglyphiques + hiératiques), vous pouvez essayer de transcrire le mot ci-dessous, sachant que le dernier signe est le déterminatif des verbes de mouvements (réponse page suivante)

Source du fac-similé : MÖLLER, *Hieratische Lesestücke*, pl. 6 (P. Berlin 10499 Rs-Sinouhé)

6. [Écriture] Particularités graphiques

Réponse :



h3b

envoyer un message/un messager

COURS 7

Phrases non verbales (1)

I. Préalables historiographiques : les recherches sur la grammaire égyptienne

Avec le travail de CHAMPOLLION, puis les révisions de Richard LEPSIUS en 1837, le système hiéroglyphique était désormais compris. Les chercheurs allaient ensuite se concentrer plus spécialement sur l'étude de la **grammaire** et de la **lexicographie** égyptienne, afin de comprendre la syntaxe des phrases et le sens des mots. On ne développera pas ici l'histoire riche de ces études, mais il est important de poser quatre grands jalons historiographiques¹, pour vous donner une idée de la genèse des connaissances qui vont vous être présentées.

1. **L'École de Berlin, fin XIX^e siècle.** et sa tête de file Adolf ERMAN. Ces chercheurs sont influencés par la linguistique sémitique de leur époque. L'égyptologie leur doit, notamment, la distinction des deux grandes phases de la langue égyptienne, ainsi que le *Wörterbuch des ägyptischen Sprache* (1926–1953), dictionnaire de référence (voir bibliographie).
2. **Alan H. GARDINER**, élève de A. ERMAN et K. SETHE, fixe le modèle longtemps suivi pour l'étude et l'apprentissage de la langue pharaonique, avec la publication en 1927 de son *Egyptian Grammar* (3^e éd. en 1957). Son ouvrage continue à être le point de référence de la tradition académique européenne en matière de grammaire égyptienne. La classification alphanumérique des signes hiéroglyphiques couramment utilisée aujourd'hui est tirée de cet ouvrage.
3. **Hans J. POLOTSKY**, avec la publication en 1976 de l'article *Les transpositions du verbe en égyptien classique*, relança les recherches sur la syntaxe égyptienne. Il présentait notamment l'idée de la transposition des verbes : à partir de formes particulières des verbes qui leur permettent de passer dans les catégories substantif, adjétif, adverbial (= « Standart Theory » de la syntaxe égyptienne qui inspira de nombreux chercheurs par la suite).
4. **Égyptologues et linguistique.** Dans les années 1990, un réexamen critique de cette théorie générale a été entrepris (notamment **Pascal VERNUS**, *Les parties du discours en moyen égyptien : autopsie d'une théorie*), car elle apparaissait, sur certains points, comme en contradiction avec les études de linguistique générale. Les égyptologues qui travaillent sur la langue égyptienne prennent donc en compte les acquis de la linguistique générale pour améliorer notre compréhension de cette langue, en combinant à l'approche syntaxique les « points

1. D'après LOPRIENO, *Ancient Egyptian*; MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, p. I–VI.

de vue sémantiques et énonciatifs ». L'ouvrage de MALAISE et WINAND, (1999) se propose ainsi de faire le bilan de tous les apports pour la connaissance de la langue *moyen égyptien* ou *égyptien classique*.

Forts de tous ces travaux, nous disposons aujourd'hui d'une bonne connaissance de cette langue, en dépit des difficultés (inhérentes à l'ancienneté de la langue et à son système de notation excluant les voyelles) et des progrès qui seront faits dans l'avenir.

Nous pouvons à présent explorer la structure de la phrase égyptienne en commençant par des phrases très simples de ce type. Avant l'introduction d'usage, voici une phrase modèle dont vous pouvez peut-être essayer de deviner le sens.



Vous avez déjà rencontré tous les mots, sauf  *iw* qui est une particule introductive, dont nous allons reparler, mais qui n'est pas à traduire.

Vous reconnaisserez sans doute le signe  qui est un déterminatif, sauf dans le cas où il note le pronom suffixe *=i moi*. Nous avons vu son emploi comme possessif (cours 3, §1.3), mais vous savez déjà qu'il peut remplir le rôle de sujet et se traduit alors par *je*.

Nous avons aussi déjà rencontré le mot  *pr*, une préposition qui signifie *dans*.

Et vous connaissez le mot  *m*, une préposition qui signifie *dans*.

Avec tous ces éléments en tête, comment traduiriez-vous de manière, disons, intuitive ?



iw=i m pr

Je (suis) dans la maison

Vous avez traduit votre première phrase égyptienne. Avant de poursuivre nos traductions, nous allons donc, avant, présenter quelques éléments théoriques indispensables pour fixer le vocabulaire que nous allons utiliser.

II. Présentation du système prédicatif pharaonique

La phrase que vous venez de traduire appartient, en égyptien, au groupe des phrases non verbales (c'est-à-dire sans verbe), objet du cours de cette année. Cette catégorie englobe notamment toutes les phrases françaises ayant pour verbe principal, le verbe « être » ou « avoir ». Il y a en égyptien ancien plusieurs catégories de phrases non verbales. Celle-ci est appelée **Proposition à prédicat adverbial**. Pour comprendre ce que signifie cette désignation, il faut poser un certain nombre de généralités relatives à la langue et à sa structure.

Le langage humain est un **outil de communication**. Il transmet des informations aux moyens d'**énoncés**. Du point de vue de la syntaxe, un énoncé comprend deux parties :

- Le sujet (= le thème de l'énoncé), *je*
- Le prédicat (= ce qui est dit du sujet), *suis dans la maison*

Un énoncé complet met en avant une **relation prédicative** : il établit un lien entre un sujet et ce qui en est dit, le prédicat.

Il existe deux grands types de relations prédicatives : **relation d'identité** (*Pierre est mon frère, un étudiant, grand*) ou **relation de situation** (*Pierre est devant vous, Pierre est arrivé, je suis dans la maison*)².

Relation d'identité			Relation de situation
Stricte	Classe	Qualité	
<i>Pierre est mon frère.</i>	<i>Pierre est un étudiant.</i>	<i>Pierre est grand.</i>	<i>Pierre est là, sur le pas de la porte.</i> <i>Pierre est en train de manger.</i> <i>Pierre est arrivé.</i> <i>Pierre mange.</i> <i>Pierre vient.</i> <i>Je suis dans la maison.</i>

En français, le rapport qui lie le sujet au prédicat est exprimé au moyen d'un prédicat verbal (phrases verbales, exemple : *j'entre dans la maison*) ou au moyen du verbe *être* (ex : *je suis dans la maison*) qu'on appelle la « copule »³

Relation prédicative avec copule		Prédicat verbal
Identité	Situation	Situation
<i>Pierre est mon frère.</i> <i>Pierre est un étudiant.</i> <i>Pierre est grand.</i>	<i>Pierre est là.</i> <i>Pierre est sur le pas de la porte.</i> <i>Pierre est en train de manger.</i> <i>Pierre est arrivé.</i> <i>Je suis dans la maison.</i>	<i>Pierre mange.</i> <i>Pierre vient.</i>

En égyptien ancien, on retrouve cette même distinction :

- Phrases à prédicat verbal;
- Phrases à prédicat non verbal.

Ce semestre nous nous intéresserons d'abord à ces dernières. La grande différence entre le français et l'égyptien ancien est que, comme dans toutes les langues sémitiques, l'emploi de la copule « être » est superflu. On dira :

*Pierre : mon frère = Pierre (est) mon frère
 Pierre : un étudiant
 Pierre : grand
 Pierre : là*

2. Voir GRANDET et MATHIEU, *Cours*, p. 43–44.

3. *Cum apio* « attacher avec ». Terme utilisé pour différencier cet usage du verbe « être » de son rôle d'auxiliaire.

Dans tous ces exemples, « *Pierre* » est le sujet de la phrase et le groupe qui suit le prédicat. Ainsi, selon la nature du prédicat, on parle de :

- phrase ou proposition à prédicat **substantival** (nominal) – *Pierre est mon frère; Pierre est un étudiant*
- proposition à prédicat **adjectival** – *Pierre (est) grand*
- proposition à prédicat **adverbial** – *Pierre (est) là; Pierre (est) dans la maison*

Nous allons commencer par la proposition à prédicat adverbial, qui est simple et qui suit un ordre dont nous avons l'habitude, Sujet-Prédicat.

III. Syntaxe de la proposition à prédicat adverbial

Vous avez déjà traduit une proposition à prédicat adverbial un peu de manière empirique. On va à présent procéder à l'analyse de ce type de phrase.

Elle se construit sur le modèle : Sujet + Prédicat



iw hrd im

L'enfant est là.

Passons en revu les différents éléments : 1. Le sujet, 2. Le prédicat, 3. L'auxiliaire *iw*.

III.1 Le sujet

Il peut être assumé par différents types de mots ou groupes :

- Substantif
- Groupe nominal
- Pronom personnel
- Démonstratif neutre

III.2 Le prédicat

Le prédicat vient en deuxième position. Il est nécessairement de **nature adverbiale**, c'est-à-dire qu'il est assumé soit par un adverbe, soit par un groupe nominal **introduit par une préposition**.

a) Adverbe



Voici quelques adverbes à connaître :

Adverbes de lieu



Adverbes de temps

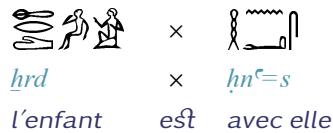
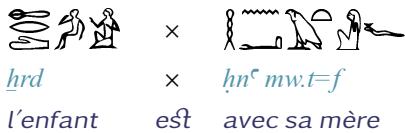


b) Groupe prépositionnel

Le prédicat adverbial peut aussi être assumé par un groupe ou syntagme prépositionnel, c'est-à-dire **introduit par une préposition**. La présence de cette préposition est fondamentale, car sans elle l'énoncé ne décrit plus une situation, et le prédicat n'est plus de nature adverbiale.

Il y a deux types de groupes prépositionnels :

- Préposition + groupe nominal
- Préposition + pronom suffixe



III.3 Auxiliaire *iw*

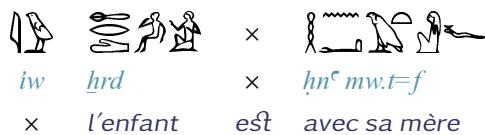
La proposition à prédicat adverbial n'a pas de **valeur temporelle**, ni de **valeur modale**⁴ (il n'y a aucune forme verbale à conjuguer). Elle comporte donc normalement un 3^e élément, un **élément introducteur**, qui apporte des indications sur ces aspects. L'élément introducteur peut être de trois sortes :

- Un **auxiliaire d'énonciation**, qui indique la position du locuteur sur son énoncé ;
- un **convertisseur temporel**, qui transpose la phrase adverbiale ;
- une **négation** ;
- ou encore \emptyset (**rien**).

L'élément introducteur le plus fréquent, celui qui fait partie de la structure de base de la phrase à prédicat adverbial est l'**auxiliaire *iw***. Il n'est pas traduit. Il indique simplement que l'énoncé est présenté comme un fait objectif. Il donne donc une « valeur d'indicatif⁵ » (voir notre conjugaison française du mode indicatif). Du point de vue temporel, le moment de référence est celui de l'énonciation. La proposition à prédicat adverbial introduite par *iw* est donc le plus souvent traduite par un **présent de l'indicatif**, et ce que nous allons généralement faire ici. Notez déjà toutefois que, dans un récit, en raison du point de référence qui peut être situé dans le passé et en vertu de la concordance des temps, il peut être traduit par l'**imparfait**.

4. Indicatif, subjonctif, conditionnel

5. MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, p. 324.



Après *iw*, si le sujet est pronominal, on utilise un pronom suffixe :

Exemple :



iw=f hn̄ mw.t=f

Il est avec sa mère.

NB : La Proposition à prédicat adverbial avec *iw* a une valeur indicative, c'est-à-dire que l'énoncé est présenté comme un **constat objectif**. L'auxiliaire n'est donc pas réellement traduit en français. Il constitue simplement une indication pour nous permettre de choisir à quel temps on mettra, dans la traduction, le verbe « être », en l'occurrence généralement au présent de l'indicatif (parfois l'imparfait de l'indicatif).

Par conséquent, ce que l'on sera réellement amener à traduire, c'est d'une part le remplacement de *iw* par des auxiliaires et particules ayant des sens précis ou l'absence d'élément introducteur qui peut être la marque que l'énoncé n'est pas un constat objectif. Nous verrons cela au prochain cours (cours 8, §I.3). Pour le moment, nous donnerons une valeur exclamative aux propositions à prédicat adverbial sans élément introducteur *iw*.

Exemple :



hrd hn̄ mw.t=f!

L'enfant est avec sa mère!

III.4 Prépositions (1)

Étant donné l'importance des prépositions dans la structure de la proposition à prédicat adverbial, il convient de connaître les prépositions les plus fréquentes et leur sens.

a)  *m*

— localisation spatiale, *dans* :  *m pr*, *dans la maison*

— état mental ou physique :  *m ršw(t)*, *dans la joie*

NB : cette préposition prend une forme spéciale lorsqu'elle est suivie d'un pronom suffixe : .

 *im=f*, en lui.

b)  *r*

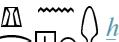
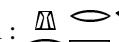
c)  *n*

- en direction de, contre, par rapport à
- pour, en faveur de

d)  *hr*

- localisation spatiale, *sur*

e)   *hr*

- localisation spatiale, sous :  *hr nh.t*, sous le sycomore
- sous l'effet de d'une émotion :   *hr ršw(t)*, sous la joie
- être sous quelque chose signifie aussi *apporter* (voir cours 8, §I.2)

f)  *mi*

g)  *hn*

- comparaison, *comme*
- conformité, *comme*
- avec

h)   *mm*

- *parmi*

III.5 Prépositions (2) : *m* et *r* « d'état »

Les prépositions *m dans* et *r vers* peuvent avoir un sens particulier dans le cadre du groupe prépositionnel.

a) *m* d'état

 *m* peut avoir le sens de *en tant que*.

Exemple :



iw=f m b3k

Il est en tant que serviteur. = *Il est dans la situation d'être un serviteur.*

On traduira cette phrase par un simple *il est un serviteur*, mais ayez toujours en tête le mot à mot *il est en tant que serviteur*. Nous verrons au semestre prochain qu'il y a deux possibilités pour traduire en égyptien classique *il est un serviteur* : la proposition à prédicat adverbial avec le *m* « d'état » et une proposition à prédicat substantival. Il y a une nuance sémantique entre les deux constructions que nous n'avons pas en français. La proposition à prédicat adverbial présente l'état comme une **situation** et non une identité.

b) *r* d'état

Cette préposition exprime l'idée d'un état à venir.

Exemple :



iw=fr b3k

Il est en direction d'être un serviteur.

Il sera un serviteur.

Exemples⁶ :



iw=fm nhnw (Urk. VII, 49, 14)

Il est un bébé.



iw=fr i3w (Urk. VII, 54, 4)

Il va être un vieillard.

⇒ Faire **l'exercice 13** (à rendre par email) et **l'exercice 14** (épigraphie).

6. Repris de GRANDET et MATHIEU, *Cours*, p. 61.

COURS 8

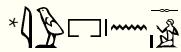
Phrases non verbales (2)

I. Syntaxe de la proposition à prédicat adverbial (suite)

I.1 Prépositions (3) : *n* « d'appartenance » ou « d'attribution »

La préposition *n* ~~~ à, pour sert, dans le cadre de la proposition à prédicat adverbial, à exprimer la possession et donc à construire une phrase qui fonctionne comme un équivalent à nos phrases exprimant la possession utilisant le verbe « avoir ».

Exemples :

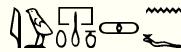


**iw pr n s*

**Une maison est à l'homme.*

= *Une maison appartient à l'homme.*

= *l'homme a une maison.*



iw pr.t-hrw n=f (CT VII, 238 n)

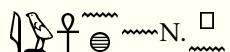
Une offrande invocatoire lui appartient.

Remarque sur le terme *pr.t-hrw* 𗃺𗃻𗃼

Il s'agit d'un mot composé de 𗃺 *pr(t)*, sortie et 𗃼 *hrw*, voix, avec comme déterminatif le pain, le vase de bière et le pain de fête. L'expression désigne l'offrande funéraire par excellence : une offrande alimentaire et liquide accompagnée de paroles rituelles, la formule prononcée pouvant se substituer entièrement aux aliments si nécessaire.

Remarques sur la mention CT VII :

la mention *CT* renvoie à l'édition des *Coffin Texts* de DE BUCK, l'édition des textes funéraires appelés *Textes des Sarcophages*.

Exemple :

iw ḥ n N. pn (CT VII, 467 b, sarcophage B6C)

La vie appartient à N.¹ que voici.

Un fait important est à noter ici et surtout à retenir. La structure de la Proposition à prédicat adverbial est, vous le savez à présent : *iw* + Sujet + Prédicat (un ordre des mots qui nous est familier). Dans **un seul cas**, le prédicat adverbial peut être placé avant le sujet : quand le prédicat adverbial est *n* + pronom suffixe. En ce cas, le prédicat peut, soit être à sa place normale (après le sujet), soit placé avant le sujet :

Exemple :

iw n=i ḥ nh (CT VII, 467 b, sarcophage B9C)

À moi est la vie. = la vie m'appartient.

I.2 Prépositions (4) : sens particulier de *hr*, *sous*

On a vu, dans le cours précédent (cours 7, §III.4 e)), le sens premier, spatial, de la préposition *hr*, *sous*. On a vu aussi son sens plus métaphorique *sous l'effet* d'une émotion. Il existe un autre sens particulier de cette préposition dans certains contextes : *être sous des objets* peut signifier les porter (voir le déterminatif du verbe *βi*, *porter*).

Exemple :

*iw=i hr htp.wt r Twnw*² (CT VI, 67 k, sarcophage B9C)

J'apporte des offrandes à Héliopolis.
litt. Je suis sous les offrandes en direction d'Héliopolis.

1. La mention *N.* indique que, dans le texte originel, était indiqué le nom du défunt.

I.3 Les auxiliaires, éléments introducteurs

À côté de l'auxiliaire , qui marque le fait énoncé dans la phrase comme une réalité objectivement avérée, il existe d'autres auxiliaires d'énonciation et éléments introducteurs.

L'indicateur d'énonciation *iw* présente un énoncé fait sur le mode de constat objectif. Le locuteur communique une information :     *iw b3k m pr*, le serviteur est dans la maison. C'est un fait. Point. Pour conférer d'autres nuances modales à l'énoncé, il faut modifier cet élément introducteur. Qu'entend-on par « nuances modales » ? Il s'agit de la façon dont le locuteur appréhende l'information qu'il donne : au lieu de présenter la situation sur le mode du constat objectif (*le serviteur est dans la maison*), il peut le souhaiter (*puisse le serviteur être dans la maison !*) ou en donner l'ordre (*que le serviteur soit dans la maison !*, ou encore s'en étonner (*le serviteur est dans la maison !*, etc.

Plusieurs transformations de l'élément introducteur *iw* sont susceptibles de rendre ces nuances. Par voie de conséquence, si *iw* n'est pas rendu dans la traduction en français, son absence ou sa substitution doivent l'être.

a) élément introducteur : \emptyset = suppression de *iw*

La suppression de l'indicateur d'énonciation peut suffire en rendre à rendre ces nuances.

Exemple :



b3k m pr !

Le serviteur est dans la maison !

En l'absence de contexte permettant de déterminer la nuance modale à conférer à la phrase, dans la traduction, on se contentera de noter la suppression de *iw* par un point d'exclamation. Selon le contexte de la phrase, cette proposition à valeur exclamative peut avoir plusieurs nuances modales :

- exclamation (joie, peine...)
- affirmation péremptoire
- souhait ou ordre

Exemple :



n k3=t !

Pour ton ka ! = À ta santé !

2. Noter la graphie du déterminatif de la ville. Au lieu d'être noté simplement , il est écrit comme le groupe *niw.t* ville.

b) L'auxiliaire présentatif *mk* et le pronom dépendant

iw peut être aussi remplacer par un autre élément introduiteur, en particulier l'auxiliaire présentatif *mk* . Cet auxiliaire (traduit par *vois*) sert à attirer l'attention de la personne à laquelle on s'adresse sur l'information donnée. Très souvent il est utilisé dans le cadre d'un discours argumentatif :

Exemple :



mk, b3k m pr

Vois, le serviteur est dans la maison.

mk est probablement, avec *iw*, un des éléments introduiteurs les plus courants. Contrairement à *iw* qui est invariable, l'auxiliaire *mk* s'accorde avec l'interlocuteur à qui on s'adresse.

 *mk vois*, en s'adressant à un homme

 *mt* ou  *mt vois*, en s'adressant à une femme

 *mtn* ou  *mtn* *voyez*, en s'adressant à plusieurs personnes

Différentes graphies :

mk s'écrit au moyen de l'unilitère *m*, du bilitère  *mi* (*Gardiner List D38*) et de l'unilitère *k*. Le bilitère *mi* est régulièrement remplacé par le bras (valeur normale ) ou encore l'avant-bras portant le pain triangulaire  (valeur normale *di*) :

 *mk vois*. En ce cas, prenez soin de translittérer *mk* et **jamaïs** *mck*, l'avant-bras n'a pas la valeur *ayn*.

 *mk, vois*. Même chose, ne **jamaïs** translittérer *mdik* mais *mk*.

Les variations de graphies s'expliquent probablement par la cursive hiératique (figure 8) et de la confusion possible entre des signes très proches dans des écritures rapides :

 et 

Cette variation du deuxième signe s'observe aussi pour les formes *mt* et *mtn*.

3. ALLEN, *The Heganakht Papyri*.



FIGURE 8 – Graphie hiératique dans une lettre (n° 2) du dossier d'Héqanakht³

Exemple :



mtn, šps.wt hr šd.w (Khâkheperrêseneb, 7, 10)

Voyez, les nobles dames sont sur des radeaux.

→ *Auxiliaire présentatif, sujet + prédicat adverbial (groupe prépositionnel)*

Un élément de syntaxe important : lorsque le sujet d'une proposition à prédicat adverbial introduit par *mk* est pronominal, ce n'est pas le pronom suffixe qui est utilisé mais le pronom dépendant. Le **pronome dépendant** (voir tableau 5) est la deuxième catégorie de pronoms personnels de l'égyptien classique (qui en comporte trois), après le pronom suffixe (voir cours 3, §1.3). Le pronom dépendant ne se fixe pas au mot qui précède, mais en revanche, il est en position dépendante, c'est-à-dire qu'il ne peut pas se trouver en tête de phrase. Ce pronom dépendant est essentiellement employé comme sujet⁴, pour les cas où le pronom suffixe ne peut être utilisé.

Exemple :



Mk, wi r-gs=k

Vois, je suis à côté de toi.

→ *auxiliaire présentatif, sujet pronom dépendant + groupe prépositionnel prédicat (adverbial)*

vocabulaire : *r-gs*, préposition composée, à côté de

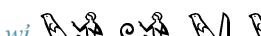
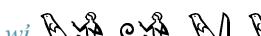
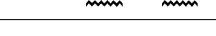
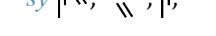
c) L'**auxiliaire optatif** *hʒ*



Cette particule peut remplacer *tw*; elle exprime un souhait teinté de regret : *Ah si....*

4. Il peut être employé comme COD pronominal des verbes (sauf après un verbe à l'infinitif), mais nous verrons cela plus tard.

TABLE 5 – Tableau des pronoms personnels — Pronoms dépendants

	Masculin	Féminin
Singulier	moi 1. 	<i>wi</i> 
	toi 2. 	<i>tw</i> 
		<i>tn</i> 
Pluriel	lui/elle 3. 	<i>sy</i> 
		<i>st</i> 
		<i>s.t</i> aussi valeur de neutre cela
	nous 1. 	
	vous 2. 	<i>tn</i> 
	ils/elles 3. 	

Exemple :



h3 n=i ssp nb mn h !

Ah si j'avais quelque amulette efficace! (Conte du Paysan B 22-24)

→ Proposition à prédicat adverbial introduite par *h3* + groupe prépositionnel prédicat (sur la position voir cours 5, chapitre VIII) + Sujet (groupe nominal)

Notez l'imparfait dans la traduction française, commandé par l'expression ah, si.

d) Autres auxiliaires et particules proclitiques 5

 is, *ist*, *sk*, *ti*.

Ces particules présentent la situation énoncée comme se déroulant dans le même temps qu'une autre mentionnée avant. On les traduit souvent par *or*, ...

e) Particule de renforcement *nhmn*

 : cette particule sert à renforcer l'affirmation de l'énoncé. Elle est traduite par *certes, assurément*.

5. = qui se placent en tête de phrase (à la différence des particules enclitiques qui se placent en 2^e position).

I.4 La négation de la Proposition à prédicat adverbial

La négation de la Proposition à prédicat adverbial se fait à l'aide de la particule *nn* .

Exercice

Donnez l'équivalent négatif de :



iw b3k m pr, le serviteur est dans la maison.

Réponse : page suivante

Exemple :



nn mw.t=k hn=f (P. magique Berlin 3027)

Ta mère n'est pas avec toi.

C'est le pronom dépendant qui est employé en cas de sujet pronominal.

Exemple :



nn s.t m-hnw=f

Ce n'est pas à l'intérieur. (ou Elle n'est pas à l'intérieur.)
litt. Cela n'est pas à l'intérieur de lui.

Rem : si la négation *nn* se substitue à *iw*, en revanche la négation peut être précédée de l'auxiliaire présentatif *mk*.

Correction de l'exercice page 69 :

Exercice : donnez l'équivalent négatif de :



iw b3k m pr, le serviteur est dans la maison.

Réponse :

nn b3k m pr, le serviteur n'est pas dans la maison.

1.5 Les convertisseurs temporels

D'autres éléments introduiteurs peuvent encore fonctionner avec la Proposition à prédicat adverbial, et en particulier des « convertisseurs temporels ». On a dit que la phrase *iw b3k m pr* n'a pas de valeur temporelle. Il s'agit d'un constat fait sur le mode **indicatif** (objectif), avec pour point de référence temporel le moment de l'énonciation (donc le présent) ou éventuellement l'énoncé précédent (et en vertu de la concordance des temps, éventuellement un imparfait de l'indicatif).

Pour transposer l'énoncé *iw b3k m pr* au futur ou au passé, on peut recourir à des convertisseurs temporels :

-  *wnn*, convertisseur futur ;
-  *wn*, convertisseur passé ;
- il existe aussi un *wn* convertisseur subjonctif dont nous ne nous occupons pas pour l'instant.

wnn b3k m pr

le serviteur sera dans la maison.

wn b3k m pr

le serviteur était dans la maison.

Ces auxiliaires sont dérivés du verbe *wnn exister*. Ils peuvent être précédés de *mk*.

Exemple :



wnn nn n(y) h.t n s3=k

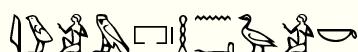
Ces choses seront pour ton fils.

Ces choses appartiendront à ton fils.

II. Séquences de plusieurs propositions

La phrase  *iw=i m pr* *je suis dans la maison*, décrit une situation simple. On peut décrire des situations plus compliquées en utilisant une succession de propositions à prédicat adverbial, ou une succession de syntagmes adverbiaux se rapportant au même sujet.

Exemple :



**iw=i m pr hn' s3=k*

**Je suis dans la maison et avec ton fils.*

**Je suis dans la maison, avec ton fils.*

L'analyse est la suivante :

Proposition à prédicat adverbial : l'auxiliaire *iw* + sujet + deux groupes prépositionnels (que l'on

peut considérer soit comme deux prédictats coordonnés, soit comme prédicat, et complément circonstanciel).

Exemple :



**iw=i m pr, s3=k hn= i*

**Je suis dans la maison, ton fils avec moi.*

= **je suis dans la maison, ton fils étant avec moi.*

= **Je suis dans la maison, alors que ton fils est avec moi.*

On peut analyser ainsi : Deux Propositions à prédicat adverbial : proposition 1 (*iw* + sujet + prédicat), proposition 2 (sujet + prédicat).

Dans ce cas de figure, deux Propositions à prédicat adverbial sont juxtaposées, *iw* n'introduisant que la première. On appelle la première proposition **proposition initiale** (celle qui est en tête) et la seconde **proposition séquentielle**. Ces deux propositions associées forment une phrase plus complexe, décrivant une situation plus complexe. On peut traduire ces deux propositions :

- soit de manière coordonnées (*je suis dans la maison et ton fils est avec moi*)
- soit, par un effet de traduction, comme phrase principale et phrase circonstancielle (*je suis dans la maison, ton fils étant avec moi*).

Retenez bien cette terminologie d'analyse (propositions initiale et séquentielle). Nous nous en servirons beaucoup, notamment en 2^e année.



iw hnw m sgr, ib.w m gmw

(Conte de Sinouhé R 8–9 : description de l'état du palais royal à l'annonce de la mort du roi.)

La Résidence (royale) était dans le silence, les cœurs dans l'affliction.

Analyse : deux Propositions à prédicat adverbial,

- la première **initiale** introduite par *iw*
- et la seconde **séquentielle** (sans *iw*).

Les deux décrivent, ensemble, une situation complexe, par une seule phrase, complexe.

Notez bien que, si le scribe avait ajouté un second *iw* avant , il aurait fallu traduire la séquence comme deux phrases indépendantes : **iw hnw m sgr, iw ib.w m gmw*. **La Résidence est dans le silence. Les cœurs sont dans l'affliction.*

Dans un seul cas de figure, la présence de *iw* pour introduire la deuxième proposition ne signifie pas nécessairement que les deux phrases sont indépendantes. Avez-vous une idée de la situation en question ? Observez la phrase suivante :



**iw s3=k hr ršw.t iw=k hn=f*

Pouvez-vous choisir à coup sûr entre les deux traductions suivantes :

1. *Ton fils est en joie. Tu es avec lui. (analyse : deux propositions **indépendantes**)
2. *Ton fils est en joie, alors que tu es avec lui. (analyse : proposition **initiale** et proposition **séquentielle**)

En ce cas précis, les deux traductions et analyses sont envisageables. En effet, la présence du second *iw* ne signifie pas nécessairement qu'il y a une nouvelle phrase indépendante, puisque le sujet de la deuxième proposition est un pronome suffixe. Or, les pronoms suffixes ne peuvent commencer une phrase, puisqu'ils ont besoin de s'appuyer sur un élément. La présence du *iw*, en ce cas, peut donc être requise par la présence d'un sujet pronominal dans la deuxième proposition.

En résumé, dans le cadre de séquences de plusieurs propositions :

- en égyptien classique, la Proposition à prédicat adverbial commençant par *iw* + sujet nominal est toujours une **proposition indépendante ou initiale** (c'est-à-dire, dans notre analyse grammaticale française classique, une proposition principale) ;
- la Proposition à prédicat adverbial commençant par *iw* + pronom suffixe peut être analysée comme une **proposition indépendante, une proposition initiale, ou encore une proposition séquentielle** (c'est-à-dire comme une principale ou une subordonnée).



wnn=f imty ntr:w i3.wi, iw=sn.y m p.t (CT V, 387 c-d)

- *proposition initiale (convertisseur temporel + sujet pronominal + groupe prépositionnel)*
 → *proposition séquentielle (iw + pronom suffixe sujet + groupe prépositionnel prédicat)*

Vocabulaire :  *imytw* (préposition), *entre, au milieu de*

litt. : Il sera entre les deux grands dieux, eux étant au ciel
= Il sera entre les deux grands dieux, qui sont au ciel

(la séquentielle est traduite en français ici par une proposition relative explicative.)

⇒ Faire l'exercice 15 (à rendre par email).

COURS 9

Phrases non verbales (3)

I. Syntaxe de la Proposition à prédicat adverbial (suite et fin)

Nous allons à présent terminer notre exploration de la Proposition à prédicat adverbial avec un dernier complément, qui concerne cette fois le sujet de la Proposition à prédicat adverbial.

Nous avons vu que le sujet pouvait être assumé par :

- un nom ou un groupe nominal
- un pronom personnel (pronom suffixe avec *iw* et les convertisseurs temporels, pronom dépendant avec d'autres auxiliaires comme *mk*)

Observez cette phrase :



iw mi shr ntr

(Conte de Sinouhé)

Vous reconnaissiez  la préposition *mi*, *comme*.

 *shr* signifie *plan*, *dessein* et il a pour complément de nom au génitif direct .

Nous avons donc l'auxiliaire indicatif *iw* puis, directement, un groupe prépositionnel *mi shr ntr*, *comme le dessein d'un dieu*.

D'après ce que vous savez de la structure de la Proposition à prédicat adverbial quel élément manque-t-il? Effectivement : le sujet. Dans certains cas, on trouve en effet une omission du sujet. Cette omission correspond en fait à notre sujet indéfini *c'*.



iw Ø mi shr ntr (Conte de Sinouhé)

C'était comme le dessin d'un dieu.

(affirme le héros Sinouhé en guise d'explication à sa fuite inexpliquée hors d'Égypte)

Ce type de construction correspond, du point de vue du sens, au proposition à prédicat adverbial ayant pour sujet un pronom démonstratif neutre (sur les pronoms démonstratifs, voir cours 4, chapitre III).



iw n3 m sb3y.t

Cela est un enseignement.

→ *iw + sujet/prénom démonstratif neutre + prédicat adverbial*

→ Le cours de grammaire de cette semaine est bref. Faites avec soin et réflexion **l'exercice 16** (à rendre par email), qui porte sur la Proposition à prédicat adverbial, dont nous avons vus les différents éléments.

→ Après avoir fait l'exercice sur la Proposition à prédicat adverbial, prenez le temps de faire **l'exercice d'épigraphie 17**, un exercice de traduction sur document qui sera une sorte de révision du groupe nominal.

COURS 10

[Épigraphie] Titulature royale

I. Titulature royale en hiéroglyphique

La titulature royale est un élément important de l'idéologie pharaonique. À partir de la V^e dynastie, elle comprend **cinq noms**, introduits par une désignation spécifique. Cette titulature se fige dans une forme canonique au Moyen Empire.

-  **Le nom d'Horus** (*Hr*) est signalé par le motif du *sérekh*¹ (façade du palais royal) surmonté du faucon Horus, divinité tutélaire de la royauté pharaonique (ou simplement par le faucon Horus) – le nom est généralement écrit dans le *sérekh*.  : roi l'Horus Ouadjet de la I^{re} dynastie. Le nom d'Horus est le nom le plus anciennement attesté (voir l'Horus Nârmer).
-  **Le nom des Deux Maîtresses** (*nb.ty*) est aussi attesté dès la I^{re} dynastie. Il renvoie à deux divinités tutélaires de la Haute et la Basse-Égypte, la déesse vautour Nekhbet d'Elkab, et la déesse cobra Ouadjet de Buto dans le Delta. Ce nom renvoie à la conception dualiste du territoire égyptien pour les pharaons et leurs sujets².
-  **Le nom d'Horus d'or** (*Hr (ny) nbw*) est attesté dès la IV^e dynastie. Il est introduit par le faucon Horus juché sur le collier, signe de l'or, *nbw*.
-  **Le nom de roi de Haute et Basse-Égypte** (*n(y)-sw.t bity*) fait son apparition pendant la V^e dynastie. Il est écrit dans un cartouche Ω et devient le nom le plus important de la titulature. Ce nom est appelé « nom de couronnement » et renvoie encore une fois à la conception dualiste du territoire égyptien : *n(y)-sw.t, celui-du-roseau*, c'est-à-dire le roi de Haute-Égypte ; *bity*, *celui de l'abeille*, c'est-à-dire le roi de Basse-Égypte.

1. Ce mot est étymologiquement lié au verbe *srh*, faire connaître.

2. Voir  *B.wy, le double-Pys.*

-  **Le nom de fils de Rê (*s3 Ṛ*)** est aussi écrit dans un cartouche et correspond au nom personnel du souverain. Son inscription dans le cartouche est attestée dès la IV^e dynastie.

Exemple : titulature de Sésostris III (XII^e dynastie)

Hr Ntr-hprw, l'Horus Netjer-khépérou 

nb.ty Ntr-mswt, les Deux maîtresses Netjer-mésout 

nsw-bity Ḥ-k3.w-Ṛ, le roi de Haute et Basse-Égypte Khâ-kaou-Rê 

Hr nbw Hpr, l'Horus d'or Khéper 

s3 Ṛ S-n-Wsr.t, le fils de Rê Séneusret 

Plusieurs choses sont à noter :

1. Pour les anciens Égyptiens, Sésostris III n'est pas Sésostris III, mais Sésostris Khâkaourê (c'est le reste de sa titulature qui le distingue des autres rois dont le nom de naissance est aussi Sésostris).
2. Notez aussi que la transcription la plus proche du nom personnel de Sésostris est Séneusret. Sésostris est la forme qui nous a été livré par la tradition classique.
3. Remarquez enfin la disposition des signes dans les cartouches. Le principe de l'antéposition honorifique fonctionne ici. Si le nom royal est théophore (avec un nom de dieu), le nom de dieu est placé en tête, quel que soit sa position dans la séquence : Khâ-kaou-Rê : Le disque solaire est en antéposition honorifique.
4. En effet, les noms égyptiens signifient quelque chose. Il s'agit souvent de phrases, d'énoncés qui peuvent être traduits. Il n'est pas nécessaire de le faire dans une traduction de texte. Il est en revanche intéressant, pour connaître l'idéologie d'un règne, de traduire les noms du protocole. Le nom Khâkaourê met l'accent sur la divinité solaire héliopolitaine. Le nom personnel Séneusret renvoie à une divinité féminine : *l'homme-de-la-Puissante*.

À ces cinq titres s'ajoutent souvent, dans le protocole royal complet, les épithètes secondaires suivantes :

Accompagnant le nom de roi de Haute et Basse-Égypte :

 *nb t3.wy* seigneur du Double-Pays

 *ntr nfr* dieu parfait

 *nb ir(t) h.t* seigneur de l'accomplissement des rites (litt. des choses)

Accompagnant le nom de fils de Rê :

 *nb ḥ.w* seigneur des couronnes ou seigneur des apparitions

 *s3 Ṛ n(y) h.t=f* fils charnel de Rê (litt. fils de Rê de son corps)

Les noms du roi sont généralement suivis de bénédictions (formules d'eulogie) :

- | | |
|---|---|
|  version abrégée de <i>'nh wd3 snb</i> | <i>qu'il vive, intact et en bonne santé</i> (traduit conventionnellement par <i>vie, santé, force ou V.S.F.</i>) |
|  <i>'nh d.t</i> | <i>qu'il vive éternellement</i> |
|  <i>di 'nh mi R³</i> | <i>doué⁴ de vie comme Rê</i> |

La titulature royale comprend aussi fréquemment mention de l'élection du roi par les dieux :

- le roi est dit *aimé* d'une divinité. Ex.   ou  *mry⁵ inn*, *aimé d'Amon* (noter l'antéposition honorifique)
- ou *choisi* par la divinité. Ex.   *stp.n⁶ R^c*, *qu'a élu Rê, élu de Rê* (noter l'antéposition honorifique).

Rappel sur quelques désignations :

- | | |
|---|-------------------|
|  <i>hm=</i> | <i>sa Majesté</i> |
|  <i>nsw</i> | <i>roi</i> |
|  <i>ity</i> | <i>souverain</i> |

→ Faire l'exercice 18 (à rendre par email).

II. Titulature royale en hiératique (facultatif)

La titulature royale peut évidemment être écrite en hiératique. Voici à titre d'exemple la titulature de Sésostris III.

Rappel : titulature de Sésostris III (XII^e dynastie)

Hr Ntr-hprw, l'Horus Netjer-khépérou 

nb.ty Ntr-msw.t, les Deux maîtresses Netjer-mésout 

nsw-bity H^c-k3.w-R^c, le roi de Haute et Basse-Égypte Khâ-kaou-Rê 

Hr nbw Hpr, l'Horus d'or Khéper 

3. Noter l'antéposition honorifique.
4. L'explication grammaticale de cette traduction sera donnée au semestre prochain.
5. L'analyse grammaticale de cette forme verbale sera faite en 2^e année.
6. L'analyse grammaticale de cette forme verbale sera faite en 2^e année.

sȝ Rȝ S-n-Wsr:t, le fils de Rê Séneouret



FIGURE 9 – Titulature de Sésostris III en hiératique.
D'après MÖLLER, *Hieratische Lesestücke*, p. 4 (extrait d'un papyrus de Lahoun/Kahoun, portant des hymnes à Sésostris III). Papyrus UC 32157.
Cf. COLLIER et QUIRKE, *The UCL Lahun Papyri: Religious, Literary, Legal, Mathematical and Medical*, p. 16.

En comparant la figure 9 avec la titulature du roi, page précédente, essayez de reconnaître la valeur des signes hiératiques. Remarquez que le cartouche est simplement noté par ses deux extrémités (ouverture du cartouche et fermeture du cartouche).

Solution à la page suivante.

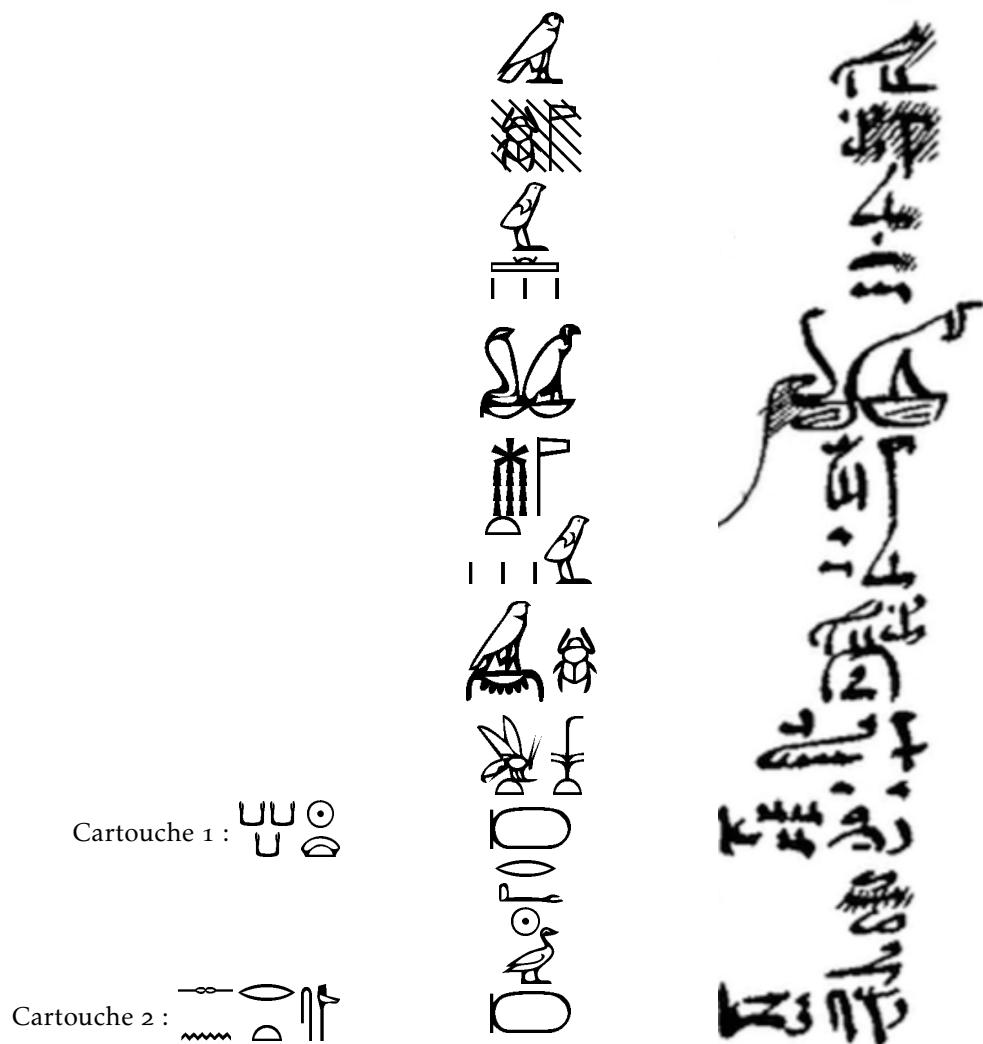


FIGURE 10 – Titulature de Sésostris III : Fac-similé du texte hiératique et transcription hiéroglyphique

COURS 11

Proposition à prédicat pseudo-verbal (1)

Ce semestre est consacré à l'apprentissage des phrases simples, et cette année nous ne concentrerons sur les phrases qui n'utilisent pas de formes verbales complexes. Nous abordons toutefois des phrases dites à constructions « pseudo-verbales », qui se construisent avec des verbes à l'infinitif. C'est une façon d'aborder le verbe progressivement.

I. Présentation de la construction

Dans l'introduction à la construction de phrase égyptienne, nous avons vu que le langage humain est un **outil de communication** qui transmet des informations au moyen d'énoncés. Un énoncé complet est composé d'un sujet (thème) et d'un prédicat (ce qu'on dit du thème).

Sujet + Prédicat

Cet énoncé exprime l'existence d'une relation entre les deux éléments sujet et prédicat (on parle de « relation prédicative »). Il y a plusieurs types de relation prédicative :

— **Une relation d'identité**

- le chat est un chat.
- Le chat est un félin
- Le chat est noir

— **Une relation de situation**

- le chat est là (= Proposition à prédicat adverbial)
- le chat est sur la table (= Proposition à prédicat adverbial)
- le chat mange

Nous avons vu qu'en égyptien ancien, il n'existe pas d'équivalent à la **copule** « être » qui fait souvent le lien en français entre le sujet et le prédicat. Ainsi, suivant la nature du prédicat, on distingue différents types de propositions en égyptien ancien :

- **Proposition à prédicat adverbial** (prédicat = adverbe ou groupe prépositionnel, voir cours 7 à 9);
- **Proposition à prédicat nominal**;
- **Proposition à prédicat adjectival** (correspond à l'attribut du sujet);
- **Proposition à prédicat verbal**.

Nous nous sommes intéressés en premier lieu à la Proposition à prédicat adverbial qui suit l'ordre : *iw* + Sujet + Prédicat.

Un autre type de phrase reprend cette structure générale : les propositions à construction pseudo-verbale, en particulier les phrases dont le prédicat est assumé par une préposition suivie d'un verbe à l'infinitif.



iw b3k hr wnm

litt. « le serviteur est sur (le) manger » = Le serviteur mange.

→ Analyse : auxiliaire indicatif + sujet + prédicat (*hr* + infinitif)

Suivant les manuels ou grammaires, on appelle cette construction :

- **Proposition à prédicat adverbial à lexème verbal** (GRANDET et MATHIEU), cette appellation a pour avantage de souligner la parenté de structure entre cette construction « pseudo-verbale » et la Proposition à prédicat adverbial.
- **Construction « pseudo-verbale »** (GARDINER, OBSOMER, MALAISE et WINAND) **avec infinitif** : notamment dans l'exemple précédent, la forme *hr* + infinitif.

Vous comprenez sans doute que tout ce que vous avez appris du fonctionnement de la Proposition à prédicat adverbial est valable pour les propositions dont le prédicat est une construction pseudo-verbale *hr* + infinitif.

II. Aspect et temps

Avant d'aller plus loin, il convient de s'arrêter sur le sens de cette construction. Quelle est la valeur de cette forme verbale ? Dans l'exemple précédent, nous avons traduit *hr* + infinitif par un présent de l'indicatif, mais il convient d'expliquer cette traduction et disant un mot du système verbal égyptien, qui sera plus largement développé en 2^e année.

Quand une proposition utilise un verbe pour exprimer un procès, ce procès est déterminé de deux façons :

- en **temps** : présent, passé ou futur ;
- en **aspect** : le verbe exprime-t-il un **procès comme révolu, accompli** (le serviteur a mangé, avait mangé, aura mangé) ou **non révolu, non accompli** (le serviteur est en train de manger, mangeait, mangera).

Pour comprendre le système verbal égyptien, il faut bien comprendre la différence entre temps et aspect, deux traits grammaticaux différents et à l'œuvre aussi bien en français qu'en ancien égyptien.

Le tableau 6 vous donne une petite idée, en référence au français, de ce que sont aspect et temps d'un verbe. Notez que l'on peut très bien avoir un aspect accompli envisagé dans le futur.

TABLE 6 – Notions de temps et d'aspect

	Accompli	Non accompli
Présent	Le serviteur a mangé	Le serviteur mange
Passé	Le serviteur avait mangé	Le serviteur mangeait
Futur	Le serviteur aura mangé	Le serviteur mangera



iw b3k hr wnm

→ Du point de vue de l'aspect, la construction *hr* + infinitif exprime ainsi le **non-accompli**, une action envisagée dans le cours de sa réalisation.

→ Du point de vue du temps : on remarque que la construction *hr* + infinitif ne peut avoir de marque temporelle (préposition + verbe à l'infinitif). Le temps de référence est donc celui de l'énoncé. Avec l'auxiliaire indicatif *jw* (ou d'autres auxiliaires d'énonciation comme *mk*), on considérera que ce temps de référence est celui du locuteur, donc le présent.

→ La construction *hr* + infinitif correspond donc à notre **présent de l'indicatif**, avec une restriction cependant. Contrairement à ce dernier, la construction *hr* + infinitif n'exprime pas le présent d'habitude¹, mais seulement, le **présent immédiat** : « être en train de faire quelque chose ». On appelle donc le prédicat *hr* + l'infinitif **l'inaccompli progressif** (ou encore extensif). La construction *hr* + infinitif est donc l'équivalent de seulement *un des aspects* de notre présent de l'indicatif.

La construction de la proposition est la même que celle de la Proposition à prédicat adverbial (sans lexème verbal) :



iw b3k hr wnm

Le serviteur est en train de manger/le serviteur mange.

→ **Auxiliaire d'énonciation + sujet + hr (ou m, voir plus loin) + infinitif (inaccompli progressif²)**

Il est à noter que, comme la Proposition à prédicat adverbial, une proposition à l'inaccompli progressif pourra être traduite par un **imparfait**, si le point de référence dans un récit est le passé et si la concordance des temps en français le commande. Le trait important de la valeur de

1. Le présent d'habitude est exprimé par une forme de la conjugaison suffixale étudiée en 2^e année appelé aoriste *sdm=f*.

2. Cette construction fera partie du « Présent I » en néo-égyptien (phase 2 de la langue).

cette forme n'est pas le temps, mais l'aspect **inaccompli** et **progressif**. Dans les exercices, sans le contexte général de la phrase, on traduira néanmoins simplement par un présent de l'indicatif.

III. Racine et infinitif du verbe

Avant de voir plus en détail la syntaxe de cette proposition, nous allons nous arrêter sur la formation de l'infinitif, dont la connaissance est indispensable pour comprendre la construction.

Pour cela, il est nécessaire de faire une petite **introduction théorique sur le verbe égyptien**. Dans le vocabulaire que nous allons utiliser, il faut distinguer :

- racine du verbe,
- thème verbal,
- infinitif.

En lisant la suite, se référer dans le même temps aux documents : Classification des verbe et Infinitifs

III.1 Racine du verbe égyptien

Quand on cite un verbe en français, par exemple dans une entrée du dictionnaire, on le mentionne d'après son infinitif. On parle par exemple du verbe « manger ».

En égyptien ancien, lorsqu'on cite un verbe, ou qu'on le classe dans un dictionnaire d'égyptien hiéroglyphique, on le cite, non par son infinitif, mais par sa **racine**.

La notion de racine est ici une notion *abstraite* qui détermine une base commune à un certain nombre de mots de signification apparentée. En français par exemple, le radical « chant » est commun aux mots « chanteur », « chanter », « enchanter », « déchanter »... Dans les langues sémitiques, la racine est généralement un groupe de consonnes (appelées radicales), souvent au nombre de trois.

 *sh*, le fait de se lever – **schème simple**

 *ndm*, le fait d'être doux – **schème simple**

 *pri*, le fait de sortir (dernière radicale est une voyelle faible non notée mais qui réapparaît lors de certaines formes verbales, voir plus loin) – **schème simple**.

À partir de la racine d'un mot, en égyptien ancien, on peut fabriquer des mots nouveaux par dérivation, c'est-à-dire en ajoutant des préfixes ou en dupliquant une ou plusieurs consonnes.

 *s'h*, faire se lever, mettre debout – **schème dérivé** (ici = verbe dit « causatif » = « faire faire quelque chose »)

 *ndmndm*, faire l'amour (XXII^e dynastie)

 *spri*, le fait de faire sortir (la dernière radicale est une voyelle faible non notée mais qui réapparaît lors de certaines formes verbales).

Retenez bien que la racine consonantique du verbe est une forme neutre théorique de celui-ci. Elle sert à classer le verbe dans un dictionnaire, mais n'a pas vocation à être utilisée telle quelle (sans désinences) dans les phrases.

III.2 Le thème verbal

La racine, en tant que squelette consonantique du verbe, est une notion abstraite, pas utilisée en tant que telle dans les textes. Dans les différentes formes du verbe et de la conjugaison, cette racine va se transformer, s'actualiser en un **thème verbal**. Le thème verbal est la réalisation concrète du verbe à partir de la racine, c'est-à-dire, pour les verbes égyptiens, les consonnes radicales associées à des affixes de formation éventuelles sans les désinences de la conjugaison.

À titre de comparaison avec le français, on peut prendre l'exemple du verbe « finir ». « Finir » est l'infinitif du verbe, aussi utilisé pour désigner le verbe de manière neutre. Dans la forme conjuguée « je finis », on a « **fin-is** », c'est-à-dire le radical fin + la désinence du présent ; dans la forme conjuguée, « je finissais », on trouve « **finiss-ais** », soit le radical + affixes + la désinence de l'imparfait. Dans ce cas-là, le verbe « finir » possède deux thèmes verbaux dans la conjugaison : « **fin-** » (identique au radical) et « **finiss-** ». Un même schème, selon la conjugaison, peut donc avoir plusieurs thèmes verbaux. On trouve le même principe en égyptien ancien. Par exemple, le verbe *m33 voir, regarder*

 ³ *m33* est *le fait de voir* (cela correspond à la racine, aux trois consonnes radicales du mot). Ce verbe peut avoir deux thèmes verbaux, selon les formes dans lesquelles il apparaît, indépendamment des désinences :

1.  *m33* : thème verbal dit « long »
2.  *m3* : thème verbal dit « bref ».

Autre exemple, le verbe *pri*, *sortir* a deux thèmes verbaux :  *pr*, thème bref, et  *prr*, thème long, avec réduplication de la dernière radicale.

À ces thèmes verbaux, s'ajoutent éventuellement des désinences (suffixes) et très rarement en moyen égyptien des augmentes (*yod* prothétique).

III.3 Classification des verbes (voir annexe G)

La nature des variations des thèmes verbaux de certains verbes a permis aux grammairiens modernes d'établir une classification des verbes égyptiens (un peu à la manière de nos verbes du 1^{er} groupe, 2^e groupe, 3^e groupe), et donc de proposer des tableaux synthétiques de formes verbales.

Selon ces observations, les verbes égyptiens ont été classés en 3 classes :

- les verbes **forts**,

3. Notez dans ce verbe la position de l'œil, manifestement un déterminatif, mais placé en tête, pour des raisons sémantiques évidentes.

- les verbes **faibles** (les verbes dont la racine se termine par une semi-consonne *i* ou *w*, comme *pri*),
- et les verbes **géminés** (les verbes dont les deux dernières consonnes sont identiques, comme *m33*).

À ces trois groupes, s'ajoute la catégorie des verbes irréguliers, qui comprend essentiellement des verbes très courants.

a) Verbes forts

Cette catégorie comprend tous les verbes, dont la racine ne se termine pas par une semi-consonne faible, ou deux consonnes identiques.

Verbes simples

Verbes bilitères [2-lit.] = radical à deux consonnes, comme  *dd*, dire.

Verbes trilitères [3-lit.] = radical à trois consonnes, comme  *sdm*, entendre.

Verbes quadrilitères [4-lit.] = radical à quatre consonnes.

Verbes quinquilitères [5-lit.] = radical à cinq consonnes.

Verbes causatifs

À côté de ces verbes dits « simples », on distingue les verbes causatifs, dérivés des précédents par l'ajout du préfixe *s-*, signifiant faire faire quelque chose.

Exemple :  *mn*, être stable →  *s mn*, rendre stable.

Verbes causatifs formés sur des verbes forts bilitères [*caus. 2-lit.*], comme *smn*.

Verbes causatifs formés sur des verbes forts trilitères [*caus. 3-lit.*], comme *snh*, faire vivre.

b) Verbes faibles

Ce sont les verbes dont la racine (théorique) se termine par une semi-consonne faible, non notée dans l'écriture, mais dont l'existence est supposée par l'observation des variations de formes de ces verbes. Comme cette dernière consonne faible est généralement omise en hiéroglyphes, on ne la note pas dans la translittération, sauf quand on indique la racine du verbe (notamment dans les entrées de dictionnaires).

Verbes simples

Troisième radicale faible [3-inf.], comme  *mri*, aimer,  *msi*, mettre au monde.

Quatrième radicale faible [4-inf.], comme *msdi*, détester.

Verbes causatifs

Verbes causatifs formés sur des verbes faibles [3-inf.] : [*caus. 3-inf.*], comme *smsi*, faire accoucher.

Verbes causatifs formés sur des verbes faibles [4-inf.].

c) Verbes géminés

Ce sont les verbes dont la racine présente deux consonnes finales identiques.

Verbes à 2^e consonne redoublée : [2-gem.], comme   *m33*, voir,  *wnn*, exister.

d) Verbes irréguliers

Certains verbes d'emploi très fréquent présentent des caractéristiques morphologiques particulières : ils sont rattachés aux verbes faibles [3-inf.], mais sont irréguliers.

III.4 L'infinitif (voir annexe H)

Contrairement à la racine, l'infinitif est une forme du verbe utilisée dans les textes. « L'infinitif est une forme substantive non personnelle du verbe », à priori neutre quant au temps et à l'aspect. Selon la classe à laquelle appartient un verbe (verbe fort, faible ou géminé), son infinitif sera « masculin » (c'est-à-dire identique au thème verbal, sans désinence), ou « féminin » (c'est-à-dire présentant la désinence *.t*), ou avec une désinence en *.y* (voir tableau).

- Les verbes forts ont tous un infinitif identique à la racine, à l'exception des verbes [*caus. 2-lit.*] et du verbe   *šm* aller, qui est sans doute un ancien [3-inf.].
- Les verbes faibles, comme les verbes irréguliers, ont un infinitif « féminin ».
- Les verbes géminés ont un infinitif identique à la racine.

À ce stade, faire l'**exercice 19**, avant de poursuivre.

IV. Les formes pseudo-verbales avec infinitif (1) : l'inaccompli progressif

IV.1 La construction *hr* + infinitif

Nous pouvons maintenant revenir à notre construction *hr* + infinitif qui note une action en train de se faire.

*    

**iw b3k hr wnm*

*le serviteur mange (est en train de manger).

Le groupe prédicat est constitué de la préposition + de l'infinitif ; il peut encore être suivi de compléments.

Un complément d'objet : En égyptien, comme en français, les verbes peuvent en effet être transitifs (signification complétée par un complément d'objet – CO) ou intransitifs (sans CO).

En égyptien, après l'infinitif, il peut donc y avoir un CO (sous la forme d'un nom, groupe nominal, ou pronom personnel).



**iw nb hr m33 b3k=f*

*Le maître regarde son serviteur.



**iw nb hr m33=f*

*Le maître le regarde.

Notez que dans le cas d'un CO pronominal, c'est le **pronom suffixe** qui est utilisé **après l'infinitif**.

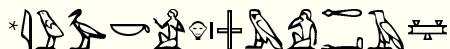
Une exception toutefois : si le CO est un pronom neutre, c'est le pronom dépendant \sqcap *s.t* qui est employé.



**iw nb hr m33 s.t*

*Le maître regarde cela.

Un complément circonstanciel : En outre, il peut être ajouté à la phrase un ou plusieurs compléments circonstanciels (abrégé CC dans la suite), notamment sous la forme d'adverbes ou de syntagmes adverbiaux :



**iw b3k hr wnm Ᵽ*

*Le serviteur mange ici.



**iw b3k hr wnm m pr n(y) nb=f*

*Le serviteur mange dans la maison de son maître.

En cas de présence à la fois de CO et de CC, l'ordre des mots est CO puis CC.

Un complément d'attribution : Le prédicat et le CO peuvent être suivis d'un complément d'attribution.



iw=i hr ir:t imy.t-pr n hm.t=i (GRANDET et MATHIEU, Cours, leçon 14, *Kahun*, 12, 7)

Je fais une donation à ma femme.

L'ordre des mots est alors CO puis complément d'attribution, sauf si ce complément d'attribution est pronominal (forme : *n* + pronom suffixe) :



**iw=i hr ir:t n=s imy.t-pr*

**Je lui fais une donation.*

La syntaxe de la Proposition à prédicat pseudo-verbal ayant pour prédicat la forme *hr* + infinitif est la même que la celle de Proposition à prédicat adverbial.

iw b3k hr wnm

Le serviteur mange.

→ *indicateur d'énonciation*

iw=f hr wnm

Il mange.

→ *indicateur d'énonciation et sujet pronominal : pronom suffixe*



mk sw hr wnm !

Vois, il mange!

→ *auxiliaire d'énonciation présentatif et sujet pronominal : pronom dépendant*



nn sw hr wnm

Il ne mange pas.

→ *auxiliaire négatif et pronom dépendant pour sujet*

IV.2 La construction *m* + infinitif

L'inaccompli progressif connaît encore une autre construction : *m* + **infinitif**. Cette construction est réservée aux verbes de mouvement (déterminatif Δ), ainsi qu'à quelques autres verbes comme *hhi*, *aller chercher*.

Exemples de verbes de mouvement :



**iw b3k m pr.t m pr*

*Le serviteur sort de la maison.



iw=f m ii.t (Conte du Naufragé)

Il vient. (ou *Il venait*. car cette phrase s'inscrit dans un récit relaté au passé)

Faire l'**exercice 20**, à rendre par email.

COURS 12

Proposition à prédicat pseudo-verbal (2)

I. Formes pseudo-verbales avec infinitif (2) : inaccompli avec sens futur : *r* + infinitif

Il existe une autre construction pseudo-verbale avec infinitif, toujours dans le non-accompli. Cette fois, la construction est *r* + infinitif. Elle ne note pas le présent, mais le futur (appelé « alлатif » chez GRANDET et MATHIEU)¹. Le sens vient du sens premier de la préposition *vers*, *en direction de* (comparer avec le « *r* d'état » du cours 7, §III.5).

Exemples :



iw b3k r wnm

Le serviteur mangera (va manger).



iw b3k r pr.t m pr

Le serviteur sortira de la maison.

La syntaxe est en tous points identique à celle des formes de l'inaccompli progressif *hr/m* + infinitif (voir cours 11).

iw=f r sdm, Il écoutera.

iw=f r sdm nb=f, Il écoutera son maître.

iw=f r sdm=f, Il l'écouterá. → COD pronominal après un infinitif :

1. Cette forme donnera en néo-égyptien le Futur III.

pronom suffixe



Exemple :



iw=f r it.t t3.w rsy.w (Conte de Sinouhé B 71-72)

Il (le roi) conquerra les pays du Sud.

Quelques précisions sur la valeur de la construction *iw* + sujet + *r* + infinitif sont à noter. La construction a deux sens :

1. **Un futur obligé, inéluctable, futur déontique.**
2. **ou, par affaiblissement, un futur éloigné.**

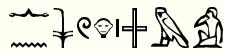
Il existe d'autres types de futurs (sous d'autres modalités, ou dans des constructions syntaxiques spécifiques) qui sont exprimés par d'autres constructions, notamment par des formes de la **conjugaison suffixale** (qui sera vue l'année prochaine), le subjonctif *sdm=f* (*qu'il écoute*) et le prospectif *sdm(w)=f* (*il écouterá*, voir cours 4). Mais, à titre de première approche, on peut déjà noter que :

- Pour le **souhait** ou **l'ordre poli**, on utilisera la forme dite *sdm=f* subjonctif (*puisse-t-il écouter, qu'il écoute*)
- Pour l'**expression, à la première personne**, de la volonté de faire quelque chose, on utilise aussi le subjonctif *sdm=f*: *sdm=i* *j'ai l'intention d'écouter*
- Le futur objectif et obligatoire, normalement assumé par *r* + infinitif, pourra être exprimé dans certaines constructions particulières par un *sdm(w)=f* dit prospectif. En particulier le prospectif *sdm(w)=f* est utilisé pour **nier le futur objectif**, comme on va le voir (cours 4, Semeestre 4).

Rem : Remarque : vous notez que dans la conjugaison dite suffixale de type *sdm=f* le pronom suffixe indique le sujet de la forme verbale. L'ordre des mots des propositions verbales est donc, normalement Verbe + Sujet.

II. Négations des constructions pseudo-verbales avec infinitif

L'inaccompli progressif *hr* + infinitif et *m* + infinitif se nie tout simplement en remplaçant *iw* par l'auxiliaire de la négation *nn*. C'est la même négation que pour la Proposition à prédicat adverbial (voir cours 8, §I.4). Lorsque le sujet est pronominal on utilise le pronom dépendant.

Exemple :*nn sw hr wnm**Il n'est pas en train de manger. = Il ne mange pas.*

Pour le futur *r* + **infinitif**, la construction attendue – *nn b3k r sdm*, *le serviteur n'écouterera pas* – n'est pas utilisée².

Le corrélat négatif habituel de *iw=f r sdm* utilise une forme de la **conjugaison suffixale**, le prospectif *sdm(w)=f*:  *nn sdmw=f*, *il n'écouterera pas.* –  *nn sdmw b3k*, *le serviteur n'écouterera pas.* Nous aborderons la morphologie de cette forme verbale l'an prochain avec le reste de la conjugaison suffixale, mais notez déjà son lien avec la construction *r* + infinitif.

III. Les convertisseurs (temporels) dans les constructions pseudo-verbales avec infinitif

Comme pour la Proposition à prédicat adverbial, une phrase à prédicat pseudo-verbal (*hr/m* + infinitif en particulier) peut être introduite par un convertisseur (temporel)  et  (voir cours 8, §I.5). Dans la phrase *iw b3k hr sdm*, *le serviteur écoute* (est en train d'écouter), le point de référence temporel est celui de l'énonciation, donc le présent (sauf si la phrase s'insère dans un récit au passé).

On peut transposer cette proposition dans le passé ou dans le futur, par rapport au point de référence, avec des convertisseurs.

Exemple :*wn=t(w) hr qd hnr.t pn* (MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, ex. 1220)*On était en train de construire cette enceinte.*

→ Faire **l'exercice 21** (à rendre par email).

2. Une construction de ce type apparaît à partir de la XVIII^e dynastie, voir MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, p. 642.

COURS 13

Récapitulatif et compléments

I. Récapitulatif du semestre

Le groupe nominal

En égyptien classique, il n'y a pas d'article. Le groupe nominal débute normalement par le substantif principal ; les déterminants du nom et les compléments de noms le suivent. Exception pour les démonstratifs de la série *p³*, *t³*, *n³* et pour les équivalents du démonstratif pluriel : *nn* *n(y)*, etc.

Structure de la phrase non verbale, type à prédicat adverbial ou à construction pseudo-verbale

La Proposition à prédicat adverbial (description de situation) et la phrase avec construction pseudo-verbale *hr/m* ou *r* + infinitif ont le schéma suivant : 1. élément introducteur (par défaut *iw*), 2. sujet et 3. prédicat.

Voir tableaux en annexe I.

L'égyptien classique a plusieurs séries de pronoms personnels

On a vu le pronom suffixe (cours 3, §I.3), qui peut servir de possessif dans le cadre du groupe nominal, de sujet de la phrase après *iw* notamment, de COD d'un infinitif. Après certains éléments introducteurs (comme *mk* ou la négation *nn*), le pronom dépendant (cours 8, §I.3b), tableau 5) est requis comme sujet pronominal.

Les séquences de propositions

Dans la grammaire de l'égyptien classique, on parle de **propositions indépendantes** (phrases indépendantes, sans séquentielles et sans subordonnées), et de **propositions initiales et séquentielles**, dans les analyses de phrases complexes comprenant plusieurs propositions. La première est dite « initiale », les suivantes sont dites « séquentielles » et peuvent être traduites comme des phrases coordonnées ou des circonstancielles.

L'infinitif

L'infinitif est la première forme verbale que nous étudions. Nous avons vu son emploi dans les prédicats pseudo-verbaux : *hr/m* + infinitif (inaccompli progressif) et *r* + infinitif (futur).

Temps et aspect du verbe

À travers l'étude de l'inaccompli progressif, nous avons pu évoquer l'importance de la valeur **aspectuelle** des verbes en égyptien classique (le procès est-il envisagé comme accompli ou inaccompli?). Nous développerons progressivement cet aspect au Semestre 2, et plus encore en 2^e année.

II. Titres de sections d'ouvrages et légendes de scènes

Un substantif ou un infinitif peut être utilisé de manière absolue, c'est-à-dire comme un énoncé complet ayant la fonction de titre de section ou de légende¹. Par exemple, au début d'une nouvelle recette médicinale, on trouvera le titre :



k.t phr.t

Autre remède : ...



ky r(3)

Autre formule : ...

Rem : Les titres sont généralement à l'encre rouge dans les manuscrits en hiératique ou en hiéroglyphique linéaire.

Les titres ou légendes de scène peuvent parfois présenter un infinitif :



md3.t n(y).t dr mwt mwt(t.)... (Amulette écrite, P. Deir el-Médina 40 (époque rames-side))

Livre de chasser un mort, une morte...

= *Livre pour chasser un mort, une morte...*

→ *Titre avec nom (md3.t) et complément de nom au génitif direct comportant un infinitif*



L'agent de l'infinitif peut être introduit par la préposition  *in, par*:

¹. C'est ce que GRANDET et MATHIEU appellent les « énoncés-titres ». GARDINER (*Egyptian Grammar*, § 89.9 et § 306) parle de nom ou d'infinitif avec *function of a sentence*.

FIGURE 11 – Détail de la TT 100, d'après osiris.net



hms.t r sdm sprw (...) in r-p^c(.t) h3ty-^c (...) Rh-mi-R^c

(GARDINER, *Egyptian Grammar*, § 305, Légende d'une scène dans la tombe (TT 100) de Rekh-mirê, vizir sous Touthmosis III, XVIII^e dynastie, voir figure 11)

S'asseoir pour écouter le plaignant (...) par le noble, le prince local (...) Rekhmirê.

→ Infinitif de *hmsi* [4-inf.]

III. Phrases interrogatives, première approche

Une phrase peut être affirmative, négative, exclamative ou interrogative. Nous avons abordé les trois premiers aspects, mais pas le dernier. Est donnée ici, simplement une première approche de la phrase interrogative en égyptien classique.

On distingue les **interrogations globales** des **interrogations partielles**. Les interrogations globales sont des questions auxquelles on répond par « oui » ou par « non ». Les interrogations partielles sont des questions plus précises, portant sur un élément de réponse.

L'interrogation globale se forme avec un auxiliaire d'énonciation spécifique :

in ou *in-iw*, est-ce que ?.

Exemple :



in-iw=k r s n(y) nh^h? (Oasien, B 126)

Est-ce que tu seras un homme d'éternité? = Seras-tu un homme d'éternité?

→ Proposition à prédicat adverbial avec *r* d'état, proposition interrogative

L'interrogation partielle se forme avec un pronom interrogatif.

— *ib*, quoi?

— *ptr*, qui?, quel?, quoi?

— *iš.t*, quoi?

— *sy*, qui?, quel?, quoi?

— *mi*, qui?, quoi?

— *tnw*, où?

L'adverbe interrogatif se place à la place qu'occuperait la réponse dans la phrase affirmative :

Exemples :



iw=tn mi ih?

Vous êtes comme quoi? = Comment allez-vous?



iw=k tnw?

Tu es où? = Où es-tu?

→ Faire l'exercice 22 (à rendre par email).



*C'est tout pour ce semestre!
Au semestre prochain...*

Livre II

Semestre 2

COURS 1

Proposition à prédicat pseudo-verbal (3) : le parfait ancien

I. Introduction : Néfertiti « la-belle-est-venue »

La forme que nous allons voir à présent porte différents noms selon les grammaires :

- **Parfait ancien** (appellation qui se réfère par analogie à une forme sémitique ; cf. *Old Perfective* de GARDINER, *Egyptian Grammar*, § 309–318);
- **Statif** (qui se réfère par analogie au statif akkadien);
- **Pseudo-participe** (nom donné par ERMAN car cette forme se comporte comme un participe ; OBSOMER, *Grammaire pratique*, p. 102–106);
- **Accompli des verbes intransitifs** (GRANDET et MATHIEU, *Cours*, leçons 35–36);
- **Qualitatif** (terminologie utilisée dans les grammaires coptes).

C'est une forme conjuguée des verbes, une forme dite **suffixale**, car elle présente **des désinences**. Cette forme se distingue toutefois de la « conjugaison suffixale » proprement dite que nous aborderons l'an prochain, par ses désinences qui lui sont justement spécifiques et qui sont aisément reconnaissables.

Le parfait ancien d'un verbe peut être, notamment, employée dans une construction pseudo-verbale, tout comme l'infinitif. Pour rappel, une phrase pseudo-verbale emprunte le schéma de la Proposition à prédicat adverbial, c'est-à-dire le schéma :

Élément introduiteur + Sujet + Prédicat

On a vu la phrase pseudo-verbale avec infinitif :

Élément introduiteur + Sujet + Prédicat (préposition + infinitif)

Avec le parfait ancien, On aura donc :

Élément introduiteur + Sujet + Prédicat (= parfait ancien)

Notez deux différences importantes par rapport aux constructions pseudo-verbales *avec infinitif* :

1. le prédicat est constitué du **parfait ancien seul**, contrairement à l'infinitif qui doit être accompagné d'une préposition (*hr, m, r*)
2. la valeur du parfait ancien est celle d'un **accompli**. Pour rappel, la construction *hr/m* + infinitif à valeur de progressif interne (inaccompli, action en cours de réalisation). Plus particulièrement le parfait ancien est un **accompli résultatif**. C'est-à-dire que ce n'est pas le déroulement du procès révolu, passé, qui importe ici, mais le résultat, la conséquence de l'action accomplie dans le présent.

Vous connaissez déjà très bien une phrase au parfait ancien, le nom de la femme d'Akhénaton : Néfertiti. Son nom est une proposition à prédicat pseudo-verbal avec parfait ancien (sans *tw* comme c'est la règle pour les anthroponymes).



Nfr.t-iii.ti

La belle est venue (Néfertiti)¹

ii.ti est une forme du verbe *iii*, *venir*, avec désinence *.ti*.

La forme exprime le fait que la Belle est venue. Elle a accompli un déplacement révolu, mais la forme met l'accent sur la conséquence dans le présent : « elle est là ».

Les trois caractéristiques à retenir de cette forme sont donc :

1. du point de vue du sens, elle marque le **résultat** ou l'**état**; = littéralement *moi étant entendu*;
2. du point de vue morphologique, elle a des désinences spécifiques qui sont à apprendre par cœur (voir tableau 7);
3. du point de vue de la syntaxe, cette forme peut être prédicat de proposition à prédicat pseudo-verbal, mais elle peut avoir d'autres emplois.

Une autre phrase au parfait ancien que vous connaissez :



imn-htp(.w)

Amenhotep = Aménophis

Amon-est-satisfait, c'est-à-dire *Amon a été satisfait* (donc il est satisfait)

htp.w forme du verbe *htp* *détenir* *satisfait*

1. Voir bague en or au nom de Néfertiti au Louvre E 7688 (base atlas : http://cartelfr.louvre.fr/cartelfr/visite?srv=car_not_frame&idNotice=18524&langue=fr)

Nous pouvons à présent poursuivre notre exploration.

II. Morphologie du parfait ancien et valeur

Nous allons à présent étudier la morphologie et la conjugaison complète du Parfait ancien, pour que vous puissiez le reconnaître. Nous reviendrons ensuite sur son sens et aborderons les questions de syntaxe.

La morphologie d'un verbe en égyptien ancien se définit par deux caractéristiques : 1° son thème verbal (est-il bref ou long – voir cours 11 du Semestre 1, §III.2), 2° ses désinences éventuelles.

Le parfait ancien a des désinences reconnaissables. C'est une chance. Il faut les apprendre par cœur.

II.1 Thème verbal + désinences

La forme se construit en accolant au thème verbal bref les désinences du tableau 7² :

Remarques sur la notation des désinences : Les désinences se placent à la fin du thème verbal, normalement après le déterminatif du verbe. Une exception toutefois : si la désinence se réduit à *t* ou à *w* (ou ), elle se place avant le déterminatif.

Le thème verbal :

- les verbes forts présentent un thème verbal inchangé.
- les verbes faibles un thème verbal bref (*pri* fait *pr*).
- les verbes géminés un thème verbal bref, sauf cas exceptionnels (*m33* fait *m3*).
- L'anom. *rdi* présente généralement son radical plein en *rdi* (mais parfois en *di*) ; de même pour le verbe *venir*, on trouve soit le thème *iw* (3^e pers.) soit *ii* (1^{re} et 2^e pers.).

II.2 Valeur aspectuelle du parfait ancien

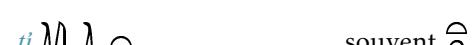
La valeur principale de cette forme n'est pas temporelle, mais aspectuelle.

On a déjà dit lors de la présentation du système prédicatif égyptien que le système verbal moyen égyptien est fondé sur ce que l'on appelle des **oppositions aspectuelles**, c'est-à-dire une opposition entre des formes verbales qui expriment la notion d'accompli (procès présenté comme achevé : en français, j'ai mangé, j'avais mangé, j'aurai mangé) et des formes verbales ou constructions qui expriment la notion d'inaccompli (non achèvement ou répétition d'un procès : en français, je mange, je mangeais). Ce système n'est pas identique à celui des temps. Le présent et l'imparfait, par exemple, sont deux temps différents de l'inaccompli. Pour rappel, notre construction *hr* + infinitif par exemple, que l'on traduit le plus souvent par un présent de l'indicatif, peut aussi se rendre par un imparfait, car la référence temporelle se situe dans le contexte de l'énonciation.

Du point de vue de l'aspect, **le parfait ancien exprime un accompli**, mais non pas un accompli qui se focalise sur le caractère ponctuel et révolu d'une action (*hier, il a mangé*). Le parfait ancien insiste au contraire sur **le résultat du procès dans sa durée**, et en particulier ses conséquences dans le présent.

2. Tableau d'après ALLEN, *Middle Egyptian*, § 17.2 & MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, § 713.

TABLE 7 – Parfait ancien : désinences

Désinences		Remarques
1 ^{re} pers. sing.	<i>kwi</i> 	
2 ^e pers. sing.	<i>.ti</i> 	souvent  au Nouvel Empire
3 ^e pers. sing.	m. <i>.w</i> 	Souvent non noté. Verbes [3-inf.] / [4-inf.] : parfois <i>.y</i> 
	f. <i>.ti</i> 	souvent  au Nouvel Empire
1 ^{re} pers. plur.	<i>.wyn</i> 	cf. ALLEN, <i>Middle Egyptian</i> , § 17.2 : la forme originelle est sans doute <i>.nw</i> , écrite  quelques rares fois au début du Moyen Empire
2 ^e pers. plur.	<i>.tiwny</i> 	
3 ^e pers. plur.	m. <i>.w</i> 	verbes [3-inf.] / [4-inf.] : parfois <i>.y</i>  (cf. MALAISE et WINAND, <i>Grammaire raisonnée</i> , § 713, p. 442)
	f. <i>.ti</i> 	généralement remplacé par la désinence masculin pluriel.
3 ^e pers. duel	m. <i>.wy</i> 	généralement remplacé par le pluriel
	f. <i>.ty</i> 	



iw=f mwt(.w)

Il est mort.

Ce n'est pas le déroulement (révolu) du moment du décès, de l'agonie, mais le résultat dans le présent qui est important : à présent, il est mort.

Le statif est donc un **accompli résultatif**. Il indique un **état**.

La valeur de cette forme étant spécifique et particulière, on comprend que la traduction dépend aussi du sens profond de chaque verbe³. Étant donné la valeur résultative du parfait ancien (le parfait ancien sélectionne la *post-phase* d'un procès), cette forme se rencontre plus particulièrement avec certains types de verbes :

3. Ce que MALAISE et WINAND appellent *Aktionart*. Voir réf.

- ceux qui expriment une transformation, par exemple *casser*, par opposition à *voir* – verbes dits *transformationnels* ;
- ceux qui mettent l'accent sur l'accomplissement d'un but à l'issue duquel le procès est terminé ; par exemple *venir* par opposition à *marcher* – verbes dits *téliques*.

Concrètement, le sens du parfait ancien varie surtout **selon que le verbe est un verbe transitif ou intransitif**. Il prend alors, respectivement, soit un sens passif, soit un sens actif. Concernant la traduction du parfait ancien, il y a quatre catégories différentes de verbes, que vous devez retenir :

1. **Les verbes intransitifs, de mouvement**, conservent un sens actif et insistent sur le résultat de l'action :

iy, venir : *ii.kwi*, je suis venu.

h, être debout, se lever, se trouver : *h.kw(i)*, je me suis levé, je suis debout.

2. **Les verbes de qualité, intransitifs**, conservent aussi un sens actif ; le parfait ancien exprime une qualité possédée par le sujet, mais acquise suite à *un processus d'acquisition*⁴ :

nfr, devenir parfait : *nfr.w*, c'est parfait

3, devenir grand, important : *3.kwi*, je suis grand.

nht, devenir fort, puissant, victorieux : *nht.kwi*, je suis puissant.

Un sens similaire existe pour d'autres verbes intransitifs qui, au parfait ancien, expriment un état durable, résultant du procès exprimé par le verbe :

gr, se taire : être silencieux

3q, périr : être ruiné

mwt, mourir : être mort

nh, vivre : être vivant

3. **Les verbes transitifs** prennent un sens passif :

mh, remplir : *mh.w*, il est rempli

rdi, donner, placer : ou ou *dd.w*, il a été donné, placé

4. **Exceptions** : des verbes transitifs qui conservent un sens actif :

rh, apprendre à connaître : *rh.kw(i)*, je sais, connais.

Cf. *hm*, ignorer, *sh3*, se souvenir.

C'est le seul cas de parfait ancien à sens actif quand il est employé dans une construction pseudo-verbale (Quelques autres verbes peuvent avoir un sens actif au parfait, mais c'est un

4. La Proposition à prédicat adjectival *nfr sw* exprime l'idée d'une qualité possédée de façon permanente et intemporelle (voir cours 6).

usage limité à la 1^{re} personne du singulier et dans la narration, non le discours. La narration sera vue au Semestre 4^{5.}).

III. Syntaxe du parfait ancien

Le parfait ancien peut s'employer comme prédicat dans une phrase de type pseudo-verbale (= élément introducteur + sujet + prédicat), mais aussi dans d'autres contextes. On peut retenir trois grandes catégories d'emploi du parfait ancien :

- prédicat d'une proposition à prédicat pseudo-verbal,
- forme employée de manière autonome,
- comme déterminant d'un nom, dans le cadre d'une proposition subordonnée relative non déterminée (donc avec valeur sémantique d'adjectif épithète).

III.1 Prédicat de construction pseudo-verbale S + P

Avec l'indicateur d'énonciation *iw*



iw ntr r̥h.w rn nb (Merikarê, 12, 8)

Le dieu connaît chaque nom.



iw twt shr(.w) m nwb (Conte de Sinouhé B 307)

Ma statue est recouverte d'or



iw Ø nfr.w

C'est parfait.

Rappel : Quand le sujet est neutre, il peut ne pas être exprimé.

Avec l'auxiliaire *mk*



mtn, wi snb.kwi, ḡnh.kwi (Hekan., 5, 2)

Voyez, je suis en bonne santé et vivant!

5. Une narration est un récit détaillé, développé dans une œuvre littéraire. Le discours est une série de paroles adressées à un auditoire.

Avec l'auxiliaire optatif *ḥ3*

ḥ3 t3 mh(.w) m-mit.t=f (St. Londres BM 562, 9)

Ah, si le pays était rempli de gens semblable à lui!

Avec la négation *nn*

nn sw wn(.w) (Désespéré, 126–127)

Il n'existe plus.

Verbe *wnn*, exister [2-gem.]

Sans auxiliaire

tni hpr(.w), i3w h3.w (Ptahhotep, 8)

La vieillesse est advenue; le grand âge est venu (litt. descendu).

Avec un convertisseur (temporel) (*wn/wnn*)

wn=f mr(.w) (MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, ex. 1221)

Il était malade.

→ Proposition à prédicat pseudo-verbal avec parfait ancien introduite par un convertisseur passé

III.2 En position indépendante – parfait ancien seul

En moyen-égyptien, le parfait ancien peut être utilisé seul (sans sujet) comme prédicat principal de phrase indépendante. Il peut alors avoir deux sens distincts :

1. souhait
2. temps passé dans le cadre de la narration

a) Souhait

Lorsque le sujet est pronominal, il n'est alors pas mentionné :



ii.ti

sois le bienvenu, bienvenu

NB : Il peut être éventuellement rappelé après, par un pronom dépendant :
ii.ti, tw, Sois le bienvenu, toi!.

En ce cas, aux 2^e et 3^e personnes, du singulier ou du pluriel, le parfait ancien peut avoir, dans le cadre du discours, valeur d'un optatif (souhait).

Notamment dans les salutations :



ii.w m htp

Bienvenu, en paix!⁶

Cet emploi se retrouve fréquemment dans les formules d'eulogie royale qui accompagnent, entre autres, le protocole pharaonique :



nh(.w) wd3(.w) snb(.w) qu'il soit en vie, prospère et en bonne santé.



nh(.w) d.t qu'il vive éternellement



nh.ti d.t qu'elle vive éternellement,
après les noms de reines ou de princesses.



di(.w) nh doué de vie (soit-il)



di(ti) nh douée de vie (soit-elle)

Aussi :



hr.t(i) r ir.t iii.t (Oasien, B 1, 337)

Que tu sois éloigné de commettre le mal = Garde-toi/abstiens-toi de commettre le mal

6. Cette forme est différente de l'impératif : *mi viens!*

b) Temps passé dans la narration

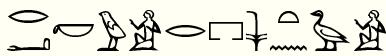
Cet emploi est une survivance de l'usage du parfait ancien en ancien égyptien où il peut exprimer des actions accomplies plutôt que des états. En moyen-égyptien, l'écho de cet usage se rencontre dans les textes archaïsants et essentiellement à la 1^{re} personne, rarement à la 3^e.



ii.kwi m htp ms̩=i ˁd

je suis venu en paix, avec mes forces d'expédition intactes.

La plupart du temps le sens du verbe (passif ou actif) suit les mêmes règles que pour les constructions pseudo-verbales :



rdi.kwi r pr-s3-n(y)-sw.t (MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, ex. 1127, Conte de Sinouhé B 286)

Je fus placé dans la maison d'un fils royal.

Cependant, le parfait ancien des verbes transitifs peut parfois avoir un sens actif plutôt que passif :



wd.k(w)i rn=i r bw hr ntr

J'ai placé mon nom dans le lieu où se trouve le dieu (sous le dieu).

III.3 Dans une proposition relative non déterminée

Le parfait ancien peut aussi avoir d'autres usages. Notamment, il peut être employé dans une proposition relative et traduit comme un adjectif épithète. Il s'agit d'une relative directe (en français pronom relatif « qui »), avec un antécédent non déterminé (pour les propositions relatives déterminées, voir la construction avec avec *nty* l'an prochain).



(...) wrr:t b3k.ti m nbw (Urk. IV, 663, 12 (Annales de Thoutmosis III))

(...) un char ouvragé en or

⇒ Exercice 1 (à rendre par email).

COURS 2

Numéraux et datation

I. [Écriture] Les numéraux¹

I.1 Les cardinaux

a) Le système numérique

Les Égyptiens utilisaient un système de **numération décimale**. Celui-ci s'appuyait sur six signes hiéroglyphiques marquant les unités de base et ignorait le zéro.

Pour écrire n'importe quel nombre, il suffit de répéter autant de fois que nécessaire le signe de la décimale correspondante (en prenant soin de les disposer en cadrats) :  2016.

Les unités sont parfois écrites de façon phonétique : w (ou *w.t*), un, sn.w(y) (ou *sn.ty*), deux, hmtw (ou *hmt.t*), trois... En translittération, il est recommandé d'écrire le chiffre

1. D'après MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, chap. XV; Voir en outre GRANDET et MATHIEU, *Cours*, chap. 21.1-3; OBSOMER, *Grammaire pratique*, p. 59-60.

ou le nombre avec des signes numériques si le texte égyptien fait de même, de l'écrire en toutes lettres si le texte égyptien propose une notation phonétique.

b) Quelques éléments de syntaxe

Le chiffre 1 : écrit au moyen de , il se place toujours après le mot; écrit phonétiquement, il se place indifféremment après le substantif, ou avant. Dans ce dernier cas, le cardinal et le substantif sont reliés par le morphème du génitif indirect *n(y)*.

Le chiffre 2 : se place toujours derrière le substantif. S'il est écrit phonétiquement (*sn.ty* ou *sn.wy*), le substantif se met au duel, sinon il reste au singulier.

À partir de 3 : le cardinal est écrit sous la forme d'un chiffre, généralement apposé après le substantif qui reste en principe au singulier.

À partir de 100 : le cardinal se place fréquemment devant le substantif, auquel il est relié par le morphème du génitif indirect *n(y)* (ou la préposition *m*).

c) Le nom des chiffres²

Peu de chiffres et nombres sont écrits phonétiques en égyptien ancien. Leurs noms peuvent être restitués à partir des mentions de certains textes et de mots dérivés, ou encore inférés à partir du copte. Il est utile d'avoir une idée de la prononciation des chiffres, car il semble qu'ils peuvent être parfois l'objet de jeux de mots, notamment dans les textes rituels.

1		<i>w^c</i>		4		<i>ifd</i>	7		<i>sfh</i>
2		<i>snw</i>		5		<i>diw</i>	8		<i>hmn</i>
3		<i>hmt(w)</i>		6		<i>sisw</i>	9		<i>psd</i>

I.2 Les ordinaux

Ils se placent généralement après le substantif avec lequel ils s'accordent. (Ils peuvent aussi être employés seuls).

Premier : , , , *tpy*, (adjectif nisbé),

Deuxième à neuvième : cardinal (en chiffre ou écrit phonétiquement) + suffixe *-nw*, *-nw.t*.

, *2-nw* ou , *sn-nw*, *deuxième*.

À partir du dixième : on utilise le mot , *mh* ou , *mh.t*, suivi du cardinal correspondant.

, *mh 10*, *dixième*.

I.3 Les nombres en hiératique (facultatif)

Il existe évidemment des équivalents hiératiques aux signes numériques.

2. Voir GARDINER, *Egyptian Grammar*, § 260 (avec plus de détails).

1	I	
2	II	
3	III	
4	III	
5		
6		
7		
8		
9		

La forme particulière de certains signes s'explique par des ligatures :

- Ⓛ = avec des formes spécifiques quand plusieurs dizaines se suivent.
- Ⓝ = avec des formes spécifiques quand plusieurs centaines se suivent.
- Ⓟ = avec des formes spécifiques quand plusieurs milliers se suivent.

II. [Épigraphie] L'expression de la datation

De nombreux monuments sont datés, ce qui constitue une donnée évidemment importante pour l'historien. L'expression de la date fait donc partie des formulaires de base de l'épigraphie à connaître, à côté de la titulature royale et de certaines formules funéraires. Comme nous allons le voir, les dates sont données en référence au règne du pharaon régnant.

Cette section de cours comprend quatre parties : Le chapitre II.1 présente des généralités sur la perception du temps et le lexique afférent ; le chapitre II.2 expose les divisions égyptiennes du temps ; **le chapitre II.3 constitue le cœur du cours avec la présentation de l'expression de la date dans les documents épigraphiques** – c'est la partie à connaître par cœur – ; le chapitre II.4 est facultative, elle présente l'expression de la date au moyen des signes hiératiques ; enfin le chapitre II.5 donne les noms des mois lunaires égyptiens.

II.1 Généralités : le temps et son découpage

Le temps se définit par la continuité et la succession, par une durée ; il est perçu par les changements qui le rythment.

Quelques éléments du lexique égyptien du temps :

- Divisions du temps :

année	<i>rnp.t</i>		saison	<i>tr</i>	
mois	<i>3bd</i>		jour	<i>hrw</i>	
heure	<i>wnw.t</i>		moment	<i>3.t</i>	
moment	<i>nw</i>		occurrence	<i>sp</i>	

La plupart de ces termes a pour déterminatif le disque solaire : le signe renvoie à un temps conçu comme cyclique, à des changements cycliques.

— Notions générales : **temps/époque**

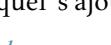
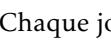
h3w   (FAULKNER, *Concise dictionary*, p. 157)

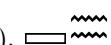
rk  (FAULKNER, *Concise dictionary*, p. 153)

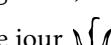
- Les **notions de pérennité, d'éternité** : deux mots sont associés au temps dans son aspect durable :  (abrégé  ⊖) *nḥḥ*, l'éternité et  *d.t.*, la pérennité. Le premier, *nḥḥ*, renvoie à une **vision cyclique du temps** et le second, *d.t.*, à une **perception linéaire**. Ces deux termes se trouvent notamment à la suite de la titulature royale dans les vœux de bénédiction du pharaon : *nḥḥ d.t.*, pour toujours et à jamais.

II.2 Le calendrier civil et les cycles naturels et astronomiques

Les Égyptiens ne dataient pas les ans en fonction d'une ère unique dont le début aurait été fixé conventionnellement (voir l'ère chrétienne, celle de la fondation de Rome pour les Romains, celle de l'Hégire pour le monde musulman), mais en fonction du règne de chaque pharaon. Le comput des années recommençait donc avec chaque nouveau pharaon. On se référait à une année ainsi : « l'an X du règne de tel pharaon ». En parallèle, les anciens Égyptiens tenaient des annales des règnes dont il nous reste quelques fragments.

L'**année civile** comportait **12 mois de 30 jours** chacun, répartis en **3 décades**. On obtenait un total de 360 jours par année auquel s'ajoutaient, en fin d'année, **5 jours supplémentaires**, dits **épagomènes**,   ⊖ *5 hry.w-rnp.t*, les 5 (jours) supplémentaires de l'année (jour épagomène :   ⊖). Chaque jour supplémentaire est associé à la naissance (*msw.t*) d'un dieu : le 1^{er} à la naissance d'Osiris, le 2^e à celle d'Horus, le 3^e à celle de Seth, le 4^e à celle d'Isis et le 5^e à celle de Nephthys.

Les **12 mois étaient répartis en 3 saisons** de 4 mois chacune : les saisons  ⊖ *3ḥ.t* (Inondation),  ⊖ *pr.t* (Décrue, saison des semaines),  ⊖ *šmw* (Chaleur, saison de la récolte) (figure 12).

Le calendrier civil était donc construit en référence à l'année agricole, au cycle des saisons et au régime du fleuve. En théorie, le 1^{er} de l'an du calendrier civil (le jour  *wp.t-rnp.t ouverture de l'année*) correspondait ainsi au début de la crue (au 1^{er} jour de la saison de la crue *Akhet*) et à un phénomène astronomique appelé *lever héliaque de Sirius*. Après une période de 70 jours d'invisibilité, l'étoile Sothis (Sirius, en égyptien  *Spd.t*) est de nouveau visible au-dessus de l'horizon, juste avant le lever du soleil. Ce phénomène a lieu une fois l'an. En théorie, l'observation de ce lever coïncide à la fois avec le 1^{er} de l'an de l'année civile, mais aussi avec le début de la crue (observée vers le 17 juillet à Memphis au Moyen Empire).

Or, l'année égyptienne ne comptait que 365 jours et l'année solaire compte 365 jours $\frac{1}{4}$. Les anciens Égyptiens ne connaissaient pas l'année bissextile, aussi, progressivement, le calendrier civil se décalait-il par rapport au cycle solaire. Les anciens Égyptiens pouvaient mesurer ce décalage grâce à l'observation de l'étoile Sothis. Théoriquement le premier jour de la crue (phénomène naturel) et le lever héliaque (phénomène astronomique) devaient correspondre au premier de l'an

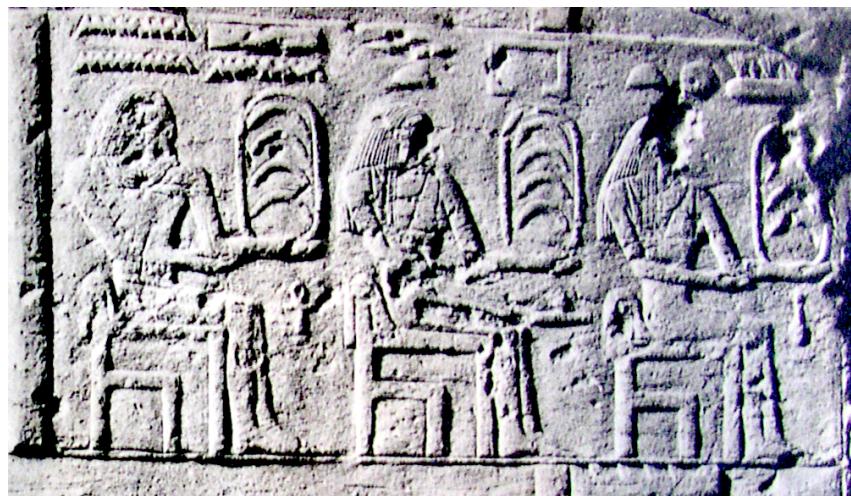


FIGURE 12 – Personnification des trois saisons égyptiennes (présentant un ovale incluant quatre croissants lunaires = quatre mois) dans la tombe de Mérerouka à Saqqâra (V^e dynastie). De droite à gauche : Akhet, Peret, Chémou

de l'année civile. Mais en raison de ce décalage progressif du calendrier civil d'un quart de jour par an par rapport au cycle solaire, cette concordance complète survenait rarement. La correspondance ne revenait que tous les **1453 ans**.

Les anciens Égyptiens étaient conscients du décalage entre le 1^{er} de l'an du calendrier civil et l'observation du lever héliaque de Sirius, mais cela ne semble pas avoir posé de problème. Comme ils accordaient une grande importance aux étoiles, ils notaient néanmoins parfois à quel jour du calendrier civil correspondait réellement le lever héliaque. Par exemple, sur une lettre provenant de la ville de Lahoun (ville de pyramide du complexe pyramidal de Sésostris II, XII^e dynastie), il est indiqué que ce lever héliaque survint le jour 16, du 4^e mois de la saison *péret* en l'an 7 de Sésostris III (**dates sothiaques**).

II.3 Formulation de la date ³

Les documents écrits officiels étaient datés **en fonction de l'année civile** (365 jours répartis en 12 mois de 30 jours, correspondant à 3 saisons), numérotée en référence au règne du pharaon⁴. La notation de la date prend donc la forme suivante :

- on note en premier lieu **l'année**, puis le **numéro du mois** en cours et **la saison** à laquelle il appartenait, en fin le **numéro du jour** du mois ;
- dans les inscriptions vouées à durer, on précise le **nom du pharaon régnant (nom de couronnement)**.

3. Voir OBSOMER, *Grammaire pratique*, p. 60 et 116–118; GRANDET et MATHIEU, *Cours*, leçon 21; ALLEN, *Middle Egyptian*, chapitre 9.

4. Ce système est attesté en place dès la fin de l'Ancien Empire. Avant cette date, les années étaient numérotées en référence à un recensement bisannuel (du bétail) : « l'année du 2^e recensement », etc.

Exemple :

rnp.t-sp 9, 3bd 2 n(y) 3ḥ.t, sw 20 hr hm n(y)...

L'an 9, le 2^e mois de la saison Akhet, le 20^e jour sous la Majesté de...

On remarque que, pour noter la date, ce ne sont pas les ordinaux qui sont utilisés, mais les cardinaux.

Il est à noter la valeur particulière de ☉ dans les dates : il indique le jour, mais il ne faut pas le translittérer *hrw*, mais *sw*. C'est en effet une graphie du mot ⌂⌚⌚ *sw, jour du mois* (*hrw* renvoie à la luminosité du jour par rapport à la nuit *grḥ*).

Le numéro du premier mois est toutefois souvent indiqué à l'aide du nisbé ⌂ *tpy* (*Gardiner List T8*) ; le dernier jour du mois est lui souvent désigné par le mot ⌂⌚⌚ *rqy* (*fermer la boucle, terminer*).

Exemples :

rnp.t-sp 8 tpy n(y) šmw

L'an 8, le 1^{er} (mois) de la saison Chémou.



rnp.t-sp 10 tpy n(y) 3ḥ.t rqy hr hm n(y)...

L'an 10, le 1^{er} (mois) de la saison Akhet, le dernier (jour) sous la Majesté de...

À noter : le génitif indirect n'est pas toujours employé pour lier le mois à la saison.

Exemple :

rnp.t-sp 30 3bd 3 3ḥ.t sw 7

L'an 30, 3^e mois de la saison Akhet, jour 7

Remarque sur la translittération du groupe $\{\cap\}$ « année de règne »

Plusieurs translittérations du groupe ont été proposées par les égyptologues :

- *rnp.t-sp* : $\{\cap\}$ *rnp.t*, année, et $\square\cap\infty$ *sp*, fois, occurrence
- K. SETHE a proposé de lire le groupe *h3.t-sp* sur la base de l'examen de variantes d'époque ptolémaïques.
- Les démotisants enfin translittèrent, pour leur part, le groupe démotique équivalent $\bigcirc\mid\mid hsb.t$ (*compter*), une lecture qui se retrouve en copte et qui est attestée pour la Troisième Période intermédiaire⁵.
- *rnp.t-hsb.t*, *l'année du comptage*

Quatre translittérations existent donc à ce jour. Par souci de simplicité, nous optons, dans ce cours, pour la première translittération, mais c'est un choix arbitraire. Nombre d'égyptologues privilègient la 2^e translittération (*h3.t-sp*) ou la 3^e (*hsb.t*).

⇒ Faire l'exercice 2.

II.4 L'expression de la date en hiératique (facultatif)

Quelques groupes en hiératique utile : $\overline{1} = \overline{\cap}$; $\overline{\overline{1}} = \overline{\cap\cap}$

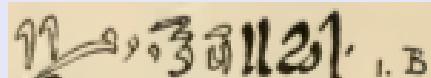
Il existe aussi quelques formes spécifiques en hiératique des nombres indiquant les jours dans les dates.

1	$\overline{-}$	$\overline{1}$	2	$\overline{-}$	\overline{z}	3	$\overline{-}$	\overline{z}
4	$\overline{\overline{-}}$	$\overline{\overline{1}}$	5	$\overline{\overline{-}}$	$\overline{\overline{z}}$	6	$\overline{\overline{-}}$	$\overline{\overline{z}}$
7	$\overline{\overline{\overline{-}}}$	$\overline{\overline{\overline{1}}}$	8	$\overline{\overline{\overline{-}}}$	$\overline{\overline{\overline{z}}}$	9	$\overline{\overline{\overline{-}}}$	$\overline{\overline{\overline{z}}}$
10	\square	$\overline{\overline{\overline{\overline{-}}}}$	20	$\square\square$	$\overline{\overline{\overline{\overline{\overline{-}}}}}$			

5. Voir *Chicago Demotic Dictionary*.

Exemple : extrait d'un testament provenant de Lahoun

Essayer de transcrire, translittérer et traduire (réponse page suivante)



NB :  = 

II.5 Le nom des mois lunaires

Dans les dates du calendrier civil, les mois sont simplement indiqués par leur rang dans la saison (1^{er} mois de la saison Akhet, 2^e mois de la saison Akhet, etc.).

En parallèle au calendrier civil, il semble avoir existé un calendrier lunaire, attesté dans des lettres et des listes de fêtes. Les mois lunaires possédaient des noms faisant référence à des fêtes.

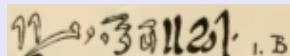
Noms des mois lunaires au Moyen Empire d'après ALLEN, *Middle Egyptian*, p. 108

1 Inundation		<i>thy</i> “He of the Plumb-bob” (an epithet of Thoth)
2 Inundation		<i>mnht</i> “Clothing”
3 Inundation		<i>hnt hwt-hr(w)</i> “Voyage of Hathor”
4 Inundation		<i>nhb-k3w</i> “Apportioner of Kas” (a god)
1 Growing		<i>sf-bdt</i> “Swelling of Emmer-Wheat”
2 Growing		<i>rkh-c3</i> “Big Burning”
3 Growing		<i>rkh-nds</i> “Little Burning”
4 Growing		<i>rnn-wtt</i> “Rennutet” (goddess of the harvest)
1 Harvest		<i>hnsu</i> “Khonsu” (moon god)
2 Harvest		<i>hnt-hty-prtj</i> “Khentekhtai-perti” (a god)
3 Harvest		<i>jpt hmt</i> “She whose incarnation is select”
4 Harvest		<i>wpt-mpt</i> “Opening of the Year.”

Noms des mois lunaires au Nouvel Empire et en copte

1 Inundation		<i>dhwij</i> "Thoth"	θοογτ
2 Inundation		<i>p(3)-n-jpt</i> "The one of Karnak"	πλοπε
3 Inundation		<i>hwt-hr(w)</i> "Hathor"	χαθωρ
4 Inundation		<i>k3-hr-k3</i> "Ka Upon Ka"	κοιαζκ
1 Growing		<i>t3-(3)bt</i> "The Offering"	τωβε
2 Growing		<i>p(3)-n-p3-mhru</i> "The one of the censer"	ηφιρ
3 Growing		<i>p(3)-n-JMN-HTP</i> "The one of AMEN-HOTEP (I)"	παρμζотп
4 Growing		<i>p(3)-n-rn(n)-wt(t)</i> "The one of Rennutet"	παρμοүтє
1 Harvest		<i>p(3)-n-hnsw</i> "The one of Khonsu"	παψонс
2 Harvest		<i>p(3)-n-jnt</i> "The one of the wadi"	παψнс
3 Harvest		<i>jp(j)-jp(j)</i> (apparently from <i>jpt-hmt</i>)	εпнп
4 Harvest	(not attested)	<i>mswt-r^c</i> "Birth of Re"	месори.

Solution de l'exercice de hiératique page 115


rnp.t-sp 2 3bd 2 3h.t sw 18
L'an 2, le 2^e mois de la saison Akhet, le jour 18

COURS 3

L'impératif

Nous avons abordé quelques formes verbales : l'infinitif (cours 11, chapitre III du Semestre 1) et le parfait ancien (cours 1 du Semestre 2). Nous traitons dans ce cours une 3^e forme verbale, la dernière de cette année : l'impératif. C'est une forme de morphologie et de syntaxe assez simple. La seule difficulté tient à la nécessité d'apprendre par cœur certains impératifs irréguliers.

I. Généralités

L'impératif sert à donner un ordre ; l'impératif des verbes se rencontre à la **deuxième personne du singulier** et à la **deuxième personne du pluriel**. Il est généralement employé de **manière indépendante**, en tête de phrase, et sans auxiliaire, mais il peut être introduit par un vocalif.

Il existe plusieurs constructions pour renforcer l'ordre donné par l'impératif (comme le français « Viens **donc** »), que nous verrons ci-dessous.

II. Morphologie de l'impératif

L'égyptien ancien distingue un impératif singulier (2^e personne du singulier) et un impératif pluriel (2^e personne du pluriel).

 *sdm*, écoute / entendis

 *sdm(.w)*, écoutez / entendez

II.1 Désinences

L'impératif singulier n'a pas de désinence. Le pluriel est en principe marqué par la désinence *.w* et/ou le déterminatif **! !**, et parfois la désinence *-y*.

Exceptionnellement en égyptien classique, l'impératif de certains verbes forts [2-lit.] peut présenter un *i*. en tête, un **yod prothétique**.

  gr, se taire →   gr ou   i.gr, tais-toi

II.2 Thème verbal

Le thème verbal est généralement bref, mais pour le verbe    m33, voir [2-gem.], on rencontre  m3 et   m33, vois, regarde.

De même pour le verbe irrégulier  rdi, on rencontre  rdi ou  di, donne.

II.3 Impératif particuliers et irréguliers

À côté des formes attendues, l'égyptien recourt parfois, pour certains verbes, à des impératifs tirés d'un radical différent.

1. šm, aller :   šm ou   is, va.

2. iii/lwi, venir :   mi, viens;   my, venez

3. À côté des formes attendues, l'impératif de rdi est le plus souvent exprimé au moyen d'un autre radical :   im, donne, place, fais que.

4.  mi, prends (impératif d'un verbe non attesté par ailleurs). Il est généralement suivi d'un datif suffixal (*n* + pronom suffixe). En ce cas, cet impératif se note au moyen du bilitère  (massue tronconique, Gardiner List T1, valeur phonétique *mn*) :   mi n=k, prends pour toi. Cet énoncé est très fréquent dans les légendes de scènes d'offrandes.

L'impératif est un mode qui permet de donner un ordre. Il s'emploie généralement de manière indépendante en tête de phrase.



dw3(.w) nsw N(y)-m3t-R^c

Adorez le roi Ny-maat-Rê.

Deux impératifs peuvent se trouver enchaînés.



is in n=i ifd m pr=i

TABLE 8 – L'impératif

[3-lit.]	[2-gem.]	[3-inf.]	<i>rdj</i> donner	<i>jjj / jwj</i> venir	<i>jnj</i> apporter
<i>sdm</i> entends	<i>m3</i> vois	<i>mr</i> aime	<i>imi</i> <i>di</i> (rare)	<i>mi</i> viens	<i>in</i> apporte
<i>sdm(.w)</i> entendez	<i>m3(.w)</i> voyez	<i>ir</i> agissez	<i>imi(.w)</i> <i>rdy</i> (rares)	<i>my</i> venez	<i>dy</i> donnez

Va et apporte-moi un vêtement provenant de ma maison.

III. Renforcement de l'impératif

Diverses constructions permettent de renforcer l'impératif.

Cf. en français : « mange donc ».

- pronom dépendant de la deuxième personne après l'impératif;
- *n* + pronom suffixe ;
- *r* + pronom suffixe ;
- renforcement par les particules (*i*)*rf*, *hm*, *mi* = *donc*.

Usage du pronom dépendant de la deuxième personne



wd3(w) tn r c-hnwti

Avancez, vous, vers le hall d'audience = Avancez donc vers le hall d'audience.

Usage du datif suffixal *n* + pronom suffixe



sh3 n=k hrw n(y) qrs

Songe donc au jour de l'enterrement.

Usage de *r* + pronom suffixe



s3 r=k

Reste donc là.



m3 ir=tn Hr nt:w

Voyez donc Horus, dieux!



ts tw r=k it=i Wsir

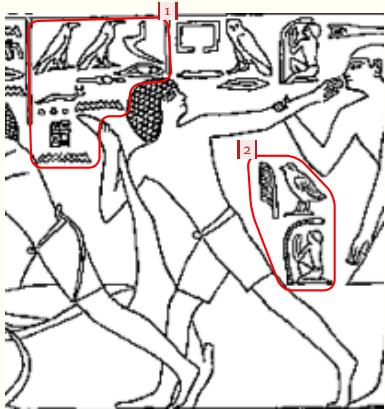
Dresse-toi, toi, mon père Osiris!

Renforcement par les particules *irf (rf)*, *hm*, *mi*, **donc**



sdm irf tn

Écoutez donc.



Détail d'une scène d'abattage de bovidé (Chapelle de Ptahhotep, Saqqâra, V^e dynastie)



m33

Regarde ce sang.

→ Réponse :



iw

C'est purifié., c'est pur.

→ Proposition à prédicat pseudo-verbal avec parfait ancien.

IV. Vétitif – la négation de l'impératif

Il s'obtient par l'emploi de l'impératif du verbe négatif *imi*, *n'être pas* qui est *m*. Cet impératif négatif est suivi du verbe à la forme **complément verbal négatif**.

Le complément verbal négatif (appelé infinitif ancien dans le cours de GRANDET et MATHIEU) est une forme que revêt le verbe derrière certaines négations (derrière le verbe négatif *imi*, ainsi que derrière la négation *tm* – négation des formes de la conjugaison suffixale en position de verbe subordonné, voir l'an prochain). Elle se caractérise essentiellement par une désinence *-w*, qui n'apparaît pourtant pas toujours dans la graphie : forme *sdmw*. Les thèmes verbaux sont brefs pour les verbes faibles et les [2-gem.] font la gémination .



m dd(w) grg

Ne dis pas de mensonge.



m rdi k.t m s.t k.t

Ne mets pas une chose à la place d'une autre.

À noter : on trouve également pour l'expression du vétitif :

- la forme périphrasée  *m-ir*, *ne fais pas l'acte de* + complément négatif;
- le verbe négatif *imi* employé au subjonctif (*im=f* = *puisse-t-il ne pas*) et suivi du complément négatif (mais comme nous verrons le subjonctif l'an prochain, cette construction n'est pas à retenir cette année).


im=k tnmw !
Puisses-tu ne pas t'égarer!¹

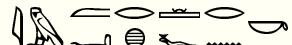
2

v. L'impératif causatif (présentation préliminaire)

Une tournure supplémentaire permet d'étendre l'impératif à la 1^{re} et à la 3^e personne.

On utilise alors l'impératif du verbe *rdi*,  *imi* (*à ne pas confondre avec le verbe négatif imi, voir ci-dessus*). Le verbe *rdi* signifie *donner, placer*, mais suivi d'un infinitif il prend le sens de *faire en sorte de (faire quelque chose)*.  signifie *fais que*, suivi généralement du subjonctif :


imi sdm=f!
Fais qu'il entende!


imi rh=f rn=k ! (Conte de Sinouhé)
Fais en sorte qu'il connaisse ton nom!

La négation de cette tournure s'obtient au moyen du vétitif du verbe *rdi* :  *m rd(w)*, *ne fais pas en sorte que*.


m rd(w) sdm=tw n=sn !
Ne fais pas en sorte qu'on les écoute! = Qu'on ne les écoutent pas!

Nous reviendrons sur l'impératif causatif l'an prochain quand nous étudierons le subjonctif. Il n'est pas à retenir pour cette année.

2. Cf. OBSOMER, *Grammaire pratique*, § 293.

⇒ Faire **l'exercice 3** à rendre par email.

COURS 4

Propositions non verbales : la Proposition à prédicat nominal (1)

Les Propositions à prédicat adverbial et à construction pseudo-verbale vues jusqu'à présent servent à décrire des situations. Un autre type de proposition sert à exprimer **une identité stable, non occasionnelle**¹ : la Proposition à prédicat nominal. Elle correspond en français à une phrase liant sujet et prédicat par le verbe (la copule) être, dans le contexte de l'expression d'une identité : *le chat est un félin.*

I. Généralités

Comme vous le savez, l'égyptien ancien n'a pas d'équivalent à la copule « être » pour lier le sujet et le prédicat nominal. La proposition à prédicat nominal égyptienne est ainsi essentiellement composée d'un sujet et d'un **prédicat qui est un substantif** – ou toute catégorie grammaticale qui peut avoir la valeur de substantif (par exemple un adjectif substantivé). Sujet et prédicat peuvent être simplement juxtaposés :



bw.t=f grg

Son abomination est le mensonge. ou Le mensonge est son abomination.

Où le sujet et le prédicat peuvent être liés par une copule qui est $\square\varnothing$ *pw*, qui vient de la série des démonstratifs *pw, tw, nw* :

1. Faire la différence entre *iw=k m ntr*, *Tu es (dans la position) d'un dieu.* (Proposition à prédicat adverbial avec *m* de prédication), et *ntk ntr*, *Tu es un dieu.* (Proposition à prédicat nominal).



**bw.t=f pw, grg*

*C'est son abomination, le mensonge.

La prédication nominale peut exprimer deux types d'identité :

- la **classification** : le sujet appartient à une classe d'individus (*le chat est un félin*)
- l'**identification** : le sujet est identifié à une entité définie. (*Tristan est mon frère*)

À retenir : trois caractéristiques importantes de la Proposition à prédicat nominal que nous allons développer :

- La phrase à prédicat nominal n'est jamais introduite par *iw*. En effet, l'identité qui est exprimée est considérée comme une vérité atemporelle, valable quel que soit le point de référence. En conséquence, il faut bien distinguer la Proposition à prédicat nominal de la Proposition à prédicat adverbial avec *m* d'état, qui indique une identité transitoire, circonstancielle.
- Elle est neutre du point de vue temporel.
- Si le sujet est pronominal, elle utilise une nouvelle série de pronoms personnels le **pronome indépendant** (voir ci-dessous) qui peut être placé en tête de phrase.

II. Syntaxe : les deux constructions

Il existe donc deux grands types de constructions : avec ou sans la copule *pw*.

II.1 Les constructions du type *A B* (sans la copule *pw*)

C'est la construction la plus simple : simple **juxtaposition** du sujet et du prédicat. Il est à noter que, dans ce type de construction, il est difficile de déterminer lequel de A ou de B est le sujet, c'est-à-dire le thème de la phrase. Les auteurs de grammaires égyptiennes ne s'accordent pas toujours sur ce point. MALAISE et WINAND (*Grammaire raisonnée*, § 459) indiquent qu'il s'agit en fait « d'énoncés réversibles », mais préfèrent considérer le premier élément comme sujet.

Dans cette construction, il existe deux cas de figures : le premier élément (sujet) est nominal ; le premier élément (sujet) est pronominal.

a) Sujet et prédicat sont des substantifs

Exemple :



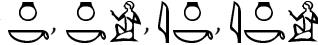
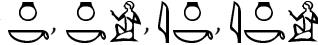
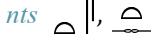
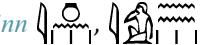
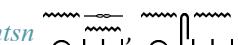
Ddi rn=f (MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, ex. 539, P. Westcar, 7, 1)

Djédi est son nom.

b) Le sujet est pronominal

On emploie alors le pronom **indépendant**, seul pronom en capacité de débuter une phrase, sans élément d'appui (cf. tableau 9).

TABLE 9 – Tableau des pronoms personnels — Pronoms indépendants

	Masculin	Féminin
Singulier	moi 1. <i>ink</i> 	
	<i>ntk</i> 	<i>ntt</i> 
	toi 2. Forme archaïque <i>twt</i> 	
	<i>ntf</i> 	<i>nts</i> 
	lui/elle 3. Forme archaïque <i>swt</i> 	
	nous 1. <i>inn</i> 	
Pluriel	vous 2. <i>nttn</i> 	
	ils/elles 3. <i>ntsn</i> 	

Exemples :



ink wr m P

C'est moi le grand dans Pé. = Je suis le grand dans Pé.



ink ss iqqr wr:

Je suis un scribe excellent, vraiment.



ntk it n nmh, hi n h3r.t

Je suis un père pour l'orphelin, un époux pour la veuve.

II.2 Les constructions avec la copule *pw*

Cette construction s'emploie quand le sujet correspond à une 3^e personne du singulier.

a) Construction *A pw* (P + S)

La copule *pw* est à l'origine le démonstratif de la série *pw* / *tw* / *nw*. Dans la Proposition à prédicat nominal, il prend le sens particulier du français « c'est » et devient **invariable**. **Cette copule remplit la fonction de sujet**. Elle constitue en fait « l'indice du sujet ».

Exemple :



Wsir pw

C'est Osiris.

Quand le prédicat est un substantif suivi de plusieurs déterminants, la copule *pw* se place généralement **en deuxième position** : *avant* l'adjectif ou le génitif indirect, mais *après* un génitif direct, un pronom suffixe ou un démonstratif.

Exemples :



t3 pw nfr

C'est une bonne terre.

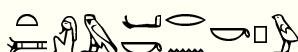


hm.t w'b pw n(y) R'

C'est la femme du prêtre-ouâb de Rê.

NB1 : On peut trouver parfois à la place de la copule *pw* des démonstratifs neutres comme *nw*, *nn*, *n3* ou *n3*

NB2 : La construction *A pw* peut être précédée d'un auxiliaire d'énonciation, type *mk*, *ist*, *h3*, *smwn*²



Tm, mk rn=k pw

Atoum! Vois, c'est ton nom!

2. Particule proclitique *probablement, sans doute*, suivie du pronom suffixe.

NB3 : Dans la construction *A pw*, la copule *pw* est l'indice du sujet, un rappel, indéfini, du sujet. Ce sujet peut être par ailleurs explicitement mentionné avant – par **thématisation** – introduite ou non par *ir* quant à.



ir sf, Wsir pw

Quant à hier, c'est Osiris

b) Construction *A pw, B*

Il existe une construction **tripartite**, dans laquelle *pw* (l'indice du sujet) est suivi d'une **explication du sujet**.

Exemple :



B.t pw nfr:t, nsy.t

C'est une belle fonction, la royauté.

A noter : tout l'enjeu de l'analyse d'une Proposition à prédicat nominal avec la copule *pw* est d'analyser les mots qui se trouve après la copule. Avant la copule, on trouve le prédicat ; *pw* est l'indice du sujet ; après la copule *pw*, on trouve, soit la suite du prédicat (des déterminants, voir plus haut), soit l'explicitation du sujet, soit éventuellement les deux.

→ Faire l'**exercice 4** à rendre par email.

COURS 5

Propositions non verbales : la Proposition à prédicat nominal (2)

Nous avons vu les éléments fondamentaux de la Proposition à prédicat nominal. Nous abordons à présent sa négation, ainsi que son insertion dans des énoncés plus complexes.

I. La négation de la Proposition à prédicat nominal

La Proposition à prédicat nominal sert à exprimer **une identité stable, non occasionnelle**. Elle possède un corrélat négatif qui correspond à la négation d'une identité ou d'une classification : « le chat **n'est pas** un canidé ».

Trois constructions sont possibles pour nier la Proposition à prédicat nominal.

I.1 La négation ~~ *n* en tête de phrase

Exemple :



n ink tr¹ sm3=f (Conte de Sinouhé B 114)

Je ne suis pourtant pas son allié.

Exemple :



n ntf pw m m3t (Conte de Sinouhé B 267)

Ce n'est pas lui en vérité.

1. Particule enclitique renforçant une affirmation, *certes*

I.2 La négation bipartite $\sim \dots \parallel$ *n . . . is* qui encadre le premier élément (négation la plus fréquente)

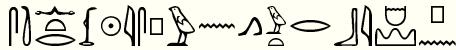
Exemple :



n ntk is s

Tu n'est pas un homme.

On prendra garde au fait que *n . . . is* n'encadre que le premier terme du prédicat, qui peut se poursuivre après *pw* :



ist, n tr is pw n iw.t r bi3 pn

Or, ce n'était pas le temps de venir dans cette mine.

La copule peut être omise :



n s3=i is (Stèle de Semna de l'an 16)

Ce n'est pas mon fils.

I.3 La négation *nn* pour *n* ou *nn . . . is* pour *n . . . is*

Exemple :



nn s3=k is pw

Ce n'est pas ton fils.

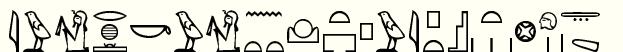
► Faire l'exercice 5 à rendre par email.

II. La Proposition à prédicat nominal en position non autonome

Nous avons abordé jusqu'à présent la Proposition à prédicat nominal, comme si elle constituait toujours une phrase autonome, indépendante. Dans les textes suivis, cette proposition peut se trouver dans une position de dépendance syntaxique, c'est-à-dire jouer le rôle d'une subordonnée. En français la subordination se marque souvent par « que », conjonction de subordination qui sert, en définitive, à **nominaliser une proposition** : « le chat est un félin » → « je sais que le chat est un félin ». Dans cette dernière phrase, « le chat est un félin » joue le rôle d'un substantif COD et cela est possible grâce à « que ».

En égyptien ancien, nous le verrons, surtout l'an prochain, il y a plusieurs façons de rendre une proposition syntaxiquement dépendante d'une autre : utilisation de conjonctions diverses, et pour le cas des complétives utilisation d'un mot équivalent à « que » (*nty.t*) pour introduire certaines complétives (notamment celles introduites par des verbes de connaissance comme *savoir*), ou encore simple juxtaposition (tout type de construction dans le cas d'un verbe introducteur objectif – phrase au subjonctif pour les verbes de type jussif, exprimant un souhait, un ordre – voir l'an prochain) :

- Proposition à prédicat nominal dans une complétive :
Introduite par *nty.t que* après un verbe non objectif



iw=i r̥h.kw nt(y).t 3h.t pw ip.t-sw.t tp-t3 (Urk. IV, 364, 1–2)

Je sais que Ipet-sout (Karnak) est l'horizon sur terre.

→ Analyse : Proposition à prédicat pseudo-verbal initiale (parfait ancien), + Proposition à prédicat nominal complétive introduite par *nty.t*

- Proposition à prédicat nominal dans une complétive :
Juxtaposition après un verbe objectif



(...) *gm.n=i h3w pw* (...) (Conte du Naufragé 61–62)

(...) j'ai constaté² : c'est un serpent (...)

= (...) j'ai constaté que *c'était un serpent* (...)

2. Forme de la conjugaison suffixale – voir l'an prochain.

Réfléchissez aussi à cette phrase complexe :



nds pw, Ddi rn=f

Il y a en fait deux propositions dans cette phrase :

1. une Proposition à prédicat nominal initiale :
nds pw, c'est un homme (du commun)
2. une seconde Proposition à prédicat nominal, séquentielle :
Ddi rn=f, son nom est Djédi.

C'est une phrase complexe qui peut être traduite ainsi :
c'est un homme dont le nom est Djédi.

III. La Proposition à prédicat nominal dans les noms de personnes

On a déjà eu l'occasion de voir que les anthroponymes constituaient des énoncés ayant une signification apparemment explicite. Ainsi, on peut retrouver dans la formation des noms de personnes les types de propositions que nous étudions.

Nous avons vu Amenemhat (*Inn-m-h3.t*, *Amon-est-en-avant*, Proposition à prédicat nominal), ou encore Néfertiti (*Nfr.t-ii.ti*, *la Belle-est-venue*, Proposition à prédicat pseudo-verbal, parfait ancien).

Observez ce nom royal : *nom de couronnement* d'Amenhotep III – Il comporte une double antéposition honorifique :



Nebmaâtrê
Le seigneur de Maât est Rê

Proposition à prédicat nominal type AB

Autre anthroponyme :



Nb(=i), Inn
Nebamon
(Mon) seigneur est Amon.

L'étude de la composition des anthroponymes égyptiens est tout à fait intéressante pour comprendre certaines représentations du monde et certains aspects de la vie religieuse. GRANDET et MATHIEU, en annexe de leur *Cours*, présentent un aperçu de la formation des noms égyptiens.

Une présentation très claire et synthétique des noms égyptiens et en particulier des pratiques d'attribution d'un nom à un enfant a été réalisée par Pascal VERNUS dans le *Lexikon der Ägyptologie*, IV (1982), col. 320-337. C'est une lecture très éclairante sur un aspect du quotidien des familles.

Pour l'étude des noms propres et leur recensement, le manuel de référence est celui de RANKE, *Die ägyptischen Personennamen*, (3 vol. 1935–1976), disponible en version scannée en ligne. Il existe des compléments postérieurs, notamment ceux parus dans divers articles de la *Revue d'égyptologie* (par Madeleine THIRION), ainsi que des études spécifiques sur les noms propres à certaines périodes.

COURS 6

Propositions non verbales : la Proposition à prédicat adjectival

Le semestre précédent, on a vu l'adjectif dans le cadre du groupe nominal, c'est-à-dire en tant qu'**adjectif qualificatif épithète d'un nom**. Mais l'adjectif égyptien peut avoir un autre emploi. Comme l'adverbe (ou le groupe prépositionnel) ou le substantif, il peut aussi constituer le prédicat d'un énoncé.

En français, l'adjectif peut être épithète d'un nom dans un groupe nominal, mais aussi attribut du sujet dans une phrase du type : « Pierre est grand ».

L'équivalent de cette phrase en égyptien est appelé Proposition à prédicat adjectival.

I. Caractéristiques générales

- Absence de copule équivalent au verbe « être » du français. Dans la Proposition à prédicat adjectival, il y a juxtaposition directe du prédicat adjectival et du sujet.
- L'adjectif prédicat se place alors en tête de proposition, le sujet venant en deuxième position. La structure est donc **P + S**.
- Le prédicat est un adjectif (de qualité ou nisbé) ou un substitut (par exemple les participes). **Il est invariable.**
- Le sujet est un substantif (ou groupe nominal) ou un substitut (par exemple un infinitif peut assumer la fonction d'un nom).



nfr ib n(y) b3k-im

Le cœur de cet humble serviteur est heureux.

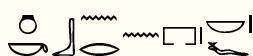
- Quand le sujet est pronominal, on emploie :
 - à la deuxième et à la troisième personne, le pronom dépendant.



3w sw r=j

Il est plus grand que moi. (Il est grand par rapport à moi)

- à la première personne, l'égyptien préfère utiliser le pronom indépendant *ink*. Le schéma est *ink nfr*. La structure est donc celle de la PPN à sujet pronominal. En fait, dans ce cas, l'adjectif fonctionne comme un nom. On peut comprendre :



ink bnr n pr nb=f

Je suis quelqu'un d'agréable à la maison de son maître.



ink 's3.w mr:wt

Je suis quelqu'un nombreux (de) serviteurs = aux nombreux serviteurs.

- Quand le sujet à une valeur neutre *cela*, on peut employer le pronom dépendant *st* ou omettre le sujet.

nfr Ø

c'est bon.

IMPORTANT!

La Proposition à prédicat adjectival peut avoir une valeur exclamative : l'adjectif prend alors la terminaison *.wy* (à ne pas confondre avec la désinence duel-masculin).



nfr:wy sw, Comme il est parfait!

Rem : La PPAdj sert à présenter une qualité présentée comme appartenant à un sujet **par nature, une qualité essentielle, non contingente**. Cette construction diffère donc du point de vue du sens des constructions pseudo-verbales avec parfait ancien des verbes de qualité comme *devenir grand*, qui présente plutôt une qualité liée à une conjecture ou résultative.

*iw Ø nfr(.w)*

C'est parfait. = C'est devenu parfait.
 → Proposition à prédicat pseudo-verbal
 avec parfait ancien

*nfr st*

Cela est parfait.
 → Proposition à prédicat adjectival

La PPAdj est particulièrement apte à exprimer des énoncés présentés comme des vérités générales.

II. Les auxiliaires d'énonciation et les convertisseurs

La proposition de qualité peut être précédée d'auxiliaires d'énonciation. *iw* est normalement exclus, car, la Proposition à prédicat adjectival exprimant une qualité essentielle, elle n'est pas soumise à la subjectivité de l'énonciateur. L'indicateur d'énonciation *iw* renvoie en effet au moment de l'énonciation. (Il peut toutefois se rencontrer dans de rares cas, surtout à partir du Nouvel Empire).

En revanche, on trouve régulièrement les auxiliaires *mk* (ou les particules proclitiques *ist*, *or*, *hr*).

Exemple :

*mk nfr sdm n rmt* (MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, ex 645, Désespéré, 67)

Vois, écouter les gens est bon. = Il est bon d'écouter les gens.

On peut trouver aussi un convertisseur temporel. L'expression d'une qualité essentielle n'est en effet pas forcément synonyme d'atemporalité. On peut envisager le début et la fin de la jouissance d'une qualité considérée comme essentielle. Les convertisseurs temporels peuvent lever l'ambiguïté sur le temps de la PPAdj, qui n'a pas en soi de coloration temporelle.

Exemple :

*mk wnn ndm sy* (MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, ex 649)

Vois, cela sera plaisir/doux.

III. La négation de la Proposition à prédicat adjectival

Il n'y a pas vraiment d'équivalent négatif à cette proposition. Nier une qualité peut être rendu par l'attribution d'une qualité inverse à un sujet. Toutefois, on peut recourir à une négation de la Proposition à prédicat nominal, avec un adjectif substantivé.

Exemple :

n wsh is pw

Ce n'est pas quelque chose de large.

IV. Les degrés de l'adjectif

L'adjectif, qu'il soit épithète du nom dans un groupe nominal ou attribut du sujet (prédicat de la Proposition à prédicat adverbial), peut avoir plusieurs degrés : intensité, comparaison. Il n'y a pas de formes spécifiques exprimant les degrés de comparaison comme on en trouve, par exemple, en latin (*magnus* (« grand »), comparatif : *major*, superlatif : *maximus*). On utilise des périphrases.

Tournures comparatives de supériorité

Avec la préposition *r par rapport à* :

Exemple :

wr r=k (MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, ex 91)

Un plus grand que toi. (= Un grand par rapport à toi.)

Tournures superlatives

Le superlatif relatif, *le plus*, se forme avec deux tournures principales :

— adjectif suivi d'un génitif direct ou indirect :



wr n(y) wr:w

grand des grands

— adjectif suivi du nisbé *imy*, *qui est dans/parmi* :



wr imy ṣh(.w)

le grand parmi les nobles = le plus grand des nobles

Le superlatif absolu, *très*, s'exprime généralement avec un adverbe signifiant *grandement*, placé derrière l'adjectif : *ȝ(.t)*, *wr(.t)*, *grandement*. il est aussi possible de doubler l'adjectif : voir l'indication *nfr nfr* sur les étiquettes de jarre de très bon vin.

v. La Proposition à prédicat adjectival en position non autonome

La prédication de qualité est surtout employée dans des propositions indépendantes ou principales, car il y a la possibilité, dans les subordonnées d'exprimer une qualité avec un verbe de qualité. La proposition à prédicat adjectival peut toutefois se rencontrer en position de subordination syntaxique, en particulier dans les causales introduites par *nty.t* et composés.

Exemple :

(...) 

(...) *hr-nt(y).t nfr ib n(y) b3k-im*

(...) parce que le cœur du serviteur-que-je-suis est heureux

→ Faire l'exercice 6 à rendre par email.

COURS 7

[Épigraphie] Expression de l'identité et de la filiation

Le nom (*rn*) est un élément important de la personnalité d'un individu dans l'anthropologie pharaonique. Il est le support de sa renommée, ainsi que de sa mémoire posthume. Les inscriptions hiéroglyphiques ont notamment pour fonction d'afficher et de pérenniser le nom des hauts personnages. Sur les monuments divins, c'est en particulier le nom du roi commanditaire qu'il convient d'afficher (voir cours 10, sur la titulature royale, du Semeestre 1), ainsi que le nom du dieu bénéficiaire. Sur les monuments funéraires (tombes et stèles), c'est le nom du défunt qui est au centre du dispositif mémoriel. La lecture des titres, fonctions, nom et filiation d'un individu fait donc partie des connaissances essentielles à avoir pour aborder les inscriptions épigraphiques égyptiennes.

Dans ce cours-ci, nous aborderons trois points : le cœur du cours est la présentation de l'**expression de l'identité** en épigraphie égyptienne (partie qui sera l'objet d'une évaluation); ensuite, nous évoquerons une obligation funéraire appelée « faire vivre le nom » (*s'nh rn*); enfin, une troisième partie évoquera quelques généralités sur l'anthroponymie pharaonique (constitution des noms, et pratique autour de la nomination des enfants).

I. L'expression de la filiation

Les Égyptiens n'exprimaient pas une identité sous la forme d'un système prénom-nom. Pour désigner un individu sur un monument, on indiquait son nom personne et on le faisait le plus souvent suivre de l'indication sa filiation. L'usage consistait à mentionner le nom du père du personnage et éventuellement de celui de sa mère.

I.1 Notation de la filiation masculine

Plusieurs formules possibles pour indiquer le nom du père :

a) La construction avec un génitif direct

<un tel> X *s3*  <de un tel> Y = X fils de Y;

<une telle> X *s3.t*  <de une telle> Y = X fille de Y.

Attention, cette tournure a subi une évolution dans le temps :

- Aux périodes anciennes, jusqu'à la XII^e dynastie, la tournure suivante est privilégiée : $Y \text{ } s3$, $X = \text{le fils de } Y$, X , avec antéposition honorifique du nom du père (et souvent omission du déterminatif de l'homme assis à la fin de cet anthroponyme). La construction $X \text{ } s3 \text{ } Y = X \text{ le fils de } Y$ est la forme normale ensuite, notamment au Nouvel Empire.
- À la place du groupe ¹, le signe de l'œuf Ø peut être utilisé pour noter le mot $s3$.

b) Une construction avec une forme adjectivale du verbe...

... que nous étudierons l'an prochain, une **forme relative**.

$<\text{un tel}> X \overset{\text{eye}}{\underset{\text{wavy tail}}{\text{---}}} \text{ir}(w).n <\text{un tel}> Y = X \text{ qu'a engendré (litt. qu'a fait) } Y;$

$<\text{une telle}> X \overset{\text{eye}}{\underset{\text{wavy tail}}{\text{---}}} \text{ir}(w).t.n <\text{une telle}> Y = X \text{ qu'a engendrée (litt. faite) } Y.$

Notez que la forme relative s'accorde avec le genre de l'individu dont on exprime la filiation.

NB : les deux constructions sont à apprendre par cœur, même celle avec la forme relative, dont l'explication complète sera donnée l'an prochain.

I.2 Notation de la filiation féminine

Les inscriptions et documents officiels privilégient la filiation masculine. La filiation féminine est parfois ajoutée en complément. Certains textes, assez spécifiques, privilégient au contraire la filiation féminine, comme les textes de protection rituelle des individus (« textes magiques »).

La filiation féminine s'exprime essentiellement par la tournure suivante, utilisant la **forme relative du verbe *ms3*, mettre au monde** :

$<\text{un tel}> X \overset{\text{mummy}}{\underset{\text{wavy tail}}{\text{---}}} \text{ms}.n <\text{une telle}> Y = X \text{ qu'a mis au monde } Y;$

$<\text{une telle}> X \overset{\text{mummy}}{\underset{\text{wavy tail}}{\text{---}}} \text{ms}.t.n <\text{une telle}> Y = X \text{ qu'a mise au monde } Y.$

NB : On peut parfois rencontrer la forme relative $\text{ir}:n$, *qu'a engendré* pour introduire le nom de la mère.

Exemple : début de la grande inscription de Khnoumhotep II à Béni Hassan (XII^e dynastie)

Tentez de lire cette inscription, qui débute par les titres de Khnoumhotep :

r-p̄t, prince, *ḥ3ty-̄*, maire, *rh-nsw*, connu-du-roi,
mrrw, aimé de, *imy-r(3)* *ḥ3s.wt i3bt(y.w)t*, intendant
 des déserts orientaux.

Quel est le nom de son père ?

Réponse : Néhéri. *Nhri s3*, *Hnmw-htp m3̄-hrw* : le fils de Néhéri,
Khnoumhotep, juste-de-voix



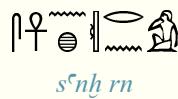
La suite indique le nom de sa mère. Tentez de lire cette colonne, en vous rappelant des titres habituellement donner aux épouses.

Réponse : *ir:n s3.t ḥ3ty-̄ nb.t-pr B3q.t m3̄-hrw*, qu'a fait la fille du maire, la maîtresse de maison Baqet, juste-de-voix.

On note qu'il est précisé ici le titre du père de la mère de Khnoumhotep. Cela est fait dans une perspective précise : Khnoumhotep II a justement hérité d'une partie de ses titres de son grand-père maternel.

II. « Faire vivre le nom »

Les inscriptions épigraphiques font régulièrement référence à un élément important du culte mémoriel : la nécessité de « faire vivre le nom » du défunt.



Sur la stèle funéraire d'Imaounefer (figure 13) du début du Nouvel Empire l'action de *s̄nh rn* est mentionnée ligne 3-4. La ligne 1 présente la formule funéraire habituelle *htp-di-nsw*, offrande que donne le roi (à) ou *di-nsw-htp*, fasse le roi que s'apaise (que nous analyserons en détail sur le plan grammatical l'an prochain, mais que nous aborderons globalement déjà en première approche, en fin de ce semestre), suivie du nom de la divinité – Osiris – à qui il est demandé d'accord-



FIGURE 13 – Stèle d'Imaounéfer

der des bienfaits au défunt, dont le nom est mentionné ligne 2-3 après l'introduction  *n k3 n(y)*, pour le *ka* du vénérable auprès (*im3hy hr*) d'Osiris Imaounefer, juste-de-voix (*m3c-hrw*). Essayez de repérer cette séquence de hiéroglyphes, ligne 2 et début de la ligne 3. Le signe  a la valeur phonétique *im3*. Pour rappel, l'épithète funéraire juste-de-voix s'écrit, dans sa forme pleine, ainsi :   . Le titre funéraire de *im3hy*, vénérable, pensionné :   . L'action de faire vivre le nom est mentionnée dans la suite de la ligne 3 :           *in sn.t=f s^cnh rn=f*, c'est sa sœur qui fait vivre son nom (phrase coupée introduite par *in* permettant de mettre l'emphase sur le sujet d'une action, voir cours de l'an prochain). Suit le nom de la sœur qui honore ainsi son frère. Pourriez-vous tenter de lire toute la séquence finale ?

Réponse : *Nbw-m-h^c=s m^c.t-hrw*, Nébouemkhaes, juste-de-voix.

III. Remarques sur les anthroponymes

Le nom fait partie des constituants de la personne humaine et est très important dans la pensée pharaonique. Il est l'individualité en terme d'identité sociale, comme le corps est l'individualité en terme d'identité physique.

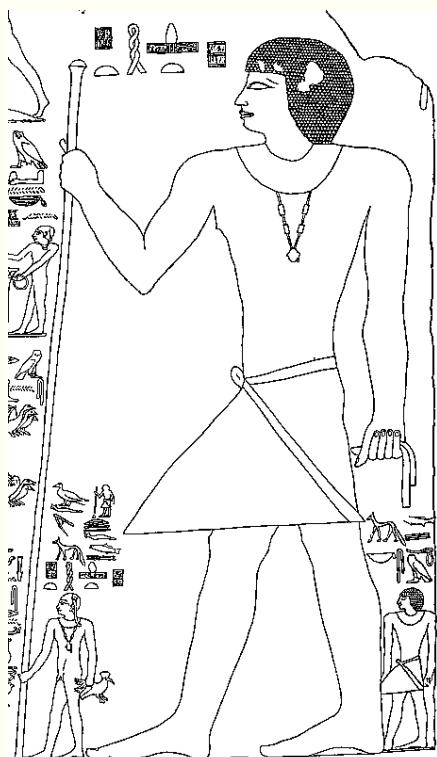
Le nom est donné à un enfant à sa naissance. Si les deux parents participent à cette nomination, il semble que la mère jouait un rôle important. Au cours de sa vie, une personne pouvait

en outre être l'objet d'une seconde nomination : sobrieté, abréviation du nom de naissance trop long.

Les motivations du choix du nom de naissance sont diverses. Pascal VERNUS (« *Namengebung* », *Lexikon der Ägyptologie*, IV (1982), col. 326–330) en signale en particulier trois :

1. **un choix motivé par les circonstances (directes ou indirectes) de la naissance** : paroles prononcées au moment de la naissance, nom propitiatoire pour appeler la protection des divinités, nom donné faisant référence à une demande d'enfant adressée à une divinité, noms théophores répondants à une situation politique et religieuse particulière (par exemple développement des noms composés avec le nom du dieu Sobek au Moyen Empire, etc.);
2. **un choix motivé par la volonté de s'inscrire dans un lignage** : nom propre indiquant le rang dans un fratrie, transmission d'un nom hérité d'ascendants de l'enfant;
3. **un choix motivé par la personnalité de la personne** : épithète ajouté au nom ou sobrieté soulignant une caractéristique, une origine géographique, etc.

Exemple : chapelle du vizir Ptahhotep à Saqqâra



Repérez le nom de Ptahhotep écrit en hiéroglyphes comme identification du personnage principal. Et tentez de translittérer et de traduire la légende au-dessus du personnage représenté comme un enfant aux pieds de Ptahhotep et tenant son bâton de commandement.

Ce personnage porte les titres de *s3b*
 d-mr. Il est l'aîné (*smsw*) et il est l'aimé.

Réponse : *s3 smsw, mr=f3b d-mr Pth-htp* – le fils aîné, son aimé, le chef administrateur Ptahhotep.

Ce fils de Ptahhotep porte donc le même nom que son père.

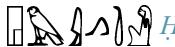
Vous l'avez compris, les noms égyptiens signifient tous quelque chose de manière explicite, et peuvent donc être traduits, si on veut en comprendre le sens. Dans une traduction de texte, on se contente de transcrire en caractère romain les noms de personnes, mais comprendre la formation de ces noms donne un certain nombre d'informations sur la société pharaonique. Dans le *Cours de GRANDET et MATHIEU*, une présentation synthétique et claire est faite des différents types de constructions des noms. Vous pouvez vous y reporter pour plus de détails. Dans l'état de notre connaissance de la grammaire égyptienne, certaines formations de noms sont compréhensibles.

- Certains noms sont des Propositions à prédicat adverbial.

 *Inn-m-h3.t, Amon-est-en-avant.*

- D'autres sont des Propositions à prédicat pseudo-verbal.

 *Tpi-hr-ssnb=f, Ipi-le-guérir.*

 *Hwt-Hr-ii.ti, Hathor-est-venue.*

- des Propositions à prédicat nominal.

 *Nb=i-pw, C'est-mon-maître.*

Et bien sûr d'autres construction que nous n'avons pas encore étudiées.

→ Faire l'exercice 7.

COURS 8

Propositions d'existence et de non-existence

Des constructions spécifiques permettent d'exprimer des phrases équivalent à « il y a » et « il n'y a pas ». Elles sont appelées : Proposition d'existence et de non-existence. La structure est assez simple.

Voir MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, § 533–537.

I. Propositions d'existence

Les propositions d'existence expriment l'existence d'un sujet *indéfini* : *il y a un homme*, *il y a des hommes*.

Elles utilisent le verbe  *wnn*, exister [z-gem.].

Exemple :



iw wn nds (P. Westcar, 6, 26)

Il y a un roturier. ou *Il y avait un roturier.*

La proposition d'existence n'a pas de valeur temporelle propre, aussi selon le point de référence, elle peut-être traduite par un présent ou un imparfait (notamment si elle s'insère dans un récit fait au passé).

Cette prédication d'existence peut être introduite par un autre auxiliaire d'énonciation ou une autre particule proclitique (*mk* ou *isk, st*), en ce cas *iw* disparaît.

Rem : Il est à noter que cette proposition ne se rencontre pas précédée des convertisseurs temporels (passé et futur *wn* et *wnn*). En revanche, on verra que dans les phrases complexes (surtout abordées l'an prochain), elle peut être précédée d'un convertisseur de nominalisation *wnn* pour exprimer l'équivalent de « le fait qu'il y ait un... ».

Exemple :

ir wnn wn sprw nty r spr r=k

S'il y a un plaignant qui veut se plaindre à toi...

litt. Quant au fait qu'il y aurait un plaignant qui viendrait se plaindre à toi...

¶ *ir* peut se traduire par *quant à* ou introduire une conditionnelle *si* comme nous le verrons l'an prochain.

~~~~~ *nty* est un pronom relatif introduisant une proposition subordonnée relative. Notez qu'ici le pronom relatif est suivi de la construction *r + infinitif* (qui ne constitue donc pas le prédicat principal de la phrase). Nous aborderons les propositions subordonnées et les phrases complexes l'an prochain, avec les formes verbales.

---

## II. Propositions de non-existence

---

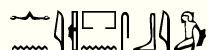
Il s'agit de la contrepartie négative de la tournure précédente : « il n'y a pas » ou « il n'y avait pas ».

L'égyptien ancien dispose de trois moyens pour exprimer la non-existence :

### II.1 ~~~ *nn* + nom (ou infinitif)

La structure des phrases négatives est simple :

~~~ *nn* + nom ou infinitif.



nn is n sbiw

Il n'y a pas de tombe pour le rebelle.



nn ms.w=f

litt. Il n'y a pas ses enfants. = Il n'a pas d'enfants.

II.2 Expression *n wnt*

Exemple :



n wnt s mi qd=f m t3

Il n'y a pas d'homme comme lui (litt. de sa forme) dans le pays.

II.3 Tournure *nn wn*

Exemple :



nn wn m3r n h3w=i (MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, ex. 681)

Il n'y avait pas de malheureux de mon temps

III. Dans une subordonnée dite « virtuelle »

Nous avons abordé les propositions d'existences comme si elles constituaient toujours des propositions indépendantes. Elles peuvent se présenter sous la forme de séquentielles (2^e position après un prédicat principal) et fonctionner comme des subordonnées.

Essayez de translittérer et de comprendre le sens de cette séquence :



(Conte du Paysan B1 220-221)

Si on décompose :



mk, tw m niw.t

Vois, tu es une ville

→ *Proposition à prédicat adverbial avec m d'état)*



nn hq3-hw.t=s

Il n'y a pas son gouverneur

→ *Vois, tu es une ville sans gouverneur.*

La suite est construite de manière identique :

mk, tw m niw.t nn hq3-hw.t=s, mi h.t nn wr=s

Vois, tu es une ville sans gouverneur, comme une équipe sans chef.

Pensez à cette possibilité des propositions d'existence et de non-existence de constituer des subordonnées virtuelles.

→ **Exercice 8** à faire.

COURS 9

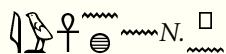
Propositions exprimant la possession

L'égyptien ancien n'a pas d'auxiliaire « être », ni d'auxiliaire « avoir ». Les tournures pour exprimer la possession sont variées. Vous en connaissez une recourant à la proposition à prédicat adverbial ayant pour prédicat *n* + groupe nominal, mais d'autres seront présentées ici pour la première fois.

I. Proposition à prédicat adverbial avec *n* + groupe nominal

L'égyptien ancien peut recourir à une Proposition à prédicat adverbial ayant pour prédicat le *n* d'attribution (voir le cours 8, §I.1, du Semestre 1)

Exemple :



iw ḥnh n N. pn (CT VII, 467 b, sarcophage B6C)

La vie est pour N. que voici. = *La vie appartient à N.¹ que voici.*

Sans oublier la possibilité d'inversion de l'ordre Sujet-Prédicat, si le prédicat est composé de *n* + pronom suffixe :

Exemple :



iw n=i ḥnh (CT VII, 467 b, sarcophage B9C)

À moi est la vie. = *la vie m'appartient.*

Ce type d'énoncé peut être présenté sans *iw* (notamment dans les légendes de scènes) :

1. La mention *N.* indique que, dans le texte originel, était indiqué le nom du défunt.

Exemple :

n=k ‘nḥ nb dd nb w3s nb (Chapelle blanche de Sésostris I^{er})
 À toi toute vie, toute stabilité et tout pouvoir!

Un élément  *imy* peut-être placé après le *n* d'attribution suivi du pronom suffixe pour renforcer l'expression de l'appartenance :

Exemple :

n=f-im(y) p.t t3, n=f imy.w=sn, n=f-im(y) T3-ntr (CT VI, 155 c-e, B1Bo)

À lui le ciel et la terre, à lui ceux qui sont en eux, à lui le Pays du dieu!

II. Proposition à prédicat adjectival

La possession peut aussi être exprimée en recourant à la Proposition à prédicat adjectival. Le prédicat est alors assumé par l'**adjectif nisbé *n(y)*** qui signifie *appartenant à*. Utilisé comme n'importe quel adjectif dans une Proposition à prédicat adjectival, il se place en tête, est invariable, et est normalement suivi du complément indiquant le possesseur, puis du sujet de la proposition (l'élément possédé), selon le schéma Prédicat-Sujet des Propositions à prédicat adjectival (voir cours 6 du Semestre 2).

n(y) A B

litt. B est appartenant à A.

Exemple :

**n(y) b3k pr*

*Appartenant au serviteur est la maisonnée. = *La maison appartient au serviteur.

En cas de besoin, le pronom utilisé dans cette construction est le **pronome dépendant**. En raison du comportement du pronom dépendant dans une phrase (qui est souvent placé plus tôt dans la phrase que son équivalent nominal – comparer d'une certaine manière avec la place du COD nominal dans une phrase en français – après le verbe – et la place du COD pronominal – avant le verbe), l'analyse devient plus complexe. En effet, le sujet pronominal se trouvera placé avant la partie nominale du prédicat.

Si le possédé (le sujet *B*) est exprimé par un pronom, c'est le pronom dépendant qui est utilisé, et celui-ci est placé immédiatement après *n(y)* pour respecter la priorité normalement accordée aux pronoms. On aura :

Exemple :

**n(y) sw b3k*

**Elle (la maison) est appartenant au serviteur.*

Soit le schéma :

n(y) sw A

Il est appartenant à A.

Il appartient à A.

Exemple :

n(y) wi R

Je suis appartenant à Rê. = J'appartiens à Rê.

Mais si le complément du nisbé *n(y)* est pronominal (donc le possesseur), il sera aussi exprimé par un prénom dépendant. Théoriquement on peut donc se trouver devant ces quatre cas de figures² :

n(y) A B = *B est appartenant à A* = *B appartient à A.*

n(y) sw B = *B est appartenant à lui (A)* = *B lui appartient.*

n(y) sw A = *Il (B) est appartenant à A* = *Il appartient à A.*

n(y) sw wi = *Je (B) suis appartenant à lui (A)* = *Je lui appartiens.*

Un phénomène graphique important est à noter :

Pour noter la combinaison fréquente nisbé *n(y)* suivi du prénom dépendant *sw*, l'égyptien recourt très souvent au bilitère ⌍ *ns* (langue de bœuf).



n(y) sw b3k

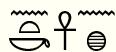
Il est appartenant au serviteur. = Il appartient au serviteur.

2. voir MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, p. 309.

III. Tournure inhabituelle

Une troisième structure se rencontre pour les 2^e et 3^e personnes. Son apparence est curieuse car elle utilise un pronom dépendant (*ntk* ou *ntf*) – le possesseur – suivi de l’élément possédé.

Exemple :



ntk nh(=i)

À toi (ma) vie. = (Ma) vie t'appartient.

Cette tournure ressemble à une PPN, mais on suppose qu’elle tire en fait son origine d’une construction adverbiale *n=f* ou *n=k*, suivie du sujet avec par la suite une confusion avec les pronoms indépendants *ntf* ou *ntk*³ ou d’une construction de type Proposition à prédicat adjectival, dans laquelle le prédicat serait *n(y)* + pronom indépendant indiquant le possesseur : **n ntk nh=i*⁴.

Avec le temps, le *n* du nisbé et celui du pronom indépendant auraient fini par fusionner, comme pourrait le suggérer cette tournure à la première personne, qui utilise *nnk* pour *n + ink* :

Exemple :



nnk tn

À moi, vous! = Vous m'appartenez!



Avec ces derniers éléments, nous avons vu l’essentiel des phrases non-verbales et des phrases à constructions pseudo-verbales. Le nouveau type de phrase qui nous restera à étudier est la phrase verbale, c'est-à-dire une phrase dont le prédicat est un verbe décliné dans une forme de la conjugaison dite « suffixale ». Nous consacrerons le semestre I de la deuxième année aux phrases verbales et à la conjugaison suffixale. Nous introduirons néanmoins les phrases verbales, en guise de première approche, dans les derniers cours de ce semestre, à partir de deux formulaires épigraphiques récurrents, qui sont présents dans de nombreuses inscriptions monumentales.

⇒ Faire l'**exercice 9** à rendre par email.

3. OBSOMER, *Grammaire pratique*, p. 69.

4. MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, p. 310.

COURS 10

Fractions, unités de mesures, et comptes d'offrandes

Le cours 2 de ce semestre a été consacré aux nombres et à l'expression de la date. Dans ce cours-ci nous aborderons quelques aspects complémentaires de la science des nombres égyptienne. Dans un premier temps, nous aborderons la notation 1. des fractions, 2. des unités de mesures, de poids et de volumes. Ces informations sont à lire, mais elles ne seront pas l'objet d'une évaluation en fin de semestre. Dans un second temps, des exercices de lecture de tableaux d'offrandes indiquant des quantités sont proposés. Cette partie-là est à revoir pour l'examen.

Sources utilisées :

- James P. ALLEN. *Middle Egyptian. An Introduction to the Language and Culture of Hieroglyphs.* 1^{re} éd. Cambridge, 2000, 3rd edition (2014), leçon 9
- Pierre GRANDET et Bernard MATHIEU. *Cours d'égyptien hiéroglyphique.* 1^{re} éd. Paris : Khéops, 1990, leçon 28

I. Les fractions

Les fractions sont exprimées en égyptien ancien par le terme  (*r partie*) placé au-dessus d'un nombre.

Exemple :

$$\overline{\text{|||}} = r-7 = \frac{1}{7}$$

Certaines fractions disposent d'une notation spécifique : *un-demi*  (*gs moitié*), *un-quart*  ou  (*r-4 deux-tiers*)  (*rwi trois-quarts*)  (*hmt-rw*). À l'exception de ces deux dernières fractions, toutes les fractions ont 1 pour numérateur. Pour exprimer des fractions différentes, les Égyptiens recourraient à une notation d'addition de fractions.

La fraction la plus commune est *gs, un-demi*. Les autres fractions se trouvent essentiellement dans les papyrus mathématiques et dans les comptabilités.

Voici (tableau 10) quelques fractions en hiératique, d'après la paléographie hiératique de MÖLLER, volume 2, p. 61.

TABLE 10 – Fractions en hiératique¹

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|-----|--|--|--|-----|--|--|--|-----|--|--|--|-----|--|--|--|
| 667 | | | | 668 | | | | 672 | | | | 676 | | | |
| | | | | 670 | | | | 674 | | | | | | | |

II. Unités de volumes

L'unité de capacité la plus commune concerne celle du grain. L'unité standard est le *héqat* [△], avec différents multiples : le *sac* (10 héqat), le *quadruple-héqat* ou *oipé* (*ip.t*), ainsi qu'un *double-héqat* (). Ci-dessous (tableau 11) est reproduit un tableau des équivalences du *Cours* (1^{re} édition) de GRANDET et MATHIEU.

TABLE 11 – Unités de volume²

ou *khar* ou *sac* (= 76,88 litres)

ou *4-hq3.t, quadruple-héqat* (= 19,22 litres)

, . , , ou *hq3.t, héqat* (= 4,805 litres)²

hnw, hin (= 0,48 litre)

r, ro ou partie (= 0,015 litre)

Le système est sujet à des variations, et sa connaissance est assez complexe. ALLEN note que pendant la Deuxième Période intermédiaire, l'unité « sac » change. GRANDET et MATHIEU (*Cours*, 2^e édition, leçon 26) indiquent qu'au Nouvel Empire la valeur de l'unité « sac » passe à 76,88 l. Le système numérique en liaison avec ces mesures de grain est aussi complexe, avec des particularités en hiératique selon les époques. Je vous renvoie pour tout cela, en cas de besoin, à la présentation succincte de ALLEN (*Middle Egyptian*, p. 129–130) et à la présentation de GRANDET et MATHIEU, (leçon 26).

Les textes hiératiques utilisent aussi pour les mesures de grain un système de notation de fractions inférieure au héqat spécifique, formé à partir de division de l'œil-oudjat (l'œil sain d'Horus,

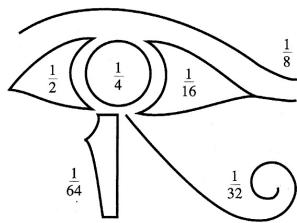
1. MÖLLER, *Hieratische Paläographie*, p. 61.

2. GRANDET et MATHIEU, *Cours*.

agressé par Seth et recomposé par Thot). En voici le tableau dressé par GRANDET et MATHIEU (tableau 12).

TABLE 12 – Divisions de l’œil-oudjat³

| Fractions | Valeur appliquée à l’héqat |
|-----------|-----------------------------------|
| △ | $1/2$ 160 ro (environ 2,4 litres) |
| ○ | $1/4$ 80 ro (environ 1,2 litre) |
| ~ | $1/8$ 40 ro (environ 0,6 litre) |
| ▷ | $1/16$ 20 ro (environ 0,3 litre) |
| ⌚ | $1/32$ 10 ro (environ 0,15 litre) |
| | $1/64$ 5 ro (environ 0,075 litre) |



ALLEN indique enfin que l’indication de volume des liquides se fait essentiellement en *jarre*  *ds*, ainsi qu’en    *hnw* (0,48 l.).

III. Unités de longueur

L’unité de base pour la longueur est la *coudée*  *mh*, correspondant environ à 52,5 cm. Elle est divisées en :

-  *db*, *doigt* (1,88 cm)
-   *šsp*, *paume* (7,5 cm)

Elle possède les multiples suivants :

- le *khet* de 100 coudées (52,5 m)  *ht*.
- le *itérou* de 20 000 coudées (10,5 km)        *itrw* (schœne).

IV. Mesures de superficie

L’unité de base est l’*aroure*   *st.t*, de 100 coudées² soit 1 *khet*² (0,28 ha).

Voici (tableau 13) le tableau des fractions d’aroure d’après GRANDET et MATHIEU.

3. GRANDET et MATHIEU, *Cours*, leçon 26.

TABLE 13 – Fractions de l'aroure⁴

 ,  ou  *st3.t, aroure* (soit environ 2 735,29 m²)

 ,  *rmn, 1/2 aroure* (soit environ 1 367,65 m²)

 ou  *hsb, 1/4 d'aroure* (soit environ 683,82 m²)

 *smn, 1/8 d'aroure* (soit environ 341,91 m²)

 *mh, 1/100 d'aroure* (soit environ 27,35 m²)

Le principal multiple de l'aroure est :  *h3-t3, déca-aroure = 10 aroures (2,73 ha)*.

V. Mesures de poids

Le poids est mesuré en *dében*  *dbn*, correspondant à 91 g. L'unité possède deux fractions :  *qd.t, quité*, de 1/10 deben et  *šn̄ti, anneau*, de 1/12 deben (7,58 g). Avant la fin de la XII^e dynastie, il semble que le dében avait une valeur moindre (13,6 g).

VI. Tableaux d'offrandes

Les tableaux d'offrandes font partie des éléments récurrents de l'épigraphie égyptienne. Les nombres y sont souvent présents. Dans les listes d'offrandes funéraires de l'Ancien Empire, à côté des offrandes de type alimentaire, les offrandes de tissus sont aussi très présentes. Voici un exemple très célèbre à lire, la stèle de la princesse Nefertiabet (figure 14), en calcaire peint daté du règne de Khéops (Louvre E 16691⁵).

Le panneau a trois parties :

À gauche, la défunte, surmontée de hiéroglyphes indiquant son nom et ses titres :  *s3.t-nsw Nfr:t-ib3.t la fille du roi Nefertiabet*.

Juste au-dessus de la table d'offrande :  *qbh.t, i^c.wy, libation d'eau fraîche et lavage des mains*.

Au centre, la table d'offrandes entourés de hiéroglyphes indiquant des biens offerts. De haut en bas :

Section du haut :  *sntr* (encens), *h3t.t* (onguent), *w3d* (fard vert), *smd.t* (fard noir), *db* (variante de *d3bw* figues), *i3d* (fruit de l'arbre-iched) ;

Section en-dessous :  *shp.t* (bière), *irp* (vin), *nbs* (fruit du jujubier), *t-nbs* (pain de fruit de jujubier), *w^ch* (tubercule de souchet) ;

4. GRANDET et MATHIEU, *Cours*, leçon 26.

5. Voir <http://www.louvre.fr/oeuvre-notices/stele-la-princesse-nefertiabet-devant-son-repas>

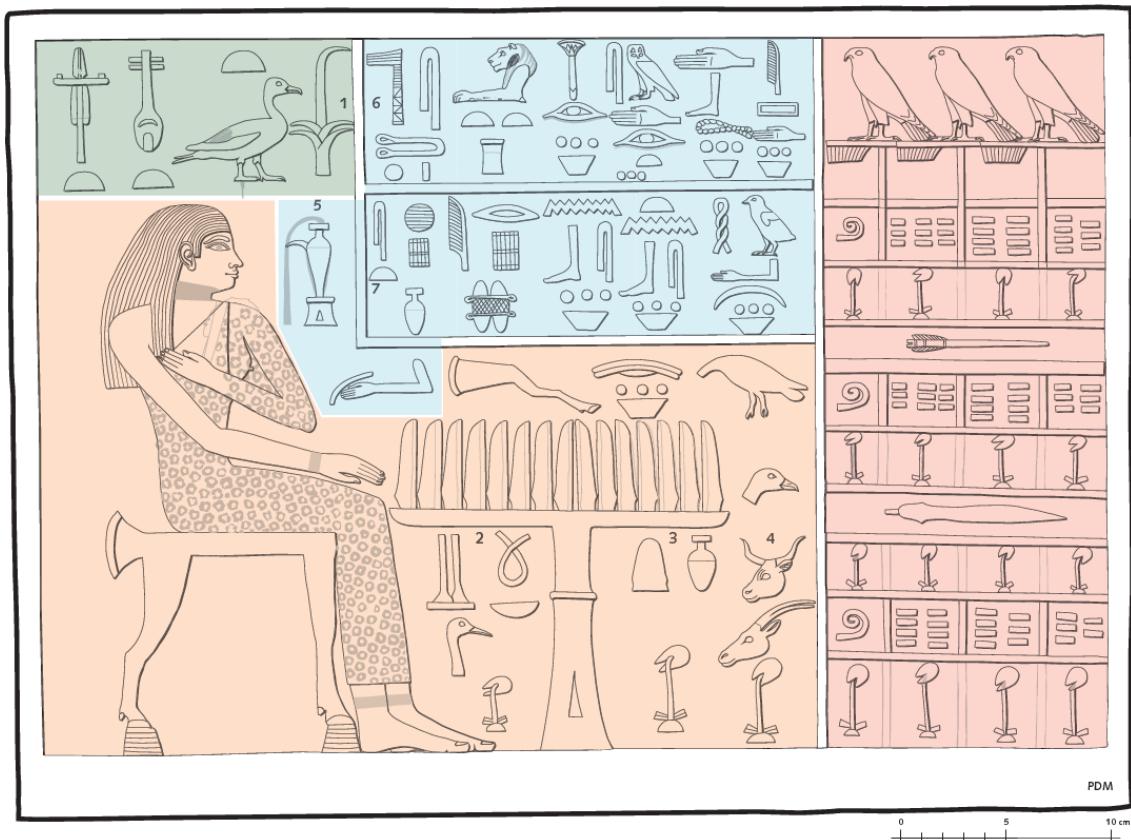


Fig. 63. Colorized facsimile drawing of the Nefret-iabet stela from G 1225

FIGURE 14 – La princesse Néfertiabet devant son repas (Stèle Louvre E 16691) (Image : MANUELIAN, *Slab Stela of the Giza Necropolis*)

À droite de la table et sous la table : ^[2] *mnh.t šš.t r(3) : h3* (tissu, albâtre, oie-ro : mille), ^[3] *t hnq.t : h3* (pain, bière : mille), ^[4] *smn, k3, nwdw : h3* (oie, taureau et antilopes : mille).

À droite, tableau d'offrande de tissus :

Tissu *idmi* (Wb I, 153, 14-16) : de quatre sortes différentes (100, 90, 80 et 70 coudées-carrées), quantité : *h3 (mille)*

Tissu *sšrw*  (Wb IV, 295, 13-296, 2) : de quatre sortes différentes (100, 90, 80 et 70 couées-carrées), quantité : *h3* (*mille*)

Tissu  (Wb I, 166, 6) : de quatre sortes différentes (100, 80, 70 et 50 coudées-carrées), quantité : *h3* (*mille*)

→ Faire l'exercice 10.

COURS 11

Discours épigraphique

Dans ce cours, nous allons aborder certaines inscriptions épigraphiques, parmi les plus récurrentes dans le matériel épigraphique égyptien, à côté de : la titulature royale (cours 10, Semestre 1), de la datation (cours 2, Semestre 2), et de l'expression de la filiation (cours 7, Semestre 2). Si nous ne les avons pas vues jusqu'à présent, c'est qu'elles contiennent des formes verbales appartenant à la **conjugaison dite « suffixale »** (constituant le prédicat de la Proposition à prédicat verbal), que nous étudierons dans le détail l'an prochain.

Nous allons toutefois étudier ces quelques formulaires dans ce cours-ci. Cela permettra d'avoir accès dès cette année à un type de formulaire que vous aurez l'occasion de reconnaître sur divers monuments, mais aussi de faire une première approche de cette conjugaison suffixale et de la phrase verbale.

Nous allons voir ensemble :

1. les tableaux d'offrande dans la décoration des temples égyptiens et les légendes autour de l'interaction roi-dieux ;
2. la formule funéraire *dé-nesou-hotep* ou *hotep-di-nesou*.

I. Scènes dites « tableaux d'offrande »

La décoration des temples égyptiens est généralement centrée sur le motif du « tableau d'offrande ». Le roi fait face au dieu du temple et lui tend une offrande. Autour des personnages des hiéroglyphes indiquent : le nom du roi donateur, le nom et les épithètes du dieu bénéficiaire, une légende précisant la nature du bien offert par le roi, et généralement une légende indiquant la nature du contre-don fait en échange par le dieu en faveur du roi (une longue vie, un long règne, la santé, la prospérité, etc.).

Ce type de légendes comporte, outre la titulature royale et l'expression de l'identité du dieu, une phrase verbale, généralement sur un modèle identique. Le sujet de la phrase est la première personne du singulier – *je* – et le prédicat, un verbe suivi d'un complément d'attribution – *donne* (verbe  *rdi*) à *toi* – et de la mention du don ou du bienfait. Le verbe y est à une forme de la conjugaison suffixale appelée ***sdm.n=f* accompli**. Le pronom suffixe *=f* désigne, dans cette appellation, le sujet. Dans les phrases verbales, le prédicat – le verbe – est généralement en tête et le sujet (pronominal ou nominal) ensuite.

 *iw di.n=i n=k* ou  *iw rd.n=i n=k* signifie *je t'ai donné* (Proposition à prédicat verbal introduite par *iw*). Cette forme verbale se caractérise par un suffixe *.n* qui se place à la suite du thème verbal (toujours bref). Sa valeur aspectuelle est celle d'un **accompli**. La forme verbale exprime une action qui est révolue. Nous étudierons dans le détail cette forme *sdm.n=f* l'an prochain, sa morphologie complète, ses valeurs et ses emplois. Pour le moment, retenez simplement la forme accomplie du verbe *rdi, donner, placer* : *rdi.n=f* ou *di.n=f*, *il a donné, il a placé*. C'est ce verbe, à cette forme, qui est utilisé dans les légendes des scènes d'offrande. Dans ce type d'inscription, l'élément introduiteur *iw* est absent.

Prenons un exemple (figure 15) tiré de *Middle Egyptian* de ALLEN (1^{re} édition, p. 244). L'inscription présente cinq colonnes : trois sont orientées de droite à gauche et se rapportent au dieu Amon à gauche ; deux sont orientées de gauche à droite et se rapportent au pharaon à droite. Les deux colonnes de droite donnent la titulature du roi. Vous avez à la lire dans l'exercice 11 à faire et à rendre par email.

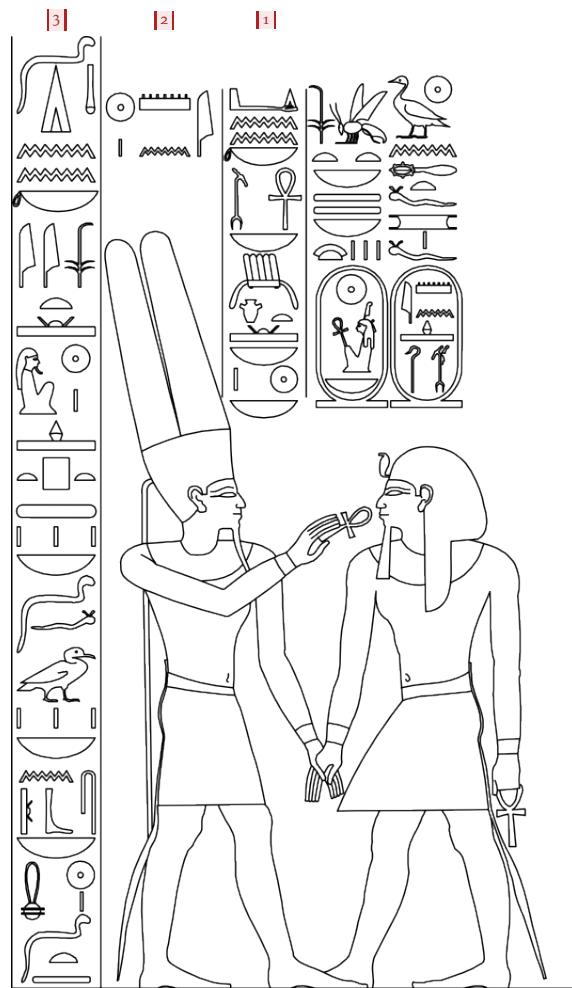


FIGURE 15 – Amenhotep III recevant la vie d'Amun-Rê ¹

La colonne 1 doit être placée dans la bouche du dieu : *di.n(=i) n=k*. Notez que dans ce type d'inscription le pronom suffixe de la 1^{re} personne du singulier n'est pas noté. Traduction : *je t'ai donné*.

1 *di.n(=i) n=k ḥ wȝs nb ȝw.t-ib nb rȝ-nb* = *Je t'ai donné toute vie, (tout) pouvoir, toute joie, chaque jour.* Certains traducteurs considèrent que, même si *di.n=i* est une forme **accomplice**, dans le cadre de ces inscriptions, il faut traduire par un présent d'habitude *je te donne*. Ils considèrent en effet que, notamment en raison de valeur de l'image qui pérennise une relation entre le roi et le dieu, il faut comprendre d'une certaine façon *je te donne*. On parle alors de ce *sdm.n=f* comme d'un **présent performatif**², dans le sens où on considère que, en représentant ce don et en écrivant ces paroles du dieu, l'action bienfaisante du dieu envers le roi se réalise à travers l'énonciation même. Cette analyse n'est pas unanimement acceptée sans réserve. Mais, quoi qu'il en soit, retenez pour  ou  *di.n(=i) n=k* dans les scènes d'offrande de ce type, le sens : *je te donne* ou *je t'ai donné*.

La colonne 2 donne le nom du dieu : *Jmn-Rȝ*, Amon-Rê.

La colonne 3 est introduite par , abréviation de *dd mdw in*, dire les paroles par, paroles dites par introduisant souvent le nom de la divinité censée prononcer les paroles qui suivent. Cette séquence est aussi parfois simplement traduite par *récitation* ou *paroles dites*. Ensuite, une nouvelle séquence introduite par  *je te donne*. Cette colonne est aussi à traduire dans l'exercice 11, avec un tableau d'offrande complet.

II. La formule d'offrande funéraire

Nous avons déjà eu l'occasion de rencontrer, dans le cours 7 de ce semestre, une stèle (la stèle d'Imaounefer, figure 13, page 142) avec le formulaire de l'offrande funéraire classique.

Sur de nombreux monuments funéraires égyptiens, on rencontre la formule   ou    . Il s'agit d'une formule rituelle qui doit assurer l'approvisionnement du défunt en offrandes.

Le premier élément  est une graphie abrégée du mot *n(y)-sw.t*, roi, placé en antéposition honorifique. Deux interprétations principales existent pour les autres éléments du groupe, selon l'ordre de lecture des mots retenu :

1. une lecture *htp di n(y)-sw.t*, offrande que donne le roi (à) (tel dieu).
2. une lecture *di n(y)-swt htp*, fasse le roi que s'apaise(nt) (tel(s) dieu(x)) – Interprétation GRANDET et MATHIEU.

L'interprétation grammaticale correspondant à ces traductions nécessite d'avoir pris connaissance du système des verbes égyptiens dans son ensemble (conjugaison suffixale + formes adjectivales du verbe, c'est-à-dire les participes et les formes dites relatives). Il suffit pour l'instant, à ce stade, d'apprendre ces deux possibilités comme élément de vocabulaire³.

1. ALLEN, *Middle Egyptian*, p. 244.

2. MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, § 563 : en français, *j'ouvre la séance* (une action qui se fait par un acte d'énonciation. Voir les travaux de John AUSTIN sur les actes de langage).

3. La traduction 1 considère *htp* comme un substantif (*offrande*) suivi d'une forme adjectivale du verbe dite « forme relative » *que donne le roi (à)*. La traduction 2 considère que *di* est à lire en tête et est un subjonctif *sdm=f* en position

La formule funéraire complète comprend trois éléments à retenir :

1. La formule ou suivie du nom d'une ou plusieurs divinités, généralement Osiris ou Anubis : *di n(y)-sw(t) htp Wsir*, *fasse le roi que s'apaise Osiris* – ou *htp di nsw Wsir*, *offrande que donne le roi (à) Osiris*;
2. Un subjonctif dans une séquentielle : *di=f* (ou *di=sn* ou *di=s*), *de sorte qu'il donne*, suivi de la mention d'un bienfait – généralement *pr.t-hrw*, *une offrande invocatoire* –;
3. *n* ou *n k3 n*, *pour le ka de*, suivi du nom du défunt bénéficiaire.



FIGURE 16 – Stèle Louvre C 1

Exemple : Stèle Louvre C 1

Voici un exemple (figure 16) type tiré du *Cours de GRANDET et MATHIEU*.

[1] *di n(y)-sw(t) htp Wsir nb ddw, ntr 3 nb 3bdw* [2] *di=f pr.t-hrw (m) t hnkt H3pd ss mnht* [3] *h.t nb.t nfr.t wrb.t nh.t ntr im* [4] *n k3 n im3hy š-n-wsr.t m3c-hrw*

[1] Fasse le roi que s'apaise Osiris, seigneur de Bousiris, le grand dieu, seigneur d'Abydos,
[2] de sorte qu'il donne une offrande invocatoire (consistant en) pain et bière, bœuf et
volaille, vase d'albâtre et pièce d'étoffe, [3] ainsi que toutes bonnes choses pures dont vit
un dieu⁴, [4] pour le ka du vénérable Séneusret juste-de-voix.

Si vous avez l'occasion de parcourir un musée avec une collection égyptienne prochainement, vous pourrez repérer ce formulaireire (plus ou moins développé, et avec des variantes) sur de nombreuses stèles.

→ L'exercice 11 est à faire et à rendre par email.

initiale – *di nsw*, que le roi fasse en sorte –, suivi d'un autre subjonctif dans une proposition complétive *htp le dieu*, que s'apaise le dieu X.

4. Dans *nh.t ntr im*, dont vit un dieu, *nh.t* est une forme adjectivale du verbe – une forme relative (voir l'an prochain le cours sur les participes et les formes relatives).

COURS 12

Récapitulatif et compléments

Ce dernier cours sera l'occasion d'une vision synthétique du programme de grammaire étudié. Nous aborderons aussi certains compléments concernant la phrase interrogative, dont des éléments ont été présentés au dernier cours du Semestre 1 (cours 13), et nous introduirons des auxiliaires spécifiques à la narration.

I. Récapitulatif de l'année

Cette année, outre l'apprentissage du système d'écriture hiéroglyphique, vous avez appris à connaître les premiers éléments de syntaxe de la langue égyptienne dite « classique » ou « moyen égyptien ».

Nous avons vu :

- La **Proposition à prédicat adverbial** (*iw* + sujet + prédicat = adverbe ou groupe prépositionnel);
- La **Proposition à prédicat pseudo-verbal** (*iw* + sujet + prédicat = *hr/m* + infinitif, valeur inaccompli progressif – *r* + infinitif, valeur futur – parfait ancien, valeur accompli résultatif);
- La **Proposition à prédicat nominal** (*AB*, *A pw B*);
- La **Proposition à prédicat adjectival** (*prédicat + sujet*);
- Les **propositions d'existence et de non-existence**.

Nous avons aussi étudié trois formes verbales :

- l'infinitif (Semestre 1, cours 11);
- le parfait ancien (Semestre 2, cours 1);
- et l'impératif (Semestre 2, cours 3).

Lors du cours 11 du Semestre 2, vous avez eu aussi un petit aperçu de la conjugaison suffixale (forme verbale utilisée dans les Propositions à prédicat verbal, les phrases verbales). Nous avons vu en particulier un petit aspect du *sdm.n=f* à valeur d'accompli (*il a écouté*) : son emploi dans certaines légendes de monuments. Comme vous le savez, l'an prochain sera en grande partie consacré à l'étude de cette conjugaison et donc aux phrases verbales.

Vous connaissez aussi à présent trois types de pronoms personnels et leurs emplois spécifiques : pronoms suffixes, pronoms dépendants et pronom indépendants. Ils sont à connaître par cœur.

II. Les phrases interrogatives

Dans le dernier cours (cours 13) du semestre dernier, nous avons parlé des phrases interrogatives et fait la distinction entre les **interrogations totales** (réponse oui/non) introduites par *in-iw* et les **interrogations partielles** utilisant des pronoms interrogatifs (voir liste dans ce cours).

Voici quelques phrases au mode interrogatif pour ne pas oublier ces structures. Entraînez-vous à essayer de les traduire seul, avant de lire la réponse.

Exemple :



in-iw=k hr m33? (ALLEN, Middle Egyptian, 3rd ed, p. 204, Meir I, pl. 5)

Es-tu en train de regarder ?

→ *Phrase pseudo-verbale à l'inaccompli progressif*



in-iw=f tri sdr(w)? (ALLEN, Middle Egyptian, 3rd ed, p. 237, CT V, 223 d-e)

Est-il réellement endormi ?

→ *Phrase pseudo-verbale au parfait ancien avec particule tri*



ptr rn=k? (ALLEN, Middle Egyptian, 3rd ed, p. 96, Livre des Morts 125)

Quel est ton nom ?

→ *Proposition à prédicat nominal avec pronom interrogatif*



(i)n-mi tr fw? (ALLEN, Middle Egyptian, 3rd ed, p. 95, Livre des Morts 122, P. Nu)

Qui es-tu donc ?

→ *Proposition à prédicat nominal avec pronom interrogatif in-mi et particule tr*

III. Les auxiliaires de la narration *ḥ.n* et *wn.in*

L'auxiliaire narratif *ḥ.n* provient du verbe *et*, être debout, se trouver. L'auxiliaire *ḥ.n*, qui peut être traduit par alors, est un auxiliaire qui se trouve exclusivement dans les textes

narratifs et qui a une valeur passée.

En remplacement de l'élément introduiteur *iw*, on peut notamment le rencontrer dans des phrases pseudo-verbales (avec l'inaccompli progressif, le parfait ancien), plus rarement dans une Proposition à prédicat adverbial.

Exemple :



ꜥḥ.n=tw hr ḥw im, wr r h.t nb.t (St. Louvre C 12, 17, (Iményséneb, XIII^e dynastie)

Alors, on en fut réjoui, plus que (de) toute (autre) chose (litt. grand par rapport à toute chose).

→ Proposition à prédicat pseudo-verbal – parfait ancien – introduite par un auxiliaire de la narration.

L'auxiliaire ou *wn.in* est aussi un auxiliaire exclusivement utilisé dans la narration qui dérive du verbe géminé *wnw*, exister. On le rencontre avec des phrases à l'inaccompli progressif et au parfait ancien (Propositions à prédicat pseudo-verbal), ainsi que des Propositions à prédicat adverbial. ALLEN signale encore la possibilité pour cet auxiliaire d'introduire une Proposition à prédicat adjéctival¹. On traduit cet auxiliaire par *puis, alors...*

Exemple :



wn.in hm=f hr pg3 ṣ.w (St. Néferhotep (XIII^e dynastie)

Alors, sa Majesté se mit à dérouler les écrits.

→ Proposition avec un inaccompli progressif introduite par un auxiliaire narratif.

Ces deux auxiliaires de la narration peuvent aussi introduire des phrases dont le prédicat est assumé par certaines formes de la conjugaison suffixale. Nous verrons cela l'an prochain.

Pour le moment, c'est tout pour cette année !

⇒ Faites L'exercice 12 et bonnes révisions !

1. ALLEN, *Middle Egyptian*, 5^e éd., p. 203.

Livre III

Semestre 3

Descriptif et programme

L'Égypte ancienne à l'université de Strasbourg : <http://egypte.unistra.fr/>

Thème de l'année

Le cours d'égyptien classique reste un enseignement double. Il comporte des éléments d'approfondissement du système d'écriture égyptien hiéroglyphique, ainsi que la poursuite de l'apprentissage de la grammaire de la langue moyen-égyptien. Une initiation à la recherche lexicographique (essentiellement recherche du sens des mots dans les dictionnaires de référence) sera aussi proposée.

L'essentiel du cours de grammaire cette année portera sur les **formes verbales** (conjugaison dite « suffixale » et participes), ainsi que sur la phrase verbale et les propositions complexes. Toutes les formes verbales de la conjugaison suffixale seront vues au premier semestre. Au début du 2^e semestre, seront abordées les formes adjectivales du verbe, notamment les participes. À ce stade, des traductions de textes suivis pourront être proposés à titre d'exercices, permettant de mobiliser l'ensemble des savoirs acquis ou en cours d'acquisition. A l'issue des deux années d'initiation à l'égyptien classique, l'étudiant doit en effet être capable de traduire un texte, en s'aidant des outils lexicographiques et des manuels de grammaire.

Objectifs de la seconde année

- Consolidation de la maîtrise du système hiéroglyphique
- Connaissance du système verbal de l'égyptien classique
- Capacité à analyser des phrases complexes
- Connaissance de formulaires courants dans l'épigraphie (2) : autobiographie funéraire, appels aux vivants, discours royal.
- Capacité à traduire un texte suivi, en s'aidant des outils lexicographiques et des manuels de grammaire.
- Notions sur les variantes cursives (hiératique) de quelques signes

Déroulement

Le cours. Comme l'an passé, le cours en présentiel représente deux heures d'enseignement par semaine. La durée sur un semestre est de douze semaines de cours, auxquelles s'ajoute une treizième séance correspondant à l'épreuve terminale du module. Le cours en EAD suit le même

rythme. Les textes et documents de cours sont régulièrement postés sur la plate-forme Moodle, de même que les exercices à faire d'une semaine à l'autre (Section « Exercices »). La correction des exercices est, soit personnalisée, soit faite au moyen d'un corrigé à consulter en ligne. Dans le cas d'une correction personnalisée, l'exercice est à envoyer, fait, par email. Un travail régulier est nécessaire pour progresser de manière continue.

Contrôle des connaissances. Pour les étudiants en EAD, le contrôle des connaissances se fait au moyen d'une épreuve terminale de deux heures obligatoirement à la fin du semestre : à distance au premier semestre, **en présentiel** au second semestre. La date sera communiquée rapidement.

Outils de travail : manuels et dictionnaires (important)

Comme l'an dernier, il n'est pas indispensable d'acquérir un manuel de grammaire égyptienne. En revanche, il vous sera demandé à un certain point de travailler avec un dictionnaire. Du reste, comme dans tout enseignement universitaire, il est toutefois recommandé aux étudiants de consulter aussi régulièrement que cela est possible (selon les bibliothèques à proximité du lieu de résidence) des ouvrages de la bibliographie.

Pour rappel :

Grammaires. Le présent cours prend pour référence les ouvrages de Michel MALAISE et Jean WINAND. *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique. Ägyptiaca Leodiensia 6.* Presses Universitaires de Liège, 1999 et de Claude OBSOMER. *Grammaire pratique du moyen égyptien. 2^e éd. Langues et Cultures anciennes 11.* Bruxelles : Safran, 2009. Pour les étudiants débutants, il est recommandé de s'aider en premier lieu de la *Grammaire pratique* de OBSOMER qui présente les faits de langue de manière synthétique et pratique pour l'apprentissage. La consultation du second ouvrage (MALAISE et WINAND) est recommandée aux étudiants plus avancés, ou à ceux qui souhaitent d'emblée approfondir leurs connaissances.

Il est à noter, qu'en domaine francophone, Le *Cours de GRANDET et MATHIEU* est aussi un très bon manuel, invitant à une analyse minutieuse de la langue. Les étudiants doivent toutefois être avertis que, concernant le traitement des formes verbales, des appellations différentes de celles utilisées dans ce cours sont employées par GRANDET et MATHIEU. La progression pédagogique est aussi différente. De ce fait, il pourra être parfois d'usage malaisé dans un premier temps. Pour les étudiants anglophones, la grammaire de James P. ALLEN. *Middle Egyptian. An Introduction to the Language and Culture of Hieroglyphs.* 2^e éd. Cambridge, 2010, est aussi un ouvrage très pratique, sérieux et documenté. Il utilise aussi, parfois, un vocabulaire un peu différent de celui de notre cours. Quoi qu'il en soit, pour aider les étudiants à naviguer entre les manuels et grammaires, pour chaque forme verbale, sera donné, dans ce cours, un aperçu de leurs désignations dans les différents manuels de référence : celle que nous utiliserons ici et celles utilisées par d'autres auteurs. Cela permettra aux étudiants qui le souhaitent d'acquérir une autonomie dans leurs consultations bibliographiques futures.

Lexiques et dictionnaires. *Cette année, il est chaudement recommandé, si cela est possible, d'acquérir un dictionnaire, et d'apprendre à rechercher les mots égyptiens à l'intérieur.* Quelques conseils pour chercher des mots dans un dictionnaire seront donnés dans le cours et des exercices seront proposés. Pour la traduction de textes suivis au second semestre, il sera nécessaire de faire une recherche dans un dictionnaire.

Si vous souhaitez acquérir un dictionnaire : Raymond O. FAULKNER. *A concise dictionary of middle Egyptian.* Oxford : Griffith Institute, 1962, est un classique de toute bibliothèque égyptologique.

Dans tous les cas, le dictionnaire de référence, le grand dictionnaire de Berlin (*Wörterbuch des ägyptischen Sprache*, 1926–1961) est consultable, gratuitement (il faut se créer un compte de consultation), en version numérisée sur le site suivant : <http://aaew.bbaw.de>. Le même site présente une base de donnée lexicographique (en allemand ou en anglais), mais, pour des raisons pédagogiques, il est conseillé de chercher dans un premier temps les mots dans le Dictionnaire numérisé, et seulement, dans un second temps, dans la base de données.

Programme du semestre 1 de la 2^e année

I. Introduction générale

1. Le verbe égyptien : racine et thème verbal (rappel), aspect et temps (rappel), conjugaison du verbe et sa réalisation dans la graphie
2. Les propositions verbales : aperçu général
3. Les formes de la conjugaison suffixale : aperçu général

II. Grammaire 1. L'accompli *sdm.n=f* (il a écouté, ayant écouté) (1^{re} partie)

1. Introduction
2. Valeur
3. Morphologie
4. Les emplois (1) : l'accompli *sdm.n=f* comme prédicat principal
5. Les emplois (2) : l'accompli *sdm.n=f* dans une séquence (fonction séquentielle)
6. La négation de l'accompli *sdm.n=f*
7. La morphologie du passif
8. Excursus : comparaison avec le parfait ancien (accompli résultatif)

III. Épigraphie 1. Les formules de dédicace des temples.

IV. Grammaire 2. L'aoriste *sdm=f* ou l'inaccompli *sdm=f* (il écoute) (1)

1. Introduction
2. Valeur
3. Morphologie
4. Les emplois (1) : l'aoriste *sdm=f* comme prédicat principal
5. La négation de l'aoriste *sdm=f*
6. La morphologie du passif
7. Excursus 1 : comparaison avec l'inaccompli progressif (*hr* ou *m* + infinitif)
8. Excursus 2 : l'opposition accompli/inaccompli

V. Grammaire 3. Les constructions prospectives *sdm=f* / *sdm(w)=f* (qu'il écoute, il écoutera) (1)

1. Introduction : le prospectif *sdm(w)=f* et le subjonctif *sdm=f*
2. Valeur
3. Morphologie
4. Les emplois (1) : comme prédicat principal

5. La négation du subjonctif *sdm=f*
6. La morphologie du passif
7. Excursus 1 : comparaison avec l'allatif (*r* + infinitif)
8. Synthèse d'étape

- VI. Grammaire 4. (*Alors qu'il écoute* : Les trois formes en fonction de circonstancielles
1. Introduction sur les terminologies (fonction séquentielle, fonction circonstancielle, circonstancielle « virtuelle », « séquentielle-circonstancielle »)
 2. Les emplois de l'accompli *sdm.n=f* (2) : dans une circonstancielle (dite « virtuelle »)
 3. Les emplois de l'aoriste *sdm=f* (2) : dans une circonstancielle (dite « virtuelle »)
 4. Les emplois des formes prospectives (2) : dans une circonstancielle
 5. Excursus : que sont les circonstancielles « véritables » ?
- VII. Grammaire 5. (*Le fait qu'il écoute* : les fonctions dites « substantives » ou « nominales » des verbes
1. Introduction
 2. Les emplois de l'accompli *sdm.n=f* (3) : fonction substantive non emphatique
 3. Les emplois des formes prospectives (3) : fonction substantive non emphatique
 4. Pas de fonction substantive pour l'aoriste *sdm=f*, pourquoi ?
 5. Synthèse : les fonctions possibles du verbe égyptien (conjugaison suffixale) et des trois formes étudiées
- VIII. Grammaire 6. aperçu général d'étape du système
1. Synthèse 1 : les valeurs des formes étudiées
 2. Synthèse 2 : les fonctions possibles du verbe égyptien (conjugaison suffixale) et des 3 formes étudiées
 3. Fonction substantivale emphatique. Qu'est-ce ? Première approche
 4. Constructions spécifiques : la phrase balancée (première approche)
- IX. Épigraphie 2. Légendes des scènes d'offrande aux dieux et formule d'offrande funéraire (rappels et approfondissement).
- X. Grammaire 7. Le *sdm=f* parfaitif
1. Introduction
 2. Valeur
 3. Morphologie
 4. Les emplois : le parfaitif *sdm=f* comme prédicat principal
 5. La négation du parfaitif *sdm=f*
 6. La morphologie du passif
 7. Excursus : l'expression de l'accompli en égyptien ancien (1)
- XI. Grammaire 8. La forme substantivale *mrr=f*
1. Introduction
 2. Valeur
 3. Morphologie
 4. Les emplois : le *mrr=f* en fonction substantivale

5. La négation du *mrr=f*

6. La morphologie du passif

7. La phrase balancée

XII. Lexicographie 1. Les dictionnaires et lexiques égyptiens

XIII. Grammaire 9. L'accompli *sdmt=f*

1. Introduction

2. Valeur

3. Morphologie

4. Les emplois : le *sdmt=f* dans les circonstançielles

5. La négation du *sdmt=f*

6. La morphologie du passif

7. Bilan : l'expression de l'accompli en égyptien ancien (2)

XIV. Épigraphie 3. Les autobiographies funéraires

XV. Grammaire 10. *C'est (dans cette circonstance) qu'il a écouté* : les constructions emphatiques (substantives)

1. Introduction

2. Avec l'accompli *sdm.n=f*

3. Avec les formes prospectives

4. Avec la forme substantive *mrr=f*

5. La négation bi-partite *n (. .) is*

XVI. Épigraphie 4. Le discours royal

XVII. Grammaire 11. Formes suffixales contingentes

1. Introduction

2. Le *sdm.k3=f* et le *sdm.hr=f*

3. Le *sdm.in=f*

4. Bilan : toutes les formes de la conjugaison suffixales

XVIII. Grammaire 12. Les propositions subordonnées circonstançielles (1)

1. Introduction

2. Les formes verbales possibles

3. Liste des prépositions conjonctions

4. Les finales

5. Les temporelles et la construction *n sdmt=f*

XIX. Bilan du semestre



Le programme peut paraître chargé, mais nous allons progresser, pas à pas, ensemble.

Bon travail !

Introduction générale

Vous connaissez à présent le système d'écriture hiéroglyphique et vous maîtrisez les premières constructions simples de phrases en égyptien ancien classique. Nous allons cette année « monter en puissance », en abordant le système verbal et les phrases complexes. Vous serez ainsi armés pour aborder les textes en égyptien classique et en égyptien de tradition !

Petits rappels L'an dernier, nous avons abordé quatre grands types de phrases :

- Les Propositions à prédicat adverbial : *iw* + Sujet + Prédicat (adverbe ou groupe prépositionnel)
- Les Propositions à prédicat pseudo-verbal : *iw* + Sujet + Prédicat (*hr/m/r* + infinitif ou parfait ancien)
- Les Propositions à prédicat nominal, type *AB* ou type *A pw, B*
- Les Propositions à prédicat adjectival : Prédicat + Sujet.

N'hésitez pas à parcourir à nouveau le cours de l'an dernier pour vous rafraîchir la mémoire, car le savoir (en langue ancienne comme ailleurs) est cumulatif.

Nous avions laissé de côté les phrases à prédicats verbaux. C'est ce que nous allons aborder ce semestre, en étudiant les formes verbales égyptiennes, la conjugaison dite « suffixale ». Avant d'entrer dans le vif du sujet, et d'étudier notre première phrase verbale avec une première forme verbale conjuguée, voici quelques remarques générales en préalables.

I. Le verbe égyptien (rappel)

Dans le cours 11 du Semestre 1, l'an passé, le verbe égyptien et sa classification ont été présentés. Relisez si nécessaire cette partie qui définit le vocabulaire que nous utilisons et pose les bases de l'analyse du système verbal.

Vous vous souvenez que l'on parle de **racine du verbe** (forme abstraite du verbe, citée dans les dictionnaires) et de **thème verbal** (la réalisation concrète de la racine dans une forme verbale donnée). La racine du verbe permet de classer les verbes en quatre groupes : verbes forts, verbes faibles, verbes géminés et verbes irréguliers. Selon le groupe auquel il appartient, un verbe se modifiera d'une certaine manière à une forme verbale donnée.

Vous connaissez déjà deux formes verbales (considérées comme « pseudo-verbales ») : **l'infini** et **le parfait ancien**. Vous savez donc déjà qu'une forme verbale se caractérise par :

- une **valeur** (surtout aspectuelle, et dans une moindre mesure temporelle)
- une **morphologie**, caractérisée par l'aspect du thème verbal (bref ou long) et la présence éventuelle de désinences.

TABLE 14 – Thèmes verbaux

| Racine | Thème verbal bref | Thème verbal géméné | Infinitif |
|--|-------------------|---------------------|-----------|
|
sdm, écouter [3-lit.] |
sdm | × |
sdm |
|
pri, sortir [3-inf.] |
pr |
prr |
pr.t |
|
m33, voir [2-gem.] |
m3 |
m33 |
m33 |
|
rdi, donner, placer,
faire en sorte que
[anom] | ou
rd ou di |
didi ou
didi |
rd.t |

Une complexité et une simplicité de la « conjugaison » égyptienne

Tout ceci sera à apprendre pour chaque forme verbale de la conjugaison suffixale (dix formes à connaître, nous allons y revenir). En raison de la caractéristique de l'écriture pharaonique, qui est une écriture consonantique, l'apprentissage de ces formes verbales est à la fois simple et complexe.

Simple : il n'y a pas de tableaux de conjugaison avec des séries de désinences spécifiques pour chaque personne à apprendre (le parfait ancien est une exception en la matière). Vraisemblablement, une large partie des désinences se réalisait au moyen de voyelles. Il s'agira donc d'apprendre simplement la **forme du thème verbal** (bref ou long) et éventuellement les **infixes** ou **suffixes** qui seraient caractéristiques d'une forme verbale. Par exemple, la forme de l'accompli *sdm.n=f* (*il a écouté*), que nous avons vu rapidement lors du dernier cours, est facilement reconnaissable par le *n*, qui s'ajoute au thème verbal, toujours bref. À retenir pour l'accompli *sdm.n=f*, **morphologie = thème verbal bref + suffixe n**, à toutes les personnes. *C'est une bonne nouvelle.*

Mais il y a un revers à la médaille.

Complexé : en l'absence de désinences caractéristiques, et pour chaque personne (comme au parfait ancien), l'analyse des formes verbales peut parfois être délicate. Par exemple, si, hors de tout contexte, je vous dis que la forme de l'aoriste (inaccompli général) est *sdm=f* (*il écoute*) et que, de même, le subjonctif (*qu'il écoute*) se caractérise par la forme *sdm=f*, vous resterez probablement perplexes. Ce qui différencie ces deux *sdm=f*, c'est, par exemple, la morphologie de la forme pour les verbes géminés (*m33=f* à l'aoriste, mais *m3=f* au subjonctif), mais aussi les constructions dans lesquelles se trouveront ces formes verbales. Cela peut vous paraître obscur, mais vous verrez, nous apprendrons à analyser les formes verbales méthodiquement, en observant leur morphologie et leur syntaxe.

TABLE 15 – Conjugaison suffixale, classement syntaxique (verbes principaux ; verbes en dépendance ; formes rares)

| | [3-lit.] | [2-gem.] | [3-inf.] | [anom] | | |
|---------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|-------------------------|----------------------------|-------------------------|-------------------------|
| | | | | donner | venir | apporter |
| Perfectif
<i>sdm=f</i> | <i>sdm</i> | <i>m³</i> | <i>mr</i> | <i>rdi</i> | <i>ii/iw</i> | <i>in</i> |
| Accompli
<i>sdm.n=f</i> | <i>sdm.n</i> | <i>m^{3.n}</i> | <i>mr.n</i> | <i>rdi.n/di.n</i> | <i>ii.n/iw.n</i> | <i>in.n</i> |
| Aoriste
<i>sdm=f</i> | <i>sdm</i> | <i>m³³</i> | <i>mr</i> | <i>di</i> | <i>iw</i> | <i>in</i> |
| Prospectif
<i>sdm(w)=f</i> | <i>sdm(w/y)</i> | <i>m³³</i> | <i>mr(w/y)</i> | <i>rdi</i> | <i>iw</i> | <i>in</i> |
| Subjonctif
<i>sdm=f</i> | <i>sdm</i> | <i>m^{3/m³ⁿ}</i> | <i>mr(y)</i> | <i>di</i> | <i>iwt</i> | <i>int</i> |
| <i>sdmt=f</i> | <i>sdmt</i> | <i>m³³</i> | <i>mrt</i> | <i>rdit</i> | <i>iit</i> | <i>int</i> |
| Forme nominale
<i>mrr=f</i> | <i>sdm</i> | <i>m³³</i> | <i>mrr</i> | <i>didi</i> | <i>iw(w)</i> | <i>inn</i> |
| <i>sdm.hr=f</i> | <i>sdm.hr</i> | <i>m³³.hr</i> | <i>mr.hr</i> | <i>(r)di.hr</i> | | <i>in.hr</i> |
| <i>sdm.k3=f</i> | <i>sdm.k³</i> | <i>m³³.k³</i> | <i>mr.k³</i> | <i>(r)di.k³</i> | <i>iw.k³</i> | <i>in.k³</i> |
| <i>sdm.in=f</i> | <i>sdm.in</i> | <i>m³³.in</i> | <i>mr.in</i> | <i>(r)di.in</i> | <i>ii.in</i> | <i>in.in</i> |

La procédure d'analyse des formes verbales (une fois toutes les formes connues) sera la suivante : 1° analyser la morphologie du verbe et éliminer les formes verbales qui ne lui correspondent pas; 2° analyser la syntaxe pour éliminer les formes verbales restantes qui ne correspondent pas à la construction. Nous verrons cela en temps et en heure.

II. Les formes de la conjugaison suffixale (aperçu général)

Il y a **dix formes verbales** à apprendre, c'est-à-dire qu'il faudra apprendre leur morphologie et leurs emplois. Nous le ferons pas à pas, mais voici un tableau synthétique pour vous donner un aperçu d'ensemble (voir aussi le document Tableau des formes de la conjugaison suffixale dans la rubrique Documents de cours).

Le tableau 15 s'inspire du tableau présenté dans la grammaire de MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, p. 343, § 547, ci-dessous tableau 17.

Ce tableau propose un classement des formes verbales prioritairement selon le critère de la syntaxe :

- les formes sur fond orangé peuvent être utilisées comme verbes principaux d'une phrase

TABLE 16 – Conjugaison suffixale, classement aspectuel (verbes principaux ; verbes en dépendance ; formes rares)

| | [3-lit.] | [2-gem.] | [3-inf.] | [anom] | | |
|---|-----------------|---------------|----------------|-------------------|------------------|--------------|
| | | | | donner | venir | apporter |
| Aspect accompli | | | | | | |
| Perfectif
<i>sdm=f</i> | <i>sdm</i> | <i>m3</i> | <i>mr</i> | <i>rdi</i> | <i>ii/iw</i> | <i>in</i> |
| Accompli
<i>sdm.n=f</i> | <i>sdm.n</i> | <i>m3.n</i> | <i>mr.n</i> | <i>rdi.n/di.n</i> | <i>ii.n/iw.n</i> | <i>in.n</i> |
| <i>sdmt=f</i> | <i>sdmt</i> | <i>m33</i> | <i>mrt</i> | <i>rdit</i> | <i>iit</i> | <i>int</i> |
| Aspect inaccompli | | | | | | |
| Aoriste
<i>sdm=f</i> | <i>sdm</i> | <i>m33</i> | <i>mr</i> | <i>di</i> | <i>iw</i> | <i>in</i> |
| Forme nominale
<i>mrr=f</i> | <i>sdm</i> | <i>m33</i> | <i>mrr</i> | <i>didi</i> | <i>iw(w)</i> | <i>inn</i> |
| Formes prospectives (modalités de futur) | | | | | | |
| Prospectif
<i>sdm(w)=f</i> | <i>sdm(w/y)</i> | <i>m33</i> | <i>mr(w/y)</i> | <i>rdi</i> | <i>iw</i> | <i>in</i> |
| Subjonctif
<i>sdm=f</i> | <i>sdm</i> | <i>m3/m3n</i> | <i>mr(y)</i> | <i>di</i> | <i>iwt</i> | <i>int</i> |
| Formes plus rares (valeurs précisées ultérieurement) | | | | | | |
| <i>sdm.hr=f</i> | <i>sdm.hr</i> | <i>m33.hr</i> | <i>mr.hr</i> | <i>(r)di.hr</i> | | <i>in.hr</i> |
| <i>sdm.k3=f</i> | <i>sdm.k3</i> | <i>m33.k3</i> | <i>mr.k3</i> | <i>(r)di.k3</i> | <i>iw.k3</i> | <i>in.k3</i> |
| <i>sdm.in=f</i> | <i>sdm.in</i> | <i>m33.in</i> | <i>mr.in</i> | <i>(r)di.in</i> | <i>ii.in</i> | <i>in.in</i> |

- les formes sur fond bleu ne sont jamais utilisées comme verbes principaux d'une phrase
- (les formes sur fond vert sont des formes particulières plus rares.)

On peut aussi reclasser les formes verbales selon leur valeur aspectuelle (et temporelle), voir tableau 16.

Le tableau 15 s'inspire du tableau présenté dans la grammaire de MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, p. 343, § 547, ci-dessous tableau 17.

Le tableau de MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, p. 343, § 547, se présente ainsi (tableau 17), avec des menus différences dans les conventions de translittération.

Il n'est évidemment pas question d'apprendre de manière abrupte ce tableau. Nous allons aborder chaque forme verbale, l'une après l'autre. Il est toutefois conseillé d'imprimer le tableau

TABLE 17 – Conjugaison suffixale, MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, p. 343, § 547

| | 3-lit. | 2 ^{ae} gem. | 3 ^{ae} inf. | "donner" | "venir" | "apporter" |
|-------------------------------|--------------------------|--------------------------------------|-------------------------|--------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Perfectif <i>śdm.f</i> | <i>śdm</i> | <i>m³</i> | <i>mr</i> | <i>rdi</i> | <i>ii/iw</i> | <i>in</i> |
| Accompli
<i>śdm.n.f</i> | <i>śdm.n</i> | <i>m³.n</i> | <i>mr.n</i> | <i>rdi.n/dl.n</i> | <i>ii.n/iw.n</i> | <i>in.n</i> |
| <i>śdm.t.f</i> | <i>śdm.t</i> | <i>m³³.t</i> | <i>mr.t</i> | <i>rdi.t</i> | <i>ii.t</i> | <i>in.t</i> |
| Aoriste <i>śdm.f</i> | <i>śdm</i> | <i>m³³</i> | <i>mr</i> | <i>di</i> | <i>iw</i> | <i>in</i> |
| Prospectif
<i>śdm.(w)f</i> | <i>śdm.(w/j)</i> | <i>m³³</i> | <i>mr.(w/j)</i> | <i>rdi</i> | <i>iw</i> | <i>in</i> |
| Subjonctif <i>śdm.f</i> | <i>śdm</i> | <i>m³/m³.n</i> | <i>mr.(j)</i> | <i>di</i> | <i>iw.t</i> | <i>in.t</i> |
| F. subst. <i>mrr.f</i> | <i>śdm</i> | <i>m³³</i> | <i>mrr</i> | <i>didī</i> | <i>iw(w)</i> | <i>inn</i> |
| <i>śdm.hr.f</i> | <i>śdm.hr</i> | <i>m³³.hr</i> | <i>mr.hr</i> | <i>rdi.hr</i> | | <i>in.hr</i> |
| <i>śdm.k³f</i> | <i>śdm.k³</i> | <i>m³³.k³</i> | <i>mr.k³</i> | <i>rdi.k³</i> | <i>iw.k³</i> | <i>in.k³</i> |
| <i>śdm.in.f</i> | <i>śdm.in</i> | <i>m³.in</i> | <i>mr.in</i> | <i>(r)di.in</i> | <i>ii.in</i> | <i>in.in</i> |

des formes verbales postées dans la rubrique Documents de cours (ou tout autre tableau synthétique des formes verbales) et de l'avoir avec soi lors de l'apprentissage et des exercices, car nous nous référerons systématiquement à lui.



III. Les phrases verbales (présentation très générale)

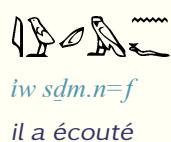
Les phrases verbales sont des propositions dont **le prédicat est assumé par un verbe à une forme de la conjugaison dite « suffixale »**. Si, en français, l'ordre des mots normal est Sujet + Verbe + Complément, l'ordre des mots est différents dans les propositions à prédicat verbal égyptiennes.

En français : Paul écoute son frère. → ordre des mots = S + V/P + COD

En égyptien ancien, la proposition verbale a la construction de base suivante : Prédicat + Sujet, c'est-à-dire Verbe + Sujet.

Certaines formes verbales se construisent avec *iw* :

→ *iw* + prédicat + sujet, par exemple le *sdm.n.f* accompli.



D'autres ne se construisent **jamais** avec *iw*, comme le subjonctif *sdm=f* par exemple :



sdm=f

Puisse-t-il écouter! / Qu'il écoute!

L'aoriste a, pour sa part, comme on le verra, une construction particulière avec sujet antéposé :



iw=f sdm=f

il écoute (régulièrement).

Nous allons étudier tout cela progressivement.

Dernière remarque

Vous le savez, en français, il y a des propositions principales et des propositions subordonnées. Jusqu'à présent, nous avons vu en égyptien essentiellement des phrases simples. Nous allons aussi progressivement aborder d'avantage les phrases complexes, avec des verbes en position principale (verbe principal) et des verbes dans des propositions complétives, circonstancielles, relatives... Nous verrons donc, pour chaque forme verbale, ses emplois possibles, en tant que verbes de propositions principales ou dépendantes.

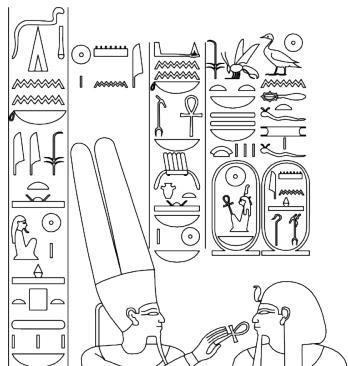
Nous sommes prêts pour le premier cours!

COURS 1

L'accompli *sdm.n=f* (1) (*il a écouté – ayant écouté*)

I. Introduction

Dans le cours 11 du Semestre 2, nous avons étudié un formulaire de légende des scènes dans les temples (se reporter au cours).



di.n(=i) n=k

je t'ai donné

(verbe *rđt* à l'accompli *sdm.n=f* + sujet pronominal + complément d'attribution).

Nous allons reprendre cette forme dans le détail.

C'est une forme verbale qui se caractérise par un thème verbal bref et un suffixe *n*. La forme est ainsi facilement identifiable. Sa valeur aspectuelle est celle d'un accompli parfaitif, un accompli ponctuel ou résultatif. Il peut marquer une antériorité. Il est le plus souvent traduit en français par un passé simple ou un passé composé (voire un-plus-que-parfait ou futur antérieur).

Appellations modernes

- MALAISE et WINAND : accompli *sdm.n=f*
- OBSOMER : *sdm.n=f*
- GRANDET et MATHIEU : accompli agentiel¹ (leçon 31)
- ALLEN : *perfect* (leçon 18)

II. Valeurs

II.1 Accompli : *il a écouté, lui ayant écouté*

Il faut retenir prioritairement sa **valeur aspectuelle d'accompli**. On la rencontre dans la narration et dans le discours. Le choix du temps en français (très souvent le passé simple ou le passé composé) dépendra du contexte d'énonciation et de la construction, mais les temps composés en français seront souvent privilégiés, puisqu'ils rendent compte de l'aspect accompli.

Si vous souhaitez lire des détails sur la valeur de cette forme, voir MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, § 558-561.

Les notions d'aspect de de temps — Rappels

Quand une proposition utilise un verbe pour exprimer un procès, ce procès est déterminé de deux façons :

- en **aspect** : le verbe exprime-t-il un **procès révolu, accompli** (le serviteur a mangé, avait mangé, aura mangé) ou **non révolu, non accompli** (le serviteur est en train de manger, mangeait, mangera).
- En **temps** : présent, passé ou futur.

| | Accompli | Non accompli |
|---------|--------------------------|-----------------------|
| Présent | Le serviteur a mangé | Le serviteur mange |
| Passé | Le serviteur avait mangé | Le serviteur mangeait |
| Futur | Le serviteur aura mangé | Le serviteur mangera |

II.2 « Présent performatif »

Dans le cours 11 du Semestre 2, nous avons abordé l'accompli *sdm.n=f* dans le cadre de la légende des scènes d'offrande dans les temples.

di.n(=i) n=k ḫnb, je t'ai donné la vie

Dans ce cadre épigraphique, *iw* n'est jamais présent.

Certains auteurs considèrent par ailleurs, qu'en ce contexte *sdm.n=f* est un emploi formulaire (figé) (voir MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, § 563).

Il s'agirait d'un discours performatif (l'acte est accompli par l'énonciation comme dans l'exemple souvent cité « j'ouvre la séance »).

1. GRANDET et MATHIEU, *Cours*, exposent les formes accomplies des verbes égyptiens Leçons 30–34. Leur système de présentation du système des accomplis (incluant le parfait ancien) diffère beaucoup des autres manuels. Le parfait ancien est appelé « parfait » et la construction pseudo-verbale qui l'utilise « accompli non-agentiel » (leçon 30) et « accompli des transitifs » (Leçon 33). L'accompli *sdm.n=f* est appelé « accompli agentiel » (leçon 31) car il est interprété comme suit : cela a été mangé par (*i)n*) lui = *il a mangé*.

Dans cette optique, les légendes des temples, explicitant les actions des divinités, l'accompli *sdm.n=f* serait utilisé dans ce sens. Ainsi quand le dieu représenté face au pharaon dit à celui-ci *je te donne la vie*, la forme utilisée est l'accompli, car en prononçant la parole, l'action serait déjà réalisée. Cet emploi, appelé « présent performatif », est aussi désigné sous l'expression « accompli rituel ».

Si le sujet vous intéresse, vous trouverez une bibliographie ici : Ivan GUERMEUR. « Conférence de M. Ivan GUERMEUR ». In : *École pratique des hautes études, Section des sciences religieuses. Annuaire. Tome 110, 2001–2002 (2001)*, p. 197–204. URL : www.persee.fr/doc/ephe_0000-0002_2001_num_114_110_11924, en particulier p. 199–200.

Tous les auteurs ne traduisent pas le *sdm.n=f* en ce contexte comme un présent performatif. Vous pouvez très bien conserver l'accompli si vous le souhaitez dans la traduction, en ayant en tête la valeur particulière de ce type d'inscriptions.

III. Morphologie

L'accompli *sdm.n=f* est la forme la plus facilement reconnaissable en raison du **suffixe n** qui se greffe au thème verbal, graphie  (ou, plus rare, ).

Le thème verbal est normalement bref, mais les verbes géminés présentent normalement un thème bref, mais il est parfois géminé.

Les verbes irréguliers *rdi* et *iwi/iii* ont deux thèmes verbaux possibles.

| | [3-lit.] | [2-gem.] | [3-inf.] | [anom] | | |
|-----------------------------------|--------------|---|-------------|-------------------|------------------|-----------------|
| | | | | <i>donner</i> | <i>venir</i> | <i>apporter</i> |
| Accompli
<i>sdm.n=f</i> | <i>sdm.n</i> | <i>m3.n</i>
parfois
gémination
<i>sqbb.n</i> | <i>mr.n</i> | <i>rdi.n/di.n</i> | <i>ii.n/iw.n</i> | <i>in.n</i> |

Important : Si le sujet est nominal, il se place aussi après le verbe :



(*iw*) *sdm.n b3k*

Le serviteur a écouté.

IV. Les emplois

IV.1 Prédicat principal (position autonome ou initiale)

Remarques préalables sur le vocabulaire utilisé

Les formes verbales peuvent être employées comme verbe principal ou verbe dépendant (subordonné).

Observez ces phrases en français :

- *Je l'ai appelé.* Verbe principal seul.
- *Je l'ai appelé et nous sommes allés au cinéma.* Deux verbes coordonnés.
- *Nous étions au cinéma, quand il a appelé.* Verbe principal et verbe dans une subordonnée.

Dans la grammaire de l'égyptien ancien, nous parlerons de :

- ***Je l'ai appelé.* Fonction prédictive du verbe (position autonome).**
- ***Je l'ai appelé et nous sommes allés au cinéma. Fonction prédictive du verbe : position initiale*** (le 1^{er} verbe) et **séquentielle** (le 2^e).

Pour le 3^e cas (verbes subordonnés), le vocabulaire est plus complexe :

- *Nous étions au cinéma, quand il a appelé.* **Verbe initial**, et, selon la construction égyptienne, verbe dans une subordonnée **circonstancielle « véritable »** (introduite par une conjonction de subordination en égyptien) ou en **fondation circonstancielle** (circonstancielle « virtuelle » construction sans conjonction de subordination).

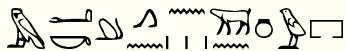
Dans un premier temps, nous n'allons aborder, pour les premières formes verbales que nous étudions (l'accompli *sdm.n=f*, l'aoriste *sdm=f*, et les formes prospectives), que les **fonctions prédictives** du verbe (la forme verbale comme prédicat de la proposition), d'abord en **position autonome ou initiale** (verbe principal en gros), puis en **position séquentielle** (2^e verbe coordonné). Nous n'aborderons les emplois dans les subordonnées (« virtuelles » et « véritables » que dans un second temps).

L'accompli *sdm.n=f* peut ainsi constituer le prédicat d'une proposition autonome. En ce cas, il est normalement précédé de l'auxiliaire d'énonciation *iw* (ou d'autres auxiliaires avec des sens différents, qui peuvent se substituer à lui).



iw in.n=i Ddi. (MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, ex 794, P. Westcar, 8, 8)

Je suis allé chercher Djédi = J'ai amené Djédi



mk, ph.n=n hnw (MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, ex 796, *Conte du Naufragé*, 2–3)

Vois, nous avons atteint le pays.



ḥc.n rdi.n=f n(=i) nn (ALLEN, *Middle Egyptian*, p. 18.11, TPPI, 15, § 20, 6)

Alors, il m'a donné cela.

→ L'élément introducteur est l'auxiliaire de la narration *ḥc.n*.

V. Les emplois (2), en fonction séquentielle

L'accompli *sdm.n=f* peut être employée en position séquentielle, c'est-à-dire dans une proposition qui fait suite (de manière coordonnée) à une proposition initiale. Il marque alors simplement une **nouvelle phase dans le récit**.

En français, on peut séparer les propositions par des virgules ou les coordonner avec « et ». La proposition séquentielle n'est normalement pas introduite par *iw* (sauf éventuellement en cas de sujet pronominal). Nous avons déjà vu ce phénomène avec les phrases présentant une proposition initiale type prédicat adverbial, suivis de proposition à prédicat adverbial séquentielles.



iw h3b.n w(i) (i)m(y)-r(3) hm-ntr Df(3)i r Iw-Šnšn, gm.n(=i) s(y) hb3.t, grg.n(=i) s(y)

(MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, ex 801, St. Chicago OIM 12105)

Le chef des prêtres Djefai m'a envoyé dans (la ville d')loushenshen, je l'ai trouvée dévastée et je l'ai refondée.

→ Trois verbes à l'accomplis *sdm.n=f*: le premier est le verbe **initial**, les deux autres des **verbes en fonction séquentielle**

VI. La négation : *n sdm=f*, il n'a pas écouté

L'accompli *sdm.n=f* en fonction prédicative est nié au moyen de la négation *n* suivi du verbe conjugué à une autre forme de l'accompli = le *sdm=f* perfectif (*il écouta*). Nous aborderons dans le détail cette forme verbale plus tard, avec ses emplois, mais son emploi le fréquent est dans cette forme négative. En attendant le cours sur cette forme verbale (cours 8), voici le tableau de sa morphologie :

| | [<i>ʒ-lit.</i>] | [<i>z-gem.</i>] | [<i>ʒ-inf.</i>] | <i>donner</i> | [<i>anom</i>] |
|------------------|-------------------|-------------------|-------------------|---------------|-----------------|
| Perfectif | <i>sdm</i> | <i>mʒ</i> | <i>mr</i> | <i>rdi</i> | <i>ii/iw</i> |
| | | | | <i>venir</i> | <i>apporter</i> |

NB : La négation *n sdm=f* n'est pas précédée de *iw*.



n mʒ=i mity srw pn (MALAISE et WINAND, ex 944, *Meir III*, 23)

Je n'ai pas vu de semblable à cette oie.

VII. Les équivalents passifs

Toutes les formes de la conjugaison suffixale ont une forme au passif. Le passif de la conjugaison suffixale constitue « un des problèmes les plus épineux de la grammaire égyptienne » (MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, § 661). Pour chaque forme verbale, le cours indiquera l'équivalent au passif. Vous pouvez aussi trouver un tableau synthétique des passifs dans la Rubrique Documents.

Pour résumé, sachez qu'il existe deux types de construction du passif selon les formes verbales :

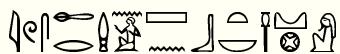
- un passif avec suffixe *-w*, *-(w)*
- un passif avec suffixe *-tw*, *-t(w)*

L'accompli *sdm.n=f* a un passif *sdm(w)=f* (éventuellement suffixe *-y* pour les verbes faibles, *mr(y)=f*)

- *iw sdm.n=f* = il a écouté
- *iw sdm(w)=f* = il a été écouté

VIII. Excursus — Pour rappel : le parfait ancien face à l'accompli *sdm.n=f*

Avant ce cours, vous connaissiez déjà une forme à l'accompli : le parfait ancien dans une Proposition à prédicat pseudo-verbal. Ne l'oubliez pas !



tw shkr:n=i šnb.t nb 3bdw (OBSOMER, Grammaire pratique, § 317, St. Berlin 1204)

J'ai orné la poitrine du maître d'Abydos.

→ *sdm.n=f*.



tw twt=i shr m nbw (OBSOMER, Grammaire pratique, § 426, Conte de Sinouhé B 307)

Ma statue est recouverte d'or.

→ Parfait ancien dans une construction pseudo-verbale.

Nous pouvons à présent aborder les exercices !

COURS 2

[Épigraphie] Formules de dédicaces dans les temples

Voir GRANDET et MATHIEU, *Cours*, leçon 34; ALLEN, *Middle Egyptian*, § 18.7.

À côté du formulaire d'offrande (*di.n=i n=k*, voir cours 1) qui accompagne les représentations de présentation d'offrandes aux dieux par le roi, un autre formulaire, courant dans les inscriptions épigraphiques royales, utilise l'accompli *sdm.n=f*.

Il s'agit de la formule de dédicace d'un monument : par cette formule, un roi dédie à un dieu un monument qu'il a fait construire ou fait embellir. C'est une façon pour le roi de mettre en avant son action et sa relation privilégiée avec le dieu.

Comme le formulaire *di.n=i n=k*, le formulaire de dédicace n'est jamais précédé de *iw*. On peut considérer qu'il est tout naturellement omis, le contexte d'énonciation étant donné par l'ensemble de la scène. Je vous propose de considérer, à la suite de la plupart des auteurs, que *iw* est simplement en ellipse, et donc de ne pas tenir compte de son absence dans la traduction du formulaire. Nous verrons plus tard quelle autre variante de traduction proposent les auteurs (par exemple MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, ex. 1679) qui rendent l'absence de *iw*.

Voici ce formulaire :

Il est en général précédé du nom d'un roi, puis de :

-  *ir.n=f*, il (le roi) a fait
-  *m mnw(=f)*, en tant que (son) monument suivi du nom d'un dieu ou d'un ancêtre introduit par la préposition *n*, pour
- éventuellement explicitation de l'objet exprimée par un infinitif par exemple :  *s^{ch}f*, (l'acte) d'ériger,  *sm3w(t)*, renouveler,  *ir.t n=f*, l'action de faire pour lui
- À ces éléments de base, s'ajoutent d'autres développements possibles, notamment (voir ALLEN, *Middle Egyptian*, § 18.7)    *ir=f di-^tnh d.t*, de sorte qu'il (le roi) soit (litt. fasse) un doué-de-vie éternellement. L'analyse de la forme verbale diffère selon les auteurs (comparer ALLEN et GRANDET et MATHIEU), mais il s'agit de toute façon d'une forme *sdm=f* que nous n'avons pas encore étudiée.

Exemple 1 : La chapelle blanche de Sésostris I à Karnak

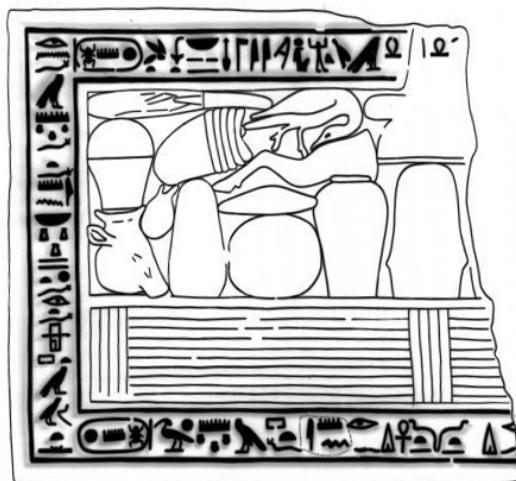
nsw-bity Hpr-k3-R^c, ir.n=f m mnw=f n it=f Imn-R^c s^ch^c n=f s.t=f n(y).t h^c.t m m3w.t

Le roi de Haute et Basse-Égypte, Khéperkarê, il a fait comme son monument pour son père Amon-Rê le fait de faire dresser pour lui sa place d'apparition à nouveau.

Source : <http://www.cfeetk.cnrs.fr/karnak/?iu=1087>

LACAU et CHEVRIER, *Une chapelle de Sésostris Ier à Karnak*

Voir P. LACAU, H. CHEVRIER, *Une chapelle de Sésostris Ier à Karnak. Texte*, Le Caire, 1956, p. 44-45

Exemple 2 : Fragment de table d'offrande au nom de Thoutmosis III, KIU 25

(Cfeetk, source : <http://www.cfeetk.cnrs.fr/karnak/?iu=25>)
P. BARGUET, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak. Essai d'exégèse*, RAPH 21, 1962, p. 202

texte de la colonne à gauche, puis de la ligne en bas :

(le roi Menkhéperrê) ir.n=f m mnw=f[n] it=f Imn, nb nsw.wt t3.wy

il a fait (ceci) comme son monument pour son père Amon, le seigneur des trônes du Double Pays

hft ir:t=f hw.t-3.t m m3w.t Mn-hpr-R^c-3h-mnw

en faisant (*hft*, lorsque + infinitif son faire) un grand-château nouveau

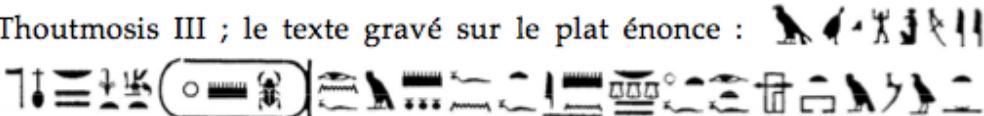
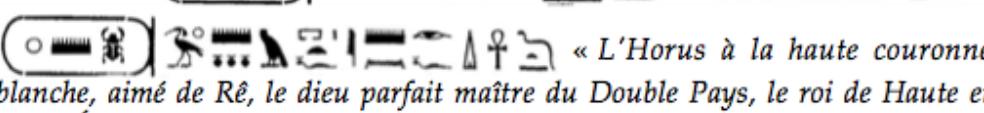
m pr n(y) it=f Imn,

dans la maison de son père Amon,

ir=f di-^cnh d.t

de sorte qu'il soit un doué-de-vie éternellement.

Voici la traduction complète proposée par P. BARGUET :

Thoutmosis III ; le texte gravé sur le plat énonce : 
 « L'Horus à la haute couronne blanche, aimé de Rê, le dieu parfait maître du Double Pays, le roi de Haute et Basse Égypte, Menkheperrê, il a fait (ceci) comme son mémorial à son père Amon maître des Trônes du Double Pays, quand il fit une hwt-ȝt, comme quelque chose de nouveau, (nommée) Menkheperrê-est-brillant-de-monuments, dans le temple de son père Amon ; qu'il soit un doué de vie, à jamais » ⁽²⁾.

Un petit exercice d'épigraphie vous est à présent proposé. Voir rubrique exercices.

COURS 3

L'aoriste ou inaccompli *sdm=f* (1) (*il écoute*)

Nous venons d'apprendre une forme verbale qui rend l'accompli, le *sdm.n=f*. Nous allons à présent étudier une deuxième forme importante qui a une valeur d'inaccompli général (vérité d'ordre général, habitude, action répétée) appelée l'aoriste *sdm=f* ou l'inaccompli *sdm=f* (*il écoute* ou *il écoutait*).

Appellations :

- **aoriste** *sdm=f* est l'appellation la plus courante en domaine francophone (GRANDET et MA-THIEU, *Cours*, leçon 17 Obsomer[§ 586]MW),
- **inaccompli** *sdm=f* est aussi utilisé (MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, § 586)
- **imperfective** *sdm=f* (ALLEN, *Middle Egyptian*, § 20)
- anciennement on trouve aussi *sdm=f* circonstancielle, mais qui n'est plus guère utilisé (voir les explications dans MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, § 586)

L'aoriste est à l'origine le nom d'une forme verbale de la conjugaison grecque. Le nom vient du grec *aoristos* « non limité, indéterminé ». En grec, c'est une forme verbale qui peut exprimer des vérités d'ordre générale. Le terme est donc repris pour cette forme égyptienne, par analogie partielle avec le grec.

I. Valeur

L'aoriste est une classification de forme verbale qui rend compte d'un **aspect** et non du temps du verbe. L'aoriste est par excellence en égyptien « **l'inaccompli ordinaire** » (qui diffère de l'inaccompli progressif *hr* + infinitif, action en train de se faire, voir ci-dessous). Il est neutre du point de vue temporel. Si le point de référence du locuteur est le présent, on le traduira en français par un présent d'habitude *sdm=f*, *il écoute*. Si le point de référence est le passé, on le traduira volontiers par un imparfait *sdm=f*, *il écoutait*.

Ses valeurs habituelles sont :

- **l'inaccompli habituel** (par opposition à une action en train de se faire, cf. le progressif, voir ci-dessous)
- l'expression de vérités générales (**aoriste gnomique**).

II. Morphologie

| | [ʒ-lit.] | [z-gem.] | [ʒ-inf.] | donner | [anom] | |
|-------------------------|------------|------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Aoriste
<i>sdm=f</i> | <i>sdm</i> | <i>m33</i> | <i>mr</i> | <i>di</i> | <i>iw</i> | <i>in</i> |

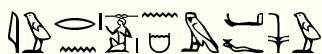
Le thème verbal est bref pour les verbes faibles et géminé pour les verbes géminés. *rdi* utilise le terme verbal *di*.

Une caractéristique particulière de cette forme verbale est le fait qu'il présente, en fonction prédicative, le sujet deux fois : une première fois avant le verbe et une seconde fois, de façon nominal, et après le verbe (sujet pronominal post-posé) : *iw b3k sdm=f = le serviteur écoute / iw=f sdm=f = il écoute*

III. Emplois (1) : comme prédicat principal

Nous voyons dans un premier temps la **fonction prédicative** de l'aoriste *sdm=f*, c'est-à-dire son emploi comme prédicat dans une proposition verbale (autonome ou initiale).

Pour fonctionner comme prédicat de proposition indépendante, l'aoriste est normalement précédé de l'auxiliaire d'énonciation *iw*. Le sujet est normalement antéposé et rattaché à *iw* (sujet nominal ou pronominal), puis répété dans la forme suffixale (pronome suffixe).



iw r(ʒ) n(y) s nhm=f sw (Conte du Naufragé)

La bouche d'un homme le sauve

→ Notez que **le COD pronominal est exprimé par le pronom dépendant** (dans l'exemple ci-dessus *sw*).

Toutefois l'auxiliaire d'énonciation n'est pas obligatoire et peut être omis dans certaines circonstances (notamment pour donner une nuance exclamative ou dans le cadre des légendes de scènes sur les monuments) :



Imn-r di=f nh ! (MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, ex. 837, Chapelle blanche de Sésostris I^{er})

Amon-Rê donne la vie!

L'auxiliaire *mk* peut évidemment remplacer *iw*.



mk, wi šm=i r=i (GRANDET et MATHIEU, *Cours*, p. 194, § 17.3, CT II, 384 a)

Vois, je m'en vais, quant à moi.

Dans la *narration*, l'aoriste se rend par un imparfait.



hm=f h3b=fw(i) sp.w š3.w r wpw.t nb(t) (MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, ex. 836)

Sa Majesté m'envoyait de nombreuses fois en mission.

L'auxiliaire d'énonciation peut être remplacé par le convertisseur passé *wn*. Il transpose alors la proposition dans le passé par rapport au point de référence temporel.



wn=i m3=e=i r bi3 pn (MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, ex. 841, Sinaï 90, W 13)

Je me rendais (habituellement) dans cette région minière.

IV. Négation

L'aoriste *sdm=f* est nié par la tournure suivante *n sdm.n=f*, c'est-à-dire par la négation *n* suivie de l'accompli *sdm.n=f*!

Attention de ne pas vous embrouiller :

- l'accompli *sdm.n=f* se nie au moyen de *n + sdm=f* parfaitif (sur cette forme voir cours 8)
- l'aoriste *sdm=f* se nie au moyen de *n + sdm.n=f*

La tournure *n sdm.n=f il n'entend pas* marque en fait « une nuance d'impossibilité » (MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, § 638) : *il ne peut entendre*



n mdw.n=f (GRANDET et MATHIEU, *Cours*, § 18.2, CT II, 96 b)

Il ne parle pas = Il ne peut parler

iw est évidemment remplacé par la négation. En revanche, celle-ci peut-être précédée de l'auxiliaire *mk*.



mk, n w3h.n=i sw (GRANDET et MATHIEU, *Cours, § 18.2, Kahun*, 18, 6)

Vois, je ne peux le laisser.

v. La morphologie du passif

Le passif de l'aoriste *sdm=f* s'obtient par ajout d'un infixe *-tw* (entre le thème de l'aoriste et le pronom suffixe). Cet infixe *-tw* est écrit □ .*tw* ou □ .*t(w)*.

iw sdm.t(w)=f, il est entendu.



mw itrw swr.t(w)=f (MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, ex. 1003, *Conte de Sinouhé B* 233-234)

L'eau du fleuve est bue.

VI. Excursus 1 : inaccompli ordinaire / inaccompli progressif

À présent que nous progressons d'avantage dans la grammaire de l'égyptien classique, n'oubliez pas ce que nous avons vu l'an dernier, et faites des mises en relation pour percevoir le système.

L'aoriste *sdm=f* est un **inaccompli ordinaire**, qui fonctionne en complément de l'**inaccompli progressif** que nous avons étudié l'an passé :

iw b3k sdm=f

Le serviteur écoute (habituellement).

iw b3k hr sdm

Le serviteur écoute / est en train d'écouter.

VII. Excursus 2 : aoriste *sdm=f* et accompli *sdm.n=f*

Opérez aussi des mises en relation au sein de la conjugaison suffixale. Du point de vue aspectuel, le système fonctionne sur une opposition entre :

iw=f sdm=f, il écoute

et

iw sdm.n=f, il a écouté

Nous pouvons à présent aborder les exercices !

COURS 4

Les formes prospectives *sdm(w)=f* / *sdm=f* (1) (*il écoutera, puisse-t-il écouter*)

I. Introduction

L'appellation « prospectif » recouvre communément deux formes distinctes mais dont l'apparence et les recoulements d'emploi ont mené à une confusion fréquente.

- un **prospectif** *sdm(w)=f* (« prospectif ancien » de GRANDET et MATHIEU)
- un prospectif *sdm=f* que l'on nomme plus précisément « **subjonctif** » (« prospectif récent » de GRANDET et MATHIEU)

Comme leur nom l'indique, ces formes verbales ne se situent pas dans l'aspekt accompli, ni dans l'inaccompli. Elles envisagent, sous différentes modalités, une action dans le futur. Vous connaissez déjà une construction verbale ayant la valeur de futur : *r + infinitif* (allatif, futur obligatoire, dit déontique). Vous vous rappelez de : *iw b3k r prt m pr, le serviteur sortira de la maison* (phrase pseudo-verbale)? Avec les formes verbales prospectives, nous allons compléter notre boîte à outils pour exprimer une action future dans ses différentes modalités.

Comme on va le voir, morphologiquement, les deux formes prospectives peuvent être identiques pour la plupart des verbes. Sur le plan de la syntaxe, le subjonctif a progressivement remplacé le prospectif *sdm(w)=f* dans de nombreux emplois.

II. Valeur

II.1 Prospectif

Le prospectif *sdm(w)=f* est un futur de valeur assez proche de la construction *r + infinitif*. Son emploi, comme verbe d'une phrase indépendante, se limite toutefois presque exclusivement à servir de **corrélat négatif à la construction r + infinitif**.

Vous vous souvenez que la négation attendue de *iw b3k r prt m pr* n'est pas **nn b3k r pr:t m pr*, mais *nn pr(w) b3k m pr le serviteur ne sortira pas de la maison*. On verra cela à nouveau plus bas.

II.2 Subjonctif

Comme son nom l'indique le subjonctif *sdm=f* envisage le futur sous des modalités différentes, une modalité plus subjective. Il n'exprime pas un futur obligatoire, mais un souhait que quelque

chose arrive, un ordre, etc. : *pr b3k m pr, que le serviteur sorte de la maison!*. Notez la traduction en français par un subjonctif justement ! L'équivalence fonctionne très bien.

III. Morphologie

| | [3-lit.] | [2-gem.] | [3-inf.] | [anom] | | |
|--------------------------------------|-----------------|---------------|----------------|------------|------------|------------|
| | | | | donner | venir | apporter |
| Prospectif
<i>sdm(w)=f</i> | <i>sdm(w/y)</i> | <i>m33</i> | <i>mr(w/y)</i> | <i>rdi</i> | <i>iw</i> | <i>in</i> |
| Subjonctif
<i>sdm=f</i> | <i>sdm</i> | <i>m3/m3n</i> | <i>mr(y)</i> | <i>di</i> | <i>iwt</i> | <i>int</i> |

III.1 Prospectif

Le prospectif *sdm(w)=f* se caractérise par :

- Les verbes faibles ont la forme brève
- Les verbes géminés ont la forme géminée.
- les irréguliers *rdi=f, iw=f, in=f*

La désinence *-w* se rencontre occasionnellement pour tous les verbes à l'exception des verbes fort [2-lit.] et des verbes [2-gem.]. On peut rencontrer aussi la désinence *-y*.

III.2 Subjonctif

Le subjonctif *sdm=f* se caractérise par :

- Les verbes faibles et géminés ont la forme brève.
- Les verbes faibles présentent parfois un *-y*
- À noter, la forme irrégulière de deux verbes irrégulier : *iwt=f, int=f*

IV. Emplois (1)

IV.1 Fonction prédicative : emplois autonomes et non autonomes

Le subjonctif et le prospectif peuvent être les verbes principaux d'une **phrase autonome ou initiale**. La première chose à retenir est qu'ils ne sont **jamais précédés de iw**. Pourquoi ? La nuance indicative de *iw* ne convient pas au subjonctif (qui ne présente pas l'action sous l'apparence d'une réalité objective, mais d'un souhait, d'un ordre, d'une crainte du locuteur). Quant au prospectif, en emploi autonome, il est **toujours** utilisé dans la **négation du futur** et est donc précédé de *nn*.

a) Prospectif

Le prospectif *sdm(w)=f* n'a donc pas de véritable emploi autonome ou initial, sauf à la forme négative, comme corrélat négatif de *iw=f r sdm : nn sdm(w)=f* (cf. plus bas § négations).

b) Subjonctif

En revanche, le subjonctif *sdm=f* s'emploie de manière autonome très fréquemment, et *jamais* avec *iw*. (Retenez bien ce fait, c'est point important parfois pour déterminer si vous avez à faire ou non à une subjonctif dans une phrase).

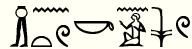
À la première personne, le subjonctif exprime la volonté ou la possibilité du locuteur de faire quelque chose.



sdd=i b3w=k n ity (Conte du Naufragé 139)

J'ai l'intention de raconter ta puissance au souverain.

À la deuxième et à la troisième personnes, le subjonctif sert à exprimer un ordre poli ou un souhait.



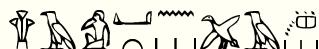
int=k n=i sw

Puisses-tu me l'apporter

→ Noter le subjonctif irrégulier de ce verbe.

Comme l'impératif, le subjonctif peut être renforcé par des syntagmes prépositionnels (*r=k*, donc !).

On trouve également cet emploi du subjonctif après la particule *h3* et ses variantes qui renforcent l'idée du souhait (*Ah si!*).



h3 di=tn p3 it (MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, ex. 884, P. Westcar, 7, 8–9)

Puissiez-vous donner l'orge! = Ah si vous me donnez de l'orge.!

Retenez bien ces emplois du subjonctif. ils sont très très fréquents dans les textes.

IV.2 Emplois en position séquentielle (verbe qui n'est pas le verbe initial)

Le subjonctif et le prospectif peuvent se rencontrer aussi fréquemment, en deuxième position dans une séquentielle.



ir m33=k !

Agis et tu verras !

→ Verbe initial = impératif, puis $m33=k$ = prospectif $sdm(w)=f$

On trouve fréquemment l'idée de conséquence renforcée par la particule proclitique  *ih*.



m3=tu mnw pn nfr !

Venez et voyez ce beau monument ! = Venez, que vous voyiez ce beau monument !

→ Verbe initial = impératif, puis $m3=tu$ = subjonctif $sdm=f$

Vous le voyez que le subjonctif ou le prospectif en position séquentielle peuvent se traduire par une phrase coordonnée. Cette phrase coordonnée énonce en fait une action qui est la conséquence (surtout pour le prospectif) ou le but (pour le subjonctif) de la première action. Le subjonctif, placé en deuxième position dans la phrase, peut ainsi très facilement se traduire par circonstancielle introduite par *de sorte que*.

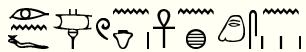


m3=tu mnw pn nfr !

Venez, de sorte que vous voyiez ce beau monument !

→ Verbe initial = impératif, puis $m3=tu$ = subjonctif $sdm=f$

De ce fait, le $sdm=f$ subjonctif en position séquentielle pourra très très (j'insiste !) fréquemment se traduire en français par une proposition circonstancielle exprimant le but ou la conséquence (une **finale-consécutive**). En fait, dans une telle configuration, vous pourrez presque mécaniquement proposer, comme première traduction d'un subjonctif en deuxième position (à contrôler à l'analyse), la traduction *de sorte que*.



(...) ir:n=f Bw n ib nh fnd=sn

(...) Il a fait le souffle pour le cœur, de sorte que leurs nez vivent.

→ Verbe initial à l'accompli $sdm.n=f$, puis subjonctif

Dans le même ordre d'idée, on peut le trouver après un impératif. Ou après un subjonctif en position initiale !



dd s r(3) pn ‘q=fimn.t ! (MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, ex. 1642, CT IV, 326 j)

Qu'un homme dise cette formule de sorte qu'il entre (dans) l'Occident!

Qu'un homme dise cette formule pour entrer (dans) l'Occident!

→ *Verbe initial = subjonctif; puis subjonctif final-consécutif.*

Pour cette valeur « finale consécutive » du subjonctif en deuxième position, GRANDET et MATHIEU parlent de **fonction séquentielle-circostancielle**, puisque le verbe est en deuxième position (« séquentielle ») et est traduit en français par une circonstancielle. Du point de vue de la syntaxe du français, cette circonstancielle est « virtuelle », car elle n'est pas introduite par une conjonction de subordination (*de sorte que*) en égyptien. Il existe aussi en égyptien ancien des propositions subordonnées circonstancielles dites « véritables », c'est-à-dire introduites par des conjonctions de subordination, que nous verrons plus tard.

Rappel

Cette analyse des prédictats en deuxième position (soit comme élément coordonné, soit comme circonstancielle « virtuelle ») doit vous évoquer les exemples qu'on trouve chez GRANDET et MATHIEU dans les premiers cours de leur *Cours* et que nous avons évoqués l'an dernier, à propos des séquences de Propositions à prédicat adverbial. C'est le même principe :

iw b3k hr nh.t, hm.t=fr-gs=k, s3=sn hn=f=sn

interprétation 1 proposition initiale (PPA), + deux Propositions à prédicat adverbial séquentielles : *Le serviteur est sous le sycomore, sa femme à son côté et leur fils avec eux.*

Interprétation 2 proposition initiale (PPA), + deux Propositions à prédicat adverbial séquentielles mais interprétées avec une fonction de circonstancielle : *Le serviteur est sous le sycomore, alors que sa femme est à son côté et que leur fils est avec eux.*

MALAISE et WINAND (*Grammaire raisonnée*), ainsi qu'OBSOMER (*Grammaire pratique*), préfèrent pour leur part faire la distinction entre les « **fonctions séquentielles** » d'un verbe, c'est-à-dire les cas où les formes verbales, en deuxième position (position séquentielle) après le verbe principal, sont comprises comme des **phrases coordonnées** (voir le cours 1 sur l'accompli *sdm.n=f*), et les « **fonctions circonstancielles** », c'est-à-dire les cas où une forme verbale, en deuxième position après le verbe principal (position séquentielle) est traduite en français par une **proposition subordonnée circonstancielle (virtuelle)**, alors même qu'il n'y a pas de conjonction de subordination en égyptien.

Vous comprenez peut-être que pour la forme verbale subjonctif *sdm=f*, l'une ou l'autre interprétation revient à une traduction de sens quasiment identique.

Pour **l'aoriste *sdm=f*** (cours 3), nous n'avons pas vu d'emploi « fonction séquentielle », car en réalité tout emploi d'un aoriste en deuxième position après un verbe initial, sera traduit par une circonstancielle virtuelle (exprimant la concomitance, comme nous le verrons bientôt en cours 5).

Quant à **l'accompli *sdm.n=f***, nous avons vu sa fonction (cours 1) comme prédicat principal,

et son emploi séquentiel possible (sens : verbe coordonné) : *iw sdm.n=f ir.n=f*, il a écouté et il a agi.. Mais, allons voir dans le cours 5 que cet accompli peut aussi remplir une «**fonction circonstancielle**», c'est-à-dire se comprendre et être traduit, selon le contexte, par une circonstancielle exprimant l'antériorité.

Pour le moment, pour ce qui concerne le subjonctif, retenez cette semaine :

Le **subjonctif en position initiale** ou autonome se traduit par un souhait ou un ordre poli le plus souvent :



sdm=tn !

Que vous écoutez!

Puissiez-vous écouter!

Le subjonctif en position séquentielle (deuxième verbe, après le verbe initiale) se traduit comme une **circonstancielle finale-consécutive** (*de sorte que*). On parle alors de **subjonctif en fonction de circonstancielle**.



mi, sdm=tn !

Venez, que vous écoutez!

Venez, de sorte que vous écoutez!

→ *Verbe initial = impératif, verbe en position séquentielle à fonction circonstancielle (finale consécutive)*

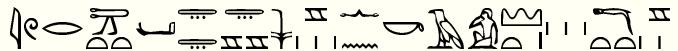
v. Les négations

Il existe plusieurs négations du subjonctif/prospectif selon leur emploi. Cela peut paraître complexe, mais en réalité c'est très pratique, parce que les formes négatives sont plus explicites et leur analyse est au final plus simple que les formes affirmatives.

v.1 Emplois autonomes / proposition initiale

a) La tournure négative *nn sdm(w)=f / nn sdm=f*

Cette construction sert de corrélat négatif à la construction pseudo-verbale *iw=f r sdm* (futur déontique).



tw(=f) r it.t b3.w rsy.w nn k3(=f) h3s.wt mht(y.w)

Il conquerra les pays du Sud. Il ne respectera pas les pays du Nord.

b) La négation d'un souhait aux 2^e et 3^e personnes

Pour nier un souhait (à l'affirmatif au subjonctif), on utilise le verbe négatif *imi* (*ne pas être*) au subjonctif, suivi du complément verbal négatif : *veuille ne pas*; *puisses-tu ne pas*.



im=k ir h.t r=s

Puisses-tu ne rien faire contre cela.

V.2 Emplois non autonomes (fonctions séquentielle-circonstancielles)

La négation du prospectif ou subjonctif en position de finale-consécutive se fait à l'aide de l'auxiliaire négatif *tm* au prospectif (*tm=f*) suivi du complément verbal négatif¹.

Retenez bien cette négation : ce sera la négation utilisée pour nier les formes verbales qui sont dans des positions de dépendance syntaxe (verbes subordonnés, par exemple).



di=k r=k n=i h.t=i, ih tm=i sbh(w) (Conte du Paysan B 29-30)

Puisses-tu me donner mes affaires, de sorte que je ne crie plus!

→ Vous notez que, grâce à la négation *tm*, vous êtes certains, au premier regard, que ce verbe négatif est en position de dépendance par rapport au prédicat qui précède.

V.3 *n(n) sp + subjonctif*

Il est à noter aussi l'existence d'une construction négative particulière : *nn-sp* + subjonctif, qui sert à exprimer la négation *ne... jamais*.

1. GRANDET et MATHIEU = infinitif ancien. Forme employée quand le verbe est nié par *tm* ou *imi/m* (impératif).



n(n) sp m3=k iw pn (Conte du Naufragé)

Jamais plus tu ne reverras cette île.

Ce cours ne s'étendra pas trop sur cette négation. Pour plus de précisions, vous pouvez consulter MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, § 655-656 et GRANDET et MATHIEU, *Cours*, § 33.2.

VI. Le passif

On connaît deux formes de passif :

- La forme passive *sdm(w)=f* (thème verbal bref). On rencontre ce passif surtout de manière impersonnelle dans les prescriptions médicales (*cela sera fait*)
- La forme passive *sdm=tw=f* (radical bref), *qu'il soit écouté*

VII. Comparaison avec l'allatif

N'oubliez pas, une fois le cours compris et intégré, de faire un pas de recul et de réfléchir à comment tout s'agence en système. C'est une façon de mieux comprendre et de mieux retenir tous ces éléments de grammaire.

Comme vous le savez maintenant, les formes verbales prospectif/subjonctif sont à mettre en relation avec l'allatif (construction pseudo-verbale *r* + infinitif) qui note le futur obligatoire.

Futur obligatoire/déontique : *iw=fr sdm, il écoutera*

Négation de ce futur : *nn sdm(w)=f, il n'écouterá pas* (prospectif)

Futur modal : *sdm=f, qu'il écoute, puisse-t-il écouter* (subjonctif)

Futur dans une « finale-consécutive » : *(...) sdm=f, (...) de sorte qu'il écoute.*

Nous verrons, plus tard, d'autres emplois du subjonctif :

- dans une phrase complétive (cf. le français : « je veux que tu viennes »)
- dans des circonstances véritables, c'est-à-dire introduites par des conjonctions de subordination en égyptien ancien.

C'est tout pour aujourd'hui et c'est bien suffisant !

COURS 5

Fonctions circonstancielles (*sdm.n=f*, *sdm=f* aoriste et formes prospectives)

I. Introduction

On a vu dans le cours précédent qu'une forme verbale peut-être dite en « fonction circonstancielle ». Nous allons un peu plus explorer cette question.

Le verbe en égyptien ancien peut-être prédicat d'une phrase : On parle alors de **fonction prédictive du verbe**.

Cette fonction prédictive du verbe se décline selon les différentes positions du verbe dans une phrase :

- **autonome** (une seule proposition/un seul verbe prédicatif).

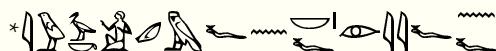


**iw b3k sdm=f n nb=f*

*Le serviteur écoute son maître.

→ *prédicat verbal : aoriste*

- **initiale** (la phrase a plusieurs propositions et le verbe est le 1^{er} prédicat de la phrase – en gros = verbe principal).



**iw b3k sdm=f n nb=f, iry=f n=f*

*Le serviteur écoute son maître, de sorte qu'il agisse pour lui.

→ *phrase initiale, prédicat verbal : aoriste; phrase 2 séquentielle-circonstancielle, prédicat : subjonctif*

- **position séquentielle, fonction séquentielle** (le verbe est en 2^e position, 2^e prédicat, et il est simplement interprété comme coordonné au premier).

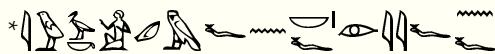


**iw sdm.n b3k n nb=f, iry.n=f n=f*

*Le serviteur a écouté son maître, et il a agi pour lui.

→ phrase initiale, prédicat verbal : accompli; phrase 2 séquentielle, prédicat : accompli
sdm.n=f

- **position séquentielle, fonction circonstancielle** (le verbe est en 2^e position, 2^e prédicat, mais il est traduit comme une proposition subordonnée circonstancielle « virtuelle », car il n'y a pas de conjonction de subordination qui l'introduise).



**iw b3k sdm=f n nb=f, iry=f n=f*

*Le serviteur écoute son maître, de sorte qu'il agisse pour lui.

→ phrase initiale, prédicat verbal : aoriste; phrase 2 circonstancielle virtuelle finale-consécutive, prédicat : subjonctif

Le verbe peut aussi avoir des **fonctions dites « substantives »** (en français le fait que tu viennes *me fait plaisir*). Voir cours 6.

Pour le moment, nous ne parlons que des fonctions prédictives.

- Pour l'accompli *sdm.n=f*, nous avons vu : il peut être autonome, en position initiale ou séquentielle (verbe prédicat coordonné)
- Pour l'aoriste *sdm=f*: il peut être autonome et en position initiale (pas de fonction séquentielle)
- Pour le prospectif/subjonctif, nous sommes plus avancés dans l'apprentissage ; nous avons vu : il peut être autonome, en position initiale, avoir une fonction séquentielle ou une fonction circonstancielle (finale consécutive – pour les formes prospectives, les deux analyses reviennent en fait au même pour le sens de la phrase).

L'aoriste *sdm=f* et l'accompli *sdm.n=f* peuvent aussi avoir une fonction circonstancielle : *alors qu'il écoute, alors qu'il a écouté*.

II. L'accompli *sdm.n=f*, fonction circonstancielle

II.1 Fonction séquentielle

(cf. cours 1) En position séquentielle, l'accompli *sdm.n=f* exprime généralement une suite d'événement, à la fois logique et chronologique.



*gm sw wpwty.w hr w3.t
ph.n=sn sw r tr n(y) h3wy* (Conte de Sinouhé R 19-20)

→ Proposition 1 : *sdm=f* perfectif (forme verbale que nous n'avons pas encore étudiée, qui est un accompli et n'est jamais précédé de *iw*)

→ Proposition 2 : accompli *sdm.n=f* en fonction séquentielle

Les messagers le trouvèrent sur le chemin, et ils l'atteignirent au moment de la nuit.

II.2 Fonction circonstancielle

À l'inverse, dans les circonstancielles virtuelles, la forme verbale exprime plutôt une antériorité.



dd s r(3) pn, w'b.n=f sw (Livre des Morts, 125)

→ Initiale = subjonctif; séquentielle fonction circonstancielle = accompli *sdm.n=f*

Qu'un homme dise cette formule, lorsqu'il se sera purifié.

Noter la traduction du *sdm.n=f* ici par un futur antérieur (accompli envisagé dans le futur).

III. L'aoriste *sdm=f*, fonction circonstancielle

L'aoriste peut être une forme verbale séquentielle, après une initiale avec une valeur de circonstancielle virtuelle. Dans ce cas de figure, elle marque la simultanéité avec l'action qui précède.



mw itrw swr.t(w)=f, mr=k

(MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, ex. 1003, Conte de Sinouhé B 233-234)

→ Initiale (exclamative) *sdm=f* aoriste passif, et aoriste en fonction séquentielle.

L'eau du fleuve est bue, quand tu veux.

IV. Le subjonctif *sdm=f*, fonction circonstancielle

Voir cours précédent, le 4.

Rappel : Le subjonctif en position séquentielle se traduit par *de sorte que + subjonctif*.

v. **Excursus : que sont les circonstancielles véritables ?**

Nous venons de voir que trois formes verbales (l'accompli *sdm.n=f*, l'aoriste *sdm=f* et le subjonctif *sdm=f*) peuvent, à côté de leur emploi prédictif comme verbe initial, être utilisé en position séquentielle, mais avec valeur de « circonstancielle virtuelle ». Nous sommes bien d'accord qu'il n'y a pas de marque grammaticale particulière écrite qui signale cette fonction. C'est à vous de la déterminer à l'analyse de la phrase.

Qu'est-ce qu'alors une « circonstancielle véritable ou réelle » ? Dans les manuels de grammaire égyptienne (par exemple MALAISE et WINAND), une « circonstancielle véritable » est une proposition (dépendante d'une proposition principale) qui est introduite par une conjonction de subordination.

Il existe toute une série de conjonction de subordination en égyptien ancien. En général, il s'agit de prépositions qui prennent un sens particulier suivi d'une forme verbale. Par exemple, la préposition \bowtie *r* (*vers*) peut avoir le sens de *pour que, dans le but que*. Et elle peut être suivie du subjonctif.

Nous reparlerons (très brièvement) des propositions circonstancielles « véritables » quand nous aborderons les **fonctions substantives des verbes** dans le cours prochain (parce que, dans les grammaires de référence, le verbe introduit par une conjonction de subordination est classé dans les fonctions substantives. Nous verrons pourquoi plus tard.)

Nous reviendrons aussi plus longuement que les propositions subordonnées circonstancielles véritables en semestre 2. L'apprentissage des circonstancielles véritables est en fait très simple. Il suffit de repérer et connaître quelques conjonctions de subordination, puis de savoir quelles formes verbales sont utilisées derrière ces conjonctions selon le temps et l'aspect requis (il y a des règles simples et précises). Mais nous verrons cela le moment venu, car pour pouvoir traduire toutes les circonstancielles véritables, il faut connaître plus de formes verbales, notamment les formes verbales qui sont spécialisées dans des emplois dans les phrases dépendantes d'une phrase principale.

Pour le moment, vous connaissez trois formes verbales, qui peuvent être utilisés dans des propositions principales.

Pour les plus pressés, vous pouvez toujours voir de quoi ont l'air les conjonctions de subordination dans la leçon 36 du *Cours de GRANDET et MATHIEU*. Pour les autres, attendons le semestre prochain (ou l'occasion de certains exemples du cours).

C'est tout pour aujourd'hui ! Vous pouvez en profiter pour tout relire depuis le cours 1 et vous faire une synthèse personnelle sur les emplois possibles des trois formes verbales que nous avons vu.

Et bien sûr **les exercices** !

COURS 6

Fonctions substantives (*le fait qu'il écoute, le fait qu'il a écoute, le fait qu'il écoutera*)

I. Introduction

À partir de nos trois formes verbales étudiées – le *sdm.n=f* accompli, l'aoriste *sdm=f* et le prospectif/subjonctif –, nous continuons notre exploration des fonctions des formes verbales de la conjugaison suffixale. Le but est de maîtriser les outils d'analyse grammaticaux que nous allons utiliser pendant toute l'année.

Pour le moment, nous avons abordé les **fonctions prédictives** du verbe. Nous avons vu trois cas de figures principaux :

Le verbe est :

- **autonome** (une seule proposition/un seul verbe prédicatif) ou en **position initiale** (la phrase a plusieurs propositions et le verbe est le 1^{er} prédicat de la phrase – en gros = verbe principal)
- **position séquentielle, fonction séquentielle** (le verbe est en 2^e position, 2^e prédicat, et il est simplement coordonné au premier)
- **position séquentielle, fonction circonstancielle** (le verbe est en 2^e position, 2^e prédicat, mais il est traduit comme une proposition subordonnée circonstancielle « virtuelle », car il n'y a pas de conjonction de subordination).

⇒ **revoir l'introduction du cours 4.**

À côté de ces fonctions prédictives, le verbe peut aussi avoir des **fonctions dites « substantives »**. Cela signifie simplement que la forme verbale joue le rôle d'un substantif ou d'un groupe nominal. Cela arrive très souvent en français, sauf que, dans cette langue, la forme verbale est alors précédée de « le fait que » ou « que », des expression et morphème qui *nominalisent* la forme verbale.

On parle de « fonction substantive » d'un verbe conjugué (conjugaison suffixale), quand cette forme verbale assume les fonctions d'un nom ou d'un groupe nominal, c'est-à-dire joue le rôle d'un sujet, d'un COD, etc. La difficulté par rapport au français, c'est qu'il n'y a pas d'expression

– type « le fait que » – qui signale la forme verbale comme substantive. C'est à l'analyse que vous pourrez le déterminer.

Concrètement, sur les trois formes verbales que nous connaissons maintenant :

- l'accompli *sdm.n=f* peut remplir des fonctions substantives *le fait qu'il a écouté*
- le subjonctif *sdm=f* aussi, *le fait qu'il puisse écouter*
- *mais jamais le sdm=f* aériste. Pourquoi ? Réponse tout à l'heure.

En attendant, nous allons voir ces fonctions substantives de l'accompli *sdm.n=f* et du subjonctif *sdm=f*. Une dernière petite chose avant d'entrer dans le vif du sujet : les manuels (ex. MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*), distinguent :

- des **fonctions substantives non emphatiques** ;
- et des **fonctions substantives emphatiques**.

Qu'est-ce que c'est ? Ne vous laissez pas impressionner par la terminologie. Ce n'est pas aussi compliqué que cela en a l'air. Les « fonctions substantives emphatiques » : ce sont les cas où la forme verbale en fonction substantivale (sujet par exemple) est utilisée dans une construction particulière qui a pour but de mettre *l'emphase* sur un membre de la phrase.

Observez cet exemple en français :

- phrase plane : *Il a accepté parce que tu es venu*.
- *C'est parce que tu es venu qu'il a accepté.* ← ici une construction que l'on qualifierait d'emphatique.

Mais laissons cela de côté pour l'instant. Nous nous occupons des fonctions substantives simples pour ce cours. Chaque chose en son temps.

II. L'accompli *sdm.n=f* dans ses emplois substantиваux

Le *sdm.n=f* accompli peut être utilisé en fonction de substantif (en fait vous verrez quand nous ferons la synthèse, que l'accompli *sdm.n=f* est, contrairement à d'autres formes, attesté dans tous les types d'emploi).

Cette forme verbale peut assumer différents emplois d'un substantif : sujet, génitif indirect, prédicat d'une Proposition à prédicat nominal ...

Exemple : Génitif indirect



s.t nb(.t) n(y).t phr.n hm=f (OBSOMER, *Grammaire pratique*, § 321, Urk. IV, 671, 3 (Annales Thoutmosis III))

litt. : Toute place de le fait que sa Majesté a parcouru. = Toute place que sa Majesté a parcourue.

Vous voyez l'idée. Il faut intégrer une sorte de gymnastique mentale pour penser « égyptien ».

Cas particulier très important : les propositions circonstancielles véritables. On en a déjà parlé dans le cours précédent. On classe souvent, dans les emplois substantivaux du verbe, les formes verbales quand elles sont utilisées dans les propositions circonstancielles **vérifiables / réelles**, c'est-à-dire dans des propositions introduites par des conjonctions de subordination. On considère en effet que, derrière ces mots introduiteurs (qui sont souvent des prépositions) la forme verbale est substantivée (vous verrez pourquoi plus tard).

Au semestre prochain, nous consacrerons un cours complet à ces subordonnées circonstancielles et aux conjonctions les plus courantes. Mais un petit exemple de mise en bouche :



wdb=k ε=k, m sr.n=i n=k qd (MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, ex. 1585, CT VI, 173 r)

Puisses-tu détourner ta main, quand je t'aurai annoncé la construction.

→ *Initiale forme prospective, circonstancielle véritable introduite par m suivi de l'accompli sdm.n=f.*

III. Les formes prospectives dans leurs emplois substantivaux

Comme l'accompli *sdm.n=f*, les formes prospectives ont des emplois de « substantif », c'est-à-dire que le prospectif *sdm(w)=f* et le subjonctif *sdm=f* peuvent jouer le rôle d'un substantif (*le fait qu'il écouterait, le fait qu'il puisse écouter*). Ils peuvent jouer le rôle de sujet, COD, génitif...



hrw n(y) ms=s (OBSOMER, Grammaire pratique, § 348, Kahun, 6, 26)

le jour où elle enfantera
(litt. *Le jour de le fait-qu'elle-enfantera*)

Vous percevez la gymnastique mentale à acquérir pour traduire ces constructions dans un français correct, n'est-ce pas ?

Les cas les plus fréquents à retenir rapidement sont les suivants :

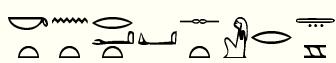
III.1 Complément d'objet d'un verbe (proposition complétive)

Cet emploi est complémentaire de celui de l'infinitif quand le sujet de la complétive est différent de celui de la principale.

Dans cet emploi, le prospectif *sdm(w)=f* est plutôt un usage ancien.

On trouve beaucoup plus fréquemment le subjonctif dans cet emploi. En général, le subjonctif est obligatoire après les verbes introduiteurs de propositions subordonnées complétives qui sont dit « verbes jussifs », c'est-à-dire qui ne présentent pas les faits de manière objective (comme *constater que* par exemple). En égyptien ancien, ces verbes introduiteurs jussifs sont *wd*, *ordonner (que)*, *rdi*, *faire en sorte (que)*, *mri*, *souhaiter, désirer (que)*. Si leur COD est

une complétive, il n'y a pas d'élément introduiteur et le verbe utilisé est toujours le subjonctif (comme en français du reste : *je veux (que) tu viennes*).



k.t n(y).t rd.t di s.t r t(3)

Autre (formule) pour faire en sorte qu'une femme mette au monde.

→ *Subjonctif dans une complétive après un verbe opérateur à l'infinitif, puisque, en fait, la proposition est un « énoncé-titre ».*

Nous passerons en revue toutes les constructions de propositions complétives au Semestre 4.



di=i sdm=tn (St. Caire 20538, II, b, 9)

Je veux faire en sorte que vous entendiez.

→ *Verbe initial = subjonctif en position initial; 2^e verbe = subjonctif dans une complétive.*

III.2 Verbe d'une proposition circonstancielle véritable après une conjonction de subordination

Nous verrons cela plus en détail au Semestre 4.

IV. Les négations

Question, à votre avis, quelle négation utilise-t-on pour nier un verbe dans ses emplois substantifs ?



 bien sûr !



iw wd.n Gb it Wsir tm=i wnm hs.w (MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, ex. 975)

Geb, le père d'Osiris, a ordonné que je ne mange pas d'excréments.

→ *Verbe initial : accompli sdm.n=f suivi d'une proposition complétive négative au subjonctif.*

v. Pas d'emploi substantif pour l'aoriste, pourquoi ?

L'aoriste *sdm=f* n'a pas d'emploi substantif, tout simplement parce qu'il est remplacé dans ces fonctions par une autre forme : la forme substantive *mrr=f* (qui, morphologiquement, se caractérise par une gémination pour les verbes faibles). Nous étudierons cette forme verbale plus tard dans le semestre. Comme son nom l'indique, c'est une forme qui ne peut pas être celle d'un verbe en position initiale, ou un verbe autonome. Elle fait en effet partie des formes verbales qui sont toujours dans des situations de dépendance syntaxique (subordonnées).

VI. synthèse d'étape

Essayons de rassembler toutes ces nouveautés.

- Vous connaissez la valeur et la morphologie des trois formes : l'accompli *sdm.n=f*, l'aoriste *sdm=f*, et les formes prospectives. Si vous ne vous rappelez pas de cela relisez les cours et le tableau des formes suffixales.
- Quelles sont les fonctions possibles de ces trois formes verbales ? Essayez de vous le rappeler avant de lire la réponse ci-dessous.

sdm.n=f accompli :

- fonctions prédictives : autonome/initiale, fonction séquentielle, fonction circonstancielle
- fonctions substantives

sdm=f aoriste :

- fonctions prédictives : autonome/initiale, fonction circonstancielle

formes prospectives :

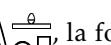
- fonctions prédictives : autonome/initiale, séquentielle-circonstancielle (*de sorte que*)
- fonctions substantives

C'est tout pour aujourd'hui ! Nous pouvons traduire.

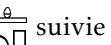
COURS 7

[Épigraphie] Légendes de scènes d'offrande aux dieux et formule d'offrande funéraire (rappels et approfondissement)

I. La formule d'offrande funéraire

Nous avons déjà eu l'occasion de présenter, dans le cours 11 du Semestre 2, le formulaire de l'offrande funéraire classique :  ou , la formule rituelle qui doit assurer l'approvisionnement du défunt en offrandes.

Vous vous souvenez que la formule funéraire complète comprend trois éléments :

1. La formule  ou  suivie du nom d'une ou plusieurs divinités, généralement Osiris ou Anubis : *di n(y)-sw(t) htp Wsir*, *fasse le roi que s'apaise Osiris* (**interprétation subjonctif en initiale**) ou *htp di nsw offrande que donne le roi* (à).
2. Un **subjonctif** dans une séquentielle-circonstancielle : *di=f* (ou *di=sn* ou *di=s*), *de sorte qu'il donne*, suivi de la mention d'un bienfait – généralement  *pr.t-hrw*, *une offrande invocatoire* –;
3. *n* ou  *n k3 n(y)*, *pour le ka de*, suivi du nom du défunt bénéficiaire.

Maintenant que vous connaissez le subjonctif, vous pouvez comprendre l'analyse grammaticale de ce formulaire. Pour la variante du point 1, il faudra attendre le semestre prochain (Semestre 4, cours 6), pour comprendre l'interprétation alternative.

Voir l'**exercice** pour un nouvel essai de traduction de ce formulaire récurrent.

II. Légendes sur les scènes des temples (compléments)

Les décos de parois de tombes ou de temples sont accompagnées de légendes hiéroglyphiques et de textes. Nous voyons progressivement certains formulaires récurrents.



FIGURE 17 – Linteau de Médamoud de Sésostris III (Louvre E 13983)

Lors du cours cours 11 du Semeestre 2 et à nouveau dans le cours 1 de ce semeestre, nous avons vu le formulaire *di.n(=i) n=k*, *je t'ai donné* qui accompagne la représentation du dieu dans les scènes d'offrande royale.

Dans la section épigraphie du cours 2 de ce semeestre, nous avons vu le formulaire de dédicace des monuments.

On va revenir à présent sur le linteau de Médamoud de Sésostris III, sur lequel on a fait plusieurs exercices, mais que nous n'avons pas encore traduit intégralement.

Vous êtes normalement capables de traduire : la titulature (horizontale au centre), les colonnes de textes qui se rapportent à Montou, à gauche, les colonnes de textes qui se rapportent à Montou à droite, les légendes des deux actions royales représentées.

Nous n'avons pas du tout vu les colonnes centrales, qui partagent le tableau en deux scènes distinctes.

Vous pouvez essayer de trouver un sens à la colonne qui commence par le signe  *s3* (*protection*). L'autre colonne est plus complexe sur le plan grammatical.

Sachez que le premier mot est le verbe  *wnn* [z-gem.], *exister*, qui est aussi utilisé, vous vous en souvenez sans doute, pour former des auxiliaires, des convertisseurs temporelles (voir cours de l'an dernier : convertisseur de la proposition à prédicat adverbiale, entre autres, passé *wn* et futur *wnn*).



Commençons par translittérer :

wn=f hnt k3.w ḥnh.w nb(.w) d.t.

hnt est une préposition qui signifie à l'avant, à la tête.



Vous n'auriez aucun mal je pense à trouver le sens de cette phrase-là :

jw=f hnt k3.w ḥnh.w nb(.w) d.t.
il est à la tête des vivants.

wn est encore dans cet exemple un convertisseur, mais cette fois un convertisseur subjonctif (*wnn* au subjonctif donne *wn=f*).

Si une phrase non-verbale (comme une Proposition à prédicat adverbial) a besoin d'être convertie au subjonctif, on la fait précédé de ce *wn* convertisseur subjonctif. Cela fonctionne pour tous les types de textes évidemment et pas seulement les textes épigraphiques.

Qu'elle est alors le sens de la phrase ? Réponse page suivante.

Qu'il soit à la tête des vivants à jamais !

À titre d'exercice, vous pouvez m'envoyer tout le texte de ce linteau translittéré et traduit.

COURS 8

Le perfectif *sdm=f* (*il écoute*)

I. Introduction

Le perfectif *sdm=f* (*il écoute*) est essentiellement un temps de la narration. Nous l'avons déjà rencontré (cf. cours 1), puisque le perfectif *sdm=f* est la forme verbale utilisée pour former le corrélat négatif de *iw sdm.n=f, il a écouté* \Rightarrow *n sdm=f, il n'a pas écouté*.

En dehors de cet emploi dans la négation de l'accompli, la forme ne pose pas de réel problème de traduction, mais peut poser des problèmes d'identification. Cette forme verbale perfective est en effet, sur le plan morphologique (sauf pour les verbes irréguliers), très proche du subjonctif *sdm=f*. Elle partage en outre avec elle un trait syntaxique important : en particulier l'impossibilité d'être introduite par *iw*. Heureusement, d'autres éléments syntaxiques permettent dans la plupart des cas de distinguer perfectif *sdm=f* et subjonctif *sdm=f*.

II. Valeur

Le perfectif *sdm=f* est un **accompli ponctuel** qui se traduit par *il écoute/il entendit* ou *il a entendu*. Dans l'histoire de la langue, cette forme verbale tend à être concurrencée par l'accompli *sdm.n=f*. On peut donc dire que, du point de vue de l'égyptien classique, le perfectif est une construction archaïque, alors que le *sdm.n=f* accompli est la construction la plus vivante. En égyptien classique, son emploi se limite ainsi à celui d'un **prétérit narratif**. C'est un **accompli ponctuel**, c'est-à-dire qu'il met l'accent sur la réalisation du procès.

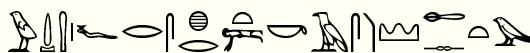
III. Morphologie

Du point de vue de la morphologie, le thème verbal du *sdm=f* perfectif se caractérise par des formes brèves pour tous les types de verbes. Le verbes *rdi* utilise toutefois le thème verbal *rdi*.

| | [ʒ-lit.] | [z-gem.] | [ʒ-inf.] | <i>donner</i> | [anom] | |
|----------------------------------|------------|-----------|-----------|---------------|-----------------|-----------|
| | | | | <i>venir</i> | <i>apporter</i> | |
| Perfectif
<i>sdm=f</i> | <i>sdm</i> | <i>mʒ</i> | <i>mr</i> | <i>rdi</i> | <i>ii/iw</i> | <i>in</i> |

IV. Emplois

Du point de vue des emplois, la situation est très simple. Le perfectif ne possède que des **emplois prédicatifs dans des propositions autonomes, indépendantes**, dans le cadre de la narration. Il n'est jamais précédé de *iw*.



wdʒ hm=f r shr.t K3š hs.t (Assouan, tombe 36, Sarenput I^{er})

Sa Majesté s'avança pour abattre la vile Kouch.

→ verbe (= *sdm=f* perfectif), sujet, puis complément circonstanciel (groupe prépositionnel avec infinitif)

Dans quelques cas, le sujet peut être antéposé. Contrairement à l'aoriste (*iw=f sdm=f = il écoute*), cette antéposition n'est pas la norme. Aussi peut-on y voir une façon de mettre en valeur le sujet. On peut considérer que le sujet est **thématisé** et on peut éventuellement rendre cette insistance dans la traduction.



hqʒ pf ndnd=f hn=e i (Conte de Sinouhé)

Ce souverain, il tint conseil avec moi.

Dans ce genre de phrase, la distinction avec un aoriste (qui ne serait pas introduit par *iw*) peut s'avérer délicate. Il faut donc considérer attentivement la morphologie du verbe pour voir si une distinction est possible, sinon s'en référer au sens de la phrase, au contexte.

Conseil méthodologique

Maintenant que vous connaissez plusieurs formes verbales, vous vous rendez probablement compte de la difficulté causée par l'absence de désinences spécifiques. Entre le perfectif *sdm=f* et l'aoriste *sdm=f*, la différence morphologique est ténue (revoir le tableau 15 sur la conjugaison suffixale). Les thèmes verbaux ne présentent de différences que pour les verbes géminés. Aussi, c'est essentiellement le contexte d'emploi de la forme qui donnera des éléments pour choisir, lors de l'analyse, entre une forme ou l'autre.

De façon générale, face à un texte égyptien, je vous conseille d'utiliser une technique d'analyse des formes verbales progressive, fonctionnant « par élimination » : 1. La mor-

phologie du verbe permet-elle de restreindre le champ des possibles ? 2. La syntaxe de la phrase permet-elle de réduire encore le nombre ? Arrivé à ce stade, idéalement, il ne reste qu'une forme verbale qui correspond aux paramètres du texte que vous avez sous les yeux. Si ce n'est pas le cas, cherchez à appliquer le dernier critère : 3. Le sens de la phrase.



rdi w(i) hm=f m ss

Sa Majesté m'a établi comme scribe.

→ *Perfectif*

mais



iw mdw=f di=f Bm n=f hr (Conte du Naufragé 18–19)

Sa parole rend « voilé de face » pour lui.

→ *Aoriste*

v. Négation

Il n'y a pas de négation spécifique : voir la négation de l'accompli *sdm.n=f*.

VI. Passif

Il n'y a pas de passif spécifique : voir le passif de l'accompli *sdm.n=f*.

VII. Excursus : l'expression de l'accompli en égyptien ancien (synthèse d'étape)

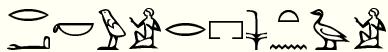
Comme on a déjà eu l'occasion de le dire dans ce cours, il est nécessaire de régulièrement tenter de percevoir la logique du système verbal. Cela permet d'assimiler plus facilement les constructions.

L'aspect **accompli** est rendu par plusieurs constructions en égyptien classique. Avant de lire le paragraphe ci-dessous, essayez de vous en rappeler de mémoire.

- Le perfectif *sdm=f* **accompli ponctuel** ;
- L'accompli *sdm.n=f*, **accompli perfectif, ponctuel, voire résultatif** ;
- Le parfait ancien.

Le parfait ancien, à côté de son emploi prédicatif comme prédicat de la proposition à prédicat pseudo-verbal, peut être employé de manière autonome en tête de phrase (cf. cours 1, Semestre 2).

Aux 2^e et 3^e personnes, le parfait ancien a une valeur de souhait, mais à la 1^{re} personne il rend un temps passé dans la narration. Cette usage est un peu archaïque.



rdi.kwi r pr-s3-n(y)-sw.t (MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, ex. 1127, *Conte de Sinouhé* B 286)

Je fus placé dans la maison d'un fils royal.

On parlera aussi plus tard de l'accompli *sdmt=f*, une forme verbale qui n'est utilisée que dans des propositions circonstancielles, et de la forme narrative *sdm.in=f* (séquentiel narratif qui marque une étape dans le récit).

COURS 9

La forme substantive *mrr=f* (*le fait qu'il aime*)

I. Introduction

Lors du cours sur l'aoriste, nous avons vu que l'aoriste *sdm=f*, contrairement à l'accompli *sdm.n=f*, ne peut assumer toute la gamme des emplois possibles des formes verbales de la conjugaison suffixale. L'aoriste peut assumer seulement les fonctions prédictives (autonome, initiale, et en position de circonstancielle virtuelle), mais aucun des emplois classés dans les emplois dits nominaux. La raison en est simple, on l'a dit : il existe une forme d'inaccompli général *spécialisée* dans ces emplois : le *mrr=f*.

Les appellations de cette forme verbale

La forme *mrr=f* est une forme substantive personnelle qui est interprétée par les linguistes de diverses façons. Parmi les interprétations proposées, on trouve :

- une **forme nominale du verbe**, appelée « **forme emphatique** » (*standard theory* issue des travaux de POLOTSKY)
- le *Cours* de GRANDET et MATHIEU et la *Grammaire pratique* d'OBSOMER la désigne comme une « **forme nominale imperfective** » ou *sdm=f imperfectif*
- une **forme relative en fonction non attributive** (cf. ALLEN, *Middle Egyptian*, ch. 25) (forme relative ne s'appliquant à aucun antécédent et ne recevant donc aucune marque de genre ou de nombre)

L'appellation proposée ici est celle pour laquelle ont opté MALAISE et WINAND.

Notez bien que, jusqu'à présent, nous avons étudié des formes verbales qui peuvent être verbes principaux d'une phrase (en fonction prédictive, initial ou séquentiel) – et éventuellement avoir des fonctions substantives. Nous abordons à présent les formes verbales qui ont toujours un emploi qui les place sous la dépendance d'un autre verbe.

II. Valeur

La forme substantive dite *mrr=f* est, comme l'aoriste, un **inaccompli général**. Donc elle exprime une idée générale, une action habituelle ou répétée. Elle n'est toutefois jamais utilisée dans

des fonctions « prédictives », seulement en **fonction non prédicative**, c'est-à-dire des fonctions nominales. On peut la traduire de manière générale par *le fait qu'il aime*.

Comme l'aoriste, cette n'a pas de connotation temporelle précise. Le temps de la traduction (présent ou imparfait par exemple) dépend du contexte.

III. Morphologie

Cette forme n'a pas de désinence particulière, mais elle se caractérise par la gémination des verbes géminés, mais aussi des verbes faibles [2-inf.] (d'où son appellation de « forme *mrr=f* »).

- Les verbes forts conservent leur thème verbal habituel;
- Les verbes géminés présentent la réduplication, comme les verbes faibles [2-inf.];
- Les verbes irréguliers : *rdi* présente le thème verbal *didi*.

IV. Emplois, uniquement substantivaux

Le *mrr=f* n'a pas d'emploi prédictif et ne peut constituer un énoncé autonome. On peut distinguer quatre grands types d'emplois :

- Les emplois substantivaux non-emphatiques (dont on a déjà parlé pour d'autres formes verbales);
- Les emplois substantivaux emphatiques, dont on parlera dans un autre cours (cours 11);
- La phrase balancée, que nous allons découvrir;
- Et un emploi idiomatique dans les formules de serment.

IV.1 Emplois nominaux non emphatique

La forme *mrr=f* peut assumer, à l'intérieur d'une phrase, toutes les fonctions d'un substantif. Elle concurrence alors dans ces emplois la forme de l'infinitif, à laquelle elle est préférée quand le sujet du verbe est exprimée.

a) *mrr=f* sujet,

Proposition à prédicat adjectival.



qsn mss=f (MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, ex. 899, P. Westcar, 9, 22)

Le fait qu'elle accouche était pénible.

b) *mrr=f* objet dans une complétive dépendant de certains verbes exprimant l'ordre



m3.n hm=f qnn=i (Urk. IV, 9, 16)

Sa Majesté constata que je suis vaillant/ma vaillance.

→ Voir cours 1, Semestre 4 sur les propositions subordonnées complétives.

c) Régime d'une préposition-conjonction

La forme *mrr=f* est également fréquemment employée après les prépositions (temporelles, causales, comparatives).



m 3d(w) ib=k r=f, hft hssf (Ptahhotep, 6, 1)

Ne te montre pas agressif contre lui tandis qu'il se montre humble.



dd s r(3) pn 'q=f imn.t r-s3 prr=f (MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, Ex. 1642, CT IV, 326j)

Qu'un homme dise cette formule pour entrer¹ dans l'Occident après en être sorti.

d) Fonction de génitif

La forme *mrr=f* peut être construite en position de génitif directe ou indirecte. Elle fonctionne alors comme une relative à sens général.

e) Dans les phrases balancées

Voir chapitre VII à la fin de ce cours.

v. Négation

La forme *mrr=f* se nie avec un auxiliaire négatif spécifique *tm*. C'est la négation utilisée pour les formes verbales **employées dans des subordonnées**. Il est donc utilisé pour le *mrr=f* (qui est toujours le verbe d'une subordonnée), mais aussi pour l'infinitif, les formes adjectivales du verbe (participes, formes relatives, voir cours 3 à 6, Semestre 4) et tous les verbes quand ils remplissent une fonction substantivée.

Dans ces cas, l'auxiliaire négatif se met à la forme verbale et le verbe dans une forme appelé le « complément verbal négatif » qui se caractérise en principe par une désinence *-w*.

1. Circonstancielle virtuelle, but ou conséquence (subjonctif).

tm=f sdm(w) = le fait qu'il n'entende pas

VI. Passif

Le passif du *mrr=f* présente la forme suffixée avec *.tw*.

mrr.tw=f = Le fait qu'il est aimé

VII. Les « phrases balancées » ou *Wechelsatz*

Les phrases balancées sont des constructions particulières qui offrent un parallélisme de construction entre une proposition et la suivante. L'idée est de dire que si la première proposition est vraie, alors la seconde aussi.

C'est une tournure qui a une certaine puissance rhétorique et poétique.

Les phrases balancées sont aussi attestées avec trois formes verbales en particulier :

- le *mrr=f*
- le *sdm.n=f* (MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, § 575)
- le prospectif (MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, § 601)

Forme substantive *mrr=f*



prr=sn r p.t m bik.w
prr=i hr dnh.w=sn (CT III, 24 c-25 a)

Ils sortent au ciel en tant que faucons, je sors sur leurs ailes.

Accompli *sdm.n=f*



pr.n=sn r p.t m bik.w
pr.n=i hr dnh.wy=sn (MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, ex. 81, CT III, 115 g)

Ils sont sortis au ciel en tant que faucons, je suis sorti sur leurs ailes.

Prospectif *sdm=f*

mrw=f m(w)t=tn, m(wt)=tn

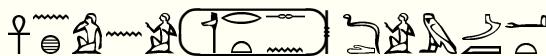
mrw=f nh=tn nh=tn (MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, ex. 865, Textes des Pyramides 153 c)

S'il désire que vous mourriez, vous mourrez. S'il désire que vous viviez, vous vivrez.

VIII. Les formules de serment

Voir ALLEN, *Middle Egyptian*, 25.11.4.

Les formules de serments évoquent une divinité ou un ancêtre, ou encore un roi. Elles commencent par une phrase (une affirmation) utilisant le verbe *wʒh*, endurer ou *nh*, vivre. Cette initiale peut être considérée comme une circonstancielle exceptionnellement en tête. La suite est la proposition principale.



nh n=i š-n-wsr.t, dd=i m-mʒc.t !

(MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, ex. 865, Textes des Pyramides 153 c)

Aussi vrai que Sésostris vit pour moi, c'est en vérité que je parle!

- 1. *formule de serment avec mrr=f* (mais le verbe est un verbe fort alors il n'y a pas de marques)
- 2. *principale avec mrr=f utilisé dans une forme emphatique en temps second* (le fait que je parle est en vérité), dont nous parlerons plus tard.

Retenez pour l'instant cette formule de serment et revoyez l'exercice de traduction suivie de la *lettre au mort*.



wʒh Imn qn, nn wʒh=i tw !

Aussi vrai qu'Amon le brave perdure, je ne te laisserai pas perdurer!

- *Principale avec un prospectif négatif*

⇒ Faire l'exercice 8.

COURS 10

La forme *sdmt=f* (*qu'il a écouté*)

La forme *sdmt=f* est une forme verbale de l'accompli, qui a des emplois limités à des propositions circonstancielles, en position de dépendance syntaxique par rapport à une principale.

I. Caractéristiques générales

- Aspect : accompli
- Morphologie : désinence *-t* (thème verbal bref, long pour les géminés)
- Emplois limités, en égyptien classique, à quelques tournures typiques dans lesquelles elle est toujours subordonnée (circonstancielles)

Le sens général de *sdmt=f* est *ayant accompli, alors qu'il a accompli*.

Ses utilisations principales sont :

- dans des tournures négatives, du type *avant qu'il ait entendu, n sdmt=f*;
- dans des circonstancielles véritables (après les conjonctions *r*, *jusqu'à ce que* et *dr*, *avant que, depuis que*).

II. Morphologie

La forme se caractérise donc par une désinence *-t*.

Les verbes géminés ont un thème verbal long, mais pas les verbes faibles.

| | [3-lit.] | [2-gem.] | [3-inf.] | donner | [anom] | venir | apporter |
|---------------|-------------|------------|------------|-------------|------------|------------|----------|
| <i>sdmt=f</i> | <i>sdmt</i> | <i>m33</i> | <i>mrt</i> | <i>rdit</i> | <i>iit</i> | <i>int</i> | |

Il est à noter que le passif et l'actif ont généralement le même aspect, sauf pour les verbes faibles qui présentent, au passif, une terminaison en *-yt*.

mryt=f = ayant été aimé

III. Emplois

Ses emplois se limitent, en égyptien classique, à deux cas de figures essentiellement :

1. tournure négative *n sdm̄t=f*;
2. régime des prépositions-conjonctions (c'est-à-dire dans des circonstancielles véritables)

III.1 La tournure négative *n sdm̄t=f, avant qu'il ait entendu*

Le sens de base de la tournure est *il n'a pas encore entendu*. Le sens concret est souvent : *alors qu'il n'a pas encore entendu, avant qu'il ait entendu*. Cette tournure s'emploie dans des **propositions subordonnées virtuelles**.



m grg dw3 n it=f (Oasien, anc. B 1, 183)

Ne fonde pas le lendemain avant qu'il ne soit venu.



hpr rn=k n msyt rm̄t, n hprt nr:w (ALLEN, Middle Egyptian, p. 309)

Ton nom est advenu (*perfectif*), alors que les hommes n'étaient pas nés et que les dieux n'étaient pas advenus.

La forme peut se trouver dans des propositions subordonnées traduites comme des relatives en français. L'exemple suivant montre la tournure *n sdm̄t=f* introduite par *nty:t* (*que/ce que*).



m w3 nt(y).t n it (sujet non exprimé) (Conte du Paysan B1 271-272)

Ne te vante pas (*véritable*) de ce qui n'est pas encore venu.

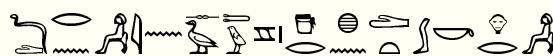
III.2 Régime des prépositions-conjonctions

La forme *sdm̄t=f* fait partie des formes verbales utilisées dans les circonstancielles véritables, c'est-à-dire introduite par des prépositions conjonctions. Nous consacrerons un cours à ces circonstancielles (voir cours 13 et Semestre 4, cours 2), mais, pour mémoire, derrière les prépositions-conjonctions, on trouve :

- à l'accompli : le *sdm.n=f* ou le *sdm̄t=f*
- à l'inaccompli : le *mrr=f*
- pour le futur : les formes prospectives

La forme *sdmt=f* se rencontre essentielle derrière *r*, jusqu'à ce que et *dr*, avant que.

- *r sdmt=f* = jusqu'à ce qu'il ait entendu
- *dr sdmt=f* = avant qu'il ait entendu



dd rn=i, in s3tw, dr hndt=k hr=i (CT V, 186 f-g)

Dis mon nom, dit le sol, avant que tu n'aies marché sur moi.



m sdr grh m i hrw r sprt=k r bdw (MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, ex. 824, St. Néferhotep, 13)

Ne te couche pas ni la nuit, ni le jour, jusqu'à ce que tu aies atteint Abydos.

IV. Tournure négative

La négation *tmt=f sdm*, n'ayant pas/plus écouté est attestée.

COURS 11

Constructions emphatiques (*C'est (dans cette circonstance) qu'il a écouté*)

Dans un discours, un locuteur fait un acte de communication avec un interlocuteur. Il peut être amené à chercher à le convaincre, à capter son attention par différents procédés de type rhétorique. Il existe différentes stratégies de communication en égyptien ancien, dont nous tenterons de donner un aperçu synthétique au Semeestre 4¹. Nous allons présenter ici une stratégie parmi celles existantes, appelée **construction emphatique** (MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, § 1073–1075), ou **temps seconds** (les manuels de néo-égyptien, NEVEU, *La langue des Ramsès*, p. 111–113), ou encore **proposition argumentative à prédicat adverbial** (GRANDET et MATHIEU, *Cours*, Cours 51).

L'idée est la suivante : soit une phrase « plane », un discours « non-marqué » :

Le serviteur mange sous le sycomore. (jw b3k hr wnm hr nh.t)

La même information peut être transmise en mettant l'accent sur un élément du discours.

- On peut mettre l'accent sur le **sujet** : *c'est le serviteur qui mange sous le sycomore*. (on verra cette construction en égyptien au Semeestre 4, car nous aurons besoin des participes ; elle est appelé la **phrase coupée**);
- On peut mettre l'accent sur la **circonstance de l'action** : *c'est sous le sycomore que le serviteur mange*.

C'est ce procédé rhétorique-là (mise en avant du circonstant d'une action) que nous allons étudier, et qui relève des constructions substantives dites **emphatiques**, dont nous avons déjà mentionné l'existence précédemment à plusieurs reprises.

I. Présentation générale

Les **constructions substantives emphatiques** mettent en relief des circonstants exclusifs d'une situation qui permet la réalisation d'un procès (*c'est sous le sycomore qu'il mange*, et pas ailleurs). Du point de vue de l'énoncé, l'énoncé est complet s'il y a un sujet (le thème de la phrase) et un

1. Je classe dans cette catégorie des procédés rhétoriques les **phrases balancées** vues dans le cours 9.

prédicat (ce que l'on donne comme information). On parle aussi de **thème** et de **rhème**. Dans une phrase « plane », thème et rhème correspondent respectivement au sujet et prédicat.

Dans un énoncé marqué, mettant en valeur la circonstance, on transforme en **rhème** (information principale de la phrase) le circonstant (*sous le sycomore*). En français, la construction adéquate revient à encadrer l'élément mis en emphase par *c'est ... que* (C'est sous le sycomore qu'il mange). En égyptien, la construction emphatique n'est pas si éloignée. Mot à mot, l'égyptien dit : *Le fait que le serviteur mange est sous le sycomore*, le sujet = *le fait que le serviteur mange*, le prédicat = *sous le sycomore*. Le modèle de la proposition emphatique est donc, tout simplement, la **Proposition à prédicat adverbial** (mais sans *iw*), avec pour sujet une forme verbale (à la forme substantive) et pour prédicat un élément de nature adverbial (qui est mis en valeur).

iw b3k wnm=f hr nh.t

Le serviteur mange sous le sycomore.

→ *Avec aoriste*

wnm b3k hr nh.t

Le fait que le serviteur mange est sous le sycomore.

→ *avec sujet comportant une forme nominale – ici mrr=f – d'un verbe*

Dans l'exercice 8 (??), vous aviez eu une phrase qui entre en fait dans cette construction.



dgg=tw=f mi R^f, wbn=f

litt. Le fait qu'il est cherché du regard est comme Rê, quand il se lève.

→ *Sujet = forme mrr=f, prédicat = groupe prépositionnel, aoriste circonstanciel*

S'il est cherché du regard, c'est comme Rê lorsqu'il se lève.

C'est comme Rê quand il se lève qu'il est cherché du regard.

Cette construction emphatique pourrait correspondre (très théoriquement) à cette phrase plane :

**iw dg=tw=f mi R^f, wbn=f*

**On le cherche du regard, comme Rê, quand il se lève.*

→ *Avec aoriste en position initiale, puis aoriste séquentiel*

II. Formes nominales emphatiques

La phrase marquée (mise en avant de la circonstance) présente donc deux éléments :

- un sujet qui comprend toujours une forme verbale (nominale) – d'où le nom de **temps second**;

- un prédicat de nature adverbiale.

II.1 Le sujet

On ne rencontre que des formes verbales qui peuvent avoir une fonction substantivante (emphatique). L'aoriste par exemple est donc exclu, tout comme le perfectif. Trois formes sont possibles :

- **Accompli** : le *sdm.n=f* = *le fait qu'il a écouté*
- **Inaccompli** : le *mrr=f* = *le fait qu'il aime*
- **Futur** : le prospectif/subjonctif *sdm=f* = *le fait qu'il écouterait*

II.2 Le prédicat

Le prédicat est positionné après le sujet, et est en théorie de nature « adverbiale ». Toutefois, il peut sortir de ce cadre strict.

Pour le second membre de la proposition emphatique, les possibilités sont les suivantes :

- Élément adverbial ;
- Forme *sdm.n=f* ou *sdm=f* en fonction circonstancielle ;
- Sujet + parfait ancien ;
- Sujet + *sdm=f* ;
- Construction négative du type *n sdm.n=f* ou *n sdm=f* ;
- Proposition circonstancielle.

II.3 Exemples

Élément adverbial simple



gm.n sw wpwty.w hr w3.t (GRANDET et MATHIEU, *Cours*, § 51.3, p. 576, *Conte de Sinouhé R 19–20*)

Le fait qu'ils ne trouvèrent est sur le chemin

→ *Sujet = sdm.n=f nominal, prédicat = groupe prépositionnel*

⇒ *C'est sur le chemin qui le trouvèrent.*

Proposition circonstancielle



ir(w)=f n=i mi mrr imy.w Twnw (MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, ex. 1910)

Le fait qu'il agira pour moi est comme ceux qui sont dans Héliopolis le désirent.

→ *Sujet = prospectif, prédicat = circonstancielle véritable avec mrr=f*

⇒ *C'est comme ceux qui sont dans Héliopolis le désirent qu'il agira.*

Sujet + parfait ancien



*ir.n=i rnp.wt ſſ3.wt,
hrd.w=i hpr.(w) m nh̄t.w* (Conte de Sinouhé B 92–94)

*Le fait que j'ai passé de nombreuses années **est** alors que mes enfants étaient devenus des chefs.*

→ *Sujet = sdm.n=f nominal, prédicat = proposition pseudo-verbale avec parfait ancien*

→ C'est alors que mes enfants étaient devenus des chefs, que j'ai passé de nombreuses années.

NB : Vous remarquez peut-être que dans certains cas l'identification d'une construction emphatique n'est pas évidente. Pour les verbes qui, en position initiale, sont souvent précédés par *iw* (*sdm.n=fici*), l'absence de *iw* peut-être un indice de construction emphatique. La présence en tête de phrase d'un *mrr=f* peut aussi être un indice.

Il peut arriver que, pour une même phrase, on puisse admettre une traduction comme phrase plane et une traduction comme phrase marquée.

III. Négations

Il y a deux types de négations à envisager pour les constructions emphatiques :

1. la **négation du sujet** (c'est-à-dire la négation du temps second lui-même) : *c'est sous le sycomore qu'il n'a pas mangé*;
 2. la **négation de la phrase** dans sa totalité : *ce n'est pas sous le sycomore qu'il a mangé*.

La négation du temps second se fait avec l'auxiliaire *tm*.



tm.n=fwnm hr nh.t

*Le fait qu'il n'a pas mangé est sous le sycomore.

C'est sous le sycomore qu'il n'a pas mangé.

La négation complète de la phrase (la négation du rhème marqué) se fait au moyen de la négation bi-partite *n...is*, que nous avons déjà rencontré l'an passé pour les phrases nominales. La négation encadre le premier élément :



n wnm.n=f is hr nh.t

*Le fait qu'il a mangé n'est pas sous le sycomore.

Ce n'est pas sous le sycomore qu'il a mangé.

Vous remarquez sans doute que la négation est beaucoup plus explicite pour repérer des phrases emphatiques que la forme affirmative, puisqu'on a une négation spécifique pour la forme verbale « subordonnée » (dans le sujet) et une négation spéciale pour toute la phrase. À cet égard, dans un texte, soyez attentif aux parallélismes de construction, entre phrases à l'affirmatif et phrases négatives. Observez attentivement cet extrait de la Stèle de l'an 16 de Sésostris III à Semna :



Sésostris III parle :

(le futur roi qui protégera la frontière,)
s3=i pw; ms=t(w)=f n hm=i

c'est mon fils ; (Proposition à prédicat nominal)

le fait qu'il sera mis au monde est pour ma Majesté.

→ Construction emphatique surtout identifiable grâce au corrélat négatif de la suite ci-dessous ; prospectif passif sujet, prédicat adverbial

⇒ c'est pour ma Majesté qu'il sera mis au monde. (c'est-à-dire « C'est mon digne successeur. »)

(... celui qui ne protégera pas la frontière,)
n s3=i is; n ms=t(w)=f is n=i

ce n'est pas mon fils ; (Proposition à prédicat nominal négative)

le fait qu'il sera mis au monde n'est pas pour moi.

→ Construction emphatique, négation ; prospectif passif sujet, prédicat adverbial

⇒ ce n'est pas pour moi qu'il sera mis au monde.

IV. Conclusion

Voici le principe expliqué, je l'espère, dans ses grandes lignes simplement. N'oubliez pas à l'issue de votre processus de traduction de construire une phrase syntaxiquement correcte en français qui rende compte de l'idée d'emphase sur une circonstance que vous avez repéré dans la phrase égyptienne.

⇒ Faites l'exercice 10 !

COURS 12

Formes séquentielles contingentes

Pour clore ce grand volet sur les formes de la conjugaison suffixale, il faut à présent aborder des formes « plus rares », qui se caractérisent par un suffixe très facilement reconnaissable. Leur identification est donc aisée.

Je vous renvoie à :

- ALLEN, *Middle Egyptian*, Cours 22
- OBSOMER, *Grammaire pratique*, p. 93
- GRANDET et MATHIEU, *Cours*, leçon 42
- MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, § 623–627

Il s'agit de trois formes suffixales rares qui sont construites avec trois particules apparentées à des verbes signifiant respectivement *crier* (*hrw*) ou *tomber* d'après Grandet/Mathieu), *penser* (*k3i*), dire (*i.n*).

Elles partagent une caractéristique syntaxique importante : elles sont employées dans des **phrases principales**, mais **non-initiales**. C'est que le procès qu'elles expriment est conditionné par la réalisation d'un autre, qui précède. Elles sont employées dans des propositions principales, mais non initiales, en tant que formes séquentielles et contingentes. Elles sont, pour les deux premières, surtout utilisées dans les textes à caractère didactique et marquent un enchaînement obligatoire du raisonnement. La troisième appartient au registre de la narration.

Les deux premières formes sont apparentées au prospectif (futur), alors que la dernière est apparentée au perfectif (temps de la narration)

- *sdm.hr=f*, alors, il écoutera
- *sdm.k3=f*, alors, il écoutera
- *sdm.in=f*, alors, il écoute

I. *sdm.hr=f*

Le thème verbal est bref, mais la gémination possible pour les géminés.

Suffixe :  (écrit après les déterminatifs).

Le sens est obligatif : c'est-à-dire que la forme verbale exprime la conséquence logique, *inévitable*, d'un énoncé qui précède. Celui-ci est souvent exprimé par une circonstancielle en tête de phrase introduite par *ir si, quant à*. Cette forme verbale est très fréquente dans les textes médicaux.



ir hpr=f m fntw, wnm.hr=f st (GRANDET et MATHIEU, Cours, CT VII, 438 c)

S'il se transforme en vers¹, il le mangera forcément.

En moyen égyptien, il existe déjà une variante à cette forme verbale : *hr(=f) sdm=f* (thème de l'aoriste ou du prospectif).

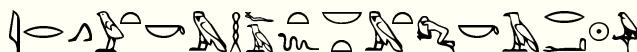
Le passif : *sdm.hr.tw=f*

II. *sdm.k3=f*

Thème verbal bref.

Suffixe :

Cette forme exprime une conséquence chronologique, liée à la volonté du locuteur, d'une action qui précède. La traduction par un futur est très fréquente.



ir iwt=k m hf.t nb.t, mwt.k3 R (GRANDET et MATHIEU, Cours, CT VII, 18 c)

Si tu viens sous la forme d'un quelconque serpent, Rê mourra.

La variante de cette forme verbale est en usage dès la XII^e dynastie : *k3(=f) sdm=f* (thème de l'aoriste ou du prospectif/subjonctif).

Le passif : *sdm.k3.tw=f*

III. *sdm.in=f*

Thème verbal bref.

Suffixe :

Cette forme est un séquentiel narratif qui introduit une nouvelle étape dans un récit. Elle est donc le plus souvent traduite par un passé simple. Toutefois, on peut aussi la rencontrer dans les textes médicaux où la traduction par un futur s'imposera.

1. Proposition conditionnelle avec un subjonctif, voir Semestre 4.



dd.in shty pn (OBSOMER, Grammaire pratique, § 373, Conte du Paysan R 2, 5)

Alors ce paysan dit...

Le passif est : *sdm.in.tw=f*

IV. Excursus : la narration

L'égyptien ancien possède beaucoup de construction utilisée dans la narration (= rapport de « faits présentés comme extérieurs au monde immédiat du locuteur », MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, p. 654). Nous en avons vu déjà plusieurs. Voici un petit récapitulatif.

D'après MALAISE et WINAND, on peut distinguer **deux groupes de constructions narratives** d'après la syntaxe : les formes narratives autonomes, et celles qui sont toujours séquentielles.

IV.1 Formes narratives autonomes

- *sdm=f* parfaitif (voir cours 8)
- le parfait ancien (voir cours 1, Semestre 2)
- *iw sdm.n=f* (voir cours 1)

S'ajoute à elles une construction que nous n'avons pas encore vue, car nous avons besoin des participes et des formes relatives (voir Semestre 4), mais qui se construit sur le modèle de la Proposition à prédicat nominal : *sdm pw ir(w).n=f* litt. c'est écouter (infinitif) ce qu'il a fait (*forme relative accomplie*) = alors il écouta.

Il existe aussi un emploi de l'infinitif appelé « infinitif narratif » qui se rencontre notamment dans les annales royales.

IV.2 Formes narratives à valeur séquentielle

Avec l'auxiliaire *wn.in=f*, Et, alors...

- *ḥ.n + sdm.n=f*
- *ḥ.n + parfait ancien*
- *ḥ.n + hr + infinitif*

Avec l'auxiliaire *wn.in=f* (alors), en particulier :

- *wn.in + parfait ancien*
 - *wn.in + hr + infinitif*
- La forme *sdm.in=f* (voir ci-dessus, chapitre III).



Vous avez à présent un aperçu de toutes les formes verbales de la conjugaison suffixale.

► Mettons en pratique à présent : **exercice 11.**

COURS 13

Les circonstancielles véritables (1)

Les propositions subordonnées circonstancielles peuvent être exprimées de deux manières :

- par la juxtaposition d'une proposition à la proposition principale (proposition dite en fonction de circonstancielle, les « circonstancielles virtuelles », voir cours 5).
- par des propositions subordonnées introduites par une **préposition-conjonction** (les « circonstancielles réelles »);

C'est sur ces dernières que nous allons nous arrêter pour le dernier cours du semestre.

I. Les circonstancielles véritables, première approche

Les propositions subordonnées circonstancielles « véritables » sont des propositions introduites par une **préposition-conjonction**. Cette subordonnée se place généralement après la principale. Plus rarement, elle se place avant (on parle de protase), notamment dans le cas des subordonnées temporelles et conditionnelles ; en ce cas, elles sont introduites par *ir* ou    

   *hr.*

Du point de vue du sens, il existe cinq groupes de propositions circonstancielles (régime de la préposition conjonction) :

- temporelles,
- causales,
- comparatives,
- finales et consécutives,
- conditionnelles

Nous allons aborder les quatre premières. Elles fonctionnent toutes sur un principe commun :

- elles se placent normalement après la principale ;
- elles sont introduites par une préposition-conjonction ;
- la forme verbale est une forme qui peut avoir une fonction nominale ;
- à l'accompli on peut trouver *sdm.n=f* ou *sdmt=f*;

- à l'inaccompli, on peut trouver le *mrr=f*;
- au prospectif, les formes prospectives.

II. Les temporelles

Introduites par différentes conjonctions, elles peuvent exprimer l'antériorité ( | *tp-*), la concomitance (*m*,  *hft*), la postérité ( *m-ht*,  *r-s3*), l'origine ( *dr*), l'aboutissement (*r*).

Après ces conjonctions, on trouve diverses formes suffixales qui permettent d'exprimer un accompli, un non-accompli ou une éventualité.

1. Accompli :

- forme *sdm.n=f*
- forme *sdmt=f* et son passif *sdmyt=f*

2. Non-accompli :

- forme nominale *mrr=f*

3. Éventualité :

- prospectif ou subjonctif

II.1 Conjonction *m*

C'est fondamentalement une conjonction temporelle qui exprime la **concomitance** *quand, lorsque*. En ce sens, elle peut être suivie d'un infinitif, d'un prospectif ou d'un subjonctif. On rencontre aussi le convertisseur *wnn* au subjonctif pour introduire des proposition à prédicat adverbial.



ir m wn=i m hrd, wn=i m smr m s n(y) hnwti n(n) snw=f

(MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, ex. 1584, Hatnoub, 22, 2-3)

Quand j'étais enfant, j'étais (déjà) un courtisan et un homme de la Résidence sans égal.

→ Circonstancielle en protase (marquée par *ir*) avec *m* suivi du convertisseur *wn*, puis principale introduite par le convertisseur passé *wn*.

Suivie d'une forme accomplie *sdm.n=f* ou de la forme *sdmt=f*, elle exprime en revanche la **postérité**.



wdb=k ḥ=k, m sr:n=i n=k qd (MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, ex. 1585, CT VI, 173 r)

Puisses-tu détourner ta main, quand je t'aurai annoncé la construction.

→ Principale avec un subjonctif, circonstancielle introduite par la préposition conjonction *m* suivie d'un *sdm.n=f*.

II.2 Conjonction

La conjonction *r* suivie de la forme *sdmt=f* exprime la limite *jusqu'à ce que*, voir cours 10.

II.3 Conjonction

Elle exprime la **postérité**, *après que* et peut être suivie d'un subjonctif, du prospectif de la forme *sdm.n=f*, son équivalent passif *sdmw=f*, de la forme *sdmt=f*, d'une construction pseudo-verbale avec convertisseur au subjonctif, voire d'un infinitif, rarement de la forme *mrr=f*.



ir m-ht i=c=s hr=s r-c-nb, hr=s gs=s hr=s im

(MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, ex. 1603, P. Ebers, 87, 9–10)

Après qu'elle se sera lavé le visage chaque jour, elle s'en oindra.

→ Circonstancielle en protase avec un subjonctif, et principale avec la forme *sdm.hr=f*

II.4 Conjonction

Elle exprime la **postérité**, *après que* et est suivie de la forme *mrr=f*, de l'infinitif, et sans doute du prospectif.



dd s r(3) pn ḥ=q=f imn.t r-s3 prr=f (MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, ex. 1642, CT IV, 326 j)

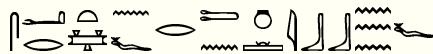
Qu'un homme dise cette formule pour entrer¹ dans l'Occident après en être sorti.

→ Principale avec un subjonctif, puis circonstancielle introduite par *r-s3* suivie du *mrr=f*.

1. Circonstancielle virtuelle, but ou conséquence (subjonctif).

II.5 Conjonction *r-tnw*

Elle exprime la **répétition** du procès, *chaque fois que*, et peut-être suivie du subjonctif ou de la forme substantive *mrr=f*.



š̥r=t(w)² n=f r-tnw ibb³ (MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, ex. 1644, CT V, 11 c)

On fera s'élever pour lui (quelque chose), chaque fois qu'il aura soif.

II.6 Conjonction *hft*

Elle exprime la **coïncidence**, logique (*conformément à, comme*) ou chronologique (*au moment où, lorsque, dès que*) et est suivie de l'infinitif, de constructions pseudo-verbales avec un convertisseur au subjonctif et des prospectifs ou subjonctifs, de la forme *mrr=f*, de l'accompli *sdm.n=f*.



hft wn=f mr(.w) (MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, ex. 1654, *Kahun*, 13, 34)

Quand il était tombé malade.

→ *Circonstancielle avec un parfait ancien introduit par un convertisseur.*

II.7 Conjonction *tp-*

Elle exprime l'**antériorité**, *avant que*, et elle est suivie d'un infinitif ou d'un subjonctif. Rare.

II.8 Conjonction *dr*

Elle exprime l'**antériorité** (*avant que*) ou parfois la **contiguïté** (*dès que, depuis que*) et est suivie du prospectif, de l'accompli *sdm.n=f*, de la forme *mrr=f*, de la forme *sdmt=f*, et sans doute du subjonctif et d'une construction pseudo-verbale avec convertisseur.

2. [caus. 2-lit.] faire se lever.

3. *ibl*, avoir soif.



dd rn=i (dit le sol) *dr hndt=k hr=i*

Dit mon nom avant que tu n'aies marché sur moi.

→ Impératif, puis circonstancielle introduite par *dr* suivi du *sdm.t=f*

III. Les causales

III.1 Conjonction *n*

La conjonction *n*, *parce que*, peut être suivie de la forme *mrr=f*, de la forme *sdm.n=f*, ainsi que du prospectif et du subjonctif, mais aussi de construction non verbales (Proposition à prédicat nominal, Proposition à prédicat adjectival).



m3c.hr=f sy qrf.hr sy hr-c.wy n qsn ir.t=f

(MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, ex. 1612, P. Smith, 17, 17)

Alors, il les étendra (mais) les repliera aussitôt parce que c'est douloureux de le faire.

→ Deux formes verbales au *sdm.hr=f*, puis causale avec une Proposition à prédicat adjectival (*P = qsn* et *S = infinitif ir.t*)

III.2 Conjonctions diverses

Conjonction *n-iqr-n*

Conjonction *n-3.t-n*

Conjonction *n-wr-n*

Conjonction *hr* ☩I, suivie d'un prospectif, d'une forme *sdm.n=f*, d'un infinitif.



(...) ☩I

(...) *hr rh.n=i* (MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, ex. 1646, CT III, 316i)

(Je suis venu) parce que j'ai appris à connaître/je sais.

III.3 Conjonctions bâties sur *nt(y).t* (le fait que)

- *n-nt(y).t*, *hft-nt(y).t*, *hr-nt(y).t*, étant donné que, parce que
- *dr-nt(y).t* puisque
- *m-ε-nt(y).t* vu que
- *r-nt(y).t* à savoir que⁴

Grâce à *nt(y).t*, elles peuvent être suivies de constructions verbales et non verbales. Si le sujet pronominal suit la conjonction, on utilise le pronom dépendant.



(...) *hft-nt(y).t wi tn.kwi* (MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, ex. 1672, *Kahun*, 11, 19)

(...) parce que je suis devenu vieux.

→ Circonstancielle avec parfait ancien dans une construction pseudo-verbale

IV. Les comparatives

Deux conjonctions introduisent les comparatives :  *mi* et  *m.*

Les formes verbales attestées après elles :

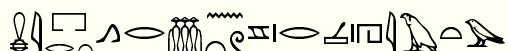
- forme *sdm.n=f*, forme *sdmt=f*
- forme *mrr=f*
- prospectif/subjonctif et infinitif

Conjonction *mi*, comme suivie d'une construction à prédicat adverbial avec convertisseur, la forme substantive *mrr=f*, prospectif/subjonctif, infinitif.



ir n=f wpw.t mi dd=f (MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, ex. 1593, *Ptahhotep*, 148)

Accompli la mission pour lui comme il le dit.



iw mwt m-hr=i min (...) mi pr.t r hntw r-s3 ihm.t (Désespéré, 130-131)

La mort est aujourd'hui devant moi (...) comme sortir à l'extérieur après la réclusion.

Parfois sens dérivé causal dans la mesure où, vu que, étant donné que.

4. En contexte épistolaire, introduit l'objet de la lettre : *concernant le fait que ou deux points*.

Sens dérivé de la conjonction **m** lorsqu'elle est suivie de la forme substantive *mrr=f*.



Rd(w) shp=f s.t m msdd=f

Il a été fait en sorte qu'il l'ingère, même s'il ne veut pas.

v. Les finales et les consécutives

Il existe, comme on l'a vu, des séquentielles avec cette valeur (séquentielles consécutives, voir cours 4, §IV.2) avec un subjonctif.



dd s r(3) pn 'q=f imm.t r-s3 prr=f (MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, Ex. 1642, CT IV, 326j)

Qu'un homme dise cette formule pour entrer⁵ dans l'Occident après en être sorti.

Mais il existe aussi des finales et consécutives introduites par des conjonctions spécifiques, la plus fréquente étant *n-mrw.t*. La temporelle *r* est susceptible aussi d'être traduite par *afin que, de sorte que*.

Dans ces circonstancielles, on ne rencontre que deux formes verbales :

- prospectif/subjonctif (éventualité);
- l'infinitif quand le sujet est identique à celui de la principale.

La conjonction *r, pour que,* est suivie d'un subjonctif ou infinitif.



ink (...) sgr(w) q3-hrw r tm=f mdw

Je suis celui qui fait taire le haut-de-voix pour qu'il ne parle plus.

La conjonction *n-mrw.t, dans le souhait de / que,* suivie de prospectif ou de subjonctif, voire d'une Proposition à prédicat pseudo-verbal précédée d'un convertisseur, éventuellement de l'infinitif.

5. Circonstancielle virtuelle, but ou conséquence (subjonctif).



n-mrw.t wn=f hr dd

pour qu'il continue à parler.

VI. Constructions négatives dans les circonstancielles

Pour les circonstancielles (en particulier les temporelles et les finales), la négation se fait généralement avec l'auxiliaire négatif *tm*.

Dans les causales introduites par des conjonctions composées avec *nt(y).t* (*hr-nt(y).t*, *dr-nt(y).t*), on rencontre normalement les négations attendues des formes verbales, puisque *nt(y).t* introduit n'importe quel type de constructions.

Les constructions négatives *n wnmt=f* et *n wnmyt=f* Il s'agit des contreparties négatives, respectivement de la forme accomplie *sdmt=f* et de son équivalent passif que l'on rencontre en fonction de subordonnée circonstancielle après des prépositions-conjonctions (voir cours 10).

⇒ Faire l'exercice 12.



C'est tout pour ce semestre !

Livre IV

Semestre 4

Pour se remettre dans le bain

Tout d'abord :



Voir « *Gourde portant un vœu de bonne année sous la protection de Ptah, Amon, Sekhmet et Neith* », Louvre E 22605 (figure 18).



FIGURE 18 – *Gourde portant un vœu de bonne année sous la protection de Ptah, Amon, Sekhmet et Neith* (Musée du Louvre E 22605¹, XXVI^e dynastie, (664–525 BC))

Ce semestre nous allons aborder la fin du programme d'égyptien classique. Vous avez vu toutes les formes verbales de la conjugaison suffixale. Il nous reste seulement à voir les **formes adjectivales du verbe** (les participes et formes dites relatives), et vous aurez aborder toutes les formes verbales. Par ailleurs nous continuerons à étudier des constructions de phrases plus complexes. Je vous renvoie au programme prévisionnel du semestre (chapitre IV).

Par ailleurs, nous poursuivrons les exercices, selon le format habituel que vous connaissez, mais nous allons aborder aussi la traduction d'un texte suivi complet. Pour cela, en parallèle au cours, avec ses leçons progressives et ses exercices d'application, vous aurez à travailler sur un texte relativement long, un classique de l'épigraphie égyptienne de la XII^e dynastie : La **Stèle de Semna de l'an 16** (Sésostris III). Vous pouvez télécharger le texte complet. Une section du cours

1. http://cartelfr.louvre.fr/cartelfr/visite?srv=car_not_frame&idNotice=32399&langue=fr

sur Moodle est réservé à ce travail. Vous ne pouvez tout traduire pour l'instant. Il vous faut, au moins connaître, les formes adjectivales du verbe. Néanmoins, je vous indiquerai à chaque leçon quelles lignes vous est susceptibles de savoir faire. Vous traduirez le texte progressivement, ainsi à la fin du semestre, vous aurez travaillé sur un texte complet, qui offre un panorama riche de la syntaxe de l'égyptien classique. Au cours du semestre, nous travaillerons aussi sur un texte beaucoup plus cours la **Stèle de Semna de l'an 8** (Sésostris III).

Enfin, je continuerai à distiller de temps en temps des petits exercices en hiératique.

Bon travail à nouveau! Mais avant, voici ci-dessous un petit schéma récapitulatif de ce que nous avons fait jusqu'à présent.

Aperçu synthétique (d'étape) de la grammaire du moyen-égyptien

- Un énoncé complet simple comprend : (*Auxiliaire Sujet (S) + Prédicat (P)*).
- L'ordre des mots S/P peut varier selon le type de phrase.
- Selon la nature du prédicat :
 - PPAdverbial : (*auxiliaire) S + P*
 - PPNominal : *AB, B pw A*
 - PPAdjectival : *P + S*
 - Constructions pseudo-verbales : (*auxiliaire) S + P* (progressif, allatif, parfait ancien)
 - **Propositions verbales** (généralement *P S* ou *V S*, avec ou sans auxiliaire)
- Les formes de la conjugaison suffixale se distinguent morphologiquement par le thème verbal (bref ou géminé, cf. verbes irréguliers) et éventuellement une désinence ou un suffixe particulier.

| | |
|---|---|
| Accompli
<i>sdm.n=f</i>
<i>sdm=f</i>
<i>sdmt=f</i> | Inaccompli
<i>sdm=f</i> aoriste
<i>mrr=f</i> |
| Formes prospectives
<i>sdm=f</i> subjonctif
<i>sdm(w)=f</i> prospectif | |
| Formes séquentielles contingentes
<i>sdm.k3=f</i>
<i>sdm.hr=f</i>
<i>sdm.in=f</i> | |

- Aux formes de la conjugaison suffixale, on peut ajouter l'**infinitif**, l'**impératif** et le **parfait ancien**.
- Une proposition peut-être : autonome, initiale, séquentielle, circonstancielle (virtuelle).
- Il existe des circonstancielles dites véritables, c'est-à-dire introduites par une préposition-conjonction.



Pendant les premiers cours, nous allons compléter l'exploration des circonstancielles et autres subordonnées : les phrases conditionnelles, puis les propositions subordonnées complétives (déjà aperçues en exercice), avant d'aborder les participes.

Bon travail!

Descriptif et programme

- I. Pour se remettre dans le bain : présentation du travail de ce semestre (grammaire et travail de traduction suivie : la Stèle de Semna de l'an 16)
- II. Grammaire 1. Les propositions subordonnées complétives
 1. Introduction générale
 2. Les complétives sans conjonction
 3. Les complétives avec conjonction
- III. Grammaire 2. Les circonstancielles véritables (suite) :
 1. Les conditionnelles
 2. Récapitulatif sur les circonstancielles
- IV. Grammaire 3. Les formes adjectivales du verbe (1) : les participes
 1. Introduction
 2. Morphologie des participes accompli et inaccompli
 3. Emploi et syntaxe
 4. Le *sdm.ti=f1* à valeur prospective
 5. La construction indirecte du participe passif
- V. Épigraphie 1. Les appels aux vivants
- VI. Grammaire 4. Les formes adjectivales du verbe (2) : les formes relatives
 1. Introduction
 2. Morphologie
 3. Emploi et syntaxe
- VII. Épigraphie 3. Rappels sur l'expression de l'identité et de la filiation
- VIII. Grammaire 5. Les propositions subordonnées relatives
 1. Introduction
 2. Morphologie des introduction *nty* et *iwty*
 3. Emploi et syntaxe
 4. Excursus : proposition subordonnée relative et relative « virtuelle »
- IX. Épigraphie 5. Traduire une inscription royale : la Stèle de Semna de l'an 8
- X. Grammaire 6. La phrase coupée (*c'est lui qui...*)
- XI. Grammaire 7. Les formes rhétoriques
- XII. Grammaire 8. L'interrogation (synthèse)
- XIII. Grammaire 9. Récapitulatif sur les auxiliaires Fin... et après ?

COURS 1

Les propositions subordonnées complétives

I. Introduction

Dans une phrase, le rôle de **complément d'objet** d'un verbe est d'ordinaire assumé par un **substantif** ou un **groupe nominal** : *il attend le train*. Toutefois, avec certains verbes, des propositions peuvent assumer le rôle d'objet du verbe de la proposition principale : *il attend que tu viennes*. C'est ce qu'on appelle une **proposition subordonnée complétive** (*complement clause* en anglais).

Autrement dit, une proposition complétive est une proposition verbale qui est le complément d'objet d'un verbe (prédicat de la proposition principale). Cela signifie que les formes verbales utilisées dans des propositions subordonnées complétives sont considérées dans un **emploi substantival** (puisque elle assume le même rôle qu'un groupe nominal). Seules les formes verbales attestées dans des emplois dits substantivaux peuvent se rencontrer dans des complétives. Les verbes qui sont susceptibles d'introduire une proposition complétive relèvent des catégories suivantes :

1. Les verbes **déclaratifs**, par exemple  *dd*, *dire (dire que)*;
2. Les verbes de **connaissance**, par exemple  *rh*, *apprendre à connaître, savoir, sib*, *savoir, percevoir, reconnaître*;
3. Les verbes de **perception** :  *m33*, *voir, constater, sdm*, *entendre, gmi*, *trouver, sapercevoir, constater*;
4. Les verbes **jussifs** :  *wd*, *ordonner, rdi faire en sorte que, mri*, *mri souhaiter, désirer*.

À la suite de ces types de verbes, on trouve deux types possibles de propositions complétives :

- celles introduites par une conjonction ;
- celles qui ne sont pas introduites par une conjonction.

II. Complétives sans conjonction

C'est la construction la plus simple et la plus courante : juxtaposition simple (parataxe) entre la principale et la subordonnée. Là, on peut encore distinguer entre **deux types de verbes introduiteurs** : les verbes qui présentent des **faits objectifs** (les trois premières catégories : les verbes déclaratifs, de connaissance et de perception) et les verbes qui expriment l'**intention du locuteur** (les jussifs, verbes exprimant une opinion, une crainte).

II.1 Verbes objectifs

Après ces verbes, on peut trouver en fonction de complétive tout type de construction.

a) Proposition à prédicat nominal

(...) (...)
 (...) *gm.n=i hf3w pw iw=f m ii.t* (Conte du Naufragé, 61–62)
 (...) j'ai constaté que c'était un serpent, qui venait.
 → La complétive est une Proposition à prédicat nominal (à noter que *jw=f m ii.t* est à l'intérieur d'une Proposition à prédicat adverbial, séquentielle)

b) Proposition à prédicat adjectival

ist gm.n hm nfr wr:t sk3 šr:t (Urk. IV, 747, 9)
 Or, sa Majesté s'est aperçu que ce serait très bien de cultiver des céréales.

c) Proposition à prédicat adverbial

d) Proposition avec pour prédicat la forme substantivée *mrr=f*

(...) (...)
 (...) *m3.n hm=f qnn=i* (Urk. IV, 9, 16)
 (...) Sa Majesté constata que je suis vaillant/ma vaillance.

e) Discours indirect

Après le verbe déclaratif *dd*, on peut trouver un discours direct ou indirect. Le discours indirect est exprimé par une complétive.



(...) dd.n=f n=i ḥ3=f hn̄=i (Conte de Sinouhé, B 111)

(...) Il me dit qu'il voulait se battre avec moi.

II.2 verbe exprimant une intention, une opinion, une crainte

Après un tel verbe, on trouve le **subjonctif**. Si le sujet de la complétive est identique au sujet de la principale, l'infinitif peut, comme en français, être simplement utilisé.



Wd hm=f s̄ḥ wdw pn (Hammāmāt, 192, 3)

Sa Majesté ordonna d'ériger cette stèle.

→ *Initiale au perfectif*

Autrement, quand le sujet de la complétive est différent de celui de la principale, on recourt exclusivement au subjonctif *sdm=f*. Vous pouvez, du reste, comparer avec le français : les verbes opérateurs avec un sens objectif sont suivis d'une complétive à l'indicatif (*je constate que tu viens*) ; les verbes opérateurs avec un sens subjectif sont suivis d'une complétive au subjonctif (*je souhaite que tu viennes*).



(...) mr.n=f wn=i m M3dw hr ir:t h.t (CGC 20712, a10-11)

(...) Il a désiré que je sois à Médamoud pour accomplir les rites.

Dans ce cas, le convertisseur du subjonctif *wn* (du verbe *wnn*) a été utilisé, pour transposer au subjonctif une Proposition à prédicat adverbial (*iw=i m m3dw* = *je suis à Médamoud*).



di=i sdm=tñ (Caire 20538, Iib9)

Je veux faire en sorte que vous entendiez.

→ *Subjonctif en position initiale + subjonctif dans une complétive*

II.3 Négation de la complétive

Elle se fait évidemment avec *tm*.



iw wd.n Gb it Wsir, tm=i wnm hs.w (Harhotep, 396–397)

Geb, le père d'Osiris, a ordonné que je ne mange pas d'excréments.

→ Subjonctif dans la complétive

III. Complétives avec conjonction

Les complétives qui suivent les verbes de perception ou de connaissance sont plus généralement introduites par une conjonction, la conjonction *nt(y).t*, que. Tous les types de constructions sont attestés après cette conjonction, puisqu'en quelque sorte elle opère une nominalisation :



iw=i rh.kw nt(y).t 3h.t pw Ip.t-sw.t tp-t3 (Urk. IV, 364, 1–2)

Je sais que Ipet-sout¹ est l'horizon sur terre.

→ Proposition à prédicat pseudo-verbal avec parfait ancien + complétive introduite par *nty.t* suivi d'une phrase nominale

À la place de la conjonction *nt(y).t*, on peut trouver l'ancien *wnt*, sans doute une forme substantivée de *wnn* signifiant *le fait que*. Son emploi est obsolète dès le Moyen Empire. En général, elle est suivi de propositions qui se rencontrent avec l'indicateur d'énonciation *iw* (donc pas de Propositions à prédicat adjectival, ni de Propositions à prédicat nominal).

Des conjonctions spécifiques peuvent par ailleurs introduire le contenu d'un discours : Après un verbe déclaratif, on peut trouver (deux points), que l'on peut considérer comme l'équivalent de « deux points, ouvrez les guillemets ».



sh.n dd.n=f n=sn r-dd : « mtn, rd.n=i n=tu (...) » (Siout I, 275)

Alors il leur dit : « voyez, je vous ai donné (...).

Rem : Dans ce cours, nous ne faisons pas de distinction particulière entre les complétives construites avec une conjonction et celles construites sans conjonction. Sachez toutefois que certains égyptologues perçoivent des nuances sémantiques.

1. Ipet-sout = Karnak.

1. Les propositions subordonnées complétives



Voir les travaux de ULJAS : Sami ULJAS. *The Modal System of Earlier Egyptian Complement Clause*. Probleme der Ägyptologie 26. Leiden : BRILL, 2007.

► Vous pouvez faire l'**exercice 1**.

COURS 2

Conditionnelles (*si...*) Circonstancielles véritables (suite et fin) Circonstancielles virtuelles (rappels)

Au semestre précédent, nous avons abordé les propositions subordonnées circonstancielles, les « circonstancielles véritables », c'est-à-dire les circonstancielles sous le régime de la *préposition-conjonction*, c'est-à-dire introduites par une préposition conjonction (cours 13). Il nous restait à aborder des circonstancielles particulières : les **conditionnelles**. Nous allons les étudier dans ce cours, puis nous clorons le volet sur les circonstancielles par un récapitulatif des différentes façons de les exprimer en égyptien ancien classique.

I. Les conditionnelles

Une conditionnelle exprime une condition à remplir pour que le procès exprimé ait lieu. En conséquence, en égyptien, comme dans d'autres langues, les subordonnées conditionnelles se placent avant la principale : « **si tu viens**, il sera content ». On parle de phrase construite sur le modèle :

Protase, apodose

En égyptien ancien, les conditionnelles sont introduites par  *ir* (forme développée de la préposition  *r*), signifiant *quant à* (en ce cas avec le sens *si*), et placées en tête de phrase.

Étant donné le sens, la forme verbale dans les conditionnelles est essentiellement le **prospectif / subjonctif**, ou des propositions adverbiales ou pseudo-verbale avec convertisseur subjonctif  *wn* (*que soit*) ou au prospectif  *wnn*. Plus rarement, on trouve la forme *sdm.n=f* (comme expression d'une hypothèse accomplie).



ir wn shr m h.t=t, smh sw

(MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, ex. 1710, Bol de Berlin)

S'il existait (subjonctif) *un dessein dans ton corps, oublie-le* (impératif).



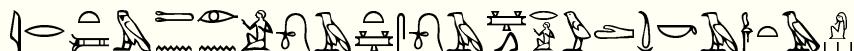
ir wnn=k m ssmy, hr(.w), sdm=k mdw sprw

(MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, ex. 1734, Ptahhotep, 264–265)

Si tu es dirigeant, sois calme (parfait ancien – souhait), alors que tu écoutes le discours d'un demandeur (aoriste circonstanciel).

On trouve aussi les formes passives *sdm.tw=f* du prospectif ou du subjonctif ou *sdm.w=f*, passif de l'accompli *sdm.n=f*.

La négation d'une conditionnelle se fait normalement au moyen de l'auxiliaire négatif  *tn* au subjonctif suivi du verbe au complément verbal négatif.



ir tn ir n=i w3.t, sw3=i r=i wd.k3=i imnty.w

(MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, ex. 1724, CT VI, 231 d-e)

Si vous ne faites pas pour moi le chemin afin que je traverse, je rejeterai (forme *sdm.k3=f*) *les Occidentaux.*

Mais on trouve aussi une construction à valeur négative *ir nfr.n* (*s'il n'y a plus*). Il s'agit du verbe de qualité *être parfait, achevé, arrivé à son terme* à la forme accomplie *sdm.n=f*. Le *n* final peut être rendu par l'unilitère ou par le hiéroglyphe de la négation. Littéralement l'expression pourrait se rendre par *c'est devenu achevé/fini, c'en est arrivé à rien, c'est néant.*



ir nfr.n wnn(w.t) m-ε=tn, iw=tn r dd... (TPPI, 2, § 2, 3-5)

S'il n'y a plus rien dans vos mains (litt. si ce qui est¹ dans vos mains est achevé), alors vous direz...

II. Autres façons d'exprimer des circonstancielles

Nous avons vu que, à côté des circonstancielles véritables, c'est-à-dire des propositions introduites par une préposition-conjonction, assimilables, du point de vue de la syntaxe, à nos propositions subordonnées circonstancielles, il existe d'autres moyens en égyptien ancien d'exprimer une circonstancielle. Bref rappel.

II.1 Les proposition circonstancielles consécutives au subjonctif (virtuelles)

Il s'agit de propositions, simplement juxtaposées à la proposition initiale, mais en position de dépendance, et débutant par un **subjonctif**. Elles sont le plus souvent en fonction de circonstancielles consécutives ou finales :



dd s r(3) pn 'q=f imn.t r-s3 prr=f (MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, ex. 1642, CT IV, 326j)

Qu'un homme dise cette formule **de sorte qu'il entre dans l'Occident**, après en être sorti / après qu'il en est sorti.

→ Circonstancielle régime préposition-conjonction



mi.w, m3=t n mnw pn nfr (MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, ex. 891, Hatchepsout, A 2-3)

Venez, **afin de voir ce beau monument**.



im n=f Bw ndm im, wn=f mm hsi nb m t3 n(y) 'nh.w

Donne-lui le doux souffle là, **de sorte qu'il soit parmi tous les loués de la terre des vivants**.

→ Convertisseur subjonctif pour une Proposition à prédicat adverbial

On peut aussi trouver le *sdm.n=f*, accompli, en tête d'une proposition non autonome dépendant d'une principale.

1. Participe substantivé, voir cours 5, chapitre III.

II.2 Autres formes suffixales dans des circonstancielles (virtuelles)

sdm.n=f



iw=f r ph pr=f, snb(.w), ir.n=f li.t.n=f r=s

(MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, ex. 1560, Hatnoub, 20)

Il rentrera chez lui (r + infinitif), étant en santé (parfait ancien séquentiel), ayant accompli ce pourquoi il était venu².

sdm=f aoriste



iw ir.n=i pr.t Wp-w3.wt wd3=f r nd jt=f (Stèle d'Ikhernofret)

J'ai effectué la sortie d'Oupououaout, quand il se rendait en procession pour protéger son père.

II.3 Les « constructions enchâssées »

On a eu l'occasion de voir ce type de construction lors d'exercices. Il concerne prioritairement les constructions pseudo-verbales. Il y a construction enchâssée, quand deux propositions se suivent et que :

- la seconde contient une construction pseudo-verbale ;
- le sujet de la seconde est un élément déjà présent dans la première.

Il est alors possible d'enchâsser la seconde dans la première, c'est-à-dire que la proposition pseudo-verbale est intégrée à la structure de la principale. Alors, la proposition enchâssée joue alors le rôle de circonstancielle (ou de complétive) de la proposition considérée comme principale. La première est généralement en seconde position, mais elle peut aussi précéder la principale.

Pseudo-verbale avec *hr* + infinitif

Cet oasis vint...



gm.n=f sw hr pr.t (Oasien, B 1, 34)

Et il le trouva alors qu'il sortait.

2. *il.t.n=f r=s* forme relative : « le fait d'être venu par lui à ce sujet », voir cours 6.

Pseudo-verbale avec parfait ancien

(...) 

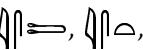
(...) *gm.n=f s ḥc.w hr mry.t* (Oasien, R 6, 4–5)

(...) Il trouva **un homme** se tenant debout (*parfait ancien*) sur la rive / alors qu'il se tenait sur la rive / qui se tenait debout sur la rive.

II.4 Constructions pseudo-verbales en fonction de circonstancielles virtuelles

Une Proposition à prédicat pseudo-verbal peut aussi avoir valeur de circonstancielle en dehors du cadre des propositions enchaînées. Dépourvu d'élément introduiteur, elle peut être considérée comme servant de cadre à un récit qui précède et donc être considérée comme dépendante d'une proposition initiale du point de vue du sens. On peut donc aussi la rendre, dans la traduction, par une subordonnée circonstancielle en français.

II.5 Des propositions introduites par les particules *isk* / *ist*

Les particules  introduisent des Propositions à prédicat verbal ou non-verbal. Elles servent à présenter une situation comme concomitante de l'énoncé qui précède. On peut traduire cette particule de deux manières :

- soit en faisant de la proposition une phrase indépendante, simplement introduite par *or*;
- soit comme une subordonnée temporelle (voir OBSOMER, *Grammaire pratique*, p. 109).

► Vous pouvez faire l'**exercice 2**.

COURS 3

Les participes *sdm(w)* (écoutant, qui écoute)

I. Introduction

Depuis l'an dernier, et surtout au Semestre 3, cette année, vous avez vu presque toutes les formes verbales : **infinitif**, **parfait ancien**, **impératif**, **formes de la conjugaison suffixales**. Il ne vous manque qu'à apprendre les **participes** des verbes et une catégorie de forme adjectivale du verbe appelée **forme relative**. C'est ce que nous allons aborder à présent. Nous allons consacrer plusieurs cours à cette question.

Sous un certain angle, l'étude des participes et formes relatives s'inscrit dans notre exploration des propositions subordonnées. On peut en distinguer trois sortes :

1. **Les circonstancielles**, qui apportent une précision de circonstance à l'ensemble de la phrase. Ce sont les « circonstancielles véritables », introduites par une préposition-conjonction comme nous l'avons vu et comportant des formes de la conjugaison suffixale (voir cours du Semestre 3 et cours 2).
2. **Les nominales**, qui sont des propositions complétives en fonction d'objet du verbe de la proposition principale (*je veux que tu viennes*). Elles présentent différents types de constructions et des formes verbales non restreintes à cet usage que nous avons vues dans le cours 1 de ce semestre.
3. **Les adjectivales**, enfin, qui modifient le sens d'un groupe nominal. Ce sont les **propositions relatives déterminatives**. En égyptien ancien, elles se rendent par des formes et des constructions spécifiques : les **participes**, les **formes relatives**, mais aussi des **propositions subordonnées relatives** (véritables si l'on veut) introduites par un relatif *nty* et son équivalent négatif *iwty*. C'est donc sur ces adjectivales que nous allons nous attarder à présent.

Indications bibliographiques : GRANDET et MATHIEU, *Cours*, leçon 40 (participes actifs); ALLEN, *Middle Egyptian*, § 23; MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, § 843–870; chapitre sur les participes OBSOMER, *Grammaire pratique*.

II. Généralités

Les propositions subordonnées relatives jouent le rôle d'un adjectif, c'est-à-dire qu'elles apportent une précision à un groupe nominal ou à un substantif. En français, *Pierre qui est mon frère est là*. Les propositions relatives sont donc des moyens de transformer une proposition,

pour leur faire assumer un rôle équivalent à celui d'un **adjectif qualificatif** : *le fidèle qui écoute l'ordre d'Amon*, rôle similaire à *le fidèle pieux*.

En égyptien ancien, il existe plusieurs façons de rendre une proposition relative déterminative (c'est-à-dire qui sert à spécifier, identifier l'antécédent).

- Formes adjectivales de la conjugaison :
- Les participes actifs,
- Les participes passifs,
- Les formes relatives ;
- Subordonnées introduites par *nty* ou *iwty*.

Nous allons commencer par voir les participes actifs.

Approche générale

Le participe est une forme du verbe qui permet d'exprimer l'action verbale dans la catégorie grammaticale de l'adjectif.

a) Actif (le sujet grammatical est le sujet réel – agent de l'action)

- *Le chien qui suit son maître aboie.*
- *Le chien suivant son maître aboie.* (participe présent)
- *Le chien ayant suivi son maître aboie.*

b) Passif (le sujet grammatical subit l'action)

- *Le chien qui est suivi par le chat aboie.*
- *Le chien suivi par le chat aboie.* (participe passé)
- *Le chien ayant été suivi par le chat aboie.*

Important

Les participes en égyptien ancien peuvent être traduits, en français, par des participes ou des propositions subordonnées relatives ayant en français un sujet *grammatical* identique à l'antécédent, c'est-à-dire le **pronome relatif « qui »**.

Remarques préalables

Quand le participe détermine un substantif, qu'il joue donc le rôle d'adjectif épithète, il suit le nom qu'il détermine et il s'accorde avec lui.

Mais le participe peut assumer d'autres fonctions remplies par l'adjectif en égyptien :

- prédicat d'une Proposition à prédicat adverbial (en ce cas, il est invariable, voir cours 6, Semestre 2);
- substantif : *nfr.t* « la belle » ; *mr(w).t* « l'aimée ».

Dans la traduction française, les participes peuvent être rendus par des participes passé ou présent, mais ils sont aussi souvent rendus par des propositions subordonnées relatives, si la traduction est ainsi plus élégante.

Par sa nature verbale, le participe conserve la possibilité d'être construit avec des compléments d'objet directs ou indirects.

Les différentes formes de participes – actifs et passifs – ne marquent pas des différences temporelles, mais des **oppositions aspectuelles**, principalement entre accompli et inaccompli, mais aussi prospectif ; ce qui donne théoriquement six formes différentes de participes :

| | Accompli | Inaccompli | Prospectif |
|--------------|---------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Voix active | participe accompli | participe inaccompli | participe prospectif actif |
| Voix passive | participe accompli passif | participe inaccompli passif | participe prospectif passif |

III. Participes actifs accompli et inaccompli — morphologie et aspect

Voir tableau des participes.

III.1 Accompli

a) Participe accompli actif

Thème verbal bref, pas de gémination, pas de désinence particulière, sauf parfois un *-w* au masculin : *sdm(w)*, *écoutant*.



ink R̥ pr(w) m Nww (CT IV, 62 c/L1Li)
Je suis Rê sorti du Noun.
 → Proposition à prédicat nominal

b) Participe accompli passif

La forme est généralement identique à la voix active. Parfois, on rencontre une désinence *-y* pour les [3-inf.] et les verbes irréguliers.



(...) *dmi.w h3q(.w) m rnp.t tn* (Urk. IV, 704)

(...) les villes **pillées** cette année

NB : Noter l'absence de marque du pluriel, fréquemment omise.



i š3btyw iry n N pn ! (CT VI, 2 a/B2L)

ô chaouabty **fait** pour ce N. !

Les verbes [z-lit.] présentent occasionnellement une forme à réduplication, vestiges d'un état archaïque de la langue :

— : *wdd*, qui a été ordonné

— : *rhy*, qui est connu

— : *ddd*, qui a été dit

Rem : Les participes accomplis sont souvent utilisés pour exprimer une **qualité propre à un individu**. On les rencontre donc fréquemment dans des **contextes biographiques** (auto-biographies funéraires sur les parois des chapelles mémoriales des membres de l'élite) ou aussi dans les **hymnes royaux ou divins**. Le participe accompli, bien qu'*accompli*, n'indique pas que la qualité n'est plus existante ; elle indique le *caractère avéré* de cette qualité par le passé.



(...) *nht pw gr.t ir m hps=f* (Conte de Sinouhé B 52)

(...) un brave aussi **qui agit/agissant** au moyen de son (propre) bras

III.2 Inaccompli

a) Participe inaccompli actif

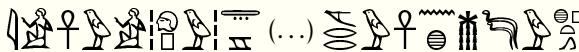
Pour les verbes forts, l'inaccompli se distingue morphologiquement peu de l'accompli ; simplement on trouve parfois une désinence *-w* ou *-y* notée.

En revanche, les [2-inf.], [3-inf.], [2-gem.] et les irréguliers montrent un thème géminé.



s3 sdmw (Ptahhotep 588)

un fils qui écoute



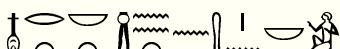
i nh.w tp(y).w t3 (...) *mrrw nh, msddw hp.t* (Fitz. Mus. E.1922)

ô les vivants qui êtes sur terre (...) qui aimez la vie et qui détestez la mort¹.

Rem : Retenez bien cet exemple, il s'agit du début du formulaire appelé **Appel aux vivants**, inscription hiéroglyphique par laquelle un défunt interpelle les passants pour leur demander d'accomplir les rites pour lui. C'est un formulaire épigraphique à connaître (comme la titulature royale, la formule de dédicace, la formule *di-nesou-hetep / hetep-di-nesou*). Voir exercice 3.

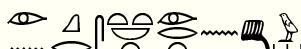
b) Participe inaccompli passif

La forme est identique au précédent.



nfr.t nb.t inn.t n hm n(y) nb=i (BM 614, 5)

Toute (chose) parfaite qui est apportée / apportée (habituellement) pour la Majesté de mon maître.



ir(.w) n(=i) qrst.t nb.t irr.t n im3h.w

Il a été fait pour moi tout le mobilier funéraire qui est fait (habituellement) pour un vénérable.

c) Remarques sur l'utilisation de l'inaccompli

Itératif : Le participe inaccompli peut être utilisé pour exprimer une action, dans toutes ses occurrences, passées, présentes et futures.

1. litt.« le départ », euphémisme pour désigner le décès.



(...) *m tp-tr nb irrw m hw.t-ntr tn* (Siout I, 318)

(...) dans chaque fête saisonnière **qui est accomplie** dans ce temple.

Intensif : le choix du participe inaccompli, à côté d'un participe accompli, peut exprimer l'intensité d'un procès.



ink mry it=f, mrrw it=f wr.t (CT V, 78 c)

Je suis quelqu'un **aimé** de son père, (**très**) **aimé** de son père, vraiment.

Distributif : l'emploi de l'inaccompli, à côté du participe accompli, peut être expliqué par le fait que l'action est distribué entre différents acteurs.



Ddhwt-htp mry n(y)-sw.t, mrrw niw.t=f, hssw ntr.w=s nb.w (Urk. VII, 49, 2-3)

Djéhoutyhotep, **aimé** du roi, **aimé** des habitants de sa ville, **loué** de tous ses dieux (de la ville).

► Vous pouvez à ce stade bien vous imprégnez du cours et faire **l'exercice 3**.

N'oubliez pas de consulter le tableau des participes.

COURS 4

La forme *sdm.ty=fy* (*celui qui écoutera*)

I. Introduction

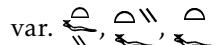
Dans le cours précédent, nous avons vu les participes accompli, inaccompli, aux formes actives et passives. Il nous reste à voir le participe prospectif. Celui-ci est peu attesté, en particulier à la voix active. Le participe prospectif actif est en réalité de fait, assumé par une forme particulière, appelée la forme *sdm.ty=fy*, *celui qui entendra*. Le participe prospectif proprement dit est surtout attesté à la voix passive.

II. La forme *sdm.ty=fy*, morphologie

Cette forme se caractérise par une désinence particulière, qui varie selon la personne. Notez bien que cette forme particulière n'existe qu'à la 3^e personne uniquement (singulier et pluriel). Le thème verbal est quant à lui bref :

- Les verbes forts : thème verbal identique au radical.
- Les verbes faibles, [3-inf.] et [4-inf.] : thème verbal bref.
- Les verbes géminés présentent généralement la gémination.
- Pour les irréguliers : *rdi* donne *rd.t(y)=f(y)*, *celui qui donnera*.

Les désinences :

| | Masculin | Féminin |
|-----------|--|---|
| Singulier |  <i>ty=fy</i>
var.  <i>sdm.ty=fy</i> , <i>celui qui écoutera</i> |  <i>ty=sy</i>
var.  <i>sdm.ty=sy</i> , <i>celle qui écoutera</i> |
| Pluriel |  <i>ty=sn</i>
var.  <i>sdm.ty=sn</i> , <i>ceux qui écouteront</i> | |

Il est à noter que les double *yod* ne sont pas systématiquement indiqués en hiéroglyphes. En ce cas, le *t* (non suivi du *yod*) de la désinence peut se trouver avant le déterminatif.

III. La forme *sdm.ty=fy*, fonction et syntaxe

Comme les participes, cette forme peut être épithète d'un nom ou être substantivée et remplir toute fonction d'un substantif.

En tant que forme verbale, elle peut être suivie de COD ou COI, nominaux ou pronominaux (en ce cas, le pronom dépendant).



s3w.t(y)=fy nb wd pn (dans le formulaire de l'*Appel aux vivants*)

Toute personne qui passera près de cette stèle

La négation se fait par l'auxiliaire négatif *tm* à la forme *sdm.ty=fy* suivie du complément négatif ou de l'infinitif : *tm.ty=fy sdm*, celui qui n'écouterá pas.

IV. Le participe prospectif passif

Les rares attestations présentent un thème verbal bref, et une désinence au masculin et au féminin : *sdm.ti*, qui sera écoutée; *sdmy*, qui sera écouté.

Vous pouvez faire l'**exercice 4**, ainsi que les **lignes 15 à 18** de la *Stèle de Semna*, à partir de *ir gr:t s3=t*, et jusqu'à *is n=t*. Pour le vocabulaire, voir *Moodle*.

COURS 5

La syntaxe du participe passif

I. Introduction

Dans les cours 3 et 4, nous avons abordé les participes du verbe égyptien. Il est important à présent de revenir sur le cas du participe passif, en particulier sur sa syntaxe. Le participe passif peut être accompagné par un complément d'agent qui explicite l'agent de l'action. C'est un premier point, assez simple. Le second point est plus complexe, car il concerne une structure qu'il n'est pas possible de transposer directement en français. C'est ce que l'on appelle « la construction indirecte du participe passif ». Soyez bien attentif à ce second point. Il vous faudra probablement plusieurs lectures pour l'intégrer et surtout des exercices d'application pour que la syntaxe vous paraisse aller de soi. Une fois l'habitude prise, vous serez préparés pour le cours suivant et les « formes relatives », qui vont demander une gymnastique mentale comparable.

Nous allons donc voir successivement ces deux points de syntaxe.

II. Le complément d'agent

Le participe, actif ou passif, est une forme du verbe qui permet d'exprimer l'action verbale dans la catégorie grammaticale de l'adjectif.



b3k sdm(w) wd Imn

le serviteur qui écoute l'ordre d'Amon = le serviteur pieux

- Rappels :**
- En raison de sa nature verbale, le participe conserve la possibilité d'être construit avec des compléments d'objet directs ou indirects.
 - S'il qualifie un nom, le participe se place après lui.

Il n'y a pas de difficulté majeure dans la syntaxe du participe actif (le nom qu'il complète est le sujet du participe).

Pour le participe passif, il y a des spécificités, et en particulier la possibilité d'expliciter l'agent.



(...) *sš pn iny n b3k-im(y)* (Kahun, 35, 38)

(...) cette lettre qui a été apportée au serviteur que je suis.

Le nom que complète un participe passif n'est pas le sujet, mais le patient de l'action verbale. Quand il est exprimé, l'agent est alors placé **après le participe passif**, selon trois constructions principales :

Si l'agent est un substantif, il peut être :

- introduit par les **prépositions**  *in* ou  *hr*



dw.t iry.t r=f in sn=f Stḥ (P. Ebers, 2, 12–13)

Le mal fait contre lui par son frère Seth.

- Construit au moyen d'un **génitif direct ou indirect**

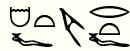


ink mry nb=f (British Museum, EA 614, 3)

Je suis quelqu'un aimé de son maître.

Si l'agent est pronominal :

- c'est le **pronome suffixe** qui est utilisé



hm.t=f mr.t=f

Son épouse aimée de lui.

III. Relation indirecte entre le participe et le nom qu'il qualifie

C'est le gros morceau. Soyez attentifs.

On a dit en introduction que les participes en égyptien ancien équivalent à des propositions subordonnées relatives ayant en français un sujet *grammatical* (agent ou patient) identique à l'antécédent, c'est-à-dire introduites par le **pronome relatif « qui »**.

Toutefois, le participe passif peut servir à construire l'équivalent d'une **proposition subordonnée relative introduite par d'autres pronoms relatifs** (**que, lequel, dont, etc.**), c'est-à-dire exprimant une relation indirecte entre l'antécédent et la relative. Autrement dit : une proposition subordonnée relative dont le sujet *grammatical* (donc le patient pour les passifs) diffère de l'antécédent.

En français, la fonction de l'antécédent par rapport à la relative est précisée par le pronom relatif. Si l'antécédent n'est pas le sujet de la relative, on utilise un pronom différent de « qui ». Par exemple :

« l'homme **dont** l'enseignement est écouté »
Antécédent / pronom relatif indirect / sujet logique / verbe

En égyptien, il n'y a pas une telle variété de pronoms relatifs. La même idée peut donc être exprimée par un participe passif en **construction indirecte**.

Par exemple : *l'homme* écouté *l'enseignement de lui* = *s sdm sb3y.t=f*

→ La relation entre le substantif et le participe passif en construction indirecte est explicitée par un **pronome de rappel** qui renvoie au substantif.

Français : *l'homme à qui* le tribunal reproche une faute.
Antécédent / pronom relatif indirect / sujet logique / verbe / objet

Égyptien : *l'homme reproché une faute de lui* par le tribunal.
Antécédent / participe / objet logique / pronom de rappel / agent logique

On va voir des exemples précis de cette construction indirecte du participe passif en égyptien ancien. En français, on traduira *toujours* par une proposition subordonnée relative (avec verbe au passif). Retenez tout de suite la méthode de traduction à adopter :

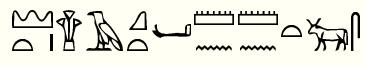
1. dans un premier temps, analyser indépendamment le nom,
2. puis le participe avec ses compléments/arguments,
3. et focalisez-vous sur le pronom de rappel pour choisir

Principales fonctions assumées par le pronom de rappel

CO indirect

(...) 
 (...) *mi s̄mw nb n(y) nb=j, ḥnḥ wd3 snb, ddw n=f swd3-ib*
 (...) comme tout suivant de mon maître, V.S.F., à qui un message est donné / à qui on donne un message.

Déterminant d'un nom


ḥ3s.t ḥ3q.t mnmn.t=s
 Le pays dont le bétail a été pillé

Le participe peut être substantivé et donc sans antécédent



ir.n=i h3b.t wi r=s

J'ai fait ce pourquoi j'ai été envoyé.

IV. Construction indirecte sans pronom de rappel

Il est à noter que le pronom de rappel est généralement omis après la préposition *m / im* :
bw irrw im(=f) = *le lieu fait cela dedans* = *le lieu dans lequel cela est fait*



n gm.n=s bw irw s.t im

Elle ne peut trouver le lieu fait cela dedans. = Elle ne peut trouver le lieu où on fait cela.

V. Excursus : remarques sur la terminologie

GRANDET et MATHIEU (*Cours*, leçon 47) utilisent une terminologie spécifique pour parler de la construction particulière du participe passif avec pronom de rappel :

- nom de circonstant (*celui sous lequel le serviteur mange des figues*);
- nom du possesseur du patient (*celui dont le serviteur mange des figues*);
- nom du possesseur du circonstant (*celui sous le sycomore duquel le serviteur mange des figues*).

ALLEN (*Middle Egyptian*, 23.15) décrit cette construction indirecte du participe passif en présentant le fait que l'anglais autorise des constructions similaires avec un nombre très réduit de verbes : « *the student given encouragement learns quickly* » (notez avec ALLEN qu'un pronom de rappel n'est pas nécessaire en anglais ici) = « *the student to whom encouragement is given learns quickly* ». En français, aucun verbe ne permet une telle construction : « *l'étudiant donné encouragement à lui apprend vite* » est totalement incorrect ; seule la construction « *l'étudiant à qui est donné un encouragement apprend vite* » est acceptable (bien que un peu laborieuse et je pense qu'on préférera une formulation à l'actif avec « *on* »).

Vous voyez donc que cette construction indirecte du participe passif avec pronom de rappel est une caractéristique syntaxique propre à l'égyptien qui n'a pas d'équivalent direct en français, d'où la difficulté à intégrer le principe. Mais vous trouverez toujours un point de repère en cherchant le **pronom de rappel**.

Faire l'exercice 5.

COURS 6

Les formes adjectivales du verbe 2 — formes relatives *sdm.n=f / sdm.t.n=f* (qu'il a écouté / qu'il a écoutée)

I. Introduction — Première approche

Les « formes relatives » sont d'autres formes adjectivales du verbe. Leurs caractéristiques sont :

- ce sont des formes *toujours* à la voix active ;
- elles ne peuvent se traduire que par des propositions subordonnées relatives ;
- ces propositions subordonnées relatives ne sont *jamais* introduites par le pronom relatif « qui ».

En d'autres termes, la « forme relative » est en quelque sorte l'équivalent pour l'actif de la relation indirecte du participe passif vue dans le cours précédent.

En fait, vous connaissez déjà des formes relatives (à l'accompli). L'an dernier, dans le cours sur l'expression de la filiation, nous avons vu que le nom de la mère était introduit par :

X  ms.n Y = X qu'a mis au monde Y

X  ms.t.n Y = X qu'a mise au monde Y

(Voir Semestre 2, cours 7)

De la même manière, dans le cours sur la titulature royale, une des épithètes du roi est exprimée au moyen d'une forme relative accomplie :

Ramsès  stp.n R^c, qu'a élu R^e

(Voir Semestre 1, cours 10)

La forme relative est donc une forme adjectivale du verbe, qui exprime l'action à la **voix active**, mais qui entretient une **relation indirecte** avec le nom qu'elle qualifie ; le sujet de l'action est donc toujours exprimé.

II. Présentation

Pour rappel : les participes actifs ou passifs égyptiens correspondent à des *propositions relatives françaises qui ont une relation directe avec l'antécédent*, c'est-à-dire dont l'antécédent est le sujet

grammatical du verbe (sujet logique pour les participes actifs, patient pour les passifs).

b3k sdm(w) (participe actif), *le serviteur qui entend*

b3k sdm(w) (participe passif), *le serviteur qui est entendu* (avec possibilité d'exprimer l'agent *in nb=f*).

Il existe aussi une *proposition relative indirecte du français* à laquelle peut correspondre en égyptien la *construction complexe du participe passif* vu précédemment (cours 5).

**b3k sdm mdw=f in nb=f*, *Le serviteur dont la parole est écoute par le maître

→ Antécédent / participe / CO et pronom de rappel / agent

litt. : Serviteur écoute sa parole par le maître

En français, la fonction de l'antécédent par rapport à la relative est précisée par le pronom relatif alors qu'en égyptien elle est précisée par le *pronom de rappel* (voir cours 5).

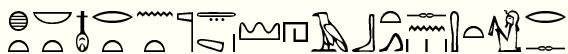
L'égyptien peut également utiliser une **tournure active** en utilisant la forme adjectivale du verbe appelée « **forme relative** », qui s'accorde en genre avec son antécédent. Dans ce cas, le sujet logique est toujours exprimé et suit la forme relative sans être introduit par *in* ou *hr*. La nature de la relation entre l'antécédent et la forme relative peut (comme dans le cas de la construction indirecte du participe passif) être exprimée par un **pronom de rappel**.

b3k sdm nb mdw=f, Le serviteur dont le maître écoute la parole

→ Antécédent / forme relative et sujet / CO et pronom de rappel

litt. : serviteur que écoute le maître sa parole

Texte de l'expédition de Pount d'Hatchepsout



(*in.n.sn*) *h.t nb.t nfr.t n(y).t T3-ntr h3b.t sn hm.t r=s*

(ils ont apporté) toutes les bonnes choses de Ta-netjer pour lesquelles la (=ta) Majesté les envoie

→ Antécédent féminin : *h.t nb.t* / forme relative au féminin s'accordant avec l'antécédent / pronom dépendant COD / sujet / pronom de rappel

Méthode de traduction : pour traduire une forme relative, vous pouvez procéder de la manière suivante : 1. traduisez la forme relative au moyen d'une proposition subordonnée relative, en utilisant dans un premier temps par défaut le pronom relatif « que »; 2. modifier le pronom relatif une fois le sens compris pour faire une phrase correcte en français.

III. Morphologie

Comme on l'a dit, la forme relative est nécessairement active et a un sujet exprimé. Il existe trois types de formes relatives qui correspondent aux trois aspects principaux :

- l'inaccompli
- l'accompli
- le prospectif

TABLE 18 – Tableau des formes relatives, d'après MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, §878–880

| | Masculin | Féminin |
|------------|---------------------------------------|--|
| ACCOMPLI | <i>sdm(w).n=f</i>
(qu'il a écouté) | <i>sdm(w).t.n=f</i>
(qu'il a écoutée) |
| | <i>mr(w).n=f</i>
(qu'il a aimé) | <i>mr(w).t.n=f</i>
(qu'il a aimée) |
| | <i>m3(w).n=f</i>
(qu'il a vu) | <i>m3(w).t.n=f</i>
(qu'il a vue) |
| | <i>rdi(w).n=f</i>
(qu'il a placé) | <i>rdi(w).t.n=f</i>
(qu'il a placée) |
| | <i>sdm(w)=f</i>
(qu'il écoute) | <i>sdm(w).t=f</i>
(qu'il écoute) |
| | <i>mrr(w)=f</i>
(qu'il aime) | <i>mrr(w).t=f</i>
(qu'il aime) |
| INACCOMPLI | <i>m33(w)=f</i>
(qu'il voit) | <i>m33(w).t=f</i>
(qu'il voit) |
| | <i>didi(w)=f</i>
(qu'il place) | <i>didi(w).t=f</i>
(qu'il place) |
| | <i>sdm(y)=f</i>
(qu'il écoutera) | <i>sdm.ti=f</i>
(qu'il écoutera) |
| | <i>mry=f</i>
(qu'il aimera) | <i>mr.ti=f</i>
(qu'il aimera) |
| PROSPECTIF | <i>m3y=f</i>
(qu'il verra) | <i>m3.ti=f</i>
(qu'il verra) |
| | <i>dy=f</i>
(qu'il placera) | <i>di.ti=f</i>
(qu'il placera) |
| | | |
| | | |

III.1 La forme relative inaccomplie

La morphologie de la forme verbale est proche de celle du participe inaccompli passif. Les verbes faibles, géminés et les irréguliers présentent la gémination.

Au masculin, on trouve parfois désinence *w* avant le déterminatif.



mb3.t tw n(y).t R̄ f33.t=f m33.t im=s

cette balance de Rê au moyen de laquelle il pèse la Maât (litt. cette balance de Rê qu'il pèse Maât au moyen d'elle)

III.2 La forme relative accomplie

Elle se signale par son suffixe *.n* (à ne pas confondre avec la forme verbale *sdm.n=f*).

Les verbes faibles et les géménés ne présentent pas la gémination.



ir gr:t s3=i nb srwd.ty=fy t3š pn ir:n hm(=i), s3=i pw

*Quant à, de plus, tout mien fils qui renforcera cette frontière que (ma) Majesté a faite,
c'est mon fils.*

III.3 La forme relative prospective

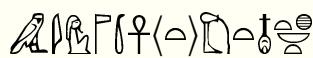
Il n'y a pas de gémination.

Au masculin, elle présente de manière facultative une désinence « *.y* ».

Au féminin, elle présente une désinence *.ti* ou *t(i)*.

Quand cette désinence est réduite graphiquement à un *.t*, il se place avant le déterminatif.

Stèle d'Imaounefer



h.t nb.t nfr.t w'b.t nh.ti ntr im

toute chose parfaite et pure dont vivra un dieu (= que un dieu vivre au moyen de)

IV. Fonctions

Les formes relatives, comme les participes, peuvent assumer deux types de fonctions :

- fonction d'épithètes du nom (dans le groupe nominal);
- fonction de substantif, si elles sont substantivées.



nfr ir:t(i)=i n=k (Conte de Sinouhé B 77)

Ce que je ferai pour toi est bon

v. Remarques sur la terminologie

Les formes relatives sont des formes adjectivales du verbe que l'on peut donc classer avec les participes. D'ailleurs du point de vue de la morphologie, elles sont proches du participe passif dont elles dérivent (cf. mêmes formes à duplication, mêmes formes brèves). La différence majeure est que cette forme relative est suivie d'un véritable sujet (nom ou pronom suffixe) et non d'un complément d'agent introduit par *in* ou *hr* (elle est en outre attestée avec les verbes intransitifs).

GRANDET et MATHIEU (*Cours*, § 46.3) ne font d'ailleurs pas de distinction entre « forme relative » et participe passif. Pour la forme relative, ils parlent de « participe passif en construction agentielle » : l'agent serait soit juxtaposé à la forme verbale (inaccompli, prospectif), soit introduite par le suffixe *.n* (accompli), compris comme une abréviation de *in*.

L'expression de l'agent au moyen de *in* et de *hr* est alors interprété comme une simple variante.

Faire l'exercice 6.

COURS 7

Les propositions subordonnées relatives *nty* / *iwty* (*qui* / *qui ne pas*)

I. Introduction

Nous avons vu les participes et les formes relatives qui peuvent être traduits par des propositions subordonnées relatives en français. En égyptien ancien, il est aussi possible de construire des propositions relatives « véritables » en quelque sorte du point de vue du français, c'est-à-dire introduites par des pronoms relatifs qui sont suivis d'une proposition verbale ou non verbale.

Comparativement aux cours 3, 5 et 6 de ce semestre, la construction de ces relatives est assez simple à présenter. Il suffit essentiellement de connaître les pronoms relatifs.

II. Les pronoms relatifs

Il existe en fait deux formes (forme affirmative et forme négative). Ces pronoms relatifs s'accordent ensuite en genre et en nombre avec leur antécédents. Voir tableau 19.

III. Emplois (1)

III.1 Valeur déterminative

La proposition relative introduite par *nty* / *iwty* est une proposition relative **déterminative**, c'est-à-dire qu'elle est essentielle au sens de la phrase, et que son antécédent est *défini*. Dans la traduction française, l'antécédent aura donc toujours un article défini ou un déterminant du type *tout*, *chaque*, etc.

Quand l'antécédent est le sujet de la proposition relative, le pronom relatif joue le rôle de sujet (c'est ce que l'on appelle une proposition subordonnée relative *directe*, avec comme pronom relatif « qui » — comparer à la relation directe du participe).

TABLE 19 – Pronoms relatifs *nty* et *iwty*

| | <i>qui</i> | <i>qui ... ne ... pas</i> |
|--------|--|---|
| m. sg. | ~~~~~
□VV; □
<i>nty</i> | ~~~~~
□VV; □ 
<i>iwty</i> |
| f. sg. | ~~~~~
□□
<i>nt(y).t</i> | ~~~~~
□□ 
<i>iwt(y).t</i> |
| m. pl. | ~~~~~
□ 
<i>nty.w</i> | ~~~~~
□ 
<i>iwty.w</i> |
| f. pl. | ~~~~~
□□
<i>nt(y.w)t</i> | ~~~~~
□□ 
<i>iwt(y.w)t</i> |

Groupe nominal CC

rmt Km.t nty.w im hn=f (Conte de Sinouhé, B 33–4)

Les gens d'Égypte qui sont là avec lui /
Les gens d'Égypte qui étaient là avec lui

NB : Quand l'antécédent est indéfini, l'égyptien utilise une autre tournure. Réfléchissez à cette phrase avec un impératif négatif.



m sm3 s iw=k rh.ti 3hw=f

Ne tue pas un homme (=phrase initiale) alors que tu connais sa compétence. (= circonstancielle virtuelle)

= Ne tue pas un homme (= phrase initiale) dont tu connais la compétence. (= phrase séquentielle, traduite comme une relative « virtuelle »)

III.2 Le pronom relatif substantivé

Le pronom relatif peut aussi (comme les participes et formes relatives) être employé sans antécédent, avec le sens de *celui qui* / *celui qui ... ne ... pas*.



nty.w im (GARDINER, *Egyptian Grammar*, p.200, § 1)
ceux qui sont là-bas (les morts)

Notez les expressions particulières :

nty nb : tout homme qui

Rem : Dans l'évolution du moyen égyptien vers le néo-égyptien, l'article *p3* est ajouté systématiquement :

p3 nty : celui qui.

IV. Emplois (2) : proposition subordonnées relatives indirectes

Tout comme le participe passif (ou encore les formes relatives), la proposition subordonnée relative peut être employée dans une **construction indirecte**, c'est-à-dire quand l'antécédent *n'est pas* le sujet grammatical de la proposition. Le pronom relatif sert alors à introduire la proposition subordonnée et l'antécédent est rappelé par un pronom suffixe dit « pronom de rappel ».



ntr pn nty hr=f m tsm (Livre des Morts 17)
litt. ce dieu que son visage est un chien.
= Ce dieu dont la tête est (celle d'un) chien.

Généralement, quand le pronom de rappel suit la préposition *im*, il n'est pas noté.



bw nty ntr:w im(=f) (CG 20485, B4)
litt. le lieu que les dieux sont dedans
= Le lieu dans lequel se trouvent les dieux.



nty nb rn=f hr wd pn (GARDINER, *Egyptian Grammar*, § 199)
litt. chaque personne que son nom est sur cette stèle
= chaque personne dont le nom est sur cette stèle

Quand le sujet de la proposition relative indirecte est un pronom, on utilise soit le pronom suffixe, soit le pronom dépendant :



iw=i rh.k(w)i niw.wt sp3wt.s.w hn(y).w Sh.t-htp nt(y).t wi im=s (GRANDET et MATHIEU, *Cours*, § 43.4)

Je connais les villes, les nomes, les bassins qui sont à l'intérieur de la campagne d'Hotep dans laquelle je suis (litt. que je suis dans elle).

→ 1^{re} personne sujet de la relative = pronom dépendant



bw nty=fim(=f)

litt. le lieu qu'il est dedans

= Le lieu dans lequel il se trouve.

→ sujet 2^e et 3^e personnes = pronom suffixe

v. Emplois (3) : syntaxe

Derrière les pronoms relatifs les constructions suivantes sont particulièrement attestées :

Après *nty* :

- Propositions à prédicat adverbial ou constructions pseudo-verbales;
- plus rarement les formes de la conjugaison suffixale puisqu'il est possible de recourir aux participes et formes relatives.

Après *iwty* :

- Propositions à prédicat adverbial;
- formes de la conjugaison suffixales (négations de propositions indépendantes) et en particulier
 - *iwty sdm=f*, qui n'écoute pas
 - *n sp sdm=f* → *jwty sp sdm=f*, qui n'a jamais écouté

Avec les deux pronoms relatifs, on trouve fréquemment la proposition d'existence :

nty wn + nom indéfini : *qu'il y a un(e) ... ou*
iwty + nom et pronom suffixe



mdʒ.t iwty ss.w=s (GARDINER, Egyptian Grammar)

un livre que pas ses écrits
= un livre sans écrit dessus



iw d.l.n(=i) hm.t n iwty hm.t(=f) (GRANDET et MATHIEU, Cours, § 43.9)

J'ai donné une femme à celui sans femme / à celui qui n'avait pas de femme

Quelques expressions

—  *nt(y).t iwt(y).t*, ce qui est et ce qui n'est pas

—  *iwty n=f*, le démunie (forme abrégée de *iwty wn n=f*)

Faire l'exercice 7.

COURS 8

Procédés rhétoriques 1 — Les phrases coupées *in s3 sdmw (c'est le fils qui écoute)*

I. Introduction

Le langage est utilisé pour faire un acte de communication. Si le locuteur est dans la position de chercher à convaincre son interlocuteur, il est amené à utiliser des figures de styles, des tournures propres à retenir l'attention ou à marquer les esprits.

Du point de vue énonciatif, une phrase est constituée de :

Thème + rhème

(sujet) (commentaire, information = prédicat dans les énoncés classiques)

Comparez ces deux phrases :

1. *Le paysan laboure le champ.*
2. *C'est le paysan qui laboure le champ.*

Les informations données par ces deux énoncées sont identiques, mais l'accent n'est pas mis sur le même élément.

- dans la phrase 1, le sujet (le thème de la phrase) est *le paysan* et le prédicat (l'information apportée) est le groupe verbal *laboure le champ* — c'est ce dernier élément qui est plutôt mis en valeur — c'est ce que l'on appelle une **phrase plane**;
- dans la phrase 2, c'est le thème (paysan) qui est mis en avant — c'est un **énoncé marqué**, c'est-à-dire qu'en changeant l'ordre des mots on met l'emphase sur un élément particulier du discours, dans le cas présent on met en valeur le *sujet* qui accomplit l'action de manière exclusive. C'est le paysan qui laboure et non pas une autre catégorie de travailleurs.

La construction française *c'est ... que* permet de mettre en valeur différents éléments du discours. Par exemple :

- C'est le serviteur qui dort sous l'arbre.*
C'est sous l'arbre que le serviteur dort.

Nous allons voir dans ce cours, quelle construction égyptienne permet de mettre en valeur le sujet, quelle construction permet de *rhématiser* le sujet pour reprendre un vocabulaire de linguistique. Cette construction est appelée *phrase coupée* ou *cleft sentence* et elle utilise un participe.

Références aux manuels

ALLEN, *Middle Egyptian*, § 23.13 : *participial statement*

GRANDET et MATHIEU, *Cours*, leçon 50 : proposition argumentative à prédicat nominal

MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, § 1063–1071 : phrase coupée ou *cleft sentence*

II. La phrase coupée avec participes

La phrase coupée utilise généralement des participes *toujours actifs*. Il existe deux constructions selon que le sujet mis en valeur est pronominal ou nominal.

II.1 Cleft sentence ou phrase coupée avec sujet nominal

La construction est la suivante :

in + nom ou groupe nominal ou tout élément substantivé + participe (actif : accompli, inaccompli, ou forme *sdm.ty=fy*) et compléments éventuels.

Phrase non marquée : *iw b3k sdm=f d3bw*
Le serviteur mange des figues. (aoriste)

Phrase marquée : *in b3k sdm d3bw*
C'est le serviteur qui mange des figues. (participe actif inaccompli)



in Dhwty ir nn m db^c.w=f
C'est Thot qui a fait cela de ces doigts

(CT IV, 236/237 c–238/239 a, GRANDET et MATHIEU, *Cours*, p. 563)



in wšb=f didi hm=f (Stèle de Semna, l. 9–10)

litt. C'est répondre (à) lui (infinitif) qui fait en sorte (participe inaccompli) qu'il s'enfuit (subjonctif dans une complétive)

= C'est lui répondre qui fait qu'il s'enfuit

NB : Ne pas confondre avec l'usage de *in* en début de phrase qui donne un sens interrogatif, notamment dans le groupe *in-iw* (voir Semestre 2, cours 12).

II.2 Cleft sentence ou phrase coupée avec sujet pronominal

Pronom indépendant + participes actifs et les compléments éventuels.



ink ir(w) wi (CT VI, 344 c)

C'est moi qui me suis créé.

Il est à noter que cette phrase ressemble en tout point à une Proposition à prédicat nominal classique (*Je suis celui qui m'a créé.*).

III. La phrase coupée au prospectif

Dans de rares exemples, le subjonctif peut être utilisé à la place de la forme *sdm.ty=fy*.



in Nmti hs=f sw (ALLEN, Middle Egyptian, 3rd ed, 25.18)

C'est Nemti qui le favorisera.

IV. La phrase coupée négative

La négation de la phrase coupée est celle de la Proposition à prédicat nominal, la négation bipartite *n . . . is* qui encadre le premier élément de la phrase (le pronom indépendant ou *in*).



*n ink is dd(w) n=k nw
in Gb dd(w) n=k nw, hn^c Wsir* (CT I, 302 e-f)

*Ce n'est pas moi qui t'a dit cela,
c'est Geb qui t'a dit cela, avec Osiris.*

Nous (re)verrons au cours suivant d'autres procédés rhétoriques, en particulier les constructions emphatiques.

V. Le pronom interrogatif *in-mi*

Le pronom interrogatif *in-mi* peut être considéré comme relevant de cette construction : *c'est qui?, c'est quoi?*

mi = *quoi?, qui?*

in-mi, (*i*)*n-mi*, *quoi?, qui?* = *c'est quoi?, c'est qui?*

Faire l'exercice 8.

COURS 9

Propositions subordonnées relatives en égyptien ancien — Récapitulatif

Les phrases précédées d'une astérisque sont inventées.

I. Petit bilan d'étape

Dans ce cours, nous faisons une petite pause pour faire un bilan des derniers cours qui ont été assez riches en nouveautés.

Au Semestre 3, cette année, nous avons abordé les formes verbales de la **conjugaison suffixale**. Ce sont les formes verbales qui peuvent être :

1. **prédicat de phrases principales** (initiales et autonomes)
ex. **iw=f sdm=f*, *il écoute (tous les jours) (aoriste en position autonome)
2. **prédicat de phrases séquentielles**
ex. **iw sdm.n=f, m33.n=f*, *il a écouté et il a regardé (accompli en initiale, + accompli dans une séquentielle)
3. **prédicat de phrases à fonction circonstancielle**
ex. **iw f sdm=f m3=f*, *il écoute de sorte qu'il constate (aoriste en initiale + subordonné dans une circonstancielle virtuelle),
4. ou nominalisées avec des **fonctions nominales** variées
ex. **iw wd.n=i m3=f*, *J'ai ordonné qu'il constate... (accompli en initial, verbe opérateur, *sdm=f* subordonné dans une complétive)
ex. **nh=f pw*, c'est le fait qu'il vivra = (si tu fais ce diagnostic,) c'est qu'il vivra, (si tu fais ce diagnostic), cela signifie qu'il vivra (Proposition à prédicat nominal avec un prospectif en fonction nominale-prédicat)

Pour pouvoir traduire correctement ces formes verbales, il faut : 1. connaître leur morphologie ; 2. connaître leurs emplois attestés. Voir les cours du Semestre 3.

Au Semestre 4, cette année, nous avons abordé les **formes adjectivales du verbe**, c'est-à-dire des formes qui expriment l'action verbale sous la forme de l'adjectif. Ces formes adjectivales correspondent aux **participes en français**, mais peuvent aussi être traduites par des **propositions subordonnées relatives**. Ces formes adjectivales peuvent avoir plusieurs fonctions, mais en tout premier lieu, elles assument les mêmes fonctions qu'un adjectif, c'est-à-dire notamment :

1. épithète du nom

**iw m33.n=i R^c pr(w) m Nwn*

*J'ai vu Rê **sorti** du Noun

→ Phrase à prédicat verbal, *sdm.n=faccompli et complément d'objet (R^c pr(w) m Nwn)*; le participe *pr(w)* fait parti du groupe nominal COD et est épithète du nom *R^c*

Mais le participe peut, comme tout adjectif, être substantivé :

2. formes adjectivales substantivées, donc assumant les fonctions d'un nom.

**ink mry n(y) it=f*

*Je suis **un aimé** de son père.

→ Proposition à prédicat nominal, avec pour prédicat un participe substantivé.

La difficulté, pour un étudiant francophone, tient à certains éléments de syntaxe, notamment concernant le rapport entre la forme adjectivale du verbe et le mot qu'il qualifie. En français le rapport est toujours direct :

L'étudiant écoutant la leçon a plus de chance de réussir l'examen.

La leçon écoutée est mieux assimilée.

L'**antécédent** est toujours **acteur** ou **patient** de l'action exprimée par le participe en français. Si un autre rapport doit être exprimé, le français recourt à la proposition subordonnée relative. Le français possède une batterie assez impressionnante de pronoms relatifs : qui (**relation directe**), que, dont, de laquelle, desquelles, où, sur laquelle, etc. (**relation indirecte**)

L'étudiant qui écoute la leçon a plus de chance de réussir l'examen. (**relation directe**)

La leçon qui est écoutée est mieux assimilée. (**relation directe**)

MAIS :

Le cours que l'étudiant aura écouté sera mieux assimilé. (**relation indirecte** = l'**antécédent** n'est pas le sujet du verbe de la proposition subordonnée relative)

L'étudiant dont l'attention sera soutenue a plus de chance d'assimiler le cours. (**relation indirecte** = l'**antécédent** n'est pas le sujet du verbe de la proposition subordonnée relative)

L'égyptien n'a pas cette variété de pronoms relatifs pour rendre compte des divers types de relation indirecte possible. Mais, à la place, il utilise le système « **pronome de rappel** » :

- la syntaxe relation indirecte du participe passif avec son antécédent (avec le pronom de rappel) selon la syntaxe de l'égyptien ancien :

L'étudiant soutenu l'attention de lui a plus de chance d'assimiler le cours.
- la forme relative (forme adjectivale à l'actif) selon la syntaxe de l'égyptien ancien :

Le cours écoutant l'étudiant sera mieux assimilé.
- la proposition subordonnée relative véritable avec construction de la relation indirecte.

Nous allons revoir tout cela de manière synthétique.

II. La relation indirecte (rappels)

Pour rappel, les participes actifs ou passifs égyptiens correspondent donc à des *propositions relatives françaises qui ont une relation directe avec l'antécédent*, c'est-à-dire dont l'antécédent est le sujet grammatical du verbe (sujet logique pour les participes actifs, patient pour les passifs).

b3k sdm(w) (participe actif), *le serviteur qui entend/entendant*

b3k sdm(w) (participe passif), *le serviteur qui est entendu/entendu* (avec possibilité d'exprimer l'agent *in nb=f*).

Il existe aussi une *proposition relative indirecte du français* à laquelle peut correspondre en égyptien la *construction complexe du participe passif* vu précédemment (cours 5).

**b3k sdm mdw=f in nb=f*, *Le serviteur *dont* la parole *est écoute* par le maître

→ *Antécédent, participe, CO et nom de rappel, agent*

litt. : Serviteur écoute sa parole par le maître

En français, la fonction de l'antécédent par rapport à la relative est précisée par le pronom relatif alors qu'en égyptien elle est précisée par *le nom de rappel* (voir cours 5).

L'égyptien peut également utiliser une **tournure active** en utilisant la forme adjectivale du verbe appelée « **forme relative** », qui s'accorde en genre et en nombre avec son antécédent. Dans ce cas, le sujet logique est **toujours exprimé** et suit la forme relative sans être introduit par *in* ou *hr*. La nature de la relation entre l'antécédent et la forme relative peut (comme dans le cas de la construction indirecte du participe passif) être explicitée par un **nom de rappel**.

**b3k sdm nb mdw=f*, *Le serviteur *dont* le maître *écoute* la parole

→ *Antécédent, forme relative et sujet, objet nom de rappel*

litt. serviteur que écoute le maître sa parole

Pour rappel 2, les propositions subordonnées relatives « véritables » sont introduites par un pronom relatif *nty* ou *iwty* (voir cours 6). Ils expriment normalement une relation directe entre l'antécédent et la proposition subordonnée relative, et se traduisent respectivement par *qui* et *qui ne pas*. Toutefois, si la relation avec l'antécédent est indirecte (l'antécédent n'est pas l'agent ou le patient de l'action exprimée dans la proposition subordonnée relative), un **nom de rappel** est ajouté dans la proposition subordonnée.

— **dw3 ntr pn nty m niwt tn*

*Adore ce dieu *qui est dans cette ville* (impératif suivi d'un groupe nominal COD, dans lequel se trouve une proposition subordonnée relative)

— **dw3 ntr pn nty hr=f m bik*

*Adore ce dieu *dont* la tête est celle d'un faucon (impératif suivi d'un groupe nominal COD, dans lequel se trouve une proposition subordonnée relative) (*litt. Adore le dieu que sa tête est celle d'un faucon* »)

Faire l'exercice 9.

COURS 10

Quelques procédés de rhétorique

I. Introduction

MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, 667–683 (§ XLIII) GRANDET et MATHIEU, *Cours*, leçons 50–52 ALLEN, *Middle Egyptian*, § 25.6

Dans le cours 9, nous avons abordé la **phrase coupée**, c'est-à-dire une construction qui sert à mettre en avant, à mettre **l'emphase** sur le sujet d'une action.

Le serviteur écoute. (phrase plane)

iw b3k sdm=f (aoriste)

C'est le serviteur qui écoute. (emphase sur le sujet de l'action)
in b3k sdm(w) (phrase coupée avec participe)

Nous allons aborder, ou plutôt revoir en les regroupant tous ensemble, d'autres procédés rhétoriques de mise en avant d'un élément de la phrase.

Pour rappel, du point de vue énonciatif, une phrase complète est constituée :

- d'un thème (normalement le sujet)
- d'un rhème (prédicat, l'information sur le sujet).

La maison est belle.

Sujet : *la maison*

Prédicat : *est belle*

Le sujet et le prédicat peuvent aussi être accompagnés de compléments :

La maison est belle sous le soleil.

Sujet : *la maison*

Prédicat : *est belle*

Complément circonstanciel : *sous le soleil*

Dans un énoncé non marqué (neutre) : le thème = sujet ; rhème = prédicat.

Dans une stratégie d'énonciation différente, on peut choisir de mettre l'emphase sur un élément spécifique de la phrase. Il existe **deux procédés principaux** :

- La **thématisation** : ce procédé consiste à mettre en avant le thème de la phrase, le sujet (par topicalisation)

La maison est belle sous le soleil. ➔ **Quant à la maison**, elle est belle sous le soleil.

- la **rhématisation** : ce procédé consiste à transformer une partie de la phrase en rhème marqué (focalisation)

La maison est belle sous le soleil. ➔ C'est **la maison** qui est belle sous le soleil.

(phrase coupée : emphase sur le sujet)

La maison est belle sous le soleil. ➔ C'est **sous le soleil** que la maison est belle.

(emphase sur la circonstance)

Nous allons aborder les deux procédés. Le premier, « thématisation », est très simple, il suffit comme en français de mentionner en avance le sujet, par exemple précédé de *ir*, *quant à*. Nous verrons cela dans un second temps. Le second procédé, « rhématisation », est plus complexe. Nous allons commencer par lui.

II. La rhématisation

II.1 Cleft sentence ou phrase coupée

La **mise en valeur du sujet** a été étudié dans le cours 8.

in b3k sdm(w)

C'est **le serviteur** qui écoute.

II.2 Temps seconds ou verbes en fonction substantivale emphatique

Ils ont été vus dans le cours 11 du Semestre 3. Reportez-vous y pour le détail, mais ici sont donnés quelques éléments de rappel.

C'est un procédé qui met en relief des circonstances, c'est-à-dire qu'il transforme une circons-tance en **rhème marqué**. Cette circons-tance marquée est présentée comme la situation exclusive qui permet la réalisation d'un procès.

Il mange sous le sycomore. (phrase plane)

iw=f wnm=f hr nh.t (aorište)

C'est sous le sycomore qu'il mange. (phrase emphatique)

= **Le fait qu'il mange est sous le sycomore.**

wnm=f hr nh.t

En **orange**, un verbe en fonction nominale emphatique (= temps dit second) — fonction de sujet. En **bleu**, le **prédictat** mis en avant.

Le premier membre de la phrase (le sujet) peut être (d'après MALAISE et WINAND) :

- Trois formes nominales du verbe : l'accompli *sdm.n=f*, la forme *mrr=f*, le prospectif/subjonctif et les passifs correspondants ;

- Une proposition non verbale introduite par le convertisseur *wnn*.

Le second membre de la phrase (le prédicat) peut être :

- Un groupe prépositionnel ou une élément adverbial ;
- Une forme *sdm.n=f* ou *sdm=f* en fonction circonstancielle ;
- Sujet + parfait ancien ;
- Sujet + *sdm=f* ;
- Construction négative du type *n sdm.n=f* ou *n sdm=f* ;
- Proposition circonstancielle introduite par *iw*, *ist*, *ti* ou *ntt* ;
- Subordonnée circonstancielle.



didi=tn p3'q.w n r(m)t=i iw=sn hr ir:t k3.t (Dossier d'Héqanakht)

Le fait que vous donniez des rations à mes gens est (à la condition) qu'ils accomplissent le travail.

→ *forme mrr=f* (fonction nominale emphatique)
proposition circonstancielle introduite par iw (avec pronom suffixe)

Vous ne donnerez des rations à mes gens qu'à la condition qu'ils travaillent.

Revoir les exemples donnés dans le cours 11 du semestre dernier.

Négation de la phrase emphatique (rappel)

Il y a deux façon de nier :

- Nier le sujet (la négation du verbe en fonction nominale emphatique avec *tm* + complément verbal négatif) :
tm=k wnm (*mrr=f* négatif) *hr nh.t*
le fait qu'il ne mange pas est sous le sycomore.
- Nier le rhème marqué (avec la négation bipartite *n ... is* qui encadre le premier élément) :
n wnm=f is hr nh.t
Le fait qu'il mange n'est pas sous le sycomore.
Ce n'est pas sous le sycomore qu'il mange.

III. La thématisation

La thématisation est un autre procédé de mise en avant d'un élément de la phrase, très simple. C'est un phénomène linguistique (propre au domaine du discours), qu'il soit parlé ou écrit (voir MALAISE et WINAND). Il consiste à mentionner en tête de phrase un nom ou un groupe nominal qui sera ensuite repris par un pronom dans la phrase (*Des figues, le serviteur en mange.*)).

MALAISE et WINAND indiquent deux type de mises en relief :

- par antéposition (par anaphore) : *Des figues, le serviteur en mange.*
- par post-position (par cataphore) : *Le serviteur en mange, des figues.*

En égyptien, l'élément thématisé peut, ou non, être introduit par  *ir* (quant à) ou  *mk*. A.H. GARDINER parle de *anticipatory emphasis* (*Egyptian Grammar*, leçon XIII).



hbsw.t=f, wr s(y) r mh 2 (Conte du Naufragé, 63, GARDINER, *Egyptian Grammar*, § 147)

Sa barbe, elle est plus grande que 2 coudées.

→ Proposition à prédicat adjectival, avec thématisation du sujet



ir hm nb r(3) pn, n 'q.n=f

Quant à toute (personne) ignorant cette formule, il ne peut rentrer.

→ Thématisation du sujet avec un participe substantivé, et aoriste négatif en verbe de la phrase

IV. La phrase balancée (rappels)

Nous avons vu (Semestre 3, cours 9, chapitre VII) les phrases balancées avec les formes de la conjugaison suffixales attestées dans cette construction. Voici un petit rappel.

Dans la **phrase balancée** ou **Wechselsatz**, les deux membres de la phrase sont mis en parallèle pour montrer qu'il y a une corrélation étroite entre les deux idées qu'elles expriment. Le système utilise des formes de la conjugaison suffixale qui peuvent avoir une fonction substantivante, donc la forme *mrr=f*, le *sdm.n=f* et le prospectif/subjonctif.



hdd=k didi=tw n=k s3 t3 (ALLEN, *Middle Egyptian*, § 25.12)

*Navigues-tu vers le sud,
qu'on t'adresse des hommages (litt. « protection du sol »¹)*

→ Phrase balancée avec deux formes *mrr=f*

Faire l'exercice 10.

1. Voir ALLEN, *Middle Egyptian*, § 25.12, n. 18.

COURS 11

La narration

I. Introduction

MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, § 1032–1044 et § 344 (chap. XLII)
GRANDET et MATHIEU, *Cours*, leçons 46–47

Dans cet avant dernier cours, nous allons revenir sur des éléments déjà abordés par petites touches. Nous allons faire un point sur la **narration** et les **structures caractéristiques** de ce registre.

La linguistique opère une distinction entre le registre de la **narration** et le registre du **discours**, en prenant en compte le point de vue **énonciatif**.

La narration est l'acte de raconter quelque chose. Au sens large, c'est « la relation détaillée, écrite ou orale (d'un fait, d'un événement) ». Dans un sens plus restreint, c'est en particulier un « récit développé dans une œuvre littéraire »¹, le récit étant la présentation (orale ou écrite) de faits réels ou imaginaires.

La narration implique en théorie une relation de faits présentés comme « extérieurs au monde immédiat du locuteur »². Le discours est plus directement lié à une interaction locuteur / interlocuteur dans le moment même de l'énonciation. Il y a une « distanciation »³ temporelle dans la narration ; celle-ci se traduit par certaines marques formelles : par exemple, le récit se fait généralement au passé avec un « effet d'objectivité »⁴.

Dans les langues, certaines constructions, certaines expressions appartiennent ainsi plus spécialement au registre de la narration. La narration écrite en français recourt par exemple au **passé simple**, ainsi qu'à des expressions dédiées (« il était une fois », « en ce temps-là », « alors »)⁵)

« Alors il se replongea sous la voûte tortueuse de l'escalier en spirale, et redescendit. En passant devant la porte de la sonnerie qui était entr'ouverte, il vit une chose qui le frappa, il vit Quasimodo qui, penché à une ouverture de ces auvents d'ardoises qui ressemblent à d'énormes jalouses, regardait aussi, lui, dans la place. »

Victor HUGO, *Notre Dame de Paris*⁶

-
1. Définitions reprises au TLF (<http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/showp.exe?43;s=3258806925;p=combi.htm>).
 2. MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, § 344.
 3. GRANDET et MATHIEU, *Cours*, p. 515.
 4. GRANDET et MATHIEU, *Cours*, p. 515.
 5. GRANDET et MATHIEU, *Cours*, p. 515.
 6. édition Folio Classique de 2002, p. 329.

Le moyen-égyptien, ou égyptien classique, dispose aussi de structures apparemment spécialisées dans le registre de la narration, et particulièrement présentes dans la littérature de fiction (les contes), les récits mythologiques, mais aussi certains récits de type historique (autobiographie funéraire, « roman royal »).

On considère ainsi que le **perfectif** *sdm=f* (voir cours 8 du Semestre 3) est spécialisé dans ce registre ; de même, l'emploi en **position indépendante du parfait ancien à la 1^{re} personne** (voir cours 1, Semestre 2) ; ou encore de la forme *sdm.in=f* (*alors, il écouta*) de la conjugaison suffixale (voir cours 12, chapitre III du Semestre 1). S'ajoutent à cela des auxiliaires et d'autres constructions dont nous allons voir quelques exemples.

II. Quelques structures narratives

Parmi les structures narratives caractéristiques du moyen égyptien, on revient ou expose ici trois cas :

1. l'auxiliaire de la narration *ḥ̣.n*
2. l'auxiliaire narratif *wn.in* et la forme *sdm.in=f*
3. La construction *sdm pw ir(w).n=f*

II.1 L'auxiliaire de la narration *ḥ̣.n, alors, ...*

MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, § 1042–1043 ; GRANDET et MATHIEU, *Cours*, p. 46.2–4

Nous avons déjà eu l'occasion de parler de cet auxiliaire dans le dernier cours de la première année (voir cours 12, chapitre III du Semestre 2). Il remplace *iw* et transforme ainsi toute phrase en phrase narrative. On le rencontre particulièrement :

- avec un parfait ancien : *ḥ̣.n=f* + parfait ancien
- avec une construction pseudo-verbale : *ḥ̣.n=f hr / m* + infinitif
- *ḥ̣.n* suivi d'un accompli *sdm.n=f* ou de son équivalent passif



ḥ̣.n rdi.=f n=i mw (MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*)

Alors il me donna de l'eau. (*accompli sDm.n=f*)

II.2 L'auxiliaire de la narration *wn.in, et...*

MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, § 1042–1043 ; GRANDET et MATHIEU, *Cours*, p. 47.1–3

Nous avons déjà eu l'occasion de parler de cet auxiliaire dans le dernier cours de la première année (voir cours 12, chapitre III du Semestre 2). Il remplace *iw* et transforme ainsi toute phrase en phrase narrative. On le rencontre particulièrement :

- avec un parfait ancien *wn.in=f* + parfait ancien
- avec une construction pseudo-verbale : *wn.in=f hr / m* + infinitif

- *wn.in(=f)* suivi d'un *sdm=f* parfaitif, aussi un *sdm=f* aoriste, plus rarement un accompli *sdm.n=f*



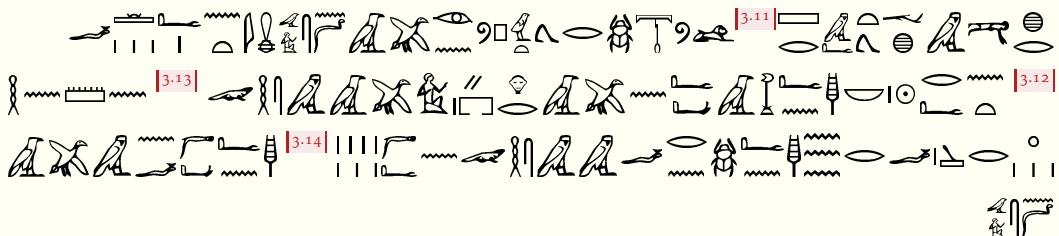
(MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*)

Et ils se levèrent et s'assirent conformément

II.3 La construction *sdm pw ir(w).n=f* (*c'est écouter ce qu'il fit*)

MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, § 1036 et § 885 ; GRANDET et MATHIEU, *Cours*, p. 46.4

Cette construction est une Proposition à prédicat nominal avec comme prédicat un **infinitif**, et comme explicitation du sujet une **forme relative substantivée au masculin** ; litt. : *c'est écouter ce qu'il fit*. On rencontre aussi un participe passif comme explicitation du sujet. Cette construction, bien attestée avec les verbes de mouvement, marque une grande étape dans le récit.



*hr m-ht mšrw hpr(w),
iw.t pw ir:n p3 nds mi nt-ε=f n(y).t rε-nb
‘hε.n h3ε.n p3 hry p3 msh n(y) mnh r-s3=f r mw
‘hε.n [hpr:n]=f m msh n(y) mh 7
‘hε.n mh.n=f m p3 nds*
(MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, ex. 1831, P. *Wes̄car*, 3, 10–14)

*Et, après que le soir fut venu,
l'homme / le bourgeois vint comme à son habitude chaque jour (*c'est venir ce qu'il fit* comme...).*

Alors, l'intendant jeta le crocodile de cire derrière lui dans l'eau.

Alors, il [se transforma] en crocodile de 7 coudées.

Alors, il s'empara du bourgeois.

III. Les protases et la progression du récit

GRANDET et MATHIEU, *Cours*, p. 47.6

L'exemple précédent, tiré d'un des contes du *Papyrus Wes̄car* présente une proposition subordonnée véritable – une temporelle introduite par *m-ht*, *après que* – placée en tête de phrase (et non en fin de phrase comme la syntaxe égyptienne le recommande), en protase. Cette structure particulière est signalée par l'auxiliaire d'énonciation *hr*. En effet, on a vu dans le dernier cours

FIGURE 19 – *Annales de Thoutmosis III*, Louvre C 51

du semestre dernier (cours 13) que lorsque une subordonnée est placée avant la principale, elle est normalement précédée de *ir* ou de *hr*. Les circonstances temporelles en protase (en tête de phrase) sont relativement fréquentes dans la narration, puisque la temporalité est un élément important de la progression du récit.

À noter certaines expressions récurrentes :

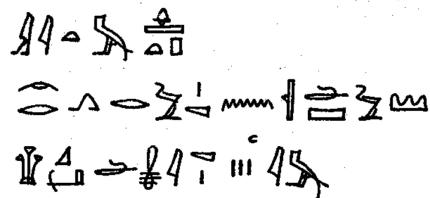
- *hd.n t3*, à l'aube
- *hpr:n*, au moment de

IV. La narration dans les annales royales

MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, § 1037

Dans les annales royales (récits des actions du roi affichés au moyen d'inscriptions hiéroglyphiques dans les temples), ou dans les rapports de mission, est parfois utilisé une formulation très synthétique appelée **infinitif narratif**.

Voir par exemple les *Annales de Thoutmosis III* (blocs du Louvre : figure 19, <http://www.louvre.fr/oeuvre-notices/les-annales-de-thoutmosis-iii>)

*i.t m htp**spr r w n (y) Qdšw**h3q dmt 3 im*

(MALAISE et WINAND, Grammaire raisonnée, ex. 1833, Urk. IV, 730, 8-10)

*Revenir en paix**Atteindre le territoire de Qadesh**Y piller 3 villes**→ trois infinitifs narratifs*

Il se rencontre très rarement dans les contes.

Faire l'exercice 11.

COURS 12

L'interrogation

I. Introduction

MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, chap. interro???

Lors du dernier cours du Semestre 1, nous avons rapidement abordé la phrase interrogative. Dans son dernier cours, nous allons revoir ces éléments à la lumière des structures abordées cette année.

Pour rappel, on distingue les **interrogations globales** des **interrogations partielles**. Les interrogations globales sont des questions auxquelles on répond par « oui » ou par « non ». Les interrogations partielles sont des questions plus précises, portant sur un élément de réponse.

I.1 L'interrogation globale

L'interrogation globale se forme avec un auxiliaire d'énonciation spécifique :

 *in* ou *in-iw*, est-ce que?.

I.2 L'interrogation partielle

L'interrogation partielle se forme avec un pronom ou un adverbe interrogatif, placé à la place adéquate dans la phrase. Voici quelques pronoms/adverbes interrogatifs :

-  *ih*, quoi ?
 -  *išs.t*, quoi ?
 -  *ptr*, qui ?, quel ?, quoi ?
 -  *mi*, qui ?, quoi ?
 -  *sy*, qui ?, quel ?, quoi ?
 -  *tnw*, où ?

À ces mots interrogatifs, on peut ajouter ~~qui~~  *n-mi*, qui est en fait le pronom *mi* précédé de l'élément de phrase coupée (*i*)*n* : (*i*)*n-mi*, c'est qui qui...

I.3 L'interrogation oratoire

À cette distinction entre interrogation partielle et interrogation globale, on peut ajouter une troisième catégorie, l'**interrogation oratoire**, c'est-à-dire une interrogation de pure forme qui n'appelle pas vraiment de réponse mais est utilisée dans une stratégie discursive. En égyptien ancien, la question rhétorique peut se signaler par des particules enclitiques telles que  *rf* ou  *tr* ou encore  /  *rr* / *rri*, mais cela n'est pas obligatoire. Le contexte permet bien évidemment de comprendre la nature oratoire d'une question.

II. Questions globales et formes verbales

Les phrases verbales sont, comme les phrases non verbales, susceptibles d'être mises à la forme interrogative.



(i)n-iw k3 mr=f h3? (GRANDET et MATHIEU, Cours, § 58.2, Conte de Sinouhé B 123)

Un taureau aime-t-il se battre ?

→ *Phrase interrogative avec un aoriste*

Les constructions emphatiques sont aussi susceptibles d'être transformées en interrogation :



in rf wrš=i r=f? (GRANDET et MATHIEU, Cours, § 58.2)

Est-ce donc à cela que je vais passer la journée ?

→ *Construction emphatique avec un une forme nominale prospective*



in irr=t(w) r=i r-gs=k? (Bol de Qâou, intérieur (lettre au mort))

Est-ce à côté de toi qu'on agit contre moi ?

→ *Construction emphatique à la forme interrogative avec un mrr=f nominal sujet et un prédicat adverbial.*

III. Questions partielles et formes verbales

Les questions partielles peuvent évidemment se rencontrer avec des phrases verbales :



iry=i mi? (ALLEN, Middle Egyptian, p. 19.12)

Que dois-je faire ?

→ *Subjonctif initial dans phrase interrogative*

Ou encore des phrases avec des constructions emphatiques :



didi=tn n=f hr mi? (ALLEN, Middle Egyptian, p. 25.8)

Le fait que vous lui donnez est pour quoi ?

Pourquoi lui donnez-vous ?

→ *mrr=f dans une construction emphatique et prédicat de nature adverbiale avec le pronom interrogatif*



in-mi rf st=f n=t mw? (Bol de Qâou, extérieur (lettre au mort))

Qui donc te versera une libation ?

litt. C'est qui qui te versera une libation ?

→ *interrogation de phrase coupée avec un sdm=f prospectif*

Faire l'exercice 12.



Nous avons vu le programme d'égyptien classique. Il vous reste maintenant à pratiquer en traduisant des textes et, en cas de difficultés, à consulter les manuels de grammaire, pour approfondir les différents points.



Livre V

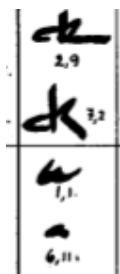
Apprentissage du hiératique

Unitières

La connaissance des formes des lettres cursives passe par une reconnaissance visuelle du graphème, mais aussi par la mémoire du geste du tracé. Dans l'apprentissage du hiératique, il est important de s'entraîner à former les signes. Voici une première approche pour mémoriser la forme des signes unitaires en hiératique. Reproduisez le signe à plusieurs reprises sur la ligne correspondante. N'oubliez pas que le hiératique se lit toujours de droite à gauche. Un sens de tracé vous est proposé. La main va généralement du haut vers le bas. En couleur différente est notée la deuxième séquence du tracé.

Les signes hiératiques peuvent parfois être ligaturés (attachés). La ligature n'est pas systématique. Le nombre de ligatures dépend du degré de cursivité du texte. Ces ligatures rendent la lecture du hiératique difficile au premier abord. Vous pouvez aussi habituer votre main à ces ligatures.

Petit exercice



Essayez de traduire en hiératique la phrase suivante :

Je suis avec toi.

(solution page suivante).

Forme de l'homme assis en hiératique : au-dessus forme développée ; au-dessous forme abrégée plus fréquente.

Rem : Les signes hiératiques sont aussi disposés en cadrats. Si un cadrat ne comporte qu'un seul signe, celui-ci se place au niveau de la ligne d'écriture, et non au centre du cadrat.

| Tracé | Hiératique | Signe |
|-------|------------|---------------|
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | forme abrégée |
| | | |

Ligatures



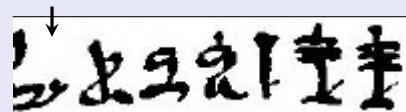
Solution de l'exercice

→ *Ziusf* *enfléch'*

Exercice de lecture

Cette phrase a été traduite pendant le cours (voir cours 5, chapitre II). Transcrire en hiéroglyphes et traduire jusqu'à la flèche.

Le texte donne le nom du magicien (Djédi). Les deux premiers signes sont des bilitères que nous n'avons pas vus mais ils sont proches du hiéroglyphique.

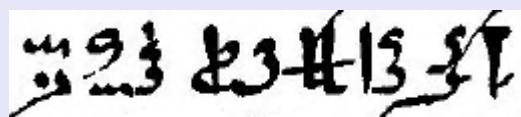


Papyrus Westcar, ligne A1 (d'après MÖLLER, *Hieratische Lesestücke*, p. 21)

Quelques indications :

= rouleau de papyrus fermé
(position supérieure) = homme assis portant la main à la bouche

Ce personnage a un appétit remarquable :



Papyrus Westcar, ligne A2 (d'après MÖLLER, *Hieratische Lesestücke*, p. 21)

Quelques indications paléographiques :

= = + = nombre 500

Solutions page suivante.

دِجَدِي

—djédi

Ddj rn=f

Son nom est Djédi.

يَوْمَ يَأْكُلُ ۖ ۖ ۖ ۖ ۖ ۖ ۖ

يَوْمَ يَأْكُلُ ۖ ۖ ۖ ۖ ۖ ۖ ۖ

iw=f hr wnm t 500

Il mange 500 pains. (suite : et une épaule de taureau)

Exercice de lecture

Noms de dieux dans des manuscrits

du Nouvel Empire

Exercice facultatif sur la tachygraphie hiératique



1. nom d'un groupe de divinité, précédé de l'article *t3*



2. *P. Leyde I 346*, divinité féminine, notez le déterminatif



3. divinité féminine dans un papyrus magique de Turin (*PR 124*)



4. *P. Berlin 15749* (ramesside), invocation à une divinité féminine appelée « la Grande »



5. une divinité solaire dans un papyrus magique de Turin (*PR 124*) — ne tenez pas compte du point terminant la séquence (un signe en rapport avec la composition métrique du texte)



6. une divinité d'aspect solaire au nom composite dans un papyrus magique de Turin (*PR 124*) — ne tenez pas compte du point terminant la séquence (un signe en rapport avec la composition métrique du texte)

Solutions page suivante.

Annexes

A. Tableau des signes unilitères

| Signe | Identification | Translit. | Phonét., désignation | Remarques |
|-------|-------------------------------------|--------------------------|----------------------|--|
| | Vautour percnoptère | <i>z</i> | [?] aleph | Attaque glottale; Se prononce conventionnellement « a ». |
| | Roseau fleuri | <i>i</i> (ou <i>j</i>) | [j] yod | Se prononce comme le « y » de <i>yoyo</i> |
| | Deux roseaux fleuris ou deux traits | <i>y</i> (ou <i>ij</i>) | [j] double yod | |
| | Bras | <i>c</i> | [t̪] cayin | Coup de glotte; Se prononce conventionnellement « â » |
| | Poussin de caille ou forme abrégée | <i>w</i> | [w] ou | « ou » de <i>oui</i> |
| | Pied | <i>b</i> | [b] | |
| | Natte | <i>p</i> | [p] | |
| | Vipère à cornes (céraste) | <i>f</i> | [f] | |
| | Chouette | <i>m</i> | [m] | Phonème aussi noté par (côte de gazelle?) |
| | Filet d'eau | <i>n</i> | [n] | Phonème aussi noté par (couronne rouge de Basse-Egypte) |
| | Bouche | <i>r</i> | [r] | |
| | Plan d'édifice | <i>h</i> | [h] | Se prononce comme le « h » de l'anglais <i>hot</i> |
| | Mèche de lin | <i>h</i> | [h]
h pointé | Se prononce comme le « h » rauque de l'arabe <i>Ahmed</i> |
| | Placenta (?) | <i>h</i> | [χ]
h rond | Se prononce comme « ch » de l'allemand <i>Buch</i> ou la <i>jota espagnole</i> |
| | Ventre de vache | <i>h</i> | [ç]
h plat | Se prononce comme « ch » de l'allemand <i>ich</i> |
| | Verrou | <i>s</i> | [s] | À l'origine « z » de <i>zèbre</i> , mais se confond avec le suivant |
| | Étoffe pliée | <i>s</i> | [s] | Se prononce « s » comme dans <i>salut</i> |
| | Bassin d'eau | <i>š</i> | [ʃ]
chin | Se prononce comme le « ch » de <i>chat</i> |
| | Pente | <i>q</i> (ou <i>k</i>) | [q]
qof | Se prononce comme le <i>qof</i> arabe |
| | Corbeille à anse | <i>k</i> | [k]
kaf | Se prononce comme le <i>kaf</i> arabe |
| | Support de jarre | <i>g</i> | [g] | |
| | Pain | <i>t</i> | [t] | Le signe bilitère <i>ti</i> peut parfois prendre la valeur « t » |
| | Corde pour entraver les animaux | <i>t</i> | [tj]
tch | e emphatique de l'arabe; Se prononce « ti » / « tch » comme dans <i>tiare</i> |
| | Main | <i>d</i> | [d] | |
| | Cobra | <i>d</i> | [dj] | Se prononce « dj » comme dans le début de <i>dieux</i> ou de <i>djébel</i> |

B. Principales prépositions simples

| | |
|--|--|
|  <i>m</i>
(⟨  <i>jm</i> , devant un pronom suffixe) | <i>dans</i>
<ul style="list-style-type: none"> → Localisation spatiale : <ul style="list-style-type: none"> — <i>dans</i> — aussi origine (<i>venant de</i>) → Localisation temporelle : <ul style="list-style-type: none"> — <i>pendant, lors de</i> → Disposition mentale ou physique : <ul style="list-style-type: none"> — <i>dans (la joie...)</i> → Manière : <ul style="list-style-type: none"> — <i>conformément à, suivant</i> → Moyen : <ul style="list-style-type: none"> — <i>au moyen de</i> → Équivalence (ou <i>m</i> d'état) : <ul style="list-style-type: none"> — <i>en tant que, comme</i> |
|  <i>n</i> | <i>à, pour, destiné à</i> |
|  <i>r</i>
(⟨  <i>jr</i> , parfois devant un pronom suffixe) | <i>vers, jusqu'à, contre</i>
<ul style="list-style-type: none"> → Localisation spatiale → But → Équivalence dans le futur (ou <i>r</i> d'état) : <ul style="list-style-type: none"> — <i>en tant que</i> |
|  <i>hr</i>
(⟨  devant un pronom suffixe) | <i>sur</i>
<ul style="list-style-type: none"> → Localisation spatiale → au sujet de |
|  <i>hr</i> | <i>sous</i>
<ul style="list-style-type: none"> → Localisation spatiale → Sens particuliers : <ul style="list-style-type: none"> — <i>chargé de, apportant</i> — <i>sous l'effet de</i> |
|  <i>mj</i> | <i>comme, selon, conformément à</i> |
|  <i>hn̄</i> | <i>avec</i> |
|  <i>hr</i> | <i>auprès de</i> |
|  <i>tp</i> | <i>sur</i> |

C. Tableau phonologique de l'égyptien ancien¹

| | | Labiales | Dentales | Palatales | Vélaires | Dorsales | Uvulaires | Pharyngales | Laryngales | Glottales |
|----------------|---------------------|------------------|------------------|------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-----------|
| Occlusives | sourdes | □ <i>p</i> [p] | ▷ <i>t</i> [t] | ≡ <i>t̪</i> [c] | ◁ <i>k</i> [k] | ▷ <i>q</i> [q] | Δ <i>q̪</i> [q̪] | | ◁ <i>?</i> [?] | |
| | sonores | ▮ <i>b</i> [b] | ≣ <i>d</i> [d] | ▮ <i>ɖ</i> [j] | ▮ <i>g</i> [g] | | | | | |
| Spirantes | sourdes | ▮ <i>f</i> [f] | ▮ <i>s̪</i> [s̪] | ▬ <i>s̪̄</i> [ʃ̄] | ▬ <i>χ̄</i> [χ̄] | ▬ <i>h̄</i> [h̄] | ▬ <i>χ̄</i> [χ̄] | ▬ <i>h̄</i> [h̄] | ▬ <i>h̄</i> [h̄] | |
| | sonores | ▮ <i>b̄</i> [β] | ▬ <i>s̄</i> [z̄] | | | | | ▬ <i>c̄</i> [S̄] | | |
| Nasales | | ▮ <i>m</i> [m] | ▮ <i>n̄</i> [m̄] | | | | | | | |
| Liquides | latérales vibrantes | | | ▮ <i>r̄</i> [l̄], [r̄] | | ▮ <i>ʃ̄</i> [r̄] | | | | |
| Semi-consonnes | | ▮ <i>w̄</i> [w̄] | | | ▮ <i>t̄</i> [j] | | | | | |

1. D'après MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, p. 20, fig. 4.

D. Déterminatifs²

Première série

| n° | signes | valeur sémantique | n° | signes | valeur sémantique |
|-----|--------|-----------------------------------|-----|----------------------|---------------------|
| A1 | | homme, occupation humaine | A21 | | notable, dignitaire |
| A2 | | action de la bouche, de la pensée | A50 | | personne vénérable |
| B1 | | femme | A40 | | dieu |
| | | gens | A41 | | roi |
| Z2 | ou Z3 | collectif, pluriel | | variantes (A42-46) : | |
| A17 | | enfant, jeune | G7 | | dieu, roi |
| A19 | | vieillard, vieux | I12 | | déesse |

Deuxième série

| n° | signes | valeur sémantique | n° | signes | valeur sémantique |
|-----|--------|---------------------------|-----|--------|-----------------------------|
| A4 | ou A30 | prière, adoration | A13 | | étranger, ennemi |
| A28 | | hauteur, joie, deuil | A14 | | mort, ennemi |
| A9 | | action de porter, travail | A55 | ou A54 | être couché, mort |
| A24 | | force, effort, violence | A53 | | momie, statue, ressemblance |
| D40 | | force, effort | D3 | | cheveux, peau |
| A7 | | faiblesse, fatigue | D4 | | œil, vision |
| D35 | | négation, ignorance | D19 | ou D20 | odorat, joie, amabilité |

Troisième série

| n° | signes | valeur sémantique | n° | signes | valeur sémantique |
|-----|--------|--------------------------|-----|--------|-------------------------------------|
| D54 | | déplacement | E1 | ou E3 | bétail |
| D55 | | recul, retour en arrière | F51 | | morceau de viande |
| P1 | | bateau, navigation | F27 | | peau, mammifère |
| P2 | | navigation à la voile | G38 | ou G39 | oiseau |
| Z9 | | diviser, traverser | G37 | | (moineau) petit, méchant, déficient |
| K1 | ou K5 | poisson | Aa2 | | tumeur, odeur |

2. D'après OBSOMER, *Grammaire pratique*, p. 25-27.

Quatrième série

| n° | signes | valeur sémantique | n° | signes | valeur sémantique |
|-----|-----------------|-----------------------------|-----|--------|-----------------------------------|
| N1 | | ciel, hauteur | N36 | ou N37 | surface aqueuse |
| N2 | | nuit, obscurité | N31 | | chemin, voyage, limite |
| N5 | | soleil, clarté, jour, temps | N21 | | portion de terrain |
| N35 | | eau, liquide | N23 | | terre irriguée |
| N33 | ○ (souvent ○○○) | sable, minéral, matière | O1 | | endroit clos, édifice |
| N34 | | cuivre, bronze | O49 | | ville, village, lieu habité |
| S12 | | métal précieux | N25 | | région montagneuse, pays étranger |
| O39 | | pierre | T14 | | pays, peuple étranger |

Cinquième série

| n° | signes | valeur sémantique | n° | signes | valeur sémantique |
|-----|--------|--------------------------|-----|--------|------------------------|
| M1 | | arbre | T30 | | couteau, couper |
| M2 | | plante, fleur | X4 | | pain, gâteau, offrande |
| M3 | | bois, objet de bois | W3 | | fête |
| S28 | | tissu, vêtement, couvert | Y1 | | écrit, abstraction |
| V12 | | nouer, document | V10 | | nom, nom royal |
| V1 | | corde, nouer | R12 | | étandard |

E. Logogrammes³

Remarque :

Les termes « **idéogrammes** » et « **logogrammes** » sont utilisés pour désigner les signes notant un mot complet. Logogramme (dérivé du grec *logos* « parole » et *gramma* « caractère, lettre ») désigne un signe notant une **unité de sens** (= un mot). Le terme idéogramme est considéré comme un synonyme dans l'usage courant, même si son étymologie (du grec *idea* « forme, aspect »), renvoie à une catégorie plus spécifique de signe-mot, les « caractères figuratifs » de CHAMPOILLION « qui expriment l'objet dont ils présentent à l'œil l'image plus ou moins fidèle et plus ou moins détaillée⁴ ». Champollion définit une seconde catégorie de « signes-mots » : les caractères « tropiques ou symboliques », permettant de noter des mots renvoyant à des idées plus abstraites.

Le terme logogramme, qui renvoie à l'idée de mot noté par un signe quelque soit la méthode de représentation (strictement figurative, ou métaphorique, etc.), est ainsi souvent privilégié aujourd'hui pour sa polysémie⁵.

Première série

L'idéogramme est souvent accompagné d'un trait vertical, dit « trait de l'idéogramme ».

| n° | idéogramme | traduction | n° | idéogramme | traduction |
|------|------------|--|-----|------------|--|
| D1 | | <i>tp</i>
"la tête" | N1 | | <i>pt</i>
"le ciel" |
| D2 | | <i>hr</i>
"le visage", "le regard", "sur" | N5 | | <i>r^c</i>
"le soleil", "Rê" |
| F34 | | <i>lb</i>
"le cœur", "la pensée", ... | | | <i>hrw</i>
"le jour" |
| F21 | | <i>msdr</i>
"l'oreille" | S40 | | <i>w³s</i>
"le sceptre-w ³ s" |
| D21 | | <i>r(β)</i>
"la bouche" | | | <i>w³s</i>
"le pouvoir", "la puissance" |
| O1 | | <i>pr</i>
"le domaine", "la maison" | R8 | | <i>ntr</i>
"le dieu" |
| O36 | | <i>inb</i>
"le mur" | U36 | | <i>hm</i>
"le serviteur" |
| N26 | | <i>dw</i>
"la colline" | | | <i>hm</i>
"la Majesté" (désigne le roi) |
| N35a | | <i>mw</i>
"l'eau" | A21 | | <i>sr</i>
"le fonctionnaire" |
| N14 | | <i>sb³</i>
"l'étoile" | A12 | | <i>m³c</i>
"l'armée", "la troupe" |

Deuxième série

Les idéogrammes notant des termes géographiques reçoivent assez souvent un déterminatif.

3. D'après OBSOMER, *Grammaire pratique*, p. 28–29.

4. CHAMPOILLION, *Grammaire égyptienne*, p. 22 ; cf. aussi MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, p. 28.

5. GLASSNER, « Essai pour une définition des écritures », p. 16.

| n° | idéogramme | traduction | n° | idéogramme | traduction |
|-----|------------|---------------------------------|-----|------------|------------------------------------|
| N36 | | <i>mr</i>
"le canal" | N16 | | <i>tʒ</i>
"la terre", "le pays" |
| N37 | | <i>š</i>
"l'étang", "le lac" | M26 | | <i>Šm̄w</i>
"la Haute-Égypte" |
| N18 | | <i>iw</i>
"l'île" | M15 | | <i>Mhw</i>
"la Basse-Égypte" |

Troisième série

Les idéogrammes de genre féminin sont suivis d'un , marque grammaticale du féminin.

| n° | idéogramme | traduction | n° | idéogramme | traduction |
|-----|------------|--|-----|------------|--|
| F32 | | <i>ht</i>
"le ventre" | O49 | | <i>niwt</i>
"la ville" |
| D46 | | <i>drt</i>
"la main" | N27 | | <i>ʒht</i>
"l'horizon", "l'empyrée" |
| D4 | | <i>irt</i>
"l'œil" | M23 | | <i>swt</i>
"le jonc" |
| V30 | | <i>nbt</i>
"la corbeille" | L2 | | <i>bit</i>
"l'abeille", "le miel" |
| N31 | | <i>wʒt</i>
"le chemin" | O44 | | <i>ʒt</i>
"la fonction" |
| N25 | | <i>hʒst</i>
"rég. mont.", "pays étranger" | F4 | | <i>hʒt</i>
"l'avant" |
| N24 | | <i>spʒt</i>
"le nome", "la province" | Y1 | | <i>mdʒt</i>
"le livre" |

F. Gardiner List

A – Hommes

| | | | |
|-----------------|---|----------------------------|---|
| A ₁ |  | (forme hiératique à venir) | Déterminatif – graphie du pronom suffixe 1 ^{re} personne |
| A ₂ |  | | Déterminatif (actions de la bouche) |
| A ₃ |  | | Déterminatif (être assis) |
| A ₄ |  | | Déterminatif (prier) |
| A ₅ |  | | Déterminatif (cacher) |
| A ₆ |  | | Logogramme <i>ẉb</i> , <i>pur</i> |
| A ₇ |  | | Déterminatif (fatigue) |
| A ₈ |  | | Déterminatif (jubilation) |
| A ₉ |  | | Déterminatif (porter, travail, fardeau) |
| A ₁₀ |  | | Déterminatif (naviguer) |
| A ₁₁ |  | | Déterminatif <i>hnms</i> , <i>ami, homme de confiance</i> |
| A ₁₂ |  | | Archer – déterminatif (soldat) – logogramme <i>mṣ̌t</i> , <i>armée</i> |
| A ₁₃ |  | | Déterminatif (prisonnier, rebelle) |
| A ₁₄ |  | | Déterminatif (mort, ennemi) |
| A ₁₅ |  | | Déterminatif (tomber, abattre) |
| A ₁₆ |  | | Déterminatif (pencher, s'incliner) |
| A ₁₇ |  | | Déterminatif (enfant) – logogramme <i>nni</i> , <i>enfant royal</i> |
| A ₁₈ |  | | Déterminatif (enfant royal) |
| A ₁₉ |  | | Déterminatif (vieillesse) |
| A ₂₀ |  | | Logogramme <i>smsw</i> , <i>aîné</i> (difficile à distinguer de A ₁₉) |
| A ₂₁ |  | | Déterminatif (haut personnage, magistrat) – logogramme <i>sr</i> , <i>magistrat</i> |
| A ₂₂ |  | | Déterminatif (statue) |
| A ₂₃ |  | | Déterminatif (souverain – <i>ity</i>) |

| | | |
|-----|--|---|
| A24 | | Déterminatif (force, violence) |
| A25 | | Logogramme <i>hwī, frapper</i> |
| A26 | | Déterminatif (appeler) |
| A27 | | Phonogramme <i>in</i> |
| A28 | | Déterminatif (hauteur, sentiment) |
| A29 | | Déterminatif (être à l'envers) |
| A30 | | Déterminatif (prier) |
| A31 | | Déterminatif (se retourner) |
| A32 | | Déterminatif (joie) |
| A33 | | Déterminatif (errer) – logogramme <i>mniw, berger</i> |
| A34 | | Déterminatif (piler, construire) |
| A35 | | Déterminatif (construire) – logogramme <i>qd, construire</i> |
| A36 | | Logogramme <i>fty brasseur</i> |
| A37 | | Variante A36 |
| A38 | | Logogramme <i>Qis Cusae</i> (en Haute-Égypte) |
| A39 | | Variante A38 |
| A40 | | Déterminatif (dieu, divin) |
| A41 | | Déterminatif (roi, royal) |
| A42 | | Variante A41 |
| A43 | | Déterminatif (roi, Osiris) – logogramme <i>nsw, roi de Haute-Égypte</i> |
| A44 | | Variante A43 |
| A45 | | Déterminatif et logogramme : <i>bity, roi de Basse-Égypte</i> |
| A46 | | Variante A45 |
| A47 | | Logogramme <i>mniw, berger, s3w, garder</i> |
| A48 | | Déterminatif et logogramme : <i>iry préposé à</i> |
| A49 | | Déterminatifs (étranger) |

| | | |
|-----------------|---|---|
| A ₅₀ |  | Déterminatif (noble) – logogramme <i>špsi</i> <i>vénérable</i> – phonogramme <i>šps</i> |
| A ₅₁ |  | Variante A ₅₀ |
| A ₅₂ |  | Variante A ₅₀ et A ₅₁ à partir de la XVIII ^e dynastie |
| A ₅₃ |  | Déterminatif (momie, image) |
| A ₅₄ |  | Déterminatif (mort) |
| A ₅₅ |  | Déterminatif (être couché) – logogramme <i>sdr</i> , <i>passer la nuit</i> |
| A ₅₉ |  | Déterminatif (chasser) |

B – Femmes

| | | |
|----------------|---|--------------------------------|
| B ₁ |  | Déterminatif (femme) |
| B ₂ |  | Déterminatif (femme enceinte) |
| B ₃ |  | Déterminatif (enfanter) |
| B ₄ |  | Variante B ₃ |
| B ₅ |  | Déterminatif (allaiter) |
| B ₆ |  | Déterminatif (nourrice) |
| B ₇ |  | Déterminatif (reine, divinité) |

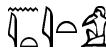
C – Divinités anthropomorphes

| | | |
|----------------|---|---|
| C ₁ |  | Logogramme et déterminatif Rê (<i>R</i> ^c) |
| C ₂ |  | Variante C ₁ |
| C ₃ |  | Logogramme et déterminatif Thot (<i>Dhwty</i>) |
| C ₄ |  | Logogramme et déterminatif Khnoum (<i>Hnmw</i>) |
| C ₅ |  | Variante C ₄ |
| C ₆ |  | Logogramme et déterminatif Anubis (<i>Inpw</i>) |
| C ₇ |  | Logogramme et déterminatif Seth (<i>Sth</i>) |
| C ₈ |  | Logogramme et déterminatif Min (<i>Mnw</i>) |

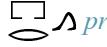
| | | |
|-----------------|---|--|
| C ₉ |  | Logogramme et déterminatif Hathor (<i>Hw.t-Hr</i>) |
| C ₁₀ |  | Logogramme et déterminatif Maât (<i>M3.t</i>) |
| C ₁₁ |  | Logogramme Heh et phonogramme <i>Hh</i> |
| C ₁₂ |  | Logogramme et déterminatif Amon (<i>Inn</i>) |
| C ₁₇ |  | Logogramme et déterminatif Montou (<i>Mntw</i>) |
| C ₁₈ |  | Logogramme et déterminatif Tjeren (<i>Tnn</i>) |
| C ₁₉ |  | Logogramme et déterminatif Ptah (<i>Pth</i>) |
| C ₂₀ |  | Logogramme et déterminatif Ptah (<i>Pth</i>) |

G. Classification des verbes⁶

VERBES FORTS

| | |
|----------------|--|
| [2-lit.] |  <i>mn</i> , être stable,  <i>rh</i> , savoir, apprendre à connaître |
| [3-lit.] |  <i>wnm</i> , manger,  <i>sdm</i> , entendre, écouter |
| [4-lit.] |  <i>wstn</i> , marcher à grandes enjambées |
| [5-lit.] |  <i>nitit</i> , bafouiller |
| [6-lit.] |  <i>nhrnhr</i> , se réjouir |
| [caus. 2-lit.] |  <i>smn</i> , affirmer, rendre stable, établir |
| [caus. 3-lit.] |  <i>shtp</i> , rendre paisible, apaiser |

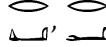
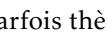
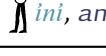
VERBES FAIBLES

| | |
|----------------|---|
| [3-inf.] |  <i>mri</i> , aimer,  <i>pri</i> , sortir,  <i>msi</i> , enfanter |
| [4-inf.] |  <i>msdi</i> , haïr,  <i>hmsi</i> , être assis |
| [caus. 3-inf.] |  <i>smsi</i> , faire enfanter |
| [caus. 4-inf.] |  <i>sm3wi</i> , renouveler, rendre neuf |

VERBES GÉMINÉS

| | |
|---------------------------|---|
| [2-gem.] |  <i>wnn</i> , exister,  <i>m33</i> , voir |
| [3-gem.] / [caus. 2-gem.] |  <i>sqbb</i> , rafraîchir |

VERBES IRRÉGULIERS

| | |
|-------------------|--|
| [anom] / [3-inf.] |  <i>rdi</i> , parfois thème verbal en  <i>di</i> ,  <i>iwi</i> , venir,
 <i>ini</i> , amener, aller chercher |
|-------------------|--|

6. Voir MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, p. 189–199; OBSOMER, *Grammaire pratique*, p. 72; GRANDET et MATHIEU, *Cours*, leçon 14; GARDINER, *Egyptian Grammar*, § 278–289.

H. Infinitif (forme verbale)⁷

VERBES FORTS

Infinitif masculin

- [2-lit.]  *mn*, être stable,  *rḥ*, savoir,  *dd*, dire,
 [3-lit.]  *wnm*, manger,  *sdm*, entendre, écouter
 [4-lit.]  *wstn*, marcher à grandes enjambées
- Infinitif féminin (.t)
- [caus. 2-lit.]  *smn.t*, affirmer, rendre stable, établir
-

VERBES FAIBLES

Infinitif féminin (.t)

- [3-inf.]  *mr.t*, aimer,  *pr.t*, sortir
- Infinitif féminin (.t ou .y)
- [4-inf.]  *hms.t*, être assis  *m3w.y*, être neuf
 [caus. 3-inf.]  *sms.y*, faire enfanter
 [caus. 4-inf.]  *sm3w.y*, renouveler, rendre neuf
-

VERBES GÉMINÉS

Infinitif masculin et géminé

- [2-gem.]  *wnn*, exister,  *m33* (parfois  *m3n*), voir
 [3-gem.] / [caus. 2-gem.]  *sqbb*, rafraîchir
-

VERBES IRRÉGULIERS

Infinitif féminin

-  *rd.t*, plus rarement  *d.t*, donner,
 [anom] / [3-inf.]  *it.t*,  *iw.t*, venir,
 *in.t*, amener, aller chercher
-

⁷. Voir MALAISE et WINAND, *Grammaire raisonnée*, p. 429–430; OBSOMER, *Grammaire pratique*, p. 73–74; GRANDET et MATHIEU, *Cours*, leçon 14; GARDINER, *Egyptian Grammar*, § 278–289.

Exceptions :

-  šm [2-lit.], *aller* → infinitif  šm.t
 - Infinitif masculin en apparence pour les [3-inf.] et [4-inf.] suivants :
 -  hdi, *naviguer vers le nord (en descendant le courant)*
 -  hnti, *naviguer vers le sud (en remontant le courant)*
- La désinence .t du féminin a peut-être, dans les deux cas, été assimilée à la dernière radicale forte (consonne dentale).

I. Syntaxe de la phrase égyptienne — Proposition à prédicat adverbial et Proposition à prédicat pseudo-verbal

D'après WINAND et STELLA, *Lexique du moyen égyptien*, p. 35.

P.S. : pronom suffixe

P.D. : pronom dépendant

S.N. : syntagme nominal

Prép. : préposition

Proposition à prédicat adverbial

| Modalité | Aux.
Énonc. | Négation | Sujet | Prédicat |
|-----------|--------------------------------------|-----------|--------------------------------|----------------------|
| | <i>mk</i>
<i>ist</i>
<i>h3</i> | <i>nn</i> | Ø
S.N.
P.D. | Adv.
Prép. + S.N. |
| <i>in</i> | | <i>iw</i> | Ø
S.N.
P.S. | |
| | Ø | <i>nn</i> | S.N.
P.D.
(<i>ink</i>) | |

Proposition à prédicat pseudo-verbal

| Modalité | Aux.
Énonc. | Négation | Sujet | Prédicat |
|-----------|--------------------------------------|-----------|--------------------------------|---|
| | <i>mk</i>
<i>ist</i>
<i>h3</i> | <i>nn</i> | Ø
S.N.
P.D. | <i>hr</i> + infinitif
<i>m</i> + infinitif
<i>r</i> + infinitif
parfait ancien |
| <i>in</i> | | <i>iw</i> | Ø
S.N.
P.S. | |
| | Ø | <i>nn</i> | S.N.
P.D.
(<i>ink</i>) | |

J. Conjugaison suffixale

| | [3-lit.] | [2-gem.] | [3-inf.] | [anom] | | |
|---------------------------------------|-----------------|---------------|----------------|-------------------|------------------|--------------|
| | | | | donner | venir | apporter |
| Perfectif
<i>sdm=f</i> | <i>sdm</i> | <i>m3</i> | <i>mr</i> | <i>rdi</i> | <i>ii/iw</i> | <i>in</i> |
| Accompli
<i>sdm.n=f</i> | <i>sdm.n</i> | <i>m3.n</i> | <i>mr.n</i> | <i>rdi.n/di.n</i> | <i>ii.n/iw.n</i> | <i>in.n</i> |
| Aoriste
<i>sdm=f</i> | <i>sdm</i> | <i>m33</i> | <i>mr</i> | <i>di</i> | <i>iw</i> | <i>in</i> |
| Prospectif
<i>sdm(w)=f</i> | <i>sdm(w/y)</i> | <i>m33</i> | <i>mr(w/y)</i> | <i>rdi</i> | <i>iw</i> | <i>in</i> |
| Subjonctif
<i>sdm=f</i> | <i>sdm</i> | <i>m3/m3n</i> | <i>mr(y)</i> | <i>di</i> | <i>iwt</i> | <i>int</i> |
| <i>sdmt=f</i> | <i>sdmt</i> | <i>m33</i> | <i>mrt</i> | <i>rdit</i> | <i>iit</i> | <i>int</i> |
| Forme nominale
<i>mrr=f</i> | <i>sdm</i> | <i>m33</i> | <i>mrr</i> | <i>didī</i> | <i>iw(w)</i> | <i>inn</i> |
| <i>sdm.hr=f</i> | <i>sdm.hr</i> | <i>m33.hr</i> | <i>mr.hr</i> | <i>(r)di.hr</i> | | <i>in.hr</i> |
| <i>sdm.k3=f</i> | <i>sdm.k3</i> | <i>m33.k3</i> | <i>mr.k3</i> | <i>(r)di.k3</i> | <i>iw.k3</i> | <i>in.k3</i> |
| <i>sdm.in=f</i> | <i>sdm.in</i> | <i>m33.in</i> | <i>mr.in</i> | <i>(r)di.in</i> | <i>ii.in</i> | <i>in.in</i> |

K. Participes, forme *sdm.ty=fy* et forme relative

Participes

NB : N'oubliez pas que les participes peuvent s'accorder au pluriel et au féminin.

| | | [3-lit.] | [2-gem.] | [3-inf.] | donner |
|------------|--------|--|--------------|--------------|-----------------|
| Accompli | actif | <i>sdm(w)</i> | <i>m3(w)</i> | <i>mr(w)</i> | <i>rdi / di</i> |
| | passif | <i>sdm</i>
Formes particulières :
<i>wdd</i> (<i>wd</i>)
<i>rhy</i> (<i>rh</i>)
<i>ddd</i> (<i>dd</i>) | <i>m3</i> | <i>mry</i> | <i>rdy</i> |
| Inaccompli | actif | <i>sdm</i> | <i>m33</i> | <i>mrr</i> | <i>didi</i> |
| | passif | <i>sdmw</i> | <i>m33</i> | <i>mrrw</i> | <i>didi</i> |
| Prospectif | passif | <i>sdmy</i> | <i>m3y</i> | <i>mry</i> | <i>dy</i> |

Forme *sdm.ty=fy*

| | | [3-lit.] | [2-gem.] | [3-inf.] | donner |
|------------|-------|------------------|------------------|-----------------|-----------------|
| Prospectif | actif | <i>sdm.ty=fy</i> | <i>m33.ty=fy</i> | <i>mr.ty=fy</i> | <i>rd.ty=fy</i> |

Forme relative

| | | [3-lit.] | [2-gem.] | [3-inf.] | donner |
|------------|---|-------------------|------------------|------------------|-------------------|
| Accompli | × | <i>sdm(w).n=f</i> | <i>m3(w).n=f</i> | <i>mr(w).n=f</i> | <i>rdi(w).n=f</i> |
| Inaccompli | × | <i>sdm(w)=f</i> | <i>m33(w)=f</i> | <i>mrr(w)=f</i> | <i>didi(w)=f</i> |
| Prospectif | × | <i>sdmy=f</i> | <i>m3y=f</i> | <i>mry=f</i> | <i>dy=f</i> |

Tables et bibliographie

Liste des tableaux

| | | |
|----|---|-----|
| 1 | Principaux substantifs masculins se terminant par <i>t</i> | 31 |
| 2 | Le pronom suffixe | 37 |
| 3 | Paradigme de l'adjectif de qualité | 39 |
| 4 | Tableau récapitulatif des démonstratifs | 44 |
| 5 | Tableau des pronoms personnels — Pronoms dépendants | 68 |
| 6 | Notions de temps et d'aspect | 82 |
| 7 | Parfait ancien : désinences | 102 |
| 8 | L'impératif | 119 |
| 9 | Tableau des pronoms personnels — Pronoms indépendants | 126 |
| 10 | Fractions en hiératique | 154 |
| 11 | Unités de volume | 154 |
| 12 | Divisions de l'œil-oudjat | 155 |
| 13 | Fractions de l'aroure | 156 |
| 14 | Thèmes verbaux | 173 |
| 15 | Conjugaison suffixale, classement syntaxique | 174 |
| 16 | Conjugaison suffixale, classement aspectuel | 175 |
| 17 | Conjugaison suffixale, MALAISE et WINAND, <i>Grammaire raisonnée</i> , p. 343, § 547 | 176 |
| 18 | Tableau des formes relatives, d'après MALAISE et WINAND, <i>Grammaire raisonnée</i> , § 878–880 | 270 |
| 19 | Pronoms relatifs <i>nty</i> et <i>iwty</i> | 274 |

Liste des figures

| | | |
|-----|--|-----|
| 1 | Écritures de l'Égypte ancienne | 3 |
| (a) | hiéroglyphique (détail) © IES/Colin | 3 |
| (b) | hiératique (détail). © IES/Colin | 3 |
| (c) | démotique (Louvre E 7833). © Louvre | 3 |
| (d) | copte (détail). © IES/Colin | 3 |
| 2 | Les origines probables de l'alphabet. Inscriptions « protosinaïtiques » et inscriptions du Ouadi el-Hol. | 5 |
| 3 | Extension des langues afro-asiatiques. | 6 |
| 4 | États de langue et écritures. | 8 |
| 5 | Sens de lecture. | 13 |
| 6 | Texte hiéroglyphique disposé en cadrats | 21 |
| 7 | Hiératique et hiéroglyphes | 28 |
| 8 | Graphie hiératique dans une lettre (n° 2) du dossier d'Héqanakht | 67 |
| 9 | Titulature de Sésostris III en hiératique. | 78 |
| 10 | Titulature de Sésostris III : Fac-similé du texte hiératique et transcription hiéroglyphique | 79 |
| 11 | Détail de la TT 100, d'après osiris.net | 94 |
| 12 | Personnification des trois saisons égyptiennes | 112 |
| | Détail d'une scène d'abattage de bovidé (Chapelle de Ptahhotep, Saqqâra, V ^e dynastie) | 121 |
| | Grande inscription de Khnoumhotep II à Béni Hassan (extraits) | 141 |
| 13 | Stèle d'Imaounéfer | 142 |
| | Chapelle du vizir Ptahhotep à Saqqâra | 143 |

| | | |
|----|---|-----|
| 14 | La princesse Néfertiabet devant son repas Louvre E 16691 | 157 |
| 15 | Amenhotep III recevant la vie d'Amon-Rê | 159 |
| 16 | Stèle Louvre C 1 | 161 |
| 17 | Linteau de Médamoud de Sésostris III (Louvre E 13983) | 210 |
| 18 | <i>Gourde portant un vœu de bonne année sous la protection de Ptah, Amon, Sekhmet et Neith</i> (Louvre E 22605) | 243 |
| 19 | <i>Annales de Thoutmosis III</i> , Louvre C 51 | 292 |

Bibliographie

Grammaires et cours

- GARDINER, Alan H. *Egyptian Grammar*. 3^e éd. Oxford : Griffith Institute, 1957.
- GRANDET, Pierre et Bernard MATHIEU. *Cours d'égyptien hiéroglyphique*. 1^{re} éd. Paris : Khéops, 1990.
- *Cours d'égyptien hiéroglyphique*. 2^e éd. Paris : Khéops, 2003.
- MALAISE, Michel et Jean WINAND. *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique*. *Ægyptiaca Leodiensia* 6. Presses Universitaires de Liège, 1999.
- NEVEU, François. *La langue des Ramsès*. 1996.
- OBSOMER, Claude. *Grammaire pratique du moyen égyptien*. 1^{re} éd. Langues et Cultures anciennes 1. Bruxelles : Safran, 2003.
- *Grammaire pratique du moyen égyptien*. 2^e éd. Langues et Cultures anciennes 11. Bruxelles : Safran, 2009.

Dictionnaires et lexiques

- BONNAMY, Yvonne et Ashraf SADEK. *Dictionnaires des hiéroglyphes*. Arles : Actes Sud Histoire, 2010.
- ERMAN, Adolf et Hermann GRAPOW. *Wörterbuch des ägyptischen Sprache*. Berlin : Akademie Verlag, 1971. URL : <http://www.egyptology.ru/lang.htm#Woerterbuch>. consultable sur <http://aaew.bbaw.de/>.
- FAULKNER, Raymond O. *A concise dictionary of middle Egyptian*. Oxford : Griffith Institute, 1962.
- HANNIG, Rainer. *Die Sprache des Pharaonen. Großes Handwörterbuch Ägyptisch-Deutsch (2800-950 v.Chr.)* Mayence : Phillip von Zabern, 1995.
- WINAND, Jean et Alessandro STELLA. *Lexique du moyen égyptien*. *Ægyptiaca Leodiensia* 8. Presses Universitaires de Liège, 2013.

Sur le dessin des signes

- FISCHER, Henri G. *Ancient Egyptian Calligraphy. A Beginner's Guide to Writing Hieroglyphs*. 4^e éd. New York : The Metropolitan Museum of Art, 1999. URL : http://www.gizapyramids.org/pdf_library/fischer_eg_calligraphy.pdf.

Sur la langue égyptienne ancienne

- LOPRIENO, Antonio. *Ancient Egyptian. A linguistic introduction*. Cambridge University Press, 1995.
- VERNUS, Pascal. *Dictionnaire amoureux de l'Égypte pharaonique*. Paris : Plon, 2009.

Divers

- ALLEN, James P. *Middle Egyptian. An Introduction to the Language and Culture of Hieroglyphs.* 1^{re} éd. Cambridge, 2000.
- *Middle Egyptian. An Introduction to the Language and Culture of Hieroglyphs.* 2^e éd. Cambridge, 2010.
- *The Heqanakht Papyri.* New York : The Metropolitan Museum of Art, 2002.
- CHAMPOLLION, Jean-François. *Grammaire égyptienne, ou principes généraux de l'écriture sacrée égyptienne appliquée à la représentation de la langue parlée.* (ouvrage disponible sur Gallica.fr). 1836.
- Chicago Demotic Dictionary*, p. 268–273. URL : <https://oi.uchicago.edu/research/publications/demotic-dictionary-oriental-institute-university-chicago> (visité le 11/2015).
- CHRISTIN, A.-M. *L'image écrite ou la déraison graphique.* Paris, 1995.
- COLLIER, Mark et Stephen QUIRKE. *The UCL Lahun Papyri: Religious, Literary, Legal, Mathematical and Medical.* BAR – International Series 1209. Oxford : Archaeopress, 2004.
- COLLOMBERT, Philippe. « Combien y avait-il de hiéroglyphes ». In : *Égypte. Afrique & Orient* 46 (2007), p. 15–28. URL : <http://www.unige.ch/lettres/antic/egyptologie/enseignants/philippecollombert/>.
- DARNELL, John C. *Wadi el-Hol.* UCLA Encyclopedia of Egyptology 1(1). nclc_uee_8547. UCLA: Department of Near Eastern Languages and Cultures, 2013. URL : <https://escholarship.org/uc/item/1sd2j49d>.
- DEVAUCHELLE, Didier. « 24 août 394 – 24 août 1994. 1600 ans ». In : *BSFE* 131 (1994), p. 16–18.
- GLASSNER, J.-J. « Essai pour une définition des écritures ». In : *L'Homme* 192/4 (2009), p. 7–22. URL : <http://www.cairn.info/revue-l-homme-2009-4-page-7.htm>.
- GRIFFITH, F. Ll. *Demotic Graffiti of the Dodecaschoenus.*
- GUERMEUR, Ivan. « Conférence de M. Ivan GUERMEUR ». In : *École pratique des hautes études, Section des sciences religieuses.* Annuaire. Tome 110, 2001–2002 (2001), p. 197–204. URL : www.persee.fr/doc/ephe_0000-0002_2001_num_114_110_11924.
- HELCK, Wolfgang et Eberhard OTTO, éds. *Lexikon der Ägyptologie.* 7 t. Harrassowitz.
- Hieroglyphica.* URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k71415s>.
- LACAU, P. et H. CHEVRIER. *Une chapelle de Sésostris Ier à Karnak.* Le Caire, 1956, p. 44–45.
- LECLANT, Jean. « Champollion, la pierre de Rosette et le déchiffrement des hiéroglyphes ». In : *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* 116^e année. 3. 1972, p. 557–565. DOI : 10.3406/crai.1972.12797. URL : [/web/revues/home/prescript/article/crai_0065-0536_1972_num_116_3_12797](http://web.revues.home/prescript/article/crai_0065-0536_1972_num_116_3_12797) (visité le 24/08/2015).
- MANUELIAN, Peter der. *Slab Stela of the Giza Necropolis.* New Haven et Philadelphia, 2003. URL : http://www.gizapyramids.org/pdf_library/manuelian_slab_stelae2003.pdf.
- MEEKS, Dimitri. « La paléographie hiéroglyphique. Une discipline nouvelle ». In : *Égypte. Afrique & Orient* 46 (2007), p. 3–14.

- MENU, Bernadette. « Le corpus constitutionnel de Nârmer ». In : *Égypte. Afrique & Orient* 8 (fév. 1998), p. 22–27.
- MÖLLER, Georg. *Hieratische Lesestücke*. I. Leipzig : Hinrichs, 1909.
- *Hieratische Lesestücke*. II. Leipzig : Hinrichs, 1927.
- *Hieratische Lesestücke*. Leipzig : Hinrichs.
- *Hieratische Paläographie*. I. Osnabrück : Otto Zeller, 1909.
- *Hieratische Paläographie*. II. Osnabrück : Otto Zeller, 1927.
- POLOTSKY, Hans Jacob. *Les transpositions du verbe en égyptien classique*. Israel Oriental Studies VI. Tel Aviv University, 1976.
- POSENER, Georges. « Champollion et le déchiffrement de l'écriture hiératique ». In : *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. 116^e année. 3. 1972, p. 566–573. DOI : 10.3406/crai.1972.12799. URL : /web/revues/home/prescript/article/crai_0065-0536_1972_num_116_3_12799 (visité le 24/08/2015).
- RANKE, Hermann. *Die ägyptischen Personennamen*. 3 t. Glückstadt / Hamburg / New York : J.J. Augustin.
- RAY, J. « Thomas Young et le monde de Champollion ». In : *BSFE* 119 (1990), p. 25–34.
- ULJAS, Sami. *The Modal System of Earlier Egyptian Complement Clause*. Probleme der Ägyptologie 26. Leiden : BRILL, 2007.
- VERCOUTTER, Jean. *L'Égypte et la vallée du Nil*.
- VERNUS, Pascal. *Les parties du discours en moyen égyptien : autopsie d'une théorie*. Genève : Société d'égyptologie, 1997.
- WINAND, Jean. *Les hiéroglyphes égyptiens*. Que sais-je. PUF, 2013, p. 116–123.

Imprimé en France
23 avril 2017, 22:45